

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la
Société du Magnétisme.*

Spes boni.

TOME SEPTIÈME.

••••••••••••••••

Paris le 18 19

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1819.

AVANT-PROPOS.

LA plupart des membres composant la Société du Magnétisme à Paris devant se disperser pendant l'été, les cinq cahiers restant à fournir aux abonnés de notre Bibliothèque, de l'année de leur abonnement commencé au 1^{er} d'octobre 1818, ne pourront leur être fournis dorénavant qu'à des époques indéterminées.

Nous invitons tous nos membres correspondans, à ne pas néanmoins discontinuer de nous communiquer les résultats de leurs travaux magnétiques, et de les adresser toujours au président ou au secrétaire de la Société, rue Saint-Guillaume, n^o 34, à Paris.

Si la science du magnétisme ne peut en effet s'étendre et s'utiliser que par la multiplicité d'expériences et

de faits de ce magnétisme, combien doit efficacement concourir à ce but, la correspondance active et suivie de personnes qui, dispersées à de grandes distances les unes des autres, opèrent les mêmes phénomènes, et en obtiennent les mêmes satisfaisans résultats.

Quelle est l'incrédulité, je dirai même la prévention la plus obstinée contre la réalité d'un agent magnétique animal, qui puisse ne pas être ébranlée par le récit de ses effets, par-tout si semblables, et par-tout si incontestablement avérés?

Qu'après s'être isolément convaincu par son expérience de l'existence d'un agent magnétique dans l'homme, chaque nouvel adepte à cette grande vérité physiologique se trouve différer d'opinion, tant sur la nature de la cause que sur la manière de s'en expliquer les effets, c'est ce qui probablement aura lieu long-

temps parmi les magnétiseurs. Mais quel moyen plus efficace peut-il leur être offert pour s'entendre et finir par s'accorder sur ces deux points importans, que celui d'une Bibliothèque périodique, dans laquelle (ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici) nous nous empresserons toujours d'insérer toutes les observations et toutes les théories que leurs auteurs nous autoriseront à y publier?

Parmi les étonnantes facultés des somnambules, tant naturels qu'artificiels, il en est une sur laquelle j'engage les magnétiseurs qui en auront le loisir, à porter plus particulièrement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, leur examen sévère et leur grande attention : je veux parler de la faculté qu'ils ont de pouvoir porter leur vue intérieure sur les maladies des autres, et de pouvoir, ainsi que pour leurs propres maux, prescrire des moyens de soulagement et de guérison.

Un des motifs particuliers de mon invitation à cet égard, est qu'en Allemagne, où le magnétisme, comme agent curatif, est en grande estime parmi les médecins, les facultés instinctives des somnambules n'y sont point, en général, prises par eux en grande estime ni en considération; et la raison en est qu'ayant été puiser leurs premières instructions magnétiques à l'école de Mesmer, qui ne prisait point le somnambulisme, et le provoquait rarement, ce phénomène, ainsi qu'il se manifestait entre les mains de leur maître, n'est encore entre les leurs, aujourd'hui, qu'accidentel et toujours imprévu. On dit cependant que lorsqu'il se manifeste inopinément dans les traitemens en grand de M. Wolfart et d'autres médecins magnétiseurs d'Allemagne, on sépare ces somnambules des autres malades; et que n'écoutant plus alors que les révélations de leur ins-

tinct, on en exécute ponctuellement toutes les indications ; mais ce relâchement à la doctrine de Mesmer n'est toléré, je le répète, qu'au profit des somnambules, pour eux-mêmes, et jamais pour d'autres malades on n'en tire le moindre parti.

En France, au contraire, où tous les magnétiseurs désirent obtenir le somnambulisme, et où ils l'obtiennent souvent *parce qu'ils le désirent beaucoup*, je crois fort utile aux progrès de la science magnétique de faire connaître non seulement le dire des somnambules consultés sur les maladies des autres, mais encore d'entrer dans les plus grands détails sur les remèdes qu'ils leurs prescrivent, et sur tous les résultats qui s'en seront suivis, sur-tout quand à l'avance ils les auront pronostiqués.

Et qu'on ne s'attende pas à n'avoir dans ce genre d'application du magnétisme, que des succès à pré-

senter et que des satisfactions à recueillir ; ce serait une grande erreur de le croire ; mais la vérité étant le seul but auquel les magnétiseurs doivent tendre , ce n'est que par le récit fidèle des faits qu'ils auront obtenus ou observés , qu'ils pourront mettre les hommes sages et éclairés à même de pouvoir les apprécier à leur valeur réelle , et de les classer selon leur degré d'utilité.

Ce qu'une longue expérience du magnétisme et le loisir que j'ai eu de pouvoir observer et exécuter ponctuellement les prescriptions de beaucoup de somnambules , me donnent la hardiesse de dire seulement aujourd'hui à tous les nouveaux magnétiseurs , avec une sorte de certitude , c'est que tous les mécomptes *apparens* des somnambules , soit à leur égard , soit à celui des malades qui les vont consulter , ne doivent jamais être imputés au détriment de

leur instinct, ni à l'obscurité de leur vision intérieure. Oui, je le répète, toutes les instructions que les somnambules Victor et Vielet m'ont données, il y a trente-cinq ans, se sont toujours, sous mes mains, exactement et strictement vérifiées ; et j'ose affirmer que si parmi les malades devenus somnambules que j'ai traités, il en est dont les prescriptions ne se sont pas toujours effectuées, ça toujours été non la faute de leur vision, mais l'effet de quelque inadvertance, de quelques indiscretions de ma part, ou par suite de l'oubli ou de l'impossibilité dans laquelle j'ai été d'exécuter ou de leur faire exécuter les choses qu'ils s'étaient prescrites.

Mais ce seront les relations véridiques et détaillées que de toutes parts les magnétiseurs voudront bien nous faire parvenir de leurs entreprises et de leurs travaux, qui seules devront

justifier ou infirmer mon assertion ;
et ce cahier va commencer par le
récit de deux cures par le somnam-
bulisme dont les résultats heureux
disposeront, je n'en doute pas, nos
lecteurs à nous en communiquer de
semblables, et aussi exactement dé-
taillés.

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

NOTE HISTORIQUE

*Faite par le médecin de mademoiselle Ch***, sur sa malade, traitée et guérie par le magnétisme animal et les remèdes prescrits par une demoiselle somnambule, âgée de 20 ans.*

DEPUIS environ cinq ans, mademoiselle Ch***, âgée de vingt ans environ, quoique bien réglée, était en proie à de violentes crises douloureuses de la région lombaire gauche, qui, d'abord, s'étaient manifestées tous les deux ou trois mois; puis se rapprochèrent, de plus en plus, au point de reparaître tous les mois; ensuite tous les quinze jours, et,

enfin, toutes les semaines. Ces crises étaient caractérisées par des douleurs gravatives intolérables dans le sein gauche, avec insomnies presque continuelles, morosité, inappétence, nausées et vomissemens pénibles et fréquens de bile et de glaires. Ces accès avaient quelques rémissions, et duraient ainsi de douze à quarante-huit heures.

Vers le mois d'octobre 1817, mademoiselle Eugénie Ch***, qui jusque-là n'avait pas cru nécessaire d'appeler un médecin, soit par pudeur, ou parce qu'elle regardait sa maladie comme causée par un développement de la nature dû à son âge, s'y décide enfin, contrainte par ses douleurs devenues plus vives et plus rapprochées. Ce médecin conseille les sangsues, les cataplasmes, les demi-bains, les boissons diurétiques, etc. Ce traitement, qui semblait indiqué, fut suivi; mais il ne produisit aucune amélioration; au contraire, les crises se rapprochèrent et devinrent plus intenses. La malade, devenue plus inquiète sur son état, va, le 2 février 1818, consulter deux médecins distingués de la capitale; l'un considère la maladie comme une affection splénique, et prescrit un traitement qu'il juge convenable; l'autre dit qu'il présume que les dou-

leurs sont néphrétiques, et ordonne un traitement approprié. Ces deux consultations jettent la malade dans une inquiétude plus grande encore sur son état. Madame M***, de qui elle était accompagnée, et dont le cœur est toujours bien inspiré (elle magnétisait déjà cette jeune personne depuis une huitaine, dans l'espoir de la soulager), l'invite à venir prendre l'avis de M. Deleuze, sur l'emploi du magnétisme pour cette maladie. Ce zèle propagateur du magnétisme, toujours empressé d'être utile à l'humanité, leur indique, avec cette sage prudence qui le caractérise, une somnambule magnétique, et dit qu'on ne devra rien faire de ce qu'elle pourra prescrire, sans demander préalablement l'avis d'un médecin (ce qui fut exactement observé); et toujours le médecin assura que l'on pouvait, sans aucun danger, suivre les ordonnances de la somnambule; ce médecin vit la malade pendant tout le temps de son traitement, et, de plus, il a assisté à plusieurs consultations de la somnambule, en a témoigné de l'étonnement et de la satisfaction; il a fait à divers reprises des questions auxquelles il assure que les réponses furent faites avec sagesse et vérité; enfin ce médecin, qui est témoin du traitement et

de la guérison de mademoiselle Ch***, croit devoir l'attribuer au traitement magnétique.

La première fois qu'on se rendit chez la somnambule magnétique, elle était en crise, mais dans un état de souffrance tel qu'elle ne voulut pas donner de consultation, et remit, pour la faire, au samedi 14 février.

Première consultation.

Samedi 14 février, la somnambule examine long-temps la malade, et dit :

« Je vois la maladie, mais je ne pourrai la
« bien connaître qu'à la troisième séance :

« néanmoins il faut faire les remèdes suivans :

« Pour faire un cataplasme ,

« Prendre un gros de mithridate ,

« Un gros d'aloës ,

« Demi-gros de semen-contra.

« Mêlez le tout ; prendre un gros oignon

« blanc, y faire un trou, et y mettre les dro-
« gues ainsi mêlées. Prendre un linge mouillé ;

« en envelopper l'oignon, et le faire cuire sous
« les cendres chaudes ; l'oignon étant cuit, le

« réduire en pâte dans un mortier, et étendre
« cette pâte sur un linge, pour l'appliquer sur

« le nombril pendant vingt - quatre heures.

« Continuer ce cataplasme deux jours de suite.

« Prendre le matin , à jeun , quinze gouttes d'élixir thériacal , dans une tasse de thé léger ; une demi-heure après , prendre une tasse de thé seul.

« Les deux jours de l'application du cataplasme , lundi et mardi , un lavement avec les feuilles de mauve , et un autre d'eau pure.

« Mercredi , jeudi , vendredi et samedi , l'élixir et un lavement d'eau pure. »

— On fait observer à la somnambule qu'on magnétise la malade.

Réponse. « On fait bien ; il faut continuer et revenir me voir tous les huit jours. » Elle indique (la somnambule) elle-même comment il faut s'y prendre pour magnétiser.

Deuxième consultation.

Samedi 21 février , la malade n'éprouva point de crise , et , en général , il y a un peu de mieux.

« Du dimanche au jeudi , continuer les cataplasmes et l'élixir.

« Le jeudi , dernier jour de l'élixir , ôter le cataplasme une heure avant de dîner , et

« demi-heure après l'avoir ôté, prendre deux
« lavemens d'eau simple; à dîner, trois pilules
« de Clérambourg, entre deux soupes; le soir,
« une petite soupe avant de se coucher, et, si
« on a soif, de l'eau rougie.

« Le mercredi, quand la médecine de la
« veille ira, prendre du bouillon aux herbes,
« le tenir prêt pour la nuit, parce que les pi-
« Kules feront effet sur les trois ou quatre heures
« du matin.

« Quand la médecine n'ira plus, une pe-
« tite soupe; mais on aura la précaution de
« ne mettre ni carottes, ni navets dans le
« bouillon.

« Le samedi, deux lavemens, le premier
« simple, le deuxième avec des feuilles de
« mauve et un filet de vinaigre. Point de bain,
« ni café, ni liqueurs.

« Venir me voir samedi. »

Troisième consultation.

Samedi 28 février, jour que la somnambule avait indiqué comme l'époque où elle pourrait distinguer la maladie, elle est invitée par son magnétiseur, à diriger toute son attention sur la malade, et bien passer en revue toutes

les parties de son corps, en commençant par la tête.

(C'est à cette séance qu'assista le médecin dont il est question dans ce rapport).

Elle le fit, et s'arrêta à la région du foie, en manifestant de la surprise de ce qu'elle y voyait.

« Je vois là, dit-elle, un vaisseau qui
« n'existe chez personne ; il part d'une espèce
« de fente qui est au foie, et se porte assez loin
« en avant et en bas, en diminuant de volume,
« et se termine en pointe très-déliée, tout près
« du nombril.» (Ceci paraît devoir se rapporter à ce que les anatomistes nomment *veine ombilicale*, et qui s'oblitére après la naissance)
« Il est extrêmement dilaté à son origine,
« et le sang y arrive par secousse régulière et
« en faisant effort. Oui, j'ai beau regarder, je
« ne vois ce vaisseau chez personne; c'est une
« maladie à laquelle il faut remédier. »

L'examen se continue; elle ne voit rien contre l'ordre naturel dans toutes les autres parties du corps; si ce n'est dans le rein droit, qu'elle décrit, et où elle dit voir des petites poches qui font partie de sa texture, tapissées d'un peu de matière rouge lui paraissant comme du sable. C'est encore ce qu'elle considère

comme maladie, et à quoi elle dit qu'il faut remédier.

On laisse reposer la somnambule quelque temps, et ensuite on la consulte sur les moyens de guérison. On lui fait savoir que les pilules n'ont point fait d'effet; elle en est surprise, et en attribue la cause à ce que la malade était très-échauffée.

Elle continue ainsi la consultation :

« Jeudi prochain, attendu que les pilules
« n'ont point purgé, prendre quatre même
« pilules de Clérambourg, et, demi - heure
« avant, un lavement avec une cuillerée de miel
« commun.

« Continuer les cataplasmes jusqu'à samedi;
« mais les suspendre le jour de la purgation. »

« Prendre tous les matins les quinze gouttes
« de l'élixir thériacal dans du bouillon.

« Tous les deux jours deux lavemens, le pre-
« mier à l'eau pure, et l'autre avec une cuillerée
« de miel commun.

« Si les menstrues surviennent, alors point
« de purgation, et une seule fois le matin
« l'élixir dans du vin d'Alicante: on ne prendra
« aussi pendant ce temps qu'un lavement à
« l'eau simple.

« Exercice et dissipation.

« Il faut toujours continuer de magnétiser,
« cela lui fait beaucoup de bien. »

Quatrième consultation.

Samedi 7 mars, les règles survenues le 5 février ont empêché de prendre la purgation ; la malade éprouve un mieux très-sensible ; elle n'a point eu de crise depuis son traitement, et le malaise et les douleurs habituelles sont beaucoup diminués ; la somnambule ordonne :

« Jeudi prochain, la purgation avec les quatre
« pilules de Clérambourg ; le lendemain, l'é-
«lixir dans le vin d'Alicante, une seule fois,
« le matin à jeun. Quand les menstrues auront
« cessé, deux fois par jour l'élixir thériaçal
« dans du bouillon, quinze gouttes chaque
« fois, et cela depuis lundi jusqu'à samedi, en
« exceptant cependant le jour de la médecine.

« Continuer les cataplasmes jusqu'à jeudi,
« et toujours les lavemens de la même ma-
« nière. »

Cinquième consultation.

Samedi 14 mars, la médecine a bien opéré ;

le mieux continue toujours ; la somnambule ordonne :

« Dimanche, lundi et mardi, l'élixir, deux
« fois par jour, à la manière ordinaire ; mardi,
« demi-heure avant de dîner, deux lavemens,
« le premier à l'eau simple, le deuxième avec
« une cuillerée de miel commun bien délayé ;
« prendre le même jour quatre pilules entre
« deux soupes, et suivre le même régime que
« pour la dernière purgation.

« Mercredi, suspendre tout remède.

« Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi
« et mardi prendre, ce jour passé, deux gouttes
« d'éther sur un petit morceau de sucre, et, le
« jeudi, seulement deux lavemens. »

Sixième consultation.

Mercredi 25 mars, la somnambule trouve la malade guérie, et lui annonce que le vaisseau qui avait causé son état de maladie, par l'affluence du sang qui s'y portait, se trouve entièrement dégagé et dans son état naturel ; plus de sable dans le rein. Elle lui prescrit une émulsion rafraîchissante, et d'être encore magnétisée une quinzaine de jours.

Depuis cette époque, mademoiselle Ch***

n'a cessé de jouir d'une bonne santé, se livrant à toutes ses occupations habituelles.

Déclaré conforme à la plus exacte vérité.

(*Signé par le médecin et la malade*) (1).

Saint-Germain, ce 1^{er} novembre 1818.

(1) L'un et l'autre ont désiré que leurs noms ne soient point imprimés.

CURE

*Faite à Versailles, d'un dépôt à la tête,
qui, mal guéri, s'est étendu jusque sur
le bras droit.*

PAR M. LE COMTE LOUIS LE PELETIER D'AUNAY.

ME trouvant au milieu d'une société où plusieurs personnes s'égayaient sur le magnétisme et révoquaient en doute la réalité de ses effets, un capitaine du deuxième régiment de cuirassiers de la Garde royale, en garnison à Versailles, me témoigna le désir d'être témoin de quelques-uns des faits dont il m'avait entendu parler. Eh bien, lui dis-je, amenez-moi quelques hommes malades de votre régiment, et j'essaierai volontiers sur eux de satisfaire à votre curiosité.

Le lendemain il m'amena un brigadier de son escadron, homme âgé de 24 ans, qui, depuis long-temps, souffrait d'une humeur répandue sur son bras droit, à la suite d'un

dépôt à la tête, dont il avait été, me dit-il, mal guéri quatre mois auparavant.

Ce brigadier souffrait tellement de son bras, qu'il en avait totalement perdu l'usage ; et ne pouvant le soulever, il le portait en écharpe : ce mal avait résisté jusqu'alors à tous les traitemens auxquels il s'était assujetti.

La première fois que je magnétisai Lafosse (c'est le nom du brigadier), fut le 27 janvier 1819. Son capitaine et lui commencèrent à rire et à plaisanter de manière non pas à m'intimider, mais à me distraire beaucoup de mon entreprise. Au bout d'un quart-d'heure, Lafosse, quoique riant toujours, ressentit une grande chaleur dans son bras et à l'estomac. Bientôt un léger mouvement convulsif se manifesta dans ses membres de droite ; il fut surpris ensuite d'éprouver le besoin de dormir ; alors un rire immodéré lui reprit et arrêta l'effet commencé, mais ce ne fut que pour un moment, car il riait encore lorsqu'il s'endormit complètement ; il était midi et demi.

Demeuré tranquille, il ressentit de vives douleurs depuis le cou jusqu'au coude, et aussi particulièrement à l'épaule. Interrogé sur la cause de son mal, il répondit d'abord que c'était le chagrin d'avoir été cassé ; puis après que j'eus

détourné sa pensée et que je la lui eus fait reporter sur l'humeur de son bras, il dit et répéta plusieurs fois qu'il voyait couler cette humeur sur l'os de son bras; elle coule, elle coule, disait-il sans cesse; et les mouvemens convulsifs lui reprirent assez fortement; il prenait son bras malade avec la main qu'il avait de libre, et tirait la manche de son habit avec une impatience extrême.

Voyez-vous, lui ai-je demandé, les moyens de vous guérir? — Oui, il me faut des bains d'eau tiède, y mettre mon bras jusqu'à l'épaule pendant un quart d'heure. Son capitaine ayant voulu lui répéter la même question, sa réponse fut la même. Nous avons remarqué dans la paupière de son œil droit, un mouvement continuel qui a duré tout le temps de son sommeil magnétique; toutes les fois que je le magnétisais à distance, en descendant de l'épaule au poignet, il éprouvait du froid; et lorsque je promenais ma main de même à distance, en remontant du poignet jusqu'au sommet de la tête, il ressentait une forte chaleur. Il a demandé d'être magnétisé le lendemain vers une heure après midi. A une heure précise, il s'est réveillé sans ma participation; c'est la seule fois que cela lui soit arrivé; de-

puis lors, il ne s'est jamais réveillé qu'à ma volonté.

Le lendemain, 28 janvier, la séance de magnétisme a commencé comme celle de la veille, c'est-à-dire qu'il est en riant et se défendant de dormir, que Lafosse entra dans l'état magnétique; il a dit, lorsqu'il a été endormi, qu'il n'avait pas pris son bain, et qu'il avait eu tort; les mouvemens convulsifs dans sa paupière, sa main et son bras du côté droit, ont été les mêmes qu'à la première séance. Il a reparlé de son chagrin d'avoir été cassé, que ce chagrin était une des causes de ses maux, que les bains cependant le guériraient; et il a fixé à dix la quantité qu'il en devait prendre; il s'est plaint de violens maux de tête, et il a souvent même laissé échapper des cris aigus. Après quelques instans de silence, sur la demande que je lui ai faite s'il avait à s'ordonner quelque chose de plus, il a dit qu'il fallait laver la place du dépôt qu'il avait eu à la tête, avec du vin d'absinthe; et prenant mon doigt, il l'a posé sur la place qui devait être lavée. Il faudra, a-t-il ajouté, que l'humeur qui est dans mon bras remonte et aille sortir par la cicatrice du dépôt qu'on m'a ouvert. La voilà, cette humeur, a-t-il dit en me montrant son

bras dix bains, un par jour, sans y manquer, suffiront, pourvu que l'on ait soin de me frotter avec le vin d'absinthe l'endroit que j'ai montré.

Pourquoi, lui ai-je demandé, essayez-vous toujours de résister au sommeil quand je commence à vous magnétiser? — Parce que je ne crois pas au magnétisme, et que je voudrais en reconnaître l'effet. Il s'est plaint à plusieurs reprises de violentes douleurs dans son bras, et c'était en employant des termes fort à son usage sans doute, mais que je ne puis rapporter. Il a demandé à être encore magnétisé le lendemain; puis il a assuré qu'après les huit premiers bains, l'humeur commencerait à sortir par la cicatrice du dépôt, et que les deux derniers bains ne serviraient seulement qu'à fortifier les muscles et à leur donner de la souplesse; il a ordonné, de plus, de mettre de la charpie dans la plaie aussitôt qu'elle serait ouverte, et appliquer dessus une emplâtre d'onguent de Diachylum. L'heure de sa séance de demain est encore fixée par lui à une heure.

Le 29, Lafosse s'est endormi comme dans les séances précédentes, c'est-à-dire en faisant de vains efforts pour résister au sommeil; les mouvemens convulsifs, le tremblement de

paupières et les douleurs ont été les mêmes ; ces dernières, à l'épaule, ont été beaucoup plus vives. Il a fixé à quatre jours le temps où l'on doit mettre de la charpie dans la plaie, a dit qu'il était inutile de le magnétiser pendant le temps de son traitement, qu'il ne voulait dormir que cinq minutes, et qu'il avertirait quand elles seraient passées. Chacun des spectateurs a regardé à sa montre ; et à l'étonnement de tous les témoins, il a averti de l'éveiller, lorsque toutes les aiguilles des montres étaient sur la cinquième minute.

Le lundi 8 février, Lafosse a été magnétisé et endormi comme dans les séances précédentes. Il a dit qu'il avait pris exactement ses bains, que la plaie de sa cicatrice s'était ouverte dans la nuit du jeudi au vendredi, qu'il s'en était aperçu à son réveil, mais que n'y ayant pas mis de charpie, elle s'était fermée dans la journée ; que la nuit suivante, la plaie s'étant rouverte, il n'y avait rien mis d'avantage ; que la nuit dernière, pendant son sommeil, il était encore sorti un peu d'humeur par la cicatrice, mais que la plaie était trop peu rouverte pour qu'à présent l'on puisse y mettre de la charpie. Il a dit qu'il avait eu tort de ne pas suivre l'ordonnance qu'il s'était

prescrite , mais qu'en état de veille il n'y avait pas mis d'importance ; et sur la question comment il fallait faire à présent pour réparer sa négligence, il a répondu qu'il faudrait qu'il rouvre sa plaie lui-même, mercredi prochain, à deux heures.

Après son réveil, je lui ai intimé son ordonnance ; il a promis de l'exécuter.

Le lundi 11 février, lorsque Lafosse a été endormi, il a dit qu'il n'avait point voulu se faire l'opération de l'ouverture de sa cicatrice, et que l'humeur était redescendue dans son bras. Eh pourquoi, lui ai-je demandé, n'avez-vous pas prévu dans votre sommeil que vous n'effectuerez pas votre ordonnance? — C'est que lorsque je suis dans cet état, a-t-il répondu, je vois tout et prévois bien tout ce que je dois faire, et lorsque je suis dans l'état de veille, ne pouvant me persuader que j'aie parlé et dit ce qu'il me faut, je ne puis me décider à faire les remèdes que je m'ordonne. — Mais pourquoi l'humeur est-elle redescendue dans votre bras? — Hier matin je suis sorti en chemise de mon lit ; le froid m'a saisi ; l'humeur aussitôt est redescendue dans mon bras, et j'y ai senti des douleurs bien vives, et qui durent encore.

Lafosse , endormi , convient de tous ses torts ; il promet d'être plus exact à l'avenir ; et toujours , lorsqu'il est éveillé , il commet les mêmes négligences. Enfin , lui ai-je dit , vous devez bien voir à présent que votre guérison dépend de vous , et que si elle ne s'effectue pas , ce sera votre faute. La voilà bien retardée sa guérison ! il a dit qu'il lui faudrait prendre des douches pour rétablir la circulation et l'évacuation de l'humeur de son bras , au point où elle était ; il s'est ordonné huit douches , dont deux de suite , et les autres de deux jours l'un ; chaque douche sera de dix minutes ; l'eau sera tiède , et devra tomber de trois pieds de haut. Il a demandé à être magnétisé lundi prochain.

J'ai bien recommandé à Lafosse de ne plus manquer à ses ordonnances , et ai pris des arrangemens pour lui en faciliter l'exécution. J'espère , cette fois , que rien n'entravera plus sa guérison.

Le lundi 15 février , Lafosse a dit , dans l'état magnétique , qu'il avait pris les douches ordonnées ; que l'humeur remontait déjà , et qu'en les continuant , son humeur sortirait par son oreille ; que ce bon effet commencerait à avoir lieu dans la nuit qui suivrait la huitième

douche. Il s'est ordonné de mettre dans son oreille du coton magnétisé, imbibé d'huile d'amande douce, afin d'y entretenir la chaleur et d'y attfrer l'humeur. Interrogé s'il y avait communication entre les muscles de son bras où gisait l'humeur, et le canon de son oreille, il a répondu qu'il y en avait; et sur le doute qu'en témoignait un des assistans, il a répété qu'il voyait bien clairement le chemin que l'humeur allait prendre, et que, puisqu'elle s'évacuerait par son oreille, ce serait bien la preuve du passage à travers duquel il voyait bien qu'elle s'écoulerait; il a demandé à n'être magnétisé que jeudi prochain.

Il est assez curieux d'observer que Lafosse, qui, depuis le temps qu'on le magnétise, aurait dû croire au magnétisme, et s'accoutumer à l'effet qu'il en éprouve, ne peut se persuader que, sans rien sentir et sans s'en apercevoir, on puisse l'endormir. Avant d'arriver chez moi, le lundi 25 février, il avait donc, en conséquence de son incrédulité, bien promis à un des officiers de son régiment, qui devait être témoin de sa séance magnétique, de faire tous ses efforts pour résister au sommeil. Je fus en effet fort étonné, n'en sachant pas alors la cause, du temps qu'il me fallut employer pour l'endormir. C'était

ordinairement l'affaire de quelques minutes, et je n'y réussis cette fois qu'au bout d'un bon quart d'heure.

Le jeudi 18, il a dit, dans l'état magnétique, que son bras était entièrement guéri, qu'il y avait seulement encore un peu d'humeur dans l'épaule; et comme nous doutions qu'il eût la liberté de son bras, il l'a retiré avec vivacité de l'écharpe, d'où il n'avait pas encore osé le sortir; l'a agité dans l'air, et nous a prouvé qu'il nous avait dit la vérité.

A tous les détails qu'il nous avait déjà donnés sur la cause de sa maladie, il nous a ajouté ceux-ci : Que l'origine de ses maux était d'avoir reçu un coup de tête de son cheval; que quatre jours après cet accident, la fièvre lui avait pris, qu'elle était devenue putride et maligne, et qu'à la suite de cette maladie, il s'était formé un dépôt dans la tête, du même côté où il avait reçu le coup; que ce dépôt s'était bien ouvert deux fois, mais que la plaie s'étant refermée trop tôt, l'humeur n'avait pu s'évacuer entièrement; qu'alors elle s'était jetée et répandue dans le bras. Interrogé quand et comment il serait définitivement débarrassé de cette humeur, il a persisté à dire qu'elle s'évacuerait par son oreille, et que ce

serait dans la nuit du lundi à mardi prochain, jour qu'il a fixé pour être endormi à l'heure de deux heures. Il nous a dit, de plus, qu'il ferait encore tous ses efforts pour s'empêcher de dormir, mais qu'au bout de dix minutes j'y parviendrais malgré lui.

Mardi 2 mars, j'ai endormi Lafosse, malgré tous les efforts qu'il a faits pour s'en défendre, comme de secouer la tête, se frotter les yeux, écarter mes mains, etc. ; et ce n'a pu être en effet, comme il l'avait prévu, qu'au bout de dix minutes.

Sa tête, a t-il dit, est presque entièrement dégagée; il n'y reste plus que beaucoup de faiblesse, dans la partie sur-tout où l'humeur a long-temps séjourné. Quoique cette humeur ait abondamment coulé par son oreille, il a dit qu'il en restait encore en lui qui ne pourrait pas s'évacuer par cette voie. Et aux questions que nous lui avons faites, et aux éclaircissemens que nous lui avons demandés, il a dit : Pour débarrasser l'humeur qui reste dans ma tête, il faut demain matin m'appliquer sur la nuque du cou, un vésicatoire long comme deux écus de six francs, et large comme un. Au bout de vingt-quatre heures on le séchera avec un emplâtre de cérat de Gallien.

Je souffre beaucoup des reins depuis quatre jours. Je vois à présent pourquoi. C'est qu'il s'y est glissé de l'humeur de mon bras; il y en a même jusques dans la vessie. — D'où proviennent ces maux-là? — Des imprudences que j'ai faites et de mes négligences pendant mon traitement. — Que vous faut-il faire? — Pour me débarrasser entièrement, il me faut prendre tous les matins à jeun, un verre de vin antiscorbutique. Et sur ce que nous lui avons demandé s'il savait dans son état naturel ce qu'était ce vin, et de quoi il était composé, il a répondu qu'on le trouverait chez les apothicaires. Mais ce n'est pas cela que nous vous demandons. C'est si vous en savez la composition. Nous désirons enfin que vous nous disiez de quelles herbes ou de quelles drogues ce vin-là doit-être composé : il a comme réfléchi une minute de temps, puis il a dit :

On fera infuser dans une pinte de vin blanc, et cela pendant vingt-quatre heures, une forte pincée de cochléaria, une de cresson de fontaine, une de beccabunga, et un morceau de racine de raifort gros et long comme mon doigt. Pendant tout le temps que je prendrai ce vin, me bien défendre de boire ni vin, ni café, ni eau-de-vie, ni liqueurs. — Pendant combien de temps ferez-vous ce remède? — Vous me ma-

gnétiserez encore, et je dirai quand il faudra cesser.

Le jeudi 4 mars, Lafosse étant endormi magnétiquement, m'a dit que son bras, son épaule, sa tête, étaient entièrement dégagés, qu'il n'y avait plus que de la faiblesse dans toutes les parties où l'humeur avait séjourné; mais que petit à petit elles reprendraient leurs forces ordinaires. Que déjà le vin agissait favorablement sur l'humeur de ses reins et de sa vessie.

Le voyant si bien, et fort content, j'ai désiré qu'il consultât sur la santé d'une femme, qui depuis long-temps a de violens maux de tête. Il a dit que c'était des fraîcheurs qu'elle y avait eues; que pour y ramener la circulation, il fallait ouvrir un pigeon tout vivant, le placer sur sa tête en se couchant, et lui laisser toute la nuit; qu'avant de tuer le pigeon, il fallait le plumer. Pourquoi le plumer d'avance? lui avons nous demandé. — Parce que les plumes sont autant de tuyaux qui diminuent la chaleur de l'animal. Elle mettra encore sur sa tête une calotte de drap écarlate. — Pourquoi cette couleur plutôt qu'une autre? — Parce que ce qui compose cette couleur-là augmentera encore la chaleur et la transpiration

Avant de l'éveiller, il m'indiqua, comme de

coutume, le jour de sa plus prochaine séance de magnétisme; et sur ce que je lui dis que je ne le pourrais pas ni ce jour-là ni le suivant : Ah! ah! dit-il, c'est vrai, vous allez en campagne ces deux jours-là. Personne ne pouvait l'en avoir instruit... Il attendra donc mon retour sans aucun danger pour lui...

Le 13 mars, j'ai endormi Lafosse; il m'a dit et confirmé la bonne nouvelle de sa guérison complète. Le vin anti-scorbutique a débarrassé entièrement ses reins et sa vessie. Il faudra qu'il soit saigné dans deux jours, au bras droit; lui tirer trois petites palettes de sang; ses forces lui reviendront ensuite peu à peu; et dans quelque temps il pourra reprendre son service. Il faut encore près d'un mois avant qu'il puisse porter son casque sans qu'il lui fasse mal à la tête.

Il s'est encore défendu pendant un mois le vin, le café, les liqueurs et l'eau-de-vie.

Aujourd'hui 18 mars, le brigadier Lafosse n'éprouve plus aucune douleur, ni au bras ni à l'épaule, et il en a recouvré entièrement l'usage.

A Versailles, ce 18 mars 1819.

Signé le comte LOUIS LE PELETIER-D'AUNAY.

Plusieurs des personnes qui ont été témoins de quelques-unes des séances du traitement magnétique de Lafosse, en ont bien voulu signer avec moi l'authenticité:

Le comte A. d'ESPINAY SAINT-LUC, capitaine au 16^e régiment de chasseurs à cheval; le comte **DE LEVIL**, lieutenant colonel de cavalerie; le comte **DE BLOSSEVILLE**, capitaine de vaisseau.

Je soussigné certifie que je suis guéri d'un dépôt qui s'étendait depuis le côté droit de la tête, jusque sur le bras droit, dont je ne pouvais pas me servir depuis six mois. Je déclare que c'est au seul traitement magnétique que je dois ma guérison totale. Ce que j'affirme être sincère et véritable.

A Versailles, ce 25 mars 1819.

LAFOSSE,

Brigadier au 2^e régiment de cuirassiers
de la Garde royale.

Je certifie que l'écrit ci-dessus est véridique.

Le chevalier BEAUREPAIRE,

Chef d'escadron-capitaine au 2^e régiment de cuirassiers.

RAPPORT

Fait à la Société du Magnétisme , dans sa séance du lundi 8 mars , par le sieur Ribault , cuisinier de M. le marquis de Puy-ségur , d'un traitement par le magnétisme , commencé par lui le 25 février 1819.

MADAME Vermot , épouse de M. Vermot , marchand épicier , demeurant rue de Grenelle , au coin de celle de la Chaise , était fort malade depuis plus d'un an : dès le mois de février de l'année dernière , je lui avais proposé de la magnétiser ; son mari le désirait ; mais elle s'y était constamment refusé , parce que , lui avait-on dit , c'était de la sorcellerie , etc. ; aussi , toutes les fois que j'entrais dans sa boutique pour y chercher ce dont j'avais besoin , elle en sortait précipitamment , et évitait de me voir.

Revenu à Paris à la fin de décembre , je retrouvai madame Vermot bien plus souffrante , et dans un état de dépérissement bien

plus grand que lorsque je l'avais quittée ; les médecins qu'elle avait consultés ne lui ayant procuré aucun soulagement, avaient cessé de la voir. Elle avait toujours la même appréhension du magnétisme.

Cependant, il y a eu jeudi huit jours (c'était le 25 février), madame Vermot ayant une crise de ses douleurs habituelles, plus vive et plus insupportable que de coutume, jetant les hauts cris, et ne pouvant rester en place, ni assise sur son lit, elle me fit prier par son mari de venir à son secours ; celui-ci m'ajouta qu'elle consentait à se laisser magnétiser : il était neuf heures du soir.

Aussitôt que je fus arrivé chez elle, je l'engage à descendre ses jambes, et à s'asseoir sur le bord de son lit. Je m'assieds ensuite devant elle ; et sans autre préambule, sans lui parler, sans la toucher, je lui présente mes mains à une petite distance, et je la magnétise ; en moins de deux minutes, ses douleurs s'apaisent, et ses yeux se ferment lentement. Espérant l'avoir mise en crise magnétique, je lui parle, mais point de réponse ; je mets son mari en rapport avec elle, mais il ne s'en fait pas entendre davantage. Je la laisse alors tranquille pendant quelques mi-

notes. Puis j'obtiens enfin cette première réponse : Oui, vous me faites du bien. Je continue ; voyez-vous la cause de votre maladie ? — Je suis bien mal. Et au désir que je lui exprime de la guérir , et à l'espoir que j'en ai , elle ne répond plus rien. (On verra par la suite qu'elle examine et semble toujours réfléchir avant de répondre.) Enfin elle dit : Oui, je puis guérir. — Bientôt ? — Non. Faudra-t-il vous magnétiser demain ? — Oui. — A la même heure ? — Non , à six heures, etc. Rendue à l'état naturel, elle fut aussi surprise d'apprendre de son mari qu'elle avait parlé, que joyeuse de ne plus souffrir du tout.

Le lendemain 26 , elle a pu voir distinctement son mal : la cause en est un effort qu'elle a eu lors de sa dernière couche ; elle est accouchée seule avant que la sage-femme fût arrivée, et elle s'est blessée. Tous les 28 du mois, à pareil quantième du jour de sa couche, et cela pendant huit mois, elle éprouvera les mêmes crises et les mêmes violentes douleurs que celles d'hier ; elles iront en diminuant, mais ce n'est qu'au bout de ce temps qu'elle sera guérie. Revenez demain et dimanche à sept heures du soir, m'a-t-elle dit. — Que vous

faut-il prendre? — Rien, qu'une tisane rafraichissante demain et après.

Le 27, madame Vermot a été un quart d'heure en crise magnétique; elle a dit qu'elle aurait la fièvre demain de six à huit heures du matin, mais que cette fièvre était nécessaire; qu'elle n'avait rien à faire, tandis qu'elle durerait, qu'à boire de l'eau sucrée; réveillée, elle a dit qu'elle détestait l'eau sucrée.

Le 28, elle a souffert dans l'état du sommeil magnétique les douleurs vives et prolongées qu'elle avait prévues et annoncées le 25. Madame Vermot a répondu ainsi à mes questions. Quelle est la cause des douleurs que vous ressentez? — C'est le sang, il est arrêté. — Depuis quand? — Depuis trois mois. — L'idée me vint alors de lui demander: Est-ce que vous seriez enceinte? — Oui. Sans cette question elle ne l'eût probablement pas dit d'elle même, et sa vue peut-être ne s'y serait pas portée. Accoucherez-vous heureusement? — Oui. — Dans combien de temps? — Dans six mois. — Votre grossesse nuira-t-elle à votre guérison? — Au contraire, elle la facilitera. Elle est restée environ une heure en crise. Elle se fait éveiller à la minute qu'elle a prescrite, et en fixe toujours le moment.

Le 6 mars, comme madame Vermot, outre les grandes crises de douleurs qu'elle a prévu devoir souffrir tous les 28 des mois que doit durer son traitement, a demandé d'être magnétisée tous les samedis, de sept à huit heures du soir ; j'ai été la magnétiser avant-hier samedi. Elle est restée une heure environ dans l'état magnétique, et elle a demandé une séance pour le lendemain à huit heures du soir, à cause d'un fort ressentiment de ses souffrances qu'elle éprouvera à cette heure-là.

Hier 7 mars, j'ai donc été la magnétiser à l'heure convenue, et elle est restée en sommeil magnétique jusqu'à ce que ses douleurs fussent tout à fait calmées.

Dans ces deux séances, j'ai pu questionner madame Vermot sur la santé de son mari et sur celle de ses enfans.

Cette jeune femme, âgée seulement de vingt-cinq ans, a déjà quatre enfans, dont l'aîné est un petit garçon de quatre ans et demi, qui, à l'époque de sa dentition, a eu des convulsions, à la suite desquelles il lui est resté une extrême susceptibilité nerveuse, et même des tremblemens assez habituels ; à cet état maladif, s'est joint un mal aux yeux, qu'aucun remède jusqu'ici n'a pu guérir.

Consultée sur son enfant, elle a dit qu'elle voyait bien son mal et qu'elle pouvait le guérir. — D'où proviennent ses maux? — Des convulsions. — Voyez-vous les moyens de guérison? — Oui. — Dites-les moi? — Lui faire prendre à jeun tous les matins, pendant un mois, un petit verre à liqueur d'eau de fleurs d'orange pur sans sucre, et pendant tout ce mois le mener promener, et lui faire faire de l'exercice au grand air. — Et pour ses yeux? — (Silence et examen.) Puis lui laver les yeux deux fois par jour avec de l'eau de rose, un peu étendue dans de l'eau. — Êtes-vous sûre qu'il guérira? — Oui, si l'on suit exactement ce que j'ai dit.

Satisfait de cette première consultation, je lui ai parlé de son mari, qui, depuis sept à huit mois, souffre d'un rhumatisme sur les reins, qui le force quelquefois à se courber, et l'empêche de marcher. J'observe qu'il n'est pas besoin de faire approcher de la malade somnambule la personne qu'elle examine, et qu'il suffit, à distance, de l'inviter à s'en occuper. Questionnée sur son mari, et après un silence de quelques secondes, elle a dit : C'est une transpiration qui a été arrêtée. — Voyez-vous les moyens de le guérir? — Oui. —

Dites-les. — Faire infuser des feuilles vertes de laurier dans du vin blanc ; il posera ces feuilles-là sur ses reins le soir avant de se coucher. Et à toutes mes questions relatives tant aux formalités à remplir qu'aux détails à savoir , elle a dit : Il faut trente feuilles ; on les laissera infuser à froid vingt-quatre heures dans la quantité d'une bouteille de vin blanc ; il ne faut pas que ces feuilles soient prises chez un herboriste , il faut qu'elles soient cueillies sur l'arbre : c'est le laurier-amande. Quand on aura retiré ces feuilles de dedans le vin, il les appliquera à froid sur ses reins , en se couchant, et la compresse sera aussi mise à froid. Et à ma demande : Combien de temps faudra-t-il que votre mari fasse ce remède ? elle a répondu : Neuf jours, après lesquels, *s'il le fait exactement*, il ne souffrira plus, et son rhumatisme sera guéri.

Quoique la malade ait annoncé qu'elle souffrirait tous les jours de sa grosseur, que nous ne savons pas encore être une tumeur, ou seulement un gonflement des muscles déplacés par son effort, qu'elle aurait, de plus, quelques petits accès de fièvre ; elle a dit que tous ces petits maux-là étaient des crises utiles et naturelles, que le magnétisme les soulagerait

bien sans doute, mais que, n'étant point nécessaire, elle me ferait prier de venir toutes les fois qu'elle aurait besoin de moi. A moins donc qu'elle ne me fasse appeler, je n'irai la magnétiser que samedi, à six heures du soir.

Le lundi 8 mars. Le petit garçon de madame Vermot, a bu ce matin son premier verre d'eau de fleurs d'orange avec une sorte d'avidité; il semblait, a dit sa mère à Ribault, que cet enfant attendait que ce remède, si simple et si doux, lui fût donné. Quant à la malade, toutes les personnes qui la connaissent, la trouvent déjà changée à son avantage; son teint, de livide qu'il était, a pris une teinte plus colorée; elle dort mieux, et à l'exception de son appétit, qui, a-t-elle dit dans son sommeil magnétique, ne reviendra pas avant deux mois, elle est fort contente, et se sent beaucoup mieux. *Continuation du récit, par M. de Puységur.*

Le lundi 15 mars. Madame Vermot continue d'aller aussi bien que son état de souffrance habituelle peut le permettre. Ayant voulu déplacer seule le lit de ses enfans, elle s'est fait mal; il en est résulté une apparence de perte de sang qui l'a inquiétée; Ribault, appelé par elle, l'a magnétisée; elle a remis à

deux jours à dire si cette perte ne nuirait pas à sa grossesse. Cet accident a nécessité quelques séances de magnétisme ; au bout des deux jours, elle a dit que sa grossesse n'en était pas dérangée.

Son mari et son enfant font leurs remèdes avec exactitude, et tous les deux s'en trouvent déjà fort bien.

Le lundi 22. Continuation de mieux être. La malade a dit, dans sa crise magnétique de samedi dernier, que sa grossesse allait toujours bien, mais que l'enfant se trouvant gêné par sa tumeur, était cause des maux qu'elle souffre ; que jusqu'à ce qu'elle le sente remuer, elle ne pourrait jamais, voyant tous les mois, croire, dans son état naturel, qu'elle soit grosse. Son enfant remuera dans vingt - cinq à trente jours.

La grosseur ou tumeur qu'elle a sur le côté gauche du ventre, semble s'étendre et se déplacer sous la main de son magnétiseur ; elle veut, quand elle est endormie, que Ribault la lui comprime de toutes ses forces ; celui - ci m'a dit n'y pouvoir souvent parvenir, sans que plusieurs fois ses mains soient repoussées par les violens soubresauts musculaires que provoque son action magnétique.

Une observation assez curieuse pour les magnétiseurs, c'est que madame Vermot, quoique presque continuellement souffrante, ne veut pas être magnétisée souvent, ni demeurer longtemps dans l'état magnétique; mes organes (ce sont ses termes), mes organes sont trop affaiblis, trop de magnétisme les fatiguerait trop.

Une autre observation relative aux prescriptions des somnambules à l'égard des malades qui les consultent, est celle-ci: l'on a vu que madame Vermot avait ordonné à son mari l'application de trente feuilles de laurier sur les reins; les douleurs, en suivant l'ordonnance prescrite, devaient graduellement diminuer de force, et enfin se passer, lorsque le septième jour, ses douleurs, au lieu de descendre dans la cuisse, étant remontées dans les reins, il voulut consulter sa femme-médecin... Vraiment, dit-elle aussitôt qu'elle eut porté son attention sur lui, cela n'est pas étonnant; hier, au lieu de trente feuilles de laurier, il n'en a mis que vingt-une. Eh bien, ce qui arrivera de là, c'est qu'il souffrira dans sa cuisse cinq jours de plus, car il faut que ce mal de rhumatisme-là descende jusqu'aux pieds, et c'est par-là qu'il s'échappera tout-à-fait. Et sur la demande de ce qu'il faudrait

faire pour réparer cette faute, ou cette négligence, il faut, a-t-elle répondu, qu'outre les deux cataplasme qui resteront a lui mettre sur les reins, il se fasse frictionner avec la main mouillée d'eau de Cologne, pendant cinq jours, mais sans y manquer, car autrement il ne guérira pas.

Je dois ajouter que madame Vermot, continuant à n'avoir point d'appétit, s'affaiblit beaucoup; elle dit, en état magnétique, que ce n'était pas la faiblesse de son estomac, ni même le dégoût des alimens qui l'empêche de manger; que tout ce qu'elle pouvait avoir le courage de mettre dans sa bouche et d'avaler, elle le digérait à merveille, mais qu'il se passait en elle un effet qu'elle ne pourrait définir; que c'était dans les passages de sa bouche à son estomac, qu'il s'opérait une crispation qui empêchait les alimens de passer, et lui causait une répugnance extrême; elle craint d'être obligée de garder son lit, si sa faiblesse augmentait; elle prend deux petits bouillons par jour; mais il faudrait la forcer de manger, et elle n'en indique pas le moyen.

Lorsqu'elle pourra manger sans répugnance, elle reprendra bien vite ses forces; mais ce ne sera que dans six semaines environ;

a-t-elle dit en état magnétique, que son appétit pourra revenir.

Le 29 mars. L'appétit de madame Vermot ne revenant pas, ses forces diminuent de jour en jour; sa faiblesse extrême fait qu'elle ne peut rester long-temps en crise magnétique.

Ce qui empêche la malade de manger autant que cela lui serait nécessaire, ne provient pas, je le répète, de la faiblesse de son estomac. Elle a eu la fantaisie de souper il y a trois jours avec la moitié d'un cervelat, et le lendemain avec de la salade, et elle n'en a point été incommodée. Tout son mal est la répugnance extrême qu'elle a pour quelque aliment que ce soit, et sa difficulté de les avaler. Elle répète sans cesse qu'il faudrait la forcer de manger; que son enfant pâtit faute de nourriture; d'autant plus, a-t-elle dit en crise, qu'il est plus gros qu'aucun des cinq enfans qu'elle a eus précédemment. Lorsque Ribault songe à lui imprimer magnétiquement sa volonté qu'elle se force à prendre de la nourriture, se trouvant alors contrainte à lui obéir dans son état naturel, elle s'apprête ce qui lui est nécessaire. Mais si Ribault néglige cette formalité (et cela lui arrive quelquefois), alors elle ne mange pas; et le lendemain, à la séance ma-

gnétique, il s'en font mutuellement reproche.

Cette malade est en tout fort difficile à traiter et à conduire, à cause de la faiblesse de ses organes, la nécessité de suivre et d'exécuter ses prescriptions, et le mal qu'elle éprouve à la moindre omission de ses ordonnances.

On a vu, dans le compte que j'ai rendu du traitement de madame Vermot pendant la semaine dernière, que son mari, pour réparer son inexactitude à suivre la première ordonnance de sa femme, avait dû se frictionner la cuisse avec de l'eau de Cologne. Mais après la deuxième friction faite, l'idée étant venue un soir à Ribault de le magnétiser pendant que sa femme était dans le sommeil magnétique, il lui fit descendre et passer entièrement toutes ses douleurs; s'étant vu soulagé par ce moyen, M. Vermot s'est couché sans faire usage d'eau de Cologne, et il n'a pas souffert de toute la nuit.

Le lendemain, lorsque madame Vermot à sept heures et demie du soir fut dans l'état magnétique, Ribault, qui ne lui avait rien dit de ce qui s'était passé la veille, l'engagea à porter sa vision sur son mari. Ah! ah! dit-elle aussitôt, je ne dois plus m'étonner de ce qu'il ne souffrait plus hier en se couchant; vous l'avez

magnétisé. — Et pourquoi, lui demanda Ribault, si le magnétisme devait lui faire autant de bien, ne lui avez-vous pas indiqué ce moyen? — Vous ne me l'avez pas demandé, a été sa seule réponse.

Cette réponse très-remarquable, en ce qu'elle est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent observé parmi nombre de somnambules, c'est qu'il en est beaucoup chez lesquels la vision somnambulique, quoique susceptible de s'étendre au loin et de se porter sur toutes sortes d'objets, a besoin d'être stimulée par l'active énergie et volonté de leurs magnétiseurs. Cette variété de facultés parmi les somnambules, est non seulement ce qui les rend si différens les uns des autres, mais ce qui expose si souvent les magnétiseurs à les mal diriger ou à en tirer peu de parti. Madame Vermot, par exemple, a cela de particulier, qu'elle ne dit jamais rien d'elle-même, mais qu'à la simple question : Avez-vous encore quelque chose à me dire, soit pour vous, soit pour votre mari ou pour vos enfans? Aussitôt son attention apparemment se porte sur l'objet qu'on présente à son examen; et j'ai vu peu de somnambules être plus prompts à voir les maux des autres, et à prescrire plus nettement et plus impé-

rieusement les remèdes et les moyens de guérison et de soulagement.

Mais , pour en revenir à M. Vermot , il suffit de dire que le magnétisme de Ribault lui procure tous les soirs la même disparition de ses douleurs ; qu'elles vont graduellement en diminuant , et que , dans peu de jours , il en sera totalement délivré.

Madame Vermot a dit que l'enfant dont elle était enceinte était un garçon ; qu'il viendrait à bien si l'on ne négligeait rien de tout ce qu'elle s'ordonne et se prescrit pendant sa grossesse. Je l'ai été voir deux ou trois fois dans son somnambulisme ; et comme je dois partir pour la campagne dans la première quinzaine de mai , j'ai fortement engagé son mari à se mettre en mesure de remplacer Ribault. C'est une éducation assez difficile à faire que celle de M. Vermot , non pas qu'il ne commence bien à croire à la puissance magnétique , mais c'est à celle de Ribault et non à la sienne ; il est toujours distrait ; et quoiqu'il aime beaucoup sa femme , il avoue ingénument ne pouvoir fixer sa pensée sur elle deux minutes de suite , lorsqu'il la magnétise.

Nous avons compté les jours qui s'écouleront jusqu'à celui où madame Vermot sentira

pour la première fois remuer son enfant : ce sera dans dix-neuf jours, c'est-à-dire le 17 de mai, et son appétit commencera aussi ce jour-là à lui revenir.

L'impression de ce 18^e cahier de notre Bibliothèque, dans ce mois de mars, me forçant d'arrêter ici ce journal, j'en donnerai succinctement la suite dans les cahiers subséquens.

Mais n'est-ce pas hasarder beaucoup et risquer de compromettre le magnétisme, diront peut-être en lisant ceci, quelques magnétiseurs inexpérimentés, ou ceux même qui, malgré le bon et fréquent usage qu'ils ont fait de leur faculté magnétique, n'en ont pas encore su maîtriser et régulariser tous les résultats : c'est ainsi que lorsqu'à Busancy, en 1811, je publiai le premier mois du traitement du petit Hébert, attaqué de vertiges et de folie, beaucoup de personnes me trouvèrent indiscret d'annoncer sur son dire somnambulique, que sa guérison s'effectuait au bout de six mois ; or, à tous les magnétiseurs d'aujourd'hui, je ne puis répondre autre chose, sinon ce que je répondis aux magnétiseurs d'alors. La cause du magnétisme de l'homme, son existence et ses étonnantes

merveilles sont et seront toujours indépendans des préjugés vulgaires, ainsi que des diverses manières de les concevoir et de les expliquer. Si donc les prévisions de madame Vermot ne s'accomplissent pas, si la guérison de son mari, celle de ses enfans et la sienne ne s'effectuent pas, certain que la réalité d'un magnétisme dans l'homme, soumis à l'empire et aux directions de sa volonté, n'en pourra être infirmée, je dirai franchement donc tout ce qui, soit par la faute du magnétiseur, soit par celle de la malade magnétisée, aura pu mettre obstacle à ses bons, à ses salutaires, et j'oserais presque dire à ses infaillibles résultats.

(*La suite au prochain numéro.*)

TRADUCTION

D'UN OUVRAGE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. BALDWIN,

(Sixième extrait.)

« MAIS enfin, si l'on peut magnétiser quel-
« qu'un malgré lui, ou si après avoir obtenu
« son consentement on peut abuser de sa con-
« fiance, dans l'un comme dans l'autre cas,
« une puissance semblable est à redouter. »

D'abord il est de fait que le consentement d'un malade est nécessaire pour opérer sur lui des effets magnétiques; qu'ainsi donc il ne pourra jamais rien arriver de fâcheux à quiconque ne se laissera pas magnétiser; quant à ceux qui s'exposeront inconsidérément au magnétisme, la puissance des magnétiseurs ne leur offre pas plus de dangers qu'il n'y en a pour eux dans tous les rapports ordinaires de la vie. Ce qu'il y aura toujours de rassu-

rant pour la société , c'est que , dans l'esprit du magnétisme , le mal ne peut s'imaginer.

Un seul mot enfin répond à toutes les objections que l'on peut faire contre le magnétisme , **SA PUISSANCE EST DANS LA VOLONTÉ.** Ne vous soumettez donc jamais à l'empire de quiconque n'en dirigerait pas l'action magnétique vers un but vertueux , charitable , ou tout au moins innocent.

Par cette locution , tomber en de mauvaises mains , l'on ne doit donc plus entendre que se confier aux mains de magnétiseurs inexpérimentés , qui , avec de bonnes intentions , peuvent souvent produire des effets magnétiques vagues et incomplets , et c'est cet inconvénient que l'on ne pouvait guère éviter dans les commencemens du magnétisme , qui , comme je l'ai dit , produisit d'abord tant de scandale , et depuis tant de sages praticiens et de bons observateurs ; car les erreurs ont cela d'heureux en magnétisme , qu'elles sont le correctif d'elles-mêmes et des abus qui pourraient en être le résultat.

Le magnétisme , nous le répétons , s'est donc manifesté de toute antiquité. De tous temps il a paru et dû paraître avec des hommes bons , charitables et vertueux , et a dû disparaître

avec eux. Les troubles civils, les rivalités, l'orgueil et l'esprit de vengeance l'ont fait successivement mettre en oubli; mais toujours actif et présent au monde, comme la lumière du jour est présente à tous les yeux, toujours il a été prêt à prouver ses effets bienfaisans sous des mains dignes d'en faire usage; aussi long-temps qu'il restera des vertus sur la terre, la puissance magnétique s'y manifestera pour le bonheur moral de l'homme et pour le soulagement de leurs infirmités (1).

M. Baldwin, conséquemment à ses opinions métaphysiques et religieuses (2), termine ce chapitre par le paragraphe suivant, qui en est la récapitulation abrégée :

« Quand Dieu créa l'homme, il le créa parfait; en lui donnant la vie, il lui donna en même temps la connaissance de toutes les choses nécessaires à son usage et à sa conduite sur la terre. L'homme fut l'objet de ses soins

(1) Si notre siècle le voyait encore une fois disparaître, ne désespérons pas pour cela de son triomphe : le temps viendra, n'en doutons pas, où le genre humain ne fermera plus les yeux à l'évidence de ses admirables manifestations. (Note du rédacteur.)

(2) Voyez le premier extrait de son ouvrage dans la *Bibliothèque du Magnétisme*, tome III, page 212.

et de sa complaisance; il fut sa créature favorite. Dieu éprouve de la satisfaction toutes les fois que l'homme reconnaît la grandeur de sa providence et l'excellence de ses œuvres. Cependant l'homme, déchu par suite de l'effet du mauvais usage que volontairement il avait fait de son libre arbitre, fut encore une fois relevé jusqu'à Dieu; telle est sa grande miséricorde envers une créature qui, ingrate envers lui, se rend si souvent indigne de ses bienfaits. »

Extrait de l'Histoire philosophique et politique du commerce, de la navigation et des colonies des anciens dans la mer Noire, par Formalconi, traduit de l'italien par M. le baron d'Hénin, tom. II, pag. 80 et 81.

« CONSTANTIN ordonna l'autre pillage contre le temple fameux d'*Esculape*, dieu de la santé, du don le plus précieux dont l'homme ait besoin, et celui qui, par-dessus tous, est le premier objet de ses vœux. *Lucien*, censeur sévère des anciens dieux, nous donne une fastueuse idée des richesses accumulées dans le temple d'*Esculape* à Per-

« game, où les plus riches et les plus considé-
 « rables personnages de l'empire romain, ac-
 « couraient de toutes les parties de la terre,
 « pour demander à la divinité que l'on y invo-
 « quait, la guérison de leurs maux incurables.
 « On ne saurait deviner aisément quel était le
 « moyen dont les prêtres se servaient pour
 « opérer les cures prodigieuses qui soute-
 « naient le crédit de leur sanctuaire; le ma-
 « lade, a-t-on su seulement, se présentait
 « avec ses offrandes dans le silence de la nuit;
 « le prêtre l'introduisait dans le temple, où,
 « couché sur les peaux des victimes les plus
 « récemment offertes, il s'abandonnait au
 « sommeil, et ne se réveillait point que le dieu
 « ne lui eût révélé la cause de ses maux et le
 « remède pour s'en délivrer, si toutefois cela
 « était encore possible. On voit que, dans les
 « rites ordinaire de ce temple, il y entraît une
 « bonne portion de cette doctrine secrète
 « que nous voyons renouveler aujourd'hui
 « avec tant de hardiesse par ceux à qui on
 « donne le titre de *professeurs de magnétisme*
 « *animal*, et qui osent se vanter de pouvoir
 « communiquer par le sommeil des sens, aux
 « malades, la vertu prophétique de connaître
 « leurs maux, ceux d'autrui, et de pouvoir,

« comme autant d'oracles, en prescrire les remèdes et en annoncer la cure, etc., etc. (1). »

Ainsi donc, selon cet extrait, les plus riches et les plus grands personnages de l'empire romain se rendaient au temple d'Esculape pour y être guéris des maladies que l'on regardait comme incurables. Or, on doit se souvenir de ce que nous avons dit du magnétisme, et que nous certifions exister réellement; c'est que, dans l'état de sommeil ou de léthargie apparente produit par ce magnétisme, tout malade répond avec une grande précision et une grande perspicacité à toutes les questions que lui adresse son magnétiseur.

Il y a donc une coïncidence, une identité remarquable entre les effets actuels du magnétisme de l'homme, et ceux qui se manifestaient dans le temple d'Esculape, quoique les procédés pour les obtenir fussent différens.

(1) *In dubiis responsis petunt huc dona sacerdos cum tulit, et cæsarum ovium sub nocte silenti pellibus incumbit, stratis someris que peteris.*

Ils demandent la réponse dans les cas douteux; ensuite, dès qu'on a fait les offrandes, le prêtre entre dans le silence de la nuit, se couche sur des peaux de brebis immolées, et s'y livre au sommeil. Virgile, *Enéide*, livre VII, vers 85, 86.

Car nous ne voyons pas que la cérémonie de faire étendre les malades sur des peaux d'animaux immolés, ait été jugée nécessaire par nos professeurs de magnétisme; mais de ce que les prêtres du dieu d'Epidaure étaient bien convaincus qu'un malade qui s'était endormi dans leur temple, ne s'y réveillait pas sans que le dieu ne lui eût révélé les remèdes et les moyens de recouvrer la santé, n'est-ce pas la preuve évidente de ce que nous avons dit, et pouvons affirmer avec vérité, que tout malade dans l'état de sommeil produit par le magnétisme, peut déclarer la cause de sa maladie, celle des personnes qui viennent le consulter, désigner les remèdes qui lui sont nécessaires, et annoncer l'époque de sa cure, laquelle ne manquera jamais de s'effectuer, lorsque son magnétiseur et lui se seront strictement conformés à tout ce qu'il se sera prescrit et ordonné.

Que notre sévère censeur des dieux n'ait pu deviner par quel art, par quels moyens les prêtres d'Esculape obtenaient des cures étonnantes, lesquelles étaient reconnues et attestées véritables alors par tout le monde, on le conçoit; mais ce n'était pas au moins pour lui, comme on le voit, une raison de nier le fait.

Admettait-il que des cures étonnantes avaient été effectuées? Oui. Qu'elles ne pouvaient être assignées à la puissance de l'homme? Oui. Mais à quelle cause les rapportait-il donc? à un pouvoir supérieur à l'homme? Et quel était ce pouvoir? Une divinité, à laquelle son temple était consacré; car il n'était personne alors d'assez hardi pour le nier (1). Si notre sévère censeur, en admirant ces prodiges, et en reconnaissant leur vérité, eût pu remonter jusqu'à leur cause, il aurait découvert, dès-lors, le secret et le mystère du magnétisme actuel; il aurait vu que la simple soumission du patient d'une part, et le ministère actif et fidèle des prêtres, étaient suffisans pour obtenir de la nature seule le bienfait qu'ils attribuaient aux faveurs de leur fantastique divinité.

Ne nous étonnons donc plus aujourd'hui que les personnages les plus considérables de l'empire romain, soient venus au temple d'Es-

(1) Il s'est trouvé des censeurs aujourd'hui, non des dieux, mais du magnétisme, qui, bien plus hardis que Lucien, n'ont pas craint de prononcer et de publier que sa puissance était celle du démon, et que c'était de par lui et en son nom, que les magnétiseurs en exerçaient charitablement l'influence, et en opéraient les bons et salutaires résultats. (*Note du traducteur.*)

culape pour être guéris de leurs maux incurables (c'est-à-dire des maux que la médecine d'alors regardait comme tels), puisque, d'après la faculté naturelle magnétique de l'homme, aujourd'hui bien reconnue et bien avérée, cela devait se passer ainsi. Trouvons de même tout simple que des malades qui se voyaient guéris sans savoir comment, aient attribué leur cure à la protection du ciel ; et que reconnaissans de ses bienfaits, ils aient fait des offrandes au temple où ils les recevaient, ainsi qu'aux prêtres par l'intercession desquels il les sollicitaient ; ne nous étonnons plus enfin que, dans tous les temples du paganisme, et notamment dans celui d'Esculape, qui avait alors un si grand renom, il se soit accumulé des richesses assez considérables pour mériter d'être décrites par *Lucien*.

(*La suite au prochain numéro.*)

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§. 3. Guérisons magnétiques opérées par Pyrrhus et par
Vespasien. — Effets du magnétisme sur les animaux.
— Visions de Vespasien. — Autres visions rappor-
tées par saint Augustin. — Quelques idées sur le
sabbat.

AVANT que nous nous occupions de Vespasien, Plutarque appelle notre attention sur Pyrrhus, roi d'Épire; voici ce qu'il en dit :

« Pyrrhus était réputé bon et secourable à
« ceux qui étaient affectés du mal de rate. On l'a
« vu plus d'une fois immolant un coq blanc,
« presser lentement du pied droit la rate des
« malheureux qui imploraient son secours. Il

« n'y avait pas d'homme si pauvre ou si abject
 « à qui il refusât sa demande. Après le sacrifice,
 « il recevait un coq, et ce genre de récompense
 « lui était fort agréable. On assure qu'il avait
 « le pouce du pied droit doué d'une vertu di-
 « vine, et qu'après sa mort, lorsque son corps
 « fut brûlé, on trouva ce pouce sans aucune
 « marque du feu (1). »

Pline confirme cette vérité, lib. VII de son
Histoire naturelle.

Il est aisé de reconnaître ici le magnétisme. La bonté de Pyrrhus, l'affection avec laquelle il se portait à soulager tous ceux qui réclamaient son assistance, établissaient les qualités morales qui doivent accompagner le magnétisme. Le tact lent et prolongé qu'il faisait avec son pied sur le côté malade, constituait l'opération physique du magnétisme; et la guérison

(1) *Liēnōsis existimabatur Pyrrhus opitulari, quū gallum gallinaceum album unolanis, supinis jacen-
 tibus liēnem pede dextro premeret leniter, neque erat
 adeo pauper quisdam aut abjectus, cui petenti denega-
 ret petitionem. Peracto sacrificio, gallum accipiebat,
 eratque hoc præmii ei gratissimum. Illius pedis fertur
 pollex divinā virtute præditus: ac cremato post fata ejus,
 reliquo corpore repertus inviolatus est, et intactus ab
 igne. Plutarchus, in Pyrrho.*

qui s'ensuivait, augmentait de plus en plus sa confiance pour les cures qui suivaient.

Pyrrhus s'était adonné plus spécialement à guérir les maux de rate. La force magnétique se portait plus naturellement vers ses pieds. Il eût pu, s'il eût voulu, l'appliquer à toute espèce de maladie.

Tout le monde connaît les guérisons que fit l'empereur Vespasien à Alexandrie, et qu'on a décorées du nom de miracles. L'historien Tacite, cet écrivain philosophe, est fait sans doute pour commander la confiance. En parlant de ce qui se passa à Alexandrie, il s'exprime ainsi :

« Pendant que Vespasien était à Alexandrie
 « en Egypte, un homme du peuple parfaite-
 « ment connu dans toute la ville pour une
 « maladie d'yeux, se jeta à ses genoux, lui
 « demandant avec gémissement de le guérir
 « de sa cécité; qu'il ne venait que par l'aver-
 « tissement de Serapis; et priait le prince
 « qu'il daignât seulement mouiller de sa salive
 « ses joues et ses yeux.

« Un autre particulier, qui ne pouvait se
 « servir de sa main, le priait, par le conseil
 « du même dieu, de le toucher seulement de
 « son pied.

« Vespasien d'abord se mit à rire, et ne
 « tint aucun compte de ces singulières de-
 « mandes. Il craignait ensuite qu'on ne le taxât
 « de vanité. Mais bientôt, vaincu et par les
 « instances des malades et par les flatteries
 « des courtisans, il commença à espérer. Il
 « ordonna aux médecins d'examiner si la gué-
 « rison de cette cécité et de ce mal à la main
 « était au - dessus du pouvoir humain. Les
 « médecins dissertent l'un d'une manière,
 « l'autre de l'autre. Enfin, ils déclarent que
 « la puissance de voir, dans celui qui se disait
 « aveugle, n'était pas entièrement détruite;
 « qu'il était possible qu'elle revînt si on écar-
 « tait les obstacles qui l'obscurcissaient; que
 « la main débilitée pouvait également re-
 « prendre sa première vigueur, si on lui ap-
 « pliquait une force salutaire; que sans doute
 « les dieux avaient voulu rendre la santé aux
 « deux supplians, et, pour ce divin minis-
 « tère, avaient fait choix du prince; qu'enfin,
 « si les malades guérissaient, la gloire en se-
 « rait au prince; que s'ils ne guérissaient
 « pas, il n'y aurait que ces misérables de mo-
 « qués.

« Vespasien persuadé alors que tout de-
 « vait lui céder, et qu'il n'y avait rien dont il

« ne pût venir à bout, se rend, et, d'un visage
 « gai, exécute, au milieu de la multitude at-
 « tentive, les commandemens du dieu. Aussi-
 « tôt la main malade reprend son usage ordi-
 « naire, et l'aveugle revoit la lumière. Ceux
 « qui étaient présens, rapportent encore au-
 « jourd'hui ces deux faits, à une époque où
 « ils ne pourraient espérer aucune récompense
 « pour leur mensonge, s'ils en faisaient un (1). »

Suétone raconte le même fait dans la *Vie de Vespasien*, chap. VII, § 5 et 6.

(1) *Ex plebe Alexandrinâ quidam oculorum tabe notus, genua ejus advolvitur, remedium cæcitatibus exposcens gemitu, monitu Serapidis dei, precabatur que principem ut genas et oculorum orbis dignaretur respergere oris excremento. Alius manu æger, eodem deo autore, ut pede ac vestigio Cæsaris calcaretur, orabat.*

Vespasianus primò irridere, aspernari : atque illis instantibus, modo famam vanitatis metuere, modo obsecratione ipsorum et vocibus adulantium in spem induci. Postremò æstimari a medicis jubet, an talis cæcitas, ac debilitas, ope humanâ superabiles forent. Medici variè disserere : huic non exesam vim luminis et reducturam, si pellerentur obstantia. Illi elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari. Id fortasse cordi deis, et divino ministerio principem electum. Denique patrati remedii gloriam

Dans un temps où le magnétisme n'était pas connu, il n'est pas étonnant que cette cure fit grand bruit et qu'on la qualifiât de miracle, parce qu'on ne pouvait pas l'expliquer. Il est donc tout simple qu'on ait aussi imaginé de dire que c'était un jeu joué entre les prêtres de Sérapis, pour aduler Vespasien.

Mais quand on connaît le caractère de Tacite, la sévérité philosophique de sa plume, et la manière dont il s'exprime ici, il n'est pas possible de supposer de la collusion.

D'abord celui qui était attaqué de la maladie d'yeux, *était connu depuis long-temps* pour souffrir de cette infirmité, *oculorum tabe notus.*

Ensuite *c'était en présence d'une multitude attentive que le tout se passa.* Vespasien rit d'abord d'une semblable demande; il s'y refusa avec dédain. Ce n'est que vaincu par les prières des malades et les exhortations

penes Cæsarem, irriti ludibrium penes miseros fore. Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus; nec quidquam ultra incredibile, læto ipse vultu, erectâ que astabat multitudine, jussa exequitur. Statim conversa ad usum manus; ac cæco reluxit dies. Utrumque qui interfuere nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium. Tacit., histor., lib. 4, n° 81.

de ses courtisans , qu'il prend le parti de consulter les médecins sur la nature des maladies; et c'est ici qu'il faut faire attention à la réponse des médecins. Si tout ceci eût été une comédie, les médecins, pour relever d'autant le pouvoir miraculeux de Vespasien , auraient proclamé avec emphase que les maux étaient sans remède; que la cécité était absolue; que la main était incurable; point du tout. Ils disent *que la cécité n'est point absolue; qu'il est possible de rendre la vue à celui qui ne voyait pas, en écartant la taie ou les autres obstacles qui obscurcissaient les yeux; qu'il était de même possible de rendre le mouvement à cette main débile, en employant une force salutaire.* On ne voit là que le langage de la simplicité et de la bonne foi. C'est d'après cette déclaration, que Vespasien agit en présence de tout le peuple. *Erectâ multitudine jussa exequitur.* Il est difficile de trouver ici aucune collusion.

Et les dernières paroles du récit de Tacite sont remarquables. Il finit par observer qu'en-
core au moment où il écrivait, il existait des personnes qui avaient été témoins des faits, et qui les rapportaient comme il venait de les raconter lui-même, dans un temps où, s'ils avaient menti, ils n'auraient eu au-

eun salaire à attendre de leur mensonge.

Les personnes versées dans le magnétisme ne manqueront pas de remarquer que tout ce qui concourt à donner au magnétisme tout son effet, se rencontrait dans l'espèce. D'un côté, désir ardent de guérison de la part des malades, et *ferme confiance* dans la vertu de Vespasien. De l'autre, Vespasien, s'il a d'abord hésité, finit par avoir la pleine conviction de son pouvoir, et annonce la volonté formelle d'en faire usage. Il est sûr que tout cédera à l'empire de cette volonté bien prononcée. *Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus, nec quidquam ultrà incredibile, læto ipse vultu jussa exequitur.*

Voilà les deux conditions requises pour obtenir dans les cures magnétiques un plein et entier succès.

Encore une observation sur le récit de Tacite. En parlant de la main paralysée, il n'est question, pour la guérir, que d'y appliquer une force, une puissance salutaire, *si vis salubris adhibeatur*. Or, qu'est autre chose le magnétisme? n'est-ce pas une force, une puissance salutaire appliquée aux maladies? *vis salubris adhibita.*

Il faut donc conclure de tout ceci que Vespasien, au lieu d'un miracle ou d'une faur-

berie indigne de lui et de son caractère, a opéré véritablement deux cures magnétiques bien caractérisées.

Sans doute Vespasien ignorait qu'il eût cette vertu magnétique. Il était comme tant d'autres qui ont procuré des guérisons réelles par l'effet de leur toucher et de leur volonté, sans connaître le magnétisme.

Et c'est ce qui nous explique les guérisons merveilleuses qui ont été faites en différens temps par ceux qu'on appelle *toucheurs*.

On pourrait induire d'autres faits, que Vespasien lui-même était un de ces êtres privilégiés chez qui la vertu magnétique abondait naturellement.

Suetone écrit « qu'un jour, pendant que
« Vespasien soupait, un bœuf échappé, furieux,
« vint se jeter dans la salle où l'on mangeait.
« Tout le monde prit la fuite. Mais le bœuf,
« comme dompté tout à coup par l'aspect seul
« de Vespasien, vint tomber à ses pieds, et
« incliner sa tête devant lui (1). »

(1) *Cœnante Vespasiano, bos arator, decusso jugo, triclinium irrupit, ac fugatis ministris, quasi repente defessus procidit ad ipsos decumbentis pedes, cervicemque submitit.* Sueton., in Vespas., n° 5.

Nous trouvons d'autres exemples de cette puissance magnétique sur les animaux.

S'il en faut croire les auteurs, Pythagore calmait et *apprivoisait ainsi les ours et les bœufs* (1).

Il paraît que Pythagore possédait les secrets magnétiques dans le plus haut degré. C'était le fruit de ses voyages en Egypte. Il suffit d'entendre Porphyre à son sujet. « Si quelqu'un « était malade de corps, *il le guérissait*; s'il « était malade d'esprit, il le consolait; il cal- « mait sa douleur, partie par des enchautemens « et des vers magiques, partie par la musique. « *Il savait certains vers avec lesquels il remé- « diait aux maladies des corps.* Il suffisait « qu'il les chantât, pour que le malade recou- « vrât sa première santé. Il en avait avec les- « quels il procurait l'oubli de la douleur, apai- « sait la colère et comprimait les désirs (2). »

(1) *Magica, de spectris*, lib. 1, pag. 140.

(2) *Qui recte valebant, semper cum iis versabatur. Si quo corporis morbo laborarent, eos curabat. Sin animo ægrotarent, consolabatur; dolorem partim incantationibus, magicisque carminibus, partim vero musicâ. Erant enim ei peculiariora carmina quædam, quibus corporum morbis medebatur; quæ cum accineret, ægros pristinae sanitati restituebat. Erant etiam*

Dans les temps modernes, nous trouvons des faits semblables de l'empire du magnétisme sur les animaux.

Grillandus raconte « que lorsqu'il était à Rome, un taureau furieux vint à s'échapper. « Tout le monde fuyait; un seul homme se présente, étend sa main sur la tête du taureau, « qui s'arrête tout à coup, se calme et se laisse « prendre et conduire par un petit bout de corde, l'espace de plus de quatre milles.» Il déclare *qu'il a été témoin de ce fait*, lui et plus de deux cents personnes. Pour récompenser ce généreux citoyen, on le met en prison, et on voulait lui faire son procès comme à un sorcier (1).

Jean Vier nous assure également « qu'il a vu lui-même des personnes charmer par des paroles des bêtes fauves, et les forcer de

quibus doloris oblivionem inducebat, et iram mitigabat, et libidinem importunam eximebat. Porphyrius, *De vitâ Pythagorâ*, cap. 33. Amstelodam., 1707.

(1) *Et ego vidi Romæ Græcum quemdam qui solis verbis compresserat vires cujusdam ferocissimi tauri, quem sic affixum, ut ita dixerim, et humiliatum apprehendit per cornua, et cordulâ debili taurum ipsum ligatum quò voluit, adduxit, etc.* Paulus Grillandus, *de Sartilegiis*, cap. 8.

« s'arrêter et d'attendre le jet du trait. Il a vu
 « produire le même effet sur des rats et des
 « souris. Il ne sait seulement si c'est par le re-
 « gard ou par enchantement (1). »

Ou sait à quoi s'en tenir sur les prétendus charmes, comme sur les paroles; mais tout s'explique par l'influence magnétique, qui agit même sur les animaux.

Vous avez vu il y a quelques années dans l'exposition des tableaux au Louvre, le trait de cette mère qui avait laissé tomber son enfant, dont s'était emparé un lion. A genoux devant cet animal terrible, elle tend les bras vers lui, et lui demande de la manière la plus expressive son enfant. Croyez-vous que ce soient des sentimens moraux qui aient fléchi le lion? non. C'est cette volonté prononcée de la mère, qui a agi magnétiquement sur l'animal, et qui lui a fait lâcher sa proie.

(1) *Et ego vidi qui verbis sisterent feras, telique jactum expectare cogent; et qui fœdum illud et domesticum animal, quod rattum dicimus, simul atque conspexissent, quovis loco quasi attonitum aut stupidum subsistere, nec se loco movere compellerent. (Sive id visu solo, sive incantatione effecerint.) Donec non ex insidiis, sed protensâ manu apprehensum strangularent. Vieriùs, lib. 2, cap. 1.*

Enfin ne lisons-nous pas dans les œuvres de M. de Puységur, que lorsque le jeune Hébert, qui était par intervalle fou à lier, venait à s'échapper, il suffisait que M. de Puységur se rencontrât sur son chemin, pour l'arrêter, le calmer à l'instant, en lui présentant la main. Le moral ici n'était rien. Le magnétisme était tout.

Il arriva à Vespasien, pendant qu'il était à Alexandrie, une vision singulière, qui mérite de trouver place ici. Le fait nous est encore transmis par Tacite.

« Pendant son séjour à Alexandrie, Vespasien voulut aussi consulter Sérapis, pour savoir s'il serait empereur ou non. Il ordonne qu'on fasse sortir tout le monde du temple. Il entre; et tout à coup, au moment où toute son attention était portée vers le dieu, il aperçoit derrière lui un des principaux Égyptiens, appelé *Basilides*, qu'il savait être éloigné d'Alexandrie de plusieurs journées de chemin, et détenu au lit, malade. Il s'informe des prêtres, si ce jour-là Basilides ne s'était pas présenté au temple. On interroge tous ceux qu'on rencontre, si on ne l'avait pas vu dans Alexandrie. Enfin Vespasien envoie sur le champ des cavaliers au lieu où résidait Basilides, et il apprend qu'au mo-

« ment où il l'avait vu, cet Égyptien était à
« une distance de quatre-vingt mille pas. »

Que signifiait cette vision? Comment l'expliquer? Vespasien l'interpréta à son avantage, en disant qu'elle avait été envoyée par le dieu Sérapis, pour lui annoncer qu'il serait empereur, ce que voulait dire en grec le mot *Basilides* (1).

Cette interprétation, bonne pour la politique de Vespasien, ne satisfait pas celui qui voudrait trouver dans la physique l'explication de tous les phénomènes.

Il y a des visions qui ont lieu dans la veille. Il y en a qui ont lieu en songe, d'autres dans l'extase, et d'autres qui participent des unes et des autres, et même les réunissent toutes les trois.

(1) *Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret. Arceri templo cunctos jubet, atque ingressus, intentus que numini, respexit pone tergum e primis Ægyptiorum nomine Basiliden, quem procul Alexandria plurimum dierum itinere, et ægro corpore detineri haud ignorabat. Percunctatur sacerdotes, num illo die Basilides templum inisset? Percunctatur obvios, num in urbe visus sit? Denique missis equitibus, explorat illo temporis momento, octoginta millibus passuum abfuisse. Tunc divinam speciem, et vim responsi ex nomine Basilidis interpretatus est. Tacit., Histor., lib. 4, n° 82.*

La vision qu'eut Vespasien avait lieu en état de veille ; elle lui fit voir, dans le temple de Séramis, la personne de Basilides, qui, bien loin d'être présent, était malade à une grande distance d'Alexandrie.

Les visions de cette espèce sont assez ordinaires dans le magnétisme. Il est arrivé plusieurs fois qu'une somnambule, au moment où elle était magnétisée à distance par son magnétiseur absent, voyait ou croyait voir auprès d'elle le magnétiseur lui-même.

D'autres ont éprouvé le même effet en touchant un mouchoir, un vêtement du magnétiseur absent, ou quelque objet magnétisé, qu'il avait laissé pour en faire l'application.

Les parcelles du principe magnétique, fixées sur les objets, pouvaient agir sur les sens, et, par la suite, sur l'imagination du somnambule, et y réveiller l'image du magnétiseur.

Une imagination même vivement frappée, peut d'elle-même, sans le secours du magnétisme, se reproduire le portrait de la personne qui l'affecte, et lui donner toute la consistance de la réalité. *Or, si le mouvement des organes se communique au cerveau, pourquoi le mouvement du cerveau ne pourra-t-il pas se communiquer aux organes, et les*

mouvoir avec la même modification que feraient les objets extérieurs , pour leur faire voir au-dehors la même chose qui serait empreinte dans le siège de l'imagination (1)?

Dans le sommeil, ne voyons-nous pas les objets hors de nous, quoiqu'ils ne soient que dans notre imagination? Dans le délire, le malade ne voit-il pas dans sa chambre des personnages qui l'épouvantent et qu'il veut repousser? Les maniaques ne se croient-ils pas quelquefois poursuivis par des gendarmes, des voleurs, qu'ils montrent, qu'ils désignent? Il est telle autre situation de l'esprit, où, sans dormir, sans être dans le délire, sans être maniaque, l'imagination se forme tout à coup ou des objets fantastiques, ou la représentation exacte de personnes existantes, mais très éloignées. Les auteurs sont pleins de semblables traits.

Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, rapporte une vision bien plus étonnante encore que celle de Vespasien.

« Un homme instruit, qui s'occupait sur-

(1) Lettre de M. de Sal..., médecin, à M. l'abbé de M. D. L. *Recueil de dissertations sur les visions et les apparitions*, par Langlet Dufresnoy, tom. 5, pag. 185.

« tout de la lecture de Platon, assurait qu'une
 « nuit, dans sa maison, avant de se livrer au
 « sommeil, il avait vu s'approcher de lui un
 « philosophe qu'il connaissait parfaitement.
 « Ce philosophe lui expliqua plusieurs diffi-
 « cultés platoniciennes dont il lui avait aupa-
 « ravant refusé la solution, malgré les prières
 « qu'il lui en avait faites.

« Le lendemain, le narrateur ayant de-
 « mandé au philosophe pourquoi il lui avait,
 « dans sa maison, à lui narrateur, expliqué ce
 « qu'il lui avait refusé dans sa propre maison ;
 « je n'en ai rien fait, répondit le philosophe,
 « j'ai seulement rêvé que je le faisais.

« Par ce moyen, dit saint Augustin, l'un
 « voit et entend réellement par une image
 « fantastique, étant parfaitement réveillé, ce
 « que l'autre a vu seulement en songe.

« Pour nous, dit saint Augustin, si la chose
 « nous était racontée par toutes sortes de
 » gens, nous croirions indigne de nous d'y
 « ajouter foi ; mais nous pouvons assurer que
 « la personne de qui nous la tenons n'est pas
 « capable de nous en avoir imposé (1). »

(1) *Indicavit et alius se domi suæ per noctem, ante-
 quam requiesceret, vidisse venientem ad se quemdam*

Saint Augustin ne donne aucune explication de ce fait. Il ne peut se concevoir que par une correspondance magnétique qui transporte dans l'imagination de celui qui veillait, l'image, la pensée et les méditations de celui qui dormait ; ce qui serait d'autant plus croyable, qu'il y avait entre les deux philosophes des relations très-étroites et très-fréquentes. *Philosophum sibi notissimum.*

Cette vision dont parle saint Augustin, vient précisément se rattacher avec celle de la demoiselle Muller, dont parle M. Deleuze dans le n° XIII de la *Bibliothèque du magnétisme*, p. 43. Cette demoiselle est de Carlsrouhe, et le fait dont il s'agit vient d'être imprimé à Studgar, chez le libraire Metzler, 1818. Le rapport est rédigé par le docteur Meier, de Carls-

philosophum sibi notissimum, sibi que exposuisse nonnulla Platonica, que antea rogatus exponere nolisset. Et cum ab eodem philosopho quæsitus fuisset, cur in domo ejus fecerit, quod in domo sua petenti negaverat; non feci, inquit, sed me fecisse somniavi. Ac per hoc alteri per imaginem phantasticam exhibitum est vigilantanti, quod alter vidit in somnis. Hæc ad nos quibuscumque qualibus credere putaremus indignum sed eis referentibus pervenerunt, quos nobis non existimavimus fuisse mentitos. De civit dei, Lib. 18., C. 18.

rouhe, et l'éditeur en est le docteur Klein, conseiller médical de S. M. le roi de Wurtemberg. Suivant M. Deleuze, « mademoiselle Muller, sans quitter son lit, apparaît à une amie dans une maison éloignée ; elle la guérit d'une rage de dents ; et elle affirme que son moi spirituel a fait cette visite, et qu'il était conduit par l'âme de sa mère. »

Laissons la conduite par l'âme de la mère, qui est difficile à prouver ; mais l'apparition de la demoiselle Muller auprès de son amie, qui en était fort éloignée, son action sur elle pour la guérir du mal de dents, et le fait que la demoiselle Muller n'est pas sortie de sa chambre, voilà ce qui est surprenant, ce qui est cependant attesté, et ce dont nous trouvons des exemples dans l'antiquité, puisque l'exemple cité par saint Augustin n'est pas moins constant.

Ces visions que nous rapportent des auteurs dignes de foi, nous paraîtraient bien propres à donner la solution d'un problème qui, jusqu'à présent, a arrêté les écrivains qui se sont occupés du sabbat.

Cette assemblée de sorciers, avec des cérémonies si dégoûtantes et si peu vraisemblables, n'a jamais été connue dans les siècles

païens. Il commença à en être question vers l'an 300 de J.-C., sous le nom d'*assemblée de Diane* ou d'*Hérodiad*. Ces assemblées furent regardées par les canons comme des chimères, comme des illusions qui ne pouvaient pas avoir de créance auprès des esprits raisonnables. Le décret de Gratien s'en explique.

« Il ne faut pas omettre, est-il dit, ce que
 « certaines femmes criminelles, séduites par
 « les illusions du démon et par les fantômes de
 « leur imagination, croient et débitent; c'est
 « que, pendant la nuit, elles montent à che-
 « val sur certaines bêtes, avec Diane, déesse
 « des païens, ou avec Hérodiad, ou avec une
 « multitude innombrable d'hommes et de fem-
 « mes, et traversent des espaces immenses (1).

« Quel serait donc l'homme, est-il ajouté,
 « si stupide, si borné? qui pourrait croire que

(1) *Illud etiam non est omittendum, quod quædam sceleratæ mulieres retrò post satanam conversæ, dæmonum illusionibus, et phantasmatis seductæ, credunt se et profitentur, cum Dianâ deâ paganorum nocturnis horis, vel cum Herodiade; vel cum innumerâ virorum, mulierumque multitudine equitare supra quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire. Canon 12, capite Episcopi, 26 Causa, quest. 5.*

« ces rêveries, qui n'ont lieu qu'en esprit, ar-
 « rivent corporellement et effectivement? »
*Quis vero tam stultus et hebes sit, qui hæc
 omnia quae in solo spiritu fiunt, etiam in
 corpore accidere arbitretur?*

« Cela ne peut pas être. En tout cas, il faut
 « annoncer en tout lieu et à tout le monde,
 « que celui qui croit de telles choses et des cho-
 « ses semblables, perd la foi. » *Quod omnibus
 publicè annunciandum est, quod qui talia
 credit, et his similia, fidem perdit* (1).

Ce que l'Eglise, dans ses premiers canons, regardait comme de simples illusions de l'esprit, a été vérifié et reconnu tel.

Et on a eu la preuve que ces séances d'abomination, qu'on appelle *le sabbat*, ne se passaient véritablement que dans l'imagination des prétendus sorciers, puisqu'on gardait à vue, dans leur lit, ceux qui, à leur réveil, prétendaient avoir assisté au sabbat.

Mais voici la difficulté. Ces prétendus sorciers soutenaient avoir vu au sabbat telle et telle personne, leur avoir parlé, avoir dansé avec elles, etc. Et quand les tribunaux faisaient arrêter ces personnes inculpées comme com-

(1) *Ibid.*, can. supre *Episcopi*. Causa. 26, quest. 5.
 Decret.

plices, elles en convenaient de bonne foi; elles racontaient les mêmes circonstances que le principal accusé.

Cependant l'absence du sabbat et l'alibi du principal accusé étaient incontestables; le fait de sa présence dans sa chambre, dans son lit, où il était gardé à vue, était de toute certitude et physiquement prouvé; la déclaration des prétendus complices était donc évidemment fausse. Mais comment la croire fausse, quand cet aveu entraînait leur propre supplice, et que la bonne foi et la simplicité respiraient dans tout le corps de leur déposition?

Les démonomanes, plutôt que de céder, ou de convenir de leur incertitude, ont mieux aimé pousser l'absurdité jusqu'à son comble. Dans la crainte de reconnaître des innocens, ils ont été jusqu'à dire que les corps gardés à vue dans les chambres et dans les lits des accusés, n'étaient pas les véritables corps qui étaient allés au sabbat; que c'étaient des fantômes substitués par le démon, pendant que les sorciers étaient avec leurs véritables corps au sabbat.

Il y a une réponse bien péremptoire à cette merveilleuse supposition: c'est qu'il est arrivé plusieurs fois, et à des médecins, et à des

maîtres dont les domestiques étaient soupçonnés de magie, de faire battre, brûler ou mettre en pièces, à coup de verges, ces prétendus sorciers endormis, et que ceux-ci, le lendemain, quand ils se réveillaient, se plaignaient amèrement des douleurs qu'ils ressentait, accusant Belzébut de les avoir battus au sabbat, et portaient plusieurs jours, sur leur véritable corps, des traces qui, d'après les démonomanes, n'auraient dû se trouver que sur un corps fantastique.

Il nous semble que la vision dont nous parle saint Augustin peut expliquer tout cela.

Ceux qui autrefois se mêlaient de sorcellerie dans un canton, formaient entr'eux une espèce de confrairie. Ils se voyaient chaque jour, et conféraient de ce qu'ils devaient faire au prochain sabbat. Au jour arrivé, chacun se frottait avec des graisses narcotiques. Ces graisses bientôt produisaient leur effet, et les jetaient dans un état extatique. L'imagination travaillait alors. Toutes les scènes du sabbat se représentaient, les acteurs agissaient et le tableau n'avait plus de borne. Ne serait-il pas possible que, dans cet état d'extase, il y eût communication de pensées d'un crisiaque à l'autre, de manière que ce qui se passait dans l'imagination de l'un, se retraçât dans l'imagination de l'autre et réci-

proquement ? Ne perdons pas de vue qu'il y avait déjà rapport de confraternité, de goûts pervers, de confidence et d'entretiens journaliers sur l'objet du tableau.

Ne pouvait-il pas arriver alors ce qui avait eu lieu dans la vision rapportée par saint Augustin ? Celui qui veillait crut voir entrer chez lui en personne, et venir lui donner des explications sur Platon le philosophe, son ami, qui était alors dans sa maison et loin de lui, et qui s'occupait bien de lui donner ces explications, mais seulement en songe.

Il n'est pas plus difficile que la vision d'un homme en extase se communique à un autre homme dans le même état d'extase, qu'il ne l'est qu'elle se transmette à l'imagination de l'homme qui veille. Observons que tous les prétendus sorciers étaient chacun dans leurs lits, en un état d'extase, et qu'il était impossible qu'il y eût communication corporelle.

Voici un autre exemple fourni encore par saint Augustin, qui confirme de plus en plus les conséquences que nous venons de tirer du premier.

Il parle d'un moine Jean, qui vivait sous Théodose-le Grand, et qui passait pour être doué du don de prophétie.

« Une pieuse femme, très-impatiente de

« voir ce moine, lui fit demander avec ins-
 « tance par son mari, cette satisfaction. Ce ré-
 « ligieux, qui ne l'avait jamais accordée à au-
 « cune femme, répondit à son mari : Allez, et
 « dites à votre femme qu'elle me verra la nuit
 « prochaine, mais pendant son sommeil; ce qui
 « arriva effectivement. Et il lui donna des avis
 « qui convenaient à une épouse fidèle. Cette
 « femme, à son réveil, dit à son mari qu'elle avait
 « vu l'homme de Dieu. Elle le lui représenta tel
 « qu'il le connaissait, et lui fit part des avis
 « qu'elle en avait reçus. Je tiens le fait, dit saint
 « Augustin, d'un homme aussi distingué par sa
 « naissance que par son esprit, et tout à fait
 « digne de foi (1). »

Ici ce n'est plus un homme qui dort, qui se présente à un homme éveillé, et lui transmet comme une réalité ce qui l'occupait dans son songe; c'est un homme éveillé qui, sans sortir de sa solitude, veut apparaître et parler, la nuit suivante, à une femme endormie, et qui effectivement lui apparaît, et lui transmet

(1) Saint-Augustin, *Du soin que l'on doit prendre des morts*, chap. 17, v. 21.

Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, par l'abbé Langlet Dufresnoy, tom. 1^{er}, pag. 378.

réellement ses idées et ses pensées. Quoiqu'absent, la femme le voit, le désigne à son mari, lui rend les discours qu'il lui a tenus.

Un homme, dans l'état extatique, peut donc voir chez lui des personnes qui n'y sont pas, et recevoir l'impression des pensées, des affections, des songes dont les autres sont affectés.

Et même n'est-ce pas ce qui arrive assez souvent dans les actes du magnétisme ? N'a-t-on pas vu plus d'une fois un magnétiseur éloigné, transmettre, par l'effet seul de sa volonté, comme le moine Jean, non seulement son image, mais encore ses idées, ses volontés au somnambule endormi ?

Deux somnambules endormis, mis en rapport l'un avec l'autre, ne se communiquent-ils pas réciproquement, par une espèce de transfusion, leurs pensées, leurs opinions ? Ne lisent-ils pas mutuellement et dans le corps et dans l'esprit l'un de l'autre ?

On voit donc comment il était possible que celui qui était dans son lit en état d'extase, crut voir au sabbat, tel et tel de ses voisins qui n'y étaient pas plus que lui, pendant que ceux-ci, de leur côté, au même instant et dans le même état d'extase, croyaient, par la

même raison, y voir également leur compagnon, lui parler et l'entendre.

Les visions affirmées par saint Augustin, peuvent, comme on le voit, jeter un grand jour sur cette matière; et cette considération doit nous faire pardonner la digression où nous sommes entrés.

Pour en revenir à Vespasien, la vision qu'il eut de la personne de Basilides, dans le temple de Sérapis, était-elle un effet magnétique proprement dit, ou un fantôme purement spontané de son imagination? Nous l'ignorons. Il était possible que l'idée de ce personnage se fût présentée d'elle-même, et que l'imagination de Vespasien, voyant dans le nom de Basilides une espèce d'augure favorable, eût saisi avec empressement cette idée au point de la réaliser par l'image même de Basilides. Il était possible aussi que quelque circonstance locale dans le temple de Sérapis, eût réveillé cette idée, ce qui était d'autant plus facile, qu'il paraît que ce Basilides était lui-même un des prêtres de Sérapis. C'est ce qu'on peut déduire des termes de Suetone.

« Vespasien entra seul dans le temple de Sérapis; et après avoir cherché assez long-temps à se rendre le dieu favorable, il fut bien

« étonné, en se retournant, de voir derrière lui
 « Basilides, qui lui offrait de la verveine, des
 « couronnes et des gâteaux, comme cela se
 « pratique en ce lieu. Et cependant personne ne
 « l'avait introduit dans le temple; et il était no-
 « toire, au contraire qu'il était retenu bien loin
 « de là, et depuis long-temps, par une maladie
 « de nerfs qui lui permettait à peine de mar-
 « cher. (1). »

(1) *Hic cum de firmitate imperii capturus auspiciam, ædem Serapidis, submotis omnibus, solus intrasset, ac propitiato multum deo, tandem se convertisset, verbenas, coronas que ac panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei visus est, quem neque admissum à quoquam, et jam pridem propter nervorum valetudinem vix ingredi, longeque abesse constabat. Sueton., in Vespasiano, cap. 7.*

(La suite au prochain numéro.)

 VARIÉTÉS.

PLUSIEURS auteurs célèbres nous avaient déjà fait connaître, en traitant des pratiques et des croyances superstitieuses du paganisme, celles particulièrement relatives aux oracles qui se rendaient en songe dans les temples d'Esculape, de Sérapis, d'Apollon, d'Amphiaräus et autres ; mais ignorant l'existence d'un magnétisme de l'homme, ces auteurs n'avaient pu apercevoir ni reconnaître la cause efficiente et naturelle de ces sortes de divinations.

Le médecin *Van-Dale*, en Hollande, *Jaquelot*, en France, dans sa quatrième *Dissertation sur l'existence de Dieu*, chap. VIII, et *Fontenelle* ensuite, dans son *Histoire des oracles*, n'avaient donc considéré et pu considérer ces prétendues merveilles opérées en songe, que comme un des résultats de l'aveugle et superstitieuse crédulité des peuples d'alors, ou comme des jongleries stimulées par la fraude ou la cupidité des prêtres des faux dieux.

Grâces aux savantes *Recherches sur le magnétisme animal chez les anciens*, dont nous insérons tous les mois de curieux et in-

téressans articles dans notre Bibliothèque, le voile qui nous avait caché jusqu'à présent la véritable cause de tous ces mystères de l'antiquité, se trouve enfin levé.

Nous savons que les hommes ayant toujours eu, comme ils l'ont aujourd'hui, la faculté *d'agir sur l'organisme de leurs semblables par la force de leur imagination*(1), il a dû nécessairement s'en trouver à toutes les époques des temps, qui sciemment, ou sans se la reconnaître, ont, n'importe par quel stimulant que ce soit, fait un aveugle et occulte usage de cette faculté.

Si, par notre magnétisme donc, il nous est aujourd'hui prouvé que les phénomènes que nous obtenons par son énergique influence, sont non seulement du même genre, mais absolument semblables à tous ceux qui, sous la dénomination *d'enchantemens, de fascinations, d'oracles et de magie*, se manifestaient autrefois dans les temples des divinités païennes, il est pour nous de toute évidence que tous ces phénomènes, alors si merveilleux, n'ont été et pu être, ainsi que ceux provoqués

(1) C'est ainsi que le fameux chancelier d'Angleterre, *Bacon*, a défini ce que de son temps l'on attribuait à la magie.

par les magnétiseurs actuels, que des effets plus ou moins satisfaisans de cette humaine et naturelle faculté.

Mais sans nous permettre d'aborder, à l'occasion des oracles du paganisme, aucune des questions qui pendant si long-temps ont été parmi les premiers pères de l'Eglise chrétienne, et les philosophes platoniciens, un sujet perpétuel de controverses et de discussions; et devant laisser au savant auteur des *Recherches sur le magnétisme animal des anciens*, le soin si utile aux hommes de les éclairer gradativement sur cette importante matière; qu'il nous suffise, dans la certitude où nous sommes que les pythies, les sorciers, les oracles et les sibylles de l'antiquité païenne n'ont pu être que ce que sont aujourd'hui nos somnambules magnétiques; qu'il nous suffise, dis-je, de chercher à retirer de nos modernes pythonisses le plus de fruits et de résultats heureux qu'il nous sera possible d'en retirer.

Nous savons qu'une de leurs plus belles facultés dans l'état magnétique, où nous les faisons entrer, est non seulement de pouvoir instinctivement s'ordonner et se prescrire pour eux-mêmes tous les moyens nécessaires

à employer pour leur bien-être et leur santé, mais encore de pouvoir porter sur d'autres malades l'émission de leur lucidité. Eh bien, pourquoi, à l'exemple de ce qui se publiait autrefois dans les temples du paganisme, où ces mêmes phénomènes se manifestaient sous la main de l'ignorance et de l'idolâtrie; pourquoi, dis-je, dans notre Bibliothèque, destinée à combattre toutes les erreurs et à ne proclamer que de grandes et universelles vérités, ne consacrerions-nous pas de même un article dans lequel ne seraient insérées que les prescriptions, les prévisions et les ordonnances manifestées par les somnambules aux malades qui les viennent consulter ?

Une sage et seule précaution serait seulement nécessaire à prendre : ce serait celle de ne jamais divulguer ces prescriptions et ces prévisions, que lorsqu'après le temps longtemps passé des effets et des résultats heureux que les malades auraient eu l'espoir d'en attendre, nous pourrions en annoncer à nos lecteurs l'accomplissement, et leur en certifier le succès.

Dans un de nos prochains cahiers, nous espérons pouvoir commencer l'intéressante série de ces naturelles et étonnantes révélations.

de Goussilleau
Nantes le 17¹⁸/₁₉ 71

(93)

COMMENTAIRES

Et réflexions sur le magnétisme animal, par le docteur Lichtenstaedt, à Saint-Petersbourg; traduits de l'allemand par M Alphonse Denis, officier d'infanterie, et membre de la Société du Magnétisme.



I.

ON n'a, jusqu'à présent, que des données très-peu certaines sur le jugement qu'on doit porter de la susceptibilité à recevoir l'action du magnétisme animal; il est aussi très-peu de cas où l'on puisse préciser les suites immédiates du traitement, et principalement celles de la guérison.

Ce n'est donc, en général, qu'après avoir suivi pendant quelque temps le traitement d'un individu, qu'on pourra prononcer avec quelque certitude sur la réalité de sa cure. Ce manque d'assurance dans la méthode de trai-

ter, ne doit point être exclusivement considéré comme défavorable à ce moyen curatif; car on pourrait adresser le même reproche, avec beaucoup plus de raison, à plusieurs autres méthodes de guérir.

En effet, combien de fois n'employons-nous pas, pour obtenir des évacuations intestinales, tel médicament qui provoque le vomissement, ou quelquefois même ne donne aucun de ces deux résultats,

Au reste, on a déjà acquis quelques connaissances sur le pronostic de la susceptibilité magnétique mes expériences à ce sujet, se sont toujours trouvées d'accord avec celles de M. Wolfart.

J'ai donc, comme lui, remarqué que les personnes d'une forte complexion, usant d'une nourriture saine et abondante, quand l'irritabilité ou la sensibilité de leur organisme est affectée d'une manière quelconque, étaient beaucoup plus propres que les personnes d'une construction faible, à recevoir des impressions positives, à tomber principalement dans le sommeil magnétique, et à éprouver les phénomènes qui en sont la suite.

On peut aussi, sous le rapport curatif, établir, dans beaucoup de cas, des pronostics cer-

tains de guérison, pronostics basés sur un certain nombre d'expériences. Par exemple, dans la cardéalgie ou la céphalalgie, qui sont simplement nerveuses, on peut se promettre, de ce moyen curatif, un succès presque infail-
libile.

Je ne suis cependant que trop persuadé qu'il reste encore aux personnes qui s'occupent du magnétisme, un vaste champ d'observations à faire sur cette méthode de traitement.

II.

Il est de la plus grande importance, dans la recherche des phénomènes de la nature, d'aller directement au but. On ne doit donc pas se faire à soi-même cette question : Dans le cas que tel phénomène existât, quelles en seraient les suites pour l'humanité? mais bien constater l'existence réelle du phénomène. Si une fois elle est prouvée, c'est alors que l'on doit examiner quels en seront les résultats.

Malheur à celui qui, séduit par l'idée seule de la probabilité, se laisserait égarer dans la recherche d'un phénomène de la nature. Presque tous ceux, d'ailleurs, qui ont écrit sur le magnétisme animal, ont suivi la marche que je viens d'indiquer.

III.

Un des phénomènes les plus remarquables du magnétisme animal, est sa communication aux corps inorganiques. De même que l'homme agit sur l'homme, de même il peut communiquer la vertu curative aux corps inorganiques; cette vertu curative n'étant autre chose que l'influence qu'exerce et que peut exercer tout individu sain sur tout être souffrant.

Quelques personnes profitent de cette transmission d'effluves curatives d'un individu à un autre individu, pour en tirer une preuve de l'existence d'un fluide magnétique.

L'admission d'un tel fluide, loin de jeter de la clarté sur la science, la plonge, au contraire, dans une plus grande obscurité. Car un principe tel que celui là ne peut avoir d'effet qu'autant qu'il possède en lui-même une certaine vertu. Cette vertu est donc le principe-cause de l'effet magnétique. Pourquoi, dans ce cas, adopter l'existence d'un principe dont on ne peut se rendre compte? A quoi peut donc conduire l'adoption de tous ces principes? Depuis long-temps on parle de différens fluides, tels que la lumière, le calorique, l'électricité, etc., etc. A peine le magnétisme a-t-il été

connu, qu'on l'a aussitôt rangé dans la classe des fluides, ce qui n'a servi qu'à jeter plus de confusion dans nos idées; car, rigoureusement parlant, nous ne devons reconnaître comme fluide, que tout ce qui possède le caractère de l'impénétrabilité : c'est à dire de telle nature qu'aucun autre corps ne puisse occuper sa place.

Aucun des prétendus fluides que je viens de citer ne possède cette propriété. Pourquoi alors les ranger dans cette classe? L'admission d'un principe particulier pour servir de base au magnétisme animal, peut donner lieu à une infinité de préjugés sous le rapport du traitement (1).

Plusieurs magnétiseurs, par exemple, s'imaginent qu'il est de la plus haute importance, pendant le temps de l'action magnétique, de penser qu'au moyen de leur volonté, ils ont la possibilité de transmettre *quelque chose d'eux-mêmes*.

(1) Cette opinion de M. Lichtenstædt, que l'admission d'un fluide particulier pour servir de base au magnétisme, peut donner lieu à une infinité de préjugés nuisibles à la pratique dans les traitemens des maladies, est parfaitement conforme à celle de M. de Puységur, et semble la justifier. (*Note du rédacteur.*)

Cette opinion est tout à fait absurde (1).

IV.

Plusieurs fois je n'avais regardé la théorie des crises que comme conjecturale. Dans le traitement ordinaire des maladies, rarement j'avais été assez heureux pour observer des phénomènes importans, autres que ceux que suivent ordinairement les maladies, et dont l'apparition est suivie de la guérison immédiate.

Mais depuis, m'étant livré à la pratique du magnétisme, j'ai obtenu sur cette théorie de grands éclaircissemens, d'où je crois même pouvoir assurer, d'après l'expérience que j'ai acquise, que l'on ne peut se promettre de cure magnétique qu'à la suite d'une crise.

On peut poser comme principe que les crises sont de deux espèces; l'une se fait sentir pendant l'opération magnétique, et l'autre au moment d'une amélioration remarquable. A la

(1) Oui sans doute, elle est absurde pour quiconque n'admet pas de fluide de magnétisme animal; mais pour tous ceux qui, pour s'expliquer la nature, veulent absolument que chaque phénomène ait le sien (et ce sont tous les savans actuels), elle n'est malheureusement que trop raisonnable, ou, pour mieux dire, elle n'offre que trop de pâture aux raisonnemens. (Note du rédacteur.)

première appartiennent les nombreux et curieux phénomènes, conséquences ordinaires de ce genre de traitement. Ils se montrent revêtus des propriétés de la crise, et non seulement ils ont des rapports intimes avec le cours que suit la maladie, mais ils fournissent encore des éclaircissemens sur l'état du malade. Dans les crises de la seconde espèce, on peut remarquer des effets très-extraordinaires, sur-tout lorsque la maladie est essentiellement nerveuse. On peut toutefois obtenir des effets surprenans dans des maladies de toute autre nature.

V

Si le magnétisme animal n'est autre chose que l'influence que peut exercer un individu sain sur une personne souffrante, on doit, ce me semble, au premier abord, être surpris de voir que les mains en soient les premiers instrumens. Mais l'étonnement cessera si l'on veut se donner la peine de considérer de quelle utilité sont à l'homme de pareils auxiliaires. Par elles l'homme se met en rapport immédiat avec les objets extérieurs ; par elles il peut remplacer les organes des sens dont il sera privé ; par elles encore il sonde à toute heure

les profondeurs de la nature : de même que l'organe de la parole est de toute nécessité à l'homme dans le développement de ses idées purement spéculatives, de même, dans tout effet matériel, puissant (et le magnétisme animal y occupe une des premières places), l'action des mains est de nécessité absolue.

VI.

Rien de plus insensé que de vouloir prouver *a priori* l'impossibilité de l'existence du magnétisme animal : on serait aussi fondé à donner des preuves *a priori* de la non existence de la gravitation ; car, qui pourrait expliquer pourquoi les corps sont attirés vers le centre de la terre ? Nous connaissons le fait ; mais jusqu'ici il a été défendu à l'homme d'en découvrir la cause.

VII.

S'il est d'une partialité blâmable de ne pas reconnaître les défauts d'un grand homme, c'est également un devoir de le défendre des injustes accusations dirigées contre lui. On a été loin d'être impartial à l'égard de Mesmer, et M. Deleuze lui-même n'est pas exempt d'injustice envers lui. Il lui reproche d'avoir fait

payer sa découverte ; certes c'est une singulière erreur de la philanthropie , de prétendre que l'on ne doit pas profiter , pour améliorer son sort , de ses talens et des vues nouvelles qui peuvent être d'une utilité même générale. D'ailleurs, personne plus que Mesmer n'a su faire tourner au profit de l'humanité le produit de son talent ; et dans le lieu de sa résidence, il était regardé généralement comme le bienfaiteur des pauvres (1).

VIII.

On a beaucoup parlé de la nécessité de la foi et d'une disposition au bien , pour réussir dans la pratique habituelle du magnétisme ; cette opinion , qui offre un côté mystique et imaginaire , n'a pas peu contribué à exciter , contre cette découverte , les hommes qui font profession de n'écouter et de ne priser que ce qui s'accommode avec leur raison ; la nécessité de ces dispositions préliminaires , dans

(1) Toute sa fortune s'est trouvée réduite , après sa mort , à peu près à 10.000 florins d'Allemagne. Un voyageur qui s'est trouvé quelque temps après sa mort à Mersbourg , sur le lac de Constance , où Mesmer est décédé , en a pris des informations très-exactes , même auprès des autorités de la ville.

un magnétiseur, a donc besoin d'être préliminairement prouvée physiologiquement. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'incertitude et toute idée étrangère au magnétisme apporteront toujours des obstacles aux effets que devraient produire les magnétiseurs ; car il suffit de ne point se trouver en harmonie avec soi-même, pour ne plus agir dès-lors avec toute la force dont on est susceptible.

IX.

Les prédictions des somnambules dérivent de trois causes : d'abord, elles se rapportent à ce qu'elles ont vu dans l'état de veille, soit à l'instant, soit bien antérieurement ; et dans ce dernier cas, leur imagination recevant une nouvelle énergie, on les a vus se rappeler des faits sortis depuis long-temps de leur mémoire.

La seconde cause est l'influence que peuvent exercer sur eux les personnes qui les approchent, et principalement leur magnétiseur ; il peut donc alors arriver que leurs prévisions, à moitié étrangères à eux-mêmes, ne se trouvent pas toujours dans la sphère de leur intelligence.

La troisième, indépendante et de la mémoire

des magnétisés et de l'influence des magnétiseurs, est d'un ordre beaucoup plus élevé : elle échappe tout à fait aux conceptions ordinaires de notre imagination ; et c'est la preuve qu'il existe des choses hors de la portée de notre esprit.

Nous devons nous attacher à considérer en particulier chacun de ces trois principes, si nous voulons apprécier à leur véritable valeur les prédictions des somnambules. Cela présente de grandes difficultés ; les prédictions de la troisième classe sont les seules qui, prises à part, offrent toujours le caractère de la vérité.

Celles qui appartiennent aux autres classes sont, comme tout ce qui vient des hommes, susceptibles d'erreurs. Ce n'est donc qu'en cherchant et en s'appliquant à faire la distinction de ces trois principes, que l'on pourra, d'un côté, se rendre compte des vérités incontestables dans les prédictions des somnambules, en même temps que des erreurs dont elles ont été la source.

X.

Il est difficile de concevoir la légèreté et en même temps l'assurance avec lesquelles

plusieurs magnétiseurs (et c'est sur-tout des Français dont j'entends parler) admettent l'existence d'un fluide magnétique, et, partant de cette hypothèse, établissent l'échafaudage de leurs systèmes (1).

Tantôt le magnétisme fait éprouver des sensations de chaleur ou de pesanteur, tantôt des fourmillemens, tantôt il fait naître de vives étincelles, d'autres fois il occasionne des bourdonnemens ou tintemens dans les oreilles, et une infinité d'autres effets remarquables, selon que cette espèce de force vitale, à laquelle nous donnons le nom de *magnétisme*, se trouve dirigée sur tel ou tel organe.

Mais, de tout cela, peut-on réellement déduire l'existence d'un fluide magnétique? Je le crois d'autant moins, que les effets produits par un individu sur un autre, quoiqu'ayant

(1) Ce que l'on eût pu dire autrefois de tous les philosophes de l'antiquité païenne, se pourrait appliquer en France à tous nos savans et nos philosophes actuels... *Prenant leur raison pour juge de la structure du monde, que Dieu ne leur a donné ni à construire, ni à gouverner, ni à comprendre; la réalité leur échappe, et toutes les vérités les révoltent et les offensent.*

(Note du rédacteur.)

toujours la même cause interne , se présentent sous des formes infiniment variées.

XI.

Je n'ai pu m'expliquer comment M. Deleuze, qui a cultivé avec tant de zèle le magnétisme, ait pu avancer que chaque séance magnétique devait être de trois-quarts d'heure. N'est-il pas évident que la durée de l'action magnétique doit dépendre de l'état individuel de chaque malade; il est toujours de la plus grande importance, au contraire, dans chaque cas particulier, de pressentir et de préjuger lorsqu'il faut arrêter le cours d'un effet commencé; et ce sont les crises occasionnées par le traitement, qui doivent toujours indiquer à l'observateur attentif, s'il faut accélérer ou amortir le travail de la nature.

C'est d'ailleurs une très-mauvaise méthode de vouloir arrêter telle ou telle crise produite par le magnétisme, pour ensuite en reproduire une nouvelle (1).

(1) Ce n'est qu'à l'égard des malades qui, soumis à l'influence magnétique, n'en éprouvent point d'effets et sensibles et apparens, que M. Deleuze a fixé à trois-quarts d'heure *au plus*, chaque séance de magnétisme.

En général, il faut toujours attendre passivement la fin de chaque crise, ou la conduire à sa fin naturelle, d'une manière calmante.

XII.

Quoique l'expérience ait prouvé que tous les magnétiseurs ne possèdent pas la même puissance magnétique, ce n'est cependant point une raison, lorsqu'ils ne produisent pas d'effets, de leur attribuer ce qui ne dépend souvent que de la disposition des magnétisés. Un magnétiseur produira quelquefois un effet plus ou moins marqué, tandis que d'autres fois, sur d'autres individus, il en produira de différents, ou tout à fait nuls; et, dans beaucoup de

L'attention, la préoccupation, la concentration de la pensée, ne pouvant en effet se soutenir plus long-temps avec énergie, ça été de sa part un conseil fort sage à donner aux nouveaux magnétiseurs, qui, dans ce cas, se seraient fatigués et affaiblis sans aucun fruit pour les malades qu'ils auraient soignés; à l'égard de ceux qui, au bout d'un quart d'heure, d'un demi-quart d'heure, de quelques minutes même seulement de magnétisme, en éprouvent des effets, c'est à l'intelligence seule de chaque magnétiseur que doit être laissé le soin de diriger ces effets, de les entretenir ou de les arrêter; et M. Deleuze, en magnétiseur expérimenté, n'a rien prescrit ni précisé à cet égard. (Note du rédacteur.)

cas, ce sera le sujet souffrant qui déterminera le plus ou moins d'opposition des phénomènes magnétiques.

XIII.

Je ne conçois pas comment M. Deleuze a classé, dans les maladies sur lesquelles le magnétisme peut exercer une action efficace, les inflammations locales qui nécessitent, comme il le reconnaît lui-même, l'emploi de la saignée. Comment l'expérience a-t-elle pu l'éclairer sur ce point ?

Le raisonnement sur lequel il s'appuie est tout à fait sans fondement : car dans de telles inflammations, un organe seul n'a point acquis un plus grand degré d'irritabilité ; mais c'est tout le système artériel qui se trouve en même temps exalté. Or, un moyen qui exerce une action énergique sur toute l'économie, tel que la saignée, peut seul procurer des résultats satisfaisans.

XIV.

Le défaut de foi et de confiance de la part de celui qu'on magnétise, les efforts mêmes qu'il peut faire pour contrarier la volonté du magnétiseur, ne sont pas, à beaucoup près,

aussi contraires à l'effet qu'on veut obtenir, que les regards et les rires moqueurs des personnes présentes à l'expérience; ils m'ont souvent causé des sensations pénibles, et ont toujours plus ou moins nuï à l'action que j'aurais produite sur le sujet malade.

XV.

Rien n'est plus contraire aux progrès de la doctrine du magnétisme, dans les lieux où il commence à prendre naissance, que le récit de quelques faits merveilleux du somnambulisme; car ils ne sont nullement propres à présenter, avec toute la clarté qu'ils exigent, les deux points de vue principaux sous lesquels on doit envisager le magnétisme.

Ces deux point de vue sont : 1° l'apparente similitude de ses phénomènes avec ceux qui, dans la nature, ont avec eux le plus de rapport, tels que ceux du galvanisme, de l'électricité, etc., etc.; 2° son adoption comme un des moyens curatifs les plus efficaces.

L'état de clairvoyance somnambulique, de quelque importance qu'il soit pour le physiologue, quelque propre qu'il puisse être pour conduire l'observateur éclairé des secrets de la nature aux sources de la vie; cet état, dis-je,

ne doit pas être présenté comme objet principal, jusqu'à ce que le magnétisme soit reconnu et fixé sur les deux bases que je viens d'établir.

Les personnes qui ont à peine traité par le magnétisme un ou deux malades, chez lesquels le hasard leur aura permis d'observer des effets étonnans de lucidité somnambulique, auront toujours tort de publier ces effets inconsidérément; car, outre qu'ils détournent le public des véritables points de vue sous lesquels, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le magnétisme doit premièrement être envisagé, ils ne peuvent rien offrir de nouveau à la curiosité, ayant été déjà présentés par un grand nombre de magnétiseurs. S'ils ne sont pas médecins, ils auront encore plus tort, ne pouvant jamais apprécier les phénomènes morbifiques.

Dans le tableau général que Stieglitz nous présente des effets du magnétisme animal, on en rencontre beaucoup que tout magnétiseur doit rejeter; par exemple: « Il prétend que les objets qui augmentent, affaiblissent ou empêchent les phénomènes de l'électricité, doivent exercer la même influence sur les phénomènes du magnétisme. » Cette opinion est entièrement fautive, en exoeplant cepen-

dant la soie, sur la vertu d'isolation magnétique de laquelle on n'est pas encore d'accord (1). Stieglitz assure encore : « Que les personnes tout-à-fait soumises à l'influence magnétique devront connaître, sans se tromper, l'eau imprégnée de ce principe. » Cela sans doute est vrai dans beaucoup de cas; mais il s'en faut de beaucoup que l'on puisse adopter cette opinion comme une opposition et sans contestation. Selon Stieglitz, « on répétera aux mêmes heures les séances magnétiques. » Ce n'est point encore d'une nécessité absolue; souvent même il est d'un avantage très-réel de ne point assujétir les malades, dès le commencement de leurs traitemens, à des heures réglées.

Enfin, il prétend encore que la réunion de

(1) La soie n'isole pas plus de l'influence du magnétisme de l'homme, que les autres substances idio-électriques. L'erreur est de le croire ou de le supposer, et cette erreur seule lui en donne l'illusoire et fallacieuse apparence. *La pensée meut la matière*, n'est devenu l'axiome fondamental de la foi des magnétiseurs, que parcequ'il est en même temps pour eux la preuve acquise qu'il n'est pas un seul corps dans l'univers, de quelque espèce qu'il soit, sur lequel la leur ne puisse exercer sa prééminence, son empire et son action. (Note du rédacteur.)

quelques-uns des symptômes de susceptibilité, décrits plus haut, doivent toujours précéder l'obtention du somnambulisme. L'auteur n'a-t-il donc pas lu, dans les ouvrages des magnétiseurs les plus expérimentés, de nombreux exemples de somnambulisme obtenu sans l'apparition de ces signes précurseurs auxquels il attache tant d'importance? Je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur les vues particulières de Stieglitz; son ouvrage a d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec le rapport des commissaires français. Comme ce rapport, qui n'a que l'apparence de l'impartialité, son système n'est pas assis sur des fondemens plus solides que le leur; et c'est ce qu'en examinant avec soin il me serait facile de prouver.

M. Stieglitz, en avançant des hypothèses hasardées, bâtit un édifice encore moins durable que celui de ces commissaires : tel que la théorie *excrémentielle*, celle d'un fluide nerveux, etc., etc. Puis il attaque la théorie du fluide universel ou éthéré de Mesmer; comme si sa réfutation d'un système, quel qu'il soit, devait anéantir la doctrine du magnétisme animal.

Est-il raisonnable, je le demande, de soutenir que l'action musculaire doit être réunie

à la volonté pour obtenir des effets magnétiques, quand on sait que tel et tel individu magnétisant sans avoir pu obtenir le somnambulisme, a souvent produit des effets très-réels par la simple action du regard ?

M. de Puységur et les magnétiseurs de son école, tout en n'approuvant point que l'on provoque ce phénomène sans utilité et sans nécessité, n'ont-ils pas soutenu et prouvé, par nombre d'expériences, que l'influence seule de la volonté agit à distance sur les somnambules magnétiques ?

M. Stieglitz est bien loin de nous donner une explication satisfaisante du somnambulisme, lorsqu'il prétend que ce mode d'existence est une maladie nerveuse inhérente à certaine organisation, et qui se trouve développée occasionnellement par l'action magnétique : personne ne niera, sans doute, qu'il soit besoin d'une disposition particulière pour arriver au somnambulisme. Mais l'analogie qui existe entre le somnambulisme naturel et celui provoqué par le magnétisme est si faible, que l'adoption de cette idée n'est pas soutenable ; la différence des deux états est telle, au contraire, que l'on ne peut les assimiler.

Si dans toutes les sciences en général on

peut sur tel ou tel fait porter un jugement sain d'après les observations des autres, il n'en est pas de même du magnétisme animal, dont les propriétés sont trop variées, et les résultats trop différens des phénomènes ordinaires de la nature, pour qu'il ne faille pas en faire une étude immédiate et particulière.

M. Stieglitz, en cherchant à expliquer beaucoup de phénomènes de somnambulisme par les inspirations, ne nous éclaire pas davantage ; car nous ne connaissons pas plus la nature de l'instinct que celle du somnambulisme.

M. Stieglitz au reste se prononce encore bien plus fortement que ne l'avait fait Mesmer contre le somnambulisme ; il en exagère les dangers, les effets préjudiciables, et entre dans des particularités inévitables dans les traitemens, sur lesquels il aurait dû garder le silence.

Il est impardonnable d'avoir cherché à insinuer que l'influence magnétique peut devenir nuisible au bonheur de la vie future des personnes magnétisées ; pour effrayer ensuite sur des dangers d'un autre genre, il raconte deux histoires d'abus de somnambulisme, dont les suites ont causé des aliénations mentales aux individus qui en ont été le sujet.

Si de pareils et aussi fâcheux résultats du somnambulisme magnétique se fussent multipliés, comment, je le demande, ne seraient-ils pas venus à la connaissance du public ; et croira-t-on que les antagonistes du magnétisme eussent négligé de s'en servir à leur satisfaction et leur avantage ?

Les adversaires de cette belle découverte ont toujours cherché leur refuge dans les mots ; ce n'a jamais été qu'en tirant des conclusions basées sur leur propre opinion et leur préjugé, qu'ils ont nié ou réfuté les expériences existantes et mille fois répétées du magnétisme.

Comment ose-t-on prendre en considération quelques exemples d'effets funestes du magnétisme, quand sur-tout il s'agit de les mettre en opposition avec le grand nombre des fâcheux résultats qui, dans tous les temps, ont suivi l'emploi des médicamens les plus efficaces en médecine ?

L'opinion avancée par M. Stieglitz, que le magnétisme ne doit être employé que dans des maladies incurables, est si peu fondée, qu'elle ne doit point nous occuper. Qui ne voit pas que son seul but, en parlant ainsi, est de ranger dans le domaine du magné-

tisme une foule de maladies pour lesquelles il est insuffisant, et de lui enlever toutes celles contre lesquelles il peut être employé plus efficacement, j'ose le dire, que tout autre moyen curatif ou réputé tel dans la médecine ordinaire.

SUITE

Du traitement de madame Vermot.

(Deuxième mois.)

Du lundi 5 avril. Rien ne s'est passé de nouveau ni de remarquable, depuis huit jours, dans le traitement de la malade, si ce n'est qu'elle a mieux supporté l'action du magnétisme, et qu'elle peut rester plus long-temps dans l'état de sommeil magnétique.

Elle souffrira toujours beaucoup de sa tumeur, jusqu'au moment, a-t-elle dit, où son enfant aura vaincu l'obstacle qui s'oppose à ce qu'il soit bien placé; elle demande à être touchée tous les jours jusqu'au 17, époque où son enfant commencera à remuer.

Comme Ribault prévoit son départ avec moi très-prochain pour la campagne, il a voulu que M. Vermot pût le remplacer auprès de sa

malade. Mais celle-ci, quoiqu'elle aime bien son mari, ne le voulait pas d'abord ; il ne peut se persuader qu'il puisse magnétiser ; a-t-elle dit, il est d'ailleurs si distrait ; sans croyance et sans confiance, on ne peut faire de bien... Deux fois cependant Ribault lui a fait endormir et réveiller sa femme concurremment avec lui ; mais il n'en est pas moins resté chancelant dans sa foi.

Avant-hier, après avoir endormi sa femme, il a fallu qu'il vienne chercher Ribault pour la réveiller... Mais dites-moi, lui a dit ce dernier, lorsqu'ils ont été tous deux devant la malade somnambule, qu'avez-vous fait pour l'endormir ? — J'ai fait ce que je vous ai vu faire, lui a-t-il répondu ; je me suis assis devant elle, je lui ai présenté mes deux mains à la distance de six à huit pouces de son estomac, avec la volonté qu'elle s'endorme, et elle s'est tout de suite endormie. — Eh bien, lui dit Ribault, présentez-lui de même à présent vos mains avec la volonté qu'elle s'éveille, et elle s'éveillera.... Eh bien, lui a dit Ribault, quand la malade a eu les yeux ouverts, vous savez à présent tout le secret du magnétisme ; quand votre femme souffrira, persuadez-vous bien

que vous pourrez la soulager, et vous lui ferez autant de bien que moi.

Je crains bien que cette leçon, beaucoup plus instructive pour la pratique du magnétisme que ne pourraient l'être toutes les théories possibles, ne soit pas encore suffisante pour l'instruction de M. Vermot, dont l'attention a de la peine à se fixer, et dont les occupations journalières sont un obstacle à tout ce qui pourrait l'astreindre et le gêner.

Du lundi 12 avril. L'on a vu que madame Vermot avait annoncé que son enfant remuerait pour la première fois le 17 de ce mois, que son appétit commencerait à revenir ensuite, et qu'après ces deux prévisions accomplies, son mieux être s'établirait de manière à préparer sa guérison radicale, pour l'époque qu'elle avait fixée; mais tout a été dérangé par la faute de l'inexactitude de son mari à exécuter ponctuellement ses prescriptions.

La sachant fort souffrante, j'ai été la voir hier à sept heures et demie du soir; Ribault venait de l'endormir magnétiquement, et voici ce qu'elle m'a dit : mon enfant, qui devait commencer à remuer le 17, ne remuera plus que le 22. Si l'on ne suit pas exactement ce que je

m'ordonne, il souffrira, languira, et je ne le porterai pas à terme. — Qu'est-il donc arrivé, quelle omission a-t-on faite? — J'avais dit qu'il fallait que je fusse magnétisée jeudi dernier à 7 heures du soir, c'était le Jeudi saint, et comme M. Ribault avait voulu aller ce soir là aux offices de l'église, il avait chargé Vermot de le remplacer; mon mari ne peut pas encore se persuader qu'il faille faire exactement tout ce que je dis. Etant donc allé en ville pour ses affaires de commerce, il n'est revenu à la maison qu'à 8 heures et demie; je ne souffrais plus; la crise de ma tumeur dans le ventre s'était passée d'elle-même, de sorte qu'au lieu d'avoir été fructueuse pour ma guérison comme elle l'aurait été si l'on m'avait magnétisée, elle a fait l'effet contraire.

Toute la journée du vendredi, sans qu'elle en sût la cause, madame Vermot a donc été extrêmement souffrante et languissante, et ce n'est que le soir, lorsque Ribault l'a eu endormie, qu'elle lui a appris l'oubli de son mari; mais ce n'est pas tout encore : ayant pressenti de même, pour samedi dernier à minuit, une crise de ses souffrances accoutumées, elle avait demandé que son mari, lorsqu'elle serait couchée près de lui, eût bien soin de

a magnétiser à cette heure-là. Il n'y avait en effet pas manqué, mais au lieu d'attendre qu'au bout d'un quart heure, au plus peut-être, elle lui eût demandé de lui ouvrir les yeux, lui-même, fatigué apparemment de l'exercice de sa journée, s'était profondément endormi, de sorte donc que la pauvre femme était restée toute la nuit dans l'état magnétique, ce qui avait tellement fatigué ses faibles organes, qu'elle avait à peine eu le lendemain matin la force de sortir de son lit. Toute la journée d'hier dimanche elle a donc été dans un état de langueur extrême.

Si M. Vermot continue à mettre aussi peu d'exactitude ou tant de négligence à suivre les indications de sa femme, je crains bien que sa couche alors, et son traitement ne se terminent pas heureusement.

Le lundi 19 avril. Depuis huit jours le traitement de madame Vermot n'offre rien de remarquable; c'est toujours le 22 que son enfant doit commencer à remuer; il est faible et souffrant.

Depuis avant hier 17, un mal de cœur que la malade n'avait pas senti encore, lui a pris avec une violence extrême; il faut, a-t-elle dit, la forcer à manger, parce que d'elle-

même elle ne peut s'y résoudre, tant elle y a de répugnance.

J'étais à dîner ce jour-là chez M. le comte de Lowenhielm, ambassadeur de Suède en France; M. le docteur de Rehmann, médecin de la cour de l'Empereur de Russie, y dînait avec moi. Nous étant entretenus du magnétisme après dîner, ces messieurs, auxquels j'avais parlé du traitement magnétique de madame Vermot, me témoignèrent le désir de la voir, et comme je savais qu'à 7 heures et demie Ribault serait chez elle à la magnétiser, je leur proposai de les y conduire; ils acceptèrent, et lorsque nous entrâmes chez madame Vermot, elle était déjà dans le sommeil magnétique.

Curieux de l'entendre parler sur la cause de sa maladie, je lui fis devant ces messieurs plusieurs questions. Cette grosseur qui vous fait tant souffrir dans le ventre, lui ai-je demandé, de quelle nature est-elle? Est-ce un gonflement des muscles par suite de l'effort que vous avez eu en accouchant seule, ou est-ce une tumeur? C'est du sang et de l'eau, a-t-elle répondu, qui s'est amassé depuis ma dernière couche; cela nuit au développement de mon enfant, l'empêche de se placer, et à me-

sure qu'il grossit je souffre davantage. M. de Rehmann en entendant cela a dit qu'il fallait que cet obstacle fut dans la région des ovaires.

A deux ou trois reprises elle a éprouvé d'assez violentes crises de douleurs sous les mains de Ribault. Après la deuxième, elle a annoncé la troisième, qui s'est effectuée comme elle l'avait prévu; j'ai engagé M. le docteur à poser sa main sur la partie souffrante, et comme nous il a reconnu qu'après plusieurs agitations de cette boule, sensible à la main, et qui la faisait soulever, elle finissait par s'étendre et se répandre sur toute la capacité du ventre; tous les jours Ribault s'occupe à combattre le même bouillonnement apparent de cette tumeur, et la malade exige qu'il lui serre et lui presse fortement le ventre pendant tous le temps que dure le travail de cette crise.

Madame Vermot a répété devant ces Messieurs ce qu'elle avait dit précédemment à Ribault; savoir: que l'enfant dont elle était enceinte était un garçon; qu'il serait très-gros, et plus fort, s'il venait à bien, que tous ses autres enfans; que sa couche serait très-laborieuse; qu'il ne fallait pas le lui dire lorsqu'elle serait réveillée, parce que cela l'in-

quiétera beaucoup ; que cependant il n'y avait pour elle aucun danger, et que son accoucheur la tirerait fort bien d'affaire. Elle sentira son enfant remuer le 22 mai imperceptiblement, parce que ne prenant pas de nourriture, il participe de sa faiblesse. Deux mois après sa couche, tout le sang et l'eau qui étaient dans sa tumeur seront évacués, et elle ne sera entièrement guérie qu'à cette époque. Après cette couche-là, elle n'aura pas d'autres enfans.

Après avoir obtenu de madame Vermot tous ces détails et ces pronostics, Ribault a questionné madame Vermot sur la santé de son mari et celle de ses enfans : le premier est totalement débarrassé de son rhumatisme ; toutes ses douleurs, après être gradativement descendues des reins dans les cuisses et dans les jambes, se sont dissipées par les pieds.

Son petit garçon n'a plus besoin de suivre son traitement ; mais on ne l'a pas fait exactement : il eût été radicalement guéri, si on n'eût pas manqué de le promener tous les jours, comme elle l'avait dit : c'est la faute de son père. Il est néanmoins assez bien pour ne plus rien lui faire : il sera maigre jusqu'à l'âge de sept ans.

Sa petite fille avait une taie sur un œil dont

la paupière restait toujours fermée ; pour guérir cette taie, madame Vermot avait précédemment ordonné qu'on lui soufflât dans l'œil du sucre candi réduit en poudre. Voici ce qu'elle a dit à son sujet. La taie est déchirée ; le sucre candi a fait l'effet qu'il devait faire : il faut cesser ce remède, qui fatiguerait son œil. Ce qu'il faut à présent, c'est du gros vin : elle expliqua ensuite que c'était de la lie de gros vin, en imbiber une compresse, et la lui appliquer toute la nuit sur l'œil ; la taie disparaîtra, et la paupière reprendra sa force et son élasticité : elle dira quand il faudra cesser ce remède.

Madame Vermot, dans l'état somnambulique, est concise, affirmative ; elle veut qu'on suive à la lettre et ponctuellement tout ce qu'elle prescrit, soit pour elle, soit pour les autres ; elle n'a pas voulu revoir ni consulter davantage un de ses parens, ni une demoiselle de sa connaissance, parce que le premier n'avait point fait ce qu'elle lui avait ordonné, et l'autre, parce qu'elle n'avait eu en la consultant ni croyance ni confiance dans ce qu'elle lui avait prescrit.

Le 26 avril. Madame Vermot a senti remuer son enfant le matin du 22. Depuis le 16

elle ne doutait plus de sa grossesse dans son état naturel. On n'aperçoit plus sa tumeur à l'intérieur. On a vu qu'après avoir bouillonné sous la main de son magnétiseur, elle s'était étendue dans toute la capacité de son ventre.

Mais avec le désir et la possibilité de prendre de la nourriture, la pauvre malade ne peut vaincre sa répugnance; ses maux de cœur sont insupportables, et son estomac repousse tout ce qu'elle prend : au lieu de récupérer des forces, elle en perd donc encore de jour en jour; son état est véritablement cruel, et même inquiétant; le magnétisme seulement la soutient. Elle veut que son mari l'endorme souvent, mais sans qu'elle puisse s'en apercevoir, et surtout sans le lui dire, parce que cela l'inquiéterait; quand elle souffrira pendant la nuit, elle le lui dira, et alors, sans l'en prévenir, il n'aura qu'à lui prendre seulement la main, et approcher la sienne de son estomac, aussitôt elle se trouvera endormie : il faudra qu'il la réveille de même, et toujours avec le soin et la volonté qu'elle ne puisse pas s'en douter. C'est vers minuit, et le matin à six heures, que, depuis trois jours, son mari la magnétise ainsi (c'est à-dire lorsqu'il y pense ou ne s'endort pas avant elle.)

Samedi dernier, elle a souffert encore de sa

tumeur dans l'état magnétique, et le 28, qui sera mercredi, elle aura la crise douloureuse et périodique qu'elle a pronostiquée devoir éprouver jusqu'à sa guérison.

Malgré son extrême faiblesse, madame Vermot veut bien, lorsqu'elle est en crise magnétique, voir et consulter quelques malades : loin de la fatiguer, cela la distrait de ses maux, lui fait même plaisir, et ne la fatigue pas. Ce qu'elle dit alors est clair, précis; et toujours elle exige l'obéissance la plus passive à ce qu'elle prescrit. Lorsque l'on n'a pas fait ce qu'elle a ordonné, elle s'en aperçoit, le dit à la personne qui l'a consultée, et lui signifie d'une manière sèche et sévère de ne plus venir la consulter.

Le mari de madame Vermot commence à mettre plus d'exactitude et attache plus d'importance à suivre ponctuellement les prescriptions de sa femme. Elle veut à présent qu'il soit près d'elle tous les soirs, lorsque Ribault la magnétisera, afin, a-t-elle dit, que le rapport entr'elle et lui se trouve bien établi lorsque je partirai pour la campagne.

Depuis lundi dernier, l'œil de sa petite fille de trois ans et demi est bien : la taie qu'elle y avait ne s'aperçoit presque plus; sa pau-

pière se lève et reprend son élasticité nécessaire : il faut continuer les compresses de grosvin ; la mère, en somnambulisme, assure et promet sa guérison radicale.

Aujourd'hui, 28 avril, que je finis ce journal, je suis inquiet de l'état de notre intéressante malade. Son enfant a cessé de remuer ; elle le croit, dans sa crise, en danger de mourir, et elle dit qu'elle-même y serait, si ce malheureux événement arrivait. L'état magnétique dans lequel Ribault la met à présent tous les soirs, et son mari une ou deux fois dans les vingt-quatre heures, est ce qui seul soutient ses forces et entretient nos espérances de la sauver. Dans son état naturel, elle commence à s'alarmer de sa situation. Si je pouvais manger seulement deux jours de suite, disait-elle hier dans le sommeil magnétique, je serais sauvée !

Ce qui vient ajouter un obstacle de plus au rétablissement de madame Vermot, sont des peines morales, causées par quelque embarras passager dans le commerce et les affaires de son mari. Ribault tous les jours, et moi, lorsque je vais la voir le soir dans son sommeil magnétique, nous tâchons de calmer ses peines, et nous y parvenons aisément par tout l'intérêt que nous lui témoignons. Dans cet

état, elle a autant de courage moral qu'elle en a à supporter ses maux physiques. Qu'est-ce que tous les médecins du monde, me disait-elle encore hier au soir, pourraient m'ordonner ou me faire, lorsque moi, qui connais si parfaitement l'intérieur de mon corps, je ne me vois pas d'autre secours à implorer que celui du magnétisme ?

Elle veut à présent, lorsqu'elle a pris son café le matin sans pain, et dans la journée un peu de bouillon ou autre aliment bien léger, que son mari, sans vouloir l'endormir, mette un instant sa main sur son estomac, pour l'aider à digérer ; mais voici ce qui arrive, c'est que, lorsqu'elle ne vomit pas, alors tout ce qu'elle a pris se digère rapidement, lui cause des coliques, et s'évacue en eau et en dévoiement.

Puissé-je, le mois prochain, donner à nos lecteurs de meilleures nouvelles de cette jeune et intéressante femme, dont l'existence au monde est si nécessaire à son mari et à ses enfans. J'ai vu le magnétisme opérer tant de salutaires prodiges, que je ne puis me défendre d'en espérer beaucoup encore dans cette occasion.

(La suite au prochain numéro.)

LETTRES

Adressées à M. le marquis de Puységur.

Voici deux lettres qui offrent la preuve que, sans provoquer le somnambulisme, un magnétiseur actif et humain peut toujours obtenir de satisfaisans résultats.

Aire, le 21 février 1819.

MON GÉ.....,

« Enhardi par la permission que vous m'avez donnée de vous écrire, je viens avec confiance vous parler de magnétisme.

« Madame D... est atteinte depuis trois années d'une maladie dont les médecins ne savent ni le nom ni la cause. Cette dame qui, du reste, boit, mange et digère bien, ne peut, par l'effet de cette maladie, ni lire, ni écrire, ni coudre, ni broder, ni se livrer enfin à aucune espèce de travail, sans éprouver aussitôt des étourdissemens ou tournoiemens

de tête qui la font beaucoup souffrir. Depuis trois ans, elle a fait usage de mille et un remèdes qui n'ont pas produit le moindre résultat satisfaisant.

« Le mari de cette dame, qui est mon ami, et à qui j'ai communiqué vos mémoires sur le magnétisme animal de 1807, 1811 et 1813, qu'il a lus avec le plus vif intérêt, s'est tout à coup senti, comme moi, pressé du désir d'essayer ses forces magnétiques. Aussi, plein de foi, de confiance et de bonne volonté, a-t-il pris la ferme résolution de magnétiser son épouse; et vous allez juger de sa constance, quand vous saurez que, depuis le 12 septembre dernier, il n'a pas manqué de lui appliquer, chaque jour, ce traitement pendant environ une heure. Dans le cours du premier mois, son action magnétique donnait lieu à des secousses nerveuses, auxquelles succédaient ordinairement l'engourdissement et l'assoupissement. Il est bon de vous dire qu'avant le régime actuel, la malade éprouvait très-fréquemment, et toujours de minuit à une heure du matin, de fortes crises nerveuses, accompagnées de battemens de cœur irréguliers, de spasmes et d'étourdissemens. Dès les premiers temps du traitement, ses crises furent moins fréquen-

tes, et changèrent d'heure; aujourd'hui, elles n'ont plus lieu que très-rarement, et avec infiniment moins de violence. Dans le principe, les effets du magnétisme se faisaient sentir d'une manière très-forte, et même quelquefois douloureuse à la tête de la malade, et étaient presque nuls à l'estomac. Mais à présent, c'est à dire depuis un mois, c'est à cette dernière partie qu'ils se manifestent avec le plus de force. Depuis environ trois mois, le magnétisme produit régulièrement chez cette dame un sommeil profond d'une demi-heure à trois-quarts d'heure; et à son réveil, elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé dans l'action. Il arrive quelquefois qu'elle n'est que fortement assoupie; et en sortant de cet état, elle n'a également aucun souvenir de ce qui s'est fait. Il est à remarquer qu'elle ne peut pas supporter l'action magnétique à une certaine distance; plus on s'éloigne d'elle, plus elle est agitée et souffrante, et alors, quelque profondément qu'elle soit endormie, elle est éveillée par une crise nerveuse: mais le calme se rétablit aussitôt que le magnétiseur se rapproche. Autre remarque: le magnétisme mental agit d'une manière pénible sur cette dame, et lui occasionne des étourdissemens et agita-

tions nerveuses qui se calment à l'approche du magnétiseur, et cessent entièrement à son toucher. Quelquefois, quand la malade est endormie, son magnétiseur dirige énergiquement sa volonté pour que ce sommeil soit somnambulique ; mais il en résulte un effet tout opposé, car alors elle s'éveille, et souvent avec une secousse nerveuse.

« Voilà, Monsieur le marquis, en résumé, les observations qui ont été faites sur la malade depuis qu'elle est soumise au régime magnétique. Son époux, qui aurait désiré ardemment la rendre somnambule, se met quelquefois dans la tête qu'il n'est pas apte à magnétiser ; mais je le rassure, en lui rappelant votre maxime fondamentale : *Croyez et veuillez*. Il se réunit à moi pour vous prier de nous dire s'il n'y aurait pas possibilité de mettre quelqu'un de vos somnambules (car je suppose que vous en avez toujours à votre disposition) en communication avec notre malade, par le moyen merveilleux qu'un somnambule indiqua à M. Fardy de Montravel, pour madame la duchesse de *** , etc.

« Quant à moi, vous allez peut-être me demander ce que la lecture de vos ouvrages m'a mis à même de faire. Jusqu'à présent, je n'ai

rien fait, ou du moins fort peu de chose. Il m'est arrivé déjà plusieurs fois de dissiper en quelques minutes des douleurs violentes de tête ou de dents.

« Il y a environ six mois, un particulier avait depuis quelques jours un mal d'oreille insupportable ; m'ayant permis de le toucher, la douleur a cessé en moins de six minutes ; le lendemain, le canal de l'oreille, qui était obstrué par une tumeur, se dégagèa par une supuration. Après deux autres séances, de cinq à six minutes chacune, la guérison a été parfaite, et depuis l'individu n'a plus rien senti.

« Un autre particulier, ancien soldat retiré, éprouvait, depuis plusieurs années, à chaque changement de temps, un malaise général dans tout son système nerveux, et notamment une assez forte douleur à l'estomac ; et c'est par suite, m'a-t-il dit, d'une chute de cheval qu'il fit au service ; je l'ai magnétisé deux fois dans la même journée, vingt-cinq minutes chaque fois. Depuis plus d'un mois que je lui ai administré ce secours, il n'a plus souffert, malgré les différentes variations que le temps a subies. Je crois, me dit-il un jour, que vous m'avez ensorcelé, car je ne souffre plus du tout, et je vous en remercie bien.

« Un pauvre vieillard de soixante-huit ans avait, depuis quelque temps, les yeux extrêmement chassieux, les paupières très-rouges et enflammées. Je le magnétise depuis trois semaines, régulièrement trois-quarts d'heure par jour; chaque séance est accompagnée d'assoupissement et de sommeil; mais je n'ai pas le bonheur d'obtenir le phénomène si intéressant du somnambulisme. Cependant je n'ai point à regretter les soins que je donne à ce malheureux, car ils ont produit des résultats dont j'ai lieu d'être satisfait. La chassie a disparu, les yeux sont clairs et nets; les paupières sont revenues dans leur état naturel, à un peu de rougeur près qui leur reste encore, et que j'espère faire disparaître en deux ou trois séances, après quoi je regarderai cet homme comme parfaitement guéri.

« Hier soir, je suis allé chez notre dame malade. J'ai trouvé son époux fortement incommodé; il éprouvait un malaise général dans tout son corps, il avait perdu l'appétit et sa gaieté ordinaire; en un mot, il souffrait partout: après une demi-heure d'administration magnétique, j'ai eu la douce jouissance de l'avoir entièrement soulagé, et remis dans son état accoutumé. Ce matin, je l'ai vu bien portant et plein de gaieté.

« Permettez - moi , M. le marquis , de vous recommander encore notre dame malade ; la confiance sans bornes que j'ai dans votre amour de l'humanité , m'assure que vous daignerez vous intéresser à elle , et lui procurer , s'il est possible , une consultation de somnambule.

« Veuillez agréer les sentimens , etc.

Philippe MATHIEU ,
Capitaine d'infanterie.

Aire , le 3 avril 1819.

« Monsieur ,

« Le 21 février dernier , j'eus l'honneur de vous écrire ; entr'autres choses , je vous parlais d'une dame malade depuis très-long-temps , et je vous demandais si , par le moyen d'un verre , moyen dont , par le conseil d'un somnambule , M. Tardy de Montravel se servit , dans le temps , pour madame la duchesse de *** , il n'y aurait pas possibilité de mettre notre malade en communication avec quelque somnambule à votre disposition , etc.

« Les crises nocturnes auxquelles cette dame était très-fréquemment sujette avant le régime magnétique, et qui, par l'effet de celui-ci, n'avaient plus lieu que très-rarement, et avec beaucoup moins de violence, reparaissent plus souvent depuis environ quinze jours. Voilà tout le changement survenu dans la position de la malade depuis le 21 février.

« Je dois profiter de la circonstance, pour vous informer d'une cure que j'ai faite, et qui m'a singulièrement étonné, à cause de la promptitude avec laquelle elle s'est opérée. Une femme, âgée de soixante-sept ans, était depuis trois ans tourmentée par une toux violente, presque continuelle. Cette toux, supportable dans le jour, était d'une nature telle, que le soir, dès que cette malheureuse se disposait seulement à se coucher, le mal redoublait de force et de violence, et elle était condamnée à tousser ordinairement pendant deux à trois heures, avant que de pouvoir jouir d'un sommeil toujours imparfait, et très-souvent les nuits tout entières se passaient dans cet état de souffrance, qu'on ne peut comparer qu'aux tourmens de l'enfer. Le 20 mars, à neuf heures du soir, je la magnétisai, pour la première fois, pendant environ vingt minutes. Déjà cette

première nuit fut meilleure que les précédentes; la malade fut très-long-temps sans pouvoir s'endormir, mais elle toussa très-peu, et avec beaucoup moins de souffrance, et le sommeil fut assez profond. Le lendemain et le surlendemain, amélioration progressive dans l'état de cette femme. Enfin, la nuit du 23 fut délicieuse : elle ne toussa point du tout, et dormit parfaitement. Depuis ce dernier jour, les nuits ont continué d'être excellentes, et la toux n'est plus revenue; enfin, cette femme, grâce à Dieu, est très-bien guérie. Comment cela se fait-il? Je n'en sais rien, je n'y comprends rien. Cela est, parce que cela est. Je l'ai magnétisée pendant dix jours consécutifs, du 20 au 29 mars, quinze à vingt minutes chaque fois; elle n'a pas dormi; seulement elle a été faiblement assoupie.

« Le vieillard aux yeux chassieux, dont je vous ai parlé dans ma dernière, est parfaitement guéri.

« Daignez agréer les sentiments, etc.

Philippe MATHIEU,
Capitaine d'infanterie.

« Ces deux lettres, sur l'adresse desquelles était écrit à *Buzancy*, ayant été envoyées à

Buzancy, en Champagne, où est un bureau de poste aux lettres, je ne les ai reçues, toutes deux ensemble, que dans les premiers jours du mois de mai. Pour éviter ces inconvéniens pour moi, et le retard des réponses que je suis toujours empressé de faire aux personnes qui me font l'honneur de m'écrire, il faut ne mettre sur l'adresse de mes lettres qu'à *Soissons*.



EXTRAIT

*D'une lettre à un membre de la Société
du Magnétisme.*

Havre, le 22 mai 1819.

MONSIEUR,

Quand j'aurai un moment de loisir, je vous adresserai une liste, non des miracles, mais des cures extraordinaires que j'ai opérés; d'abord la femme de confiance de M. Guerin, médecin, rue Bourbon, n° 1, à Paris, qui boîtaït depuis deux mois, par suite d'une entorse, quoiqu'on lui eût administré les remèdes d'usage, et dont la douleur disparut entièrement, en présence de trois à quatre personnes, en moins d'un quart-d'heure de magnétisme.

Une femme nommée *Renaut*, très-connue en cette ville, demeurant rue des Remparts, qui n'y voyait plus d'un œil depuis vingt-deux ans, par suite d'une paralysie du nerf optique, et ayant également perdu la vue du

deuxième œil, depuis six mois, au point que l'on était obligé de la conduire chez moi. Après huit jours de magnétisme, sans autre remède, elle a vu de cet œil à se conduire, et peut aujourd'hui lire, écrire et enfiler des aiguilles; quant à l'œil dont elle ne voyait plus qu'une lueur opaque, depuis plus de vingt ans, elle y voit assez pour distinguer les personnes, et même des toiles rayées de différentes couleurs.

Une autre demoiselle, nommée *Richard*, même rue, que deux personnes étaient obligées de lever de dessus son fauteuil depuis plusieurs mois, et qui ne pouvait mouvoir une jambe par les douleurs qu'elle en éprouvait; après une demi-heure de magnétisme, elle s'est sentie tellement soulagée, qu'elle a pu se lever seule, faire le tour de l'appartement, en présence de cinq ou six personnes, qui ne cessaient de répéter c'est surprenant; en six semaines enfin elle a marché comme auparavant.

Il en a été de même de la guérison d'une maladie d'yeux qu'avait depuis dix ans une de mes nièces : elle ne pouvait ni les ouvrir, ni supporter le jour, ni la lumière; sa guérison me paraissait douteuse, ainsi que je l'avais écrit

à M. de Puységur. (Voir le ix^e cahier de 1818, pag. 206.) Deux mois de magnétisme ont suffi pour la guérir radicalement ; car depuis cette époque, il ne lui reste aucune trace de sa maladie.

Ces guérisons sont connues de plus de cinquante personnes de cette ville.

Je veux faire part à la Société d'un procédé matériel avec lequel j'augmente ma puissance magnétique à volonté, comme on donne par une armure plus de force à un aimant.

J'ai l'honneur, etc.

CRAMPON.

P. S. Si vous le jugez à propos, vous pourrez rendre publiques, avec mon nom, ces guérisons que je certifie ; je désirerais que les magnétiseurs qui opèrent des cures extraordinaires, ne laissassent pas ignorer leurs noms ni ceux des personnes qu'ils ont guéri ; car nombre de lecteurs mettent en doute celles qui ne paraissent qu'avec des lettres initiales, et j'ai été de ce nombre.

Si les détracteurs du magnétisme voulaient lire la description qu'a faite M. Lecat, docteur en médecine, professeur en anatomie,

membre des Académies de Paris , Londres , Madrid , Berlin , Saint-Pétersbourg , et de l'Institut de Boulogne , sur le fluide animal , et de la nature de ses fonctions , dans son *Traité des passions en général , et des sens en particulier* , imprimé en 1767 , peu avant la découverte de Mesmer , ils ne douteraient plus des guérisons que l'on voit chaque jour opérer par son action et son influence.

LETTRE

Communiquée à la Société.

Paris, le 1^{er} mai 1819.

Vous m'avez demandé , monsieur, le détail du traitement de la fille Marie , que j'ai guérie par le magnétisme : je m'empresse de satisfaire à votre demande.

Elle vint me prier un jour de lui ôter un mal de tête. Je lui répondis que n'ayant jamais magnétisé personne, et connaissant fort peu le magnétisme, je n'osais me hasarder à la magnétiser. Mais pressée par ses sollicitations, je m'y décidai. C'était le 26 avril 1814. De suite elle tomba en somnambulisme. J'eus peur d'abord, et ne fus rassurée que lorsqu'à ma première question, elle me dit affirmativement que je pouvais la guérir. Mais ayant un voyage très-prochain à faire, je lui dis que je n'aurais pas le temps de continuer à la magnétiser. Vous aurez tout le temps nécessaire, me ré-

pondit-elle, car je serai parfaitement guérie au bout de dix jours de traitement. Encouragée par sa réponse, je lui demandai ce qui lui occasionnait ces maux de tête. C'est, me répondit-elle, une poche d'eau que j'ai dans la tête. Pendant les trois premières séances, l'eau commença à se faire un passage par les yeux. Elle me dit que le sixième jour, à minuit précis, il s'opérerait dans sa tête une révolution qui ferait évacuer tant d'eau par son oreille gauche, que cela lui causerait beaucoup d'effroi.

Elle m'ajouta qu'il ne faudrait pas l'en prévenir; mais qu'il faudrait que quelqu'un passât cette nuit-là près d'elle. M. D*** et mademoiselle B*** veillèrent donc cette nuit-là dans sa chambre, et à minuit précis, la révolution qu'elle avait annoncée eut lieu.

Je continuai à la magnétiser pendant quatre jours encore. Mise en crise le dernier de ces quatre jours, qui était le dixième de son traitement, elle se leva, m'embrassa, me témoigna toute sa reconnaissance, et m'assura qu'elle était parfaitement guérie. Elle m'ajouta que si on ne l'avait pas magnétisée, la fièvre lui aurait pris le jour de Saint-Jean, qu'elle l'au-

rait gardée jusqu'à la fin de septembre, et qu'à cette époque elle serait morte. Elle me dit encore qu'elle ne serait plus susceptible de tomber en somnambulisme. Il y a deux ans que cet évènement s'est passé, et depuis lors, Marie a toujours joui d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé DA***, femme RE***.*

TRADUCTION

D'UN OUVRAGE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAE,

PAR M. BALDWIN,

(Septième et dernier extrait.)

LA découverte du magnétisme était parvenue en Egypte , où j'avais l'honneur de servir mon pays dans les fonctions de consul. Eloigné de toutes les ressources ordinaires de la médecine , ayant peu de livres , j'ai voulu examiner et opérer moi-même ce que j'avais entendu raconter de cette découverte.

Tout le monde convenait assez généralement qu'il existait une influence dans le magnétisme , et le récit que j'avais lu de plusieurs effets qu'il avait produit disposait mon esprit à les croire ; mais , en même temps , chacun s'accordait à signaler des dangers dans le magnétisme ; cette opinion et les craintes qu'elle faisait naître ne m'arrêtèrent pas : il était suffisant pour moi qu'il eût produit des effets réels et

remarquables. Que ces effets fussent bons ou mauvais, ils n'en établissent pas moins l'évidence de leur cause, laquelle devait être un pouvoir secret donné à l'homme, et au moyen duquel il pouvait produire ces effets ; on ne doit pas, me disais-je, rejeter légèrement l'étude et l'examen d'une chose pareille.

Faudrait-il donc ne plus regarder le feu comme l'élément le plus utile dans la nature, parce que les hommes en font abus, et que souvent, à l'aide de son agence, ils commettent des crimes atroces ? cette conclusion ne serait-elle pas absurde ? Tous les pouvoirs de l'homme, ou plutôt tout ce qu'il a la liberté de vouloir opérer, n'est-il donc pas bon ou mauvais, selon le but auquel il veut tendre, ou l'usage qu'il fait de cette liberté ? Dira-t-on que la race humaine devrait être anathématisée, parce que journellement elle coopère à de fâcheux et funestes résultats ? Non, le pouvoir de l'homme est un don, un bienfait ; c'est son application qui en fait la qualité, et c'est ainsi que tout homme sage et réfléchi doit le considérer.

Comme je n'ai pas cru de suite et facilement à tous les effets surprenans attribués au magnétisme, il me paraîtra tout simple que les lecteurs de cet écrit ne donnent pas une

entière confiance aux faits que je vais rapporter : je laisse au temps à les justifier.

Il est très-naturel qu'un homme en voyant , ou en entendant parler d'effets extraordinaires produits par une cause qu'on lui dit ou qu'il croit être surnaturelle , n'y ajoute aucune foi ; mais lorsqu'on produit soi-même ces effets , il faut bien se rendre à la quantité de preuves qu'on acquiert de leur réalité : la possibilité d'ailleurs qu'un pouvoir tel que celui du magnétisme pût exister , s'accordait avec mes idées sur la nature des choses. En contemplant les phénomènes en apparence étrangers à l'homme , mais qui , dans l'enchaînement de sa vie , contribuent cependant à son existence , et à la satisfaction de toutes ses jouissances sur la terre , il me semblait comme démontré qu'il devait avoir réciproquement action sur toutes ces choses , et que ce qu'on appelait *son magnétisme* était ce pouvoir ; ce fut d'après ces principes , fortifiés en moi par tous les exemples que l'on m'en avait cités , que je commençai en 1789 à me livrer à l'étude de cette belle et nouvelle découverte. Je trouvais très-raisonnable de croire qu'un homme pût être guéri de ses maux par l'influence active de l'esprit qui est en lui , de ce même esprit qui

lui a donné la vie, et qui en entretient le cours. Je ne voyais plus rien de merveilleux à cela. J'essayai donc aussitôt à magnétiser ; et ma première expérience, je l'avoue, me causa autant de surprise que de plaisir et d'admiration. J'essayai une seconde fois, puis une troisième ; et je poussai enfin mes épreuves au point d'acquérir, par des évidences multipliées, la certitude de la vérité, que je n'avais fait jusque-là qu'entrevoir et soupçonner.

J'en étais à ce degré de foi qui ne laisse plus errer l'esprit dans le doute des probabilités, lorsque vers la fin du mois de janvier 1795, je reçus la visite d'un étranger.

Cet étranger était le plus étrange de tous les voyageurs que j'eusse vu depuis que j'étais en Egypte. N'ayant été dirigé par aucun motif, il avait, me dit-il, été conduit à travers mille hasards, et comme le jouet de mille circonstances imprévues, des régions les plus septentrionales de l'Europe aux rivages d'Alexandrie. C'était, en un mot, un poète voyageur, un improvisateur italien, qui, déchargé de toute espèce de soins et de toutes les sollicitudes ordinaires de la vie, allait et parcourait le monde sans autre fond pour y subsister, que les ressources de sa verve poétique et de son

imagination. Voilà peut-être, dis-je en moi-même, l'homme qu'il me faut. Soyez-le bien venu, monsieur; et sur ce mot seul, qu'il prit apparemment pour une invitation suffisante, il s'installa à l'instant chez moi.

Mettant de côté les usages du monde, et sans aucun préambule de cérémonie, la connaissance entre nous fut bientôt faite, et dès le même soir notre conversation commença ainsi : Comment passez-vous ici votre temps? me dit le poète; point de théâtres, point de sociétés littéraires, point de promenades publiques... — Il est vrai, lui répondis-je, toutes ces ressources me manquent. Je passe ici ma vie comme il me paraît que vous passez la vôtre, en me livrant aux vagues de mon imagination et à mes rêveries.

Le lendemain, notre conversation roula sur le magnétisme, qui, depuis quelque temps, était mon occupation journalière; il n'en avait aucune idée : aussi me fit-il des questions à l'infini, et parut écouter avec beaucoup d'intérêt le récit des effets que j'avais obtenus. A chaque fois que je les lui détaillais, il se laissait aller à tout l'essor de sa surprise et de son imagination; entr'autre expérience, je lui dis celle que j'avais faite sur un Arabe, paysan

égyptien que, dans le pays, on désigne du nom de *fellah*. Je lui dis donc que ce fellah, marmiton dans ma maison, ayant eu une inflammation aux yeux, en avait été guéri par la seule influence du magnétisme ; qu'un jour, étant en somnambulisme, il m'avait révélé de certaines particularités qui se passaient dans ma famille, alors à Pise, en Italie ; et qu'ayant écrit dans cette ville, j'avais acquis la certitude que tout ce que cet homme m'avait dit était de la plus exacte vérité. Comme je parlais encore à mon poète, qui écoutait attentivement ce que je lui racontais, je vois l'Arabe passer assez près de nous, et comme il toussait beaucoup, je lui dis dans sa langue : Viens ici que je te guérisse de ton rhume. — Si Dieu le veut et vous aussi, me répond l'Arabe, il cessera comme a cessé mon mal aux yeux. Je le fais s'asseoir, le magnétise de suite, et en très-peu de minutes il entre dans le sommeil magnétique. Je lui demandai alors s'il avait besoin de quelque chose pour guérir son rhume. — Rien de plus que ce que vous faites, me répond-il. — Combien de temps veux-tu dormir ? — Sept minutes. — Seras-tu capable de me prévenir quand les sept minutes seront écoulées ? — Oui. — Nous mimes ma montre sur une

table auprès de nous ; et aussitôt que l'aiguille fut sur la septième minute , il m'en avertit.

Avant de le réveiller , j'avais eu avec lui le colloque suivant : Le gentilhomme ici présent , en lui montrant le poëte , a une apothicairerie portative ; pourrais-tu me dire si elle renferme quelque chose qui convienne à ton rhume ? — Oui. — Je la fais apporter. Dis-moi ce que c'est. — *Zuen el hamaida* , ce qui répond , en italien , à du *sucre d'agrimoine*. — Si je place et ouvre le coffre devant toi , seras-tu capable de choisir , au milieu des drogues qui y sont , celle qu'il faut à ton rhume ? — Oui. — J'ouvre la boîte ; elle avait vingt-cinq compartimens , et dans chacun il y avait une bouteille étiquetée. Les étiquettes , en style de pharmacie et en italien , étaient cachées ; on les voyait à peine ; elles ne pouvaient être vues par personne , et encore moins par une personne qui avait les yeux fermés. La boîte est devant toi , dis-je à l'Arabe , choisis. Aussitôt il promène ses mains sur chaque gouleau des bouteilles ; il passe de l'une à l'autre , jusqu'à ce qu'enfin il se fixe sur une d'elle ; il la tire précipitamment de la boîte : nous vîmes qu'elle était étiquetée *baume du Pérou*.

Cela m'étonna beaucoup , et plus peut-être

que le poète, car il ne disait rien. Mais, dis-je à l'Arabe, ce n'est pas là le médicament que tu m'avais nommé? — Non, mais il est meilleur que l'autre pour mon rhume. — Cela peut être, lui répartis-je, mais j'aurais besoin aussi de l'autre; je voulais acquérir la certitude de la faculté qu'on a, dans le sommeil magnétique, de connaître ce que, dans l'état de veille ordinaire, nos sens ne peuvent ni appréhender ni percevoir. Je replaçai donc le baume du Pérou, et lui dis de chercher; il promène aussitôt ses doigts comme auparavant, et il tire le flacon étiqueté *sucre d'agrimoine*. Quoique ce fait fût intéressant, parce qu'il servait à nous faire connaître les sensations somnambuliques, nous aurions cependant mieux aimé qu'il ne fût point arrivé: mais nous n'avions pu ni dû vouloir le diriger. Il était d'ailleurs, comme fait magnétique, aussi remarquable et curieux, dans le second cas, qu'il l'aurait été dans le premier (1).

(1) Nous pourrions donc à présent raconter hardiment des faits de clairvoyances somnambuliques semblables à celui qu'on vient de lire. Ce proverbe de patience, de prudence et de résignation : *tout vient à point qui peut attendre*, doit être ainsi changé par les magnétiseurs :

Tout vient à point qui sait attendre.

(Note du rédacteur.)

Eh bien ! dis-je au poète, qui, muet d'étonnement, était demeuré comme absorbé dans ses réflexions. — Merveilleux ! s'écrie-t-il, merveilleux ! C'est au-dessus de toutes les compréhensions humaines. Et sa poitrine était oppressée au point de ne pouvoir parler. — Oh ! parbleu ! me dit-il lorsqu'il put respirer plus à l'aise, je voudrais lui demander à mon tour s'il pourrait me dire combien j'ai de sœurs et de frères. — J'en fais aussitôt la question à l'Arabe, qui me répond affirmativement et sans hésiter, le nombre précis de deux. Le poète fut tellement stupéfait de surprise, qu'il baissa les yeux, les fixa sur la terre, et demeura un moment comme pétrifié. Ces deux faits de clairvoyance somnambulique étant plus que suffisants pour satisfaire la curiosité du poète, je réveillai l'Arabe, et le renvoyai.

Mais à ce compte, me dit le poète lorsque nous fûmes seuls, tous les secrets du monde sont donc découverts à ces gens-là ? — Ta conséquence serait juste, lui répondis-je, s'il en était des opérations magnétiques comme des opérations géométriques, qui, basées sur des règles et des proportions, ne peuvent jamais être fantômes, ni varier dans leurs résultats ; mais il n'en est pas ainsi des secrets de

l'univers ; ils ne sont ouverts qu'à celui qui lit dans les cœurs qu'il a formés, et auquel tous les désirs sont connus. Pour celui-là seul il n'y a rien de caché ; sois bien convaincu de cette vérité.

Ce que le poète venait d'entendre l'avait mis hors de lui-même.

La question que tu lui as faite, lui ajoutais-je, avait rapport à des choses que tu connaissais ; et ton but , en la lui faisant , n'était autre que de satisfaire ta curiosité , et éclairer ta conscience sur l'existence du principe qui, dans l'homme, peut savoir tout ce qui existe dans le monde : cela ne contrariait aucune loi morale, et encore moins les lois de celui qui règle et coordonne l'univers ; mais si moi, par exemple , j'eusse fait une question semblable, ce qui n'aurait pu être que par quelque motif inconvenant à la dignité du magnétisme, quelle réponse alors imagines-tu qui m'aurait été faite ? Aucune. Je n'aurais pas été d'ailleurs assez fou pour la faire.

Le poète aussitôt me témoigna un extrême désir d'être magnétisé ; et comme j'avais remarqué durant le sommeil magnétique de l'Arabe quelques signes en lui de susceptibilité magnétique, je lui répondis que je le voulais

bien, et que ce serait à l'instant même, si cela lui convenait.

Nous étions alors au 6 de janvier de l'année 1795. Le poëte s'assit : et sans autre but que celui d'essayer à lui faire éprouver un effet quelconque, je commençai à le magnétiser; mais quelle fut ma joie, lorsqu'au bout de seulement une ou deux minutes, je le vis tomber dans le sommeil magnétique. L'idée me vint aussitôt de lui demander si, dans l'état où il était, il serait capable de jouer de la harpe (il en avait apporté une avec lui de Russie). Il me répondit qu'oui; je la place aussitôt devant lui : il prend la clef, met les cordes d'accord, et se met à jouer divinement bien, et mieux qu'il ne l'eût pu faire, et ne le pourrapent - être jamais dans son état ordinaire. Comme il ne m'avait point dit qu'il fût malade, et que je ne craignais nullement de lui faire mal, en faisant ainsi l'amusant essai de ses facultés somnambuliques, je lui fis la question s'il pourrait écrire. il me répondit que oui; je le fais aussitôt asseoir à mon bureau; je mets devant lui papier, plumes et encre, et à l'instant il écrit :

Il dolce magnetismo

O caro Baldvino

*Che' l sol ente divino
Pe' l ben commun creo.*

Voyant qu'il s'arrêtait, je lui offre de prendre sa place et d'écrire sous sa dictée ; cette proposition paraît d'abord le troubler un peu, puis, sans me répondre, il reprend vivement sa plume, et écrit :

*Quei Ruscelli quei Cardellini
Sono fugitti lutti
Sol la fortuna bella
Come lucente stella
Fida campagna è quã
Quei cari augellini.*

Alors il m'offre sa plume ; je l'accepte, et lui demande si nous pourrions une autre fois répéter la même expérience : il me répond encore affirmativement que oui, et je l'éveille aussi vite que je l'avais endormi. Mais quelle fut son étonnement, lorsqu'en reconnaissant son écriture, il vit ce que lui même avait tracé ! Comment cela peut-il être ? répétait-il d'un air troublé ; il ne me reste dans l'esprit aucune trace de ce que j'ai fait. Il fallait cependant qu'il en eût conservé l'organique impression, car il disait n'avoir jamais été dans un calme plus complet, que c'était une sorte de béatitude,

qu'il avait joui délicieusement de toutes les choses qu'il avait vues, et que le dieu de la poésie devait bien certainement l'avoir enflammé bien plus dans cet état que dans celui de veille ordinaire, où je l'avais ramené; il était très-fâché de ce que je l'en avais retiré, etc.

Nous fûmes fort aise d'avoir acquis, par notre propre expérience, la preuve que, dans l'état magnétique, l'homme peut tracer par écrit toutes les émotions et les perceptions de son âme.... Enchantés du résultat de cette première séance, nous arrêtâmes sur le champ le jour et l'heure où nous la pourrions renouveler.

Le 12 de février 1795 je magnétisai le poète, lequel s'endormit du sommeil somnambulique aussi promptement que la première fois. Je lui demandai aussitôt s'il pouvait reprendre le fil des idées poétiques sur le magnétisme, que nous avions interrompu à la précédente séance; sans me répondre, il prit la plume et écrivit ce qui suit :

Il dolce magnetismo

O caro Baldvino

Che' l sol ente divino

Pe' l ben commun creo.

*Questo è forse l'unico
Fra la tristezza e i mali
Sollievo de' mortali
Preggiabile tesoro.*

*Baldvin perdonami
Solo a te stesso
Questo dolce amplesso
Il cielo influi.*

*Ove io stesso sono
Fra mille sentieri
Di tenerri piaceri
Che' natura detto.*

Lorsqu'il eut fini d'écrire, je le réveillai; et, de même que la première fois, il me témoigna son chagrin d'avoir été retiré de l'état de béatitude et d'extase dans lequel il était : sans pouvoir se rappeler ni préciser aucune de ses visions, il prétendait en avoir eu de fort agréables, etc. Quand il eut lu ce qu'il avait écrit : *Juste Dieu ! s'écria-t-il, c'est la pure vérité ! je voudrais m'exprimer toujours ainsi !*

Nous conversâmes librement ensuite et sans réserve, de tout ce qui avait eu lieu entre nous; et nous nous accordâmes à penser que les facultés des somnambules étaient des mys-

tères qui jamais ne pourraient être expliqués par des moyens humains. Indiquer des remèdes convenables pour opérer les effets qu'on en désire ; n'avoir dans son état de veille la connaissance d'aucun de ces remèdes, ni même des mots qui servent à les désigner ; découvrir, à l'instant qu'on y porte sa vue, ce qui se passe dans des pays éloignés, en détailler toutes les particularités ; composer ou exécuter, dans ce sommeil des sens, des œuvres que l'on serait incapable de faire dans l'état organique de veille ordinaire ; ces exploits merveilleux de l'âme humaine, cette universalité de connaissances, cette grande puissance du vouloir, à quelle cause les attribuer, sinon à celui qui possède en lui-même l'universalité de la puissance souveraine, et qui peut en départir un rayon à qui lui plaît ? etc.....

Le 19 de février, je fus engagé par différentes personnes auxquelles j'avais fait part de mes relations magnétiques avec *Avena* (c'était le nom du poëte), de les rendre témoins de ses facultés somnambuliques ; et comme notre conversation avait conduit à parler de l'âme humaine, de son essence spirituelle, de son immortalité, etc., chacun désira connaître son opinion sur ces hautes

matières. Lorsque j'eus endormi Avena, je lui proposai donc de m'écrire ce qu'il pensait de l'âme, de son essence et de sa destinée; il prit aussitôt la plume et écrivit ce qui suit :

Dell' anima

Quel che scrivesti oggi

Io lo vedo a volo

Ch' e il sistema solo

Della verita

Tanto è ver che il mondò

Del tuo pensar divino

Ne seguira 'l destino

Per onorarti un di

Paragone

Misera filosofia.

Se predicesi mai

Della bell' alma i rai

La verità qual è

Fra l'innocente sonno

Del' magnetismo souve

Quel' argomento grave

Ne spiegherò per tè.

Non d'ateista ò cinico

Il mio pensier non schersa

Ne l'opinion perversa.

Seguirò di lor'.

Dirò sol che l'anima

È un eterna scintilla

*Grau divina favilla
Dell' ente suprem*

*Questo gran ente e l'anima
Che d'operar non cessa
È la natura stessa
Che si concentra in sè*

*Felice quel filosofo
Che di giustizia ornato
Potrà finir col fato
I suoi futuri di*

*Allor vedrà in quel vacío
Ove dal nullo uscio
A concentrarsi in dio
L'anima sua immortal.*

A peine Avena fut-il sorti du sommeil magnétique, qu'il me demanda avec beaucoup d'empressement s'il avait encore écrit ; car c'était la chose qui l'étonnait et l'occupait le plus à son réveil. Comme j'avais lu dans différens ouvrages sur le magnétisme, que les somnambules les plus mobiles étaient susceptibles d'être influencés par les systèmes et les opinions de leurs magnétiseurs, je dois dire que jamais je ne lui faisais part, avant de l'endormir, de la chose ou du sujet qu'il devait traiter dans son sommeil des sens (1). Oui, lui

(1) M. Baldwin n'avait point sans doute l'intention

répondis-je, vous avez écrit neuf stances. Il les lut aussitôt, et parut en être très-satisfait. Après quelques instans, et comme il les relisait une seconde fois : *Puisque j'écris ainsi dans le sommeil magnétique, me dit-il, je dois abandonner la poésie quand je suis éveillé.*

Depuis le 6 février jusqu'au 25 juillet 1795, Avena, dans ses sommeils magnétiques, a composé beaucoup d'autres ouvrages de poésie; mais étant devenu fort épris d'une jeune Égyptienne qui lui préféra un de ses compatriotes, la jalousie le fit partir d'Alexandrie. Il alla au Caire, où, très-peu de jours après y être arrivé, il tomba malade. Au bout de deux mois sa santé ne se rétablissant pas, il écrivit à M. Baldwin le désir qu'il avait de venir le retrouver. Celui-ci consentit à le rece-

ni la volonté de dicter à Avena ses systèmes et ses opinions. Mais pouvait-il empêcher, lorsque sa pensée en était revêtue, qu'elle ne portât sur celle de son somnambule magnétique, son impulsion et son influence? Cette organique identité (si je puis m'exprimer ainsi) qui plus ou moins s'établit toujours entre les magnétiseurs et les magnétisés, est ce qui sera long-temps encore un des plus grands obstacles au progrès de la science magnétique.

(Note du rédacteur.)

voir. Ce fut le 7 d'octobre que les séances magnétiques recommencèrent entr'eux, et il nous suffira, sans entrer dans les détails de son traitement, lesquels n'offriraient rien de nouveau à la curiosité, de dire que sa parfaite guérison fut le résultat heureux de ses ordonnances et de ses prescriptions dans l'état magnétique.

(Fin de la traduction de Baldwin.)

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§ 3. Prédications et puissance magnétique de l'historien Joseph. — Art notaire.

VESPASIEN nous amène naturellement à l'historien Joseph, qui a décrit ses guerres dans la Judée, et le siège de Jérusalem. Ce qui s'est passé entre Joseph et Vespasien, lors de cette guerre si fatale aux Juifs, est bien fait pour exciter l'étonnement, et ne semble point étrauger aux influences magnétiques.

Il paraît constant que Joseph était *crisiaque*, et prédisait l'avenir, comme Socrate et beaucoup d'autres; et d'abord il prédit l'empire à Vespasien.

Toutes les circonstances qui accompagnèrent cette prédiction méritent d'être pesées.

Joseph, après avoir combattu vaillamment contre les Romains, lorsque la ville de Jotapat fut prise, ne voulut pas se rendre; il se fit descendre dans un puits qui communiquait, par une ouverture latérale, à une caverne, où il trouva une quarantaine de Juifs des plus braves qui s'y étaient réfugiés. Mais bientôt il fut trahi, et sa retraite fut découverte.

Vespasien, qui avait eu occasion de connaître le courage de Joseph, désirait le sauver. Il lui fit proposer de se rendre. Joseph le refusa par deux fois. Cependant, ébranlé par Nicanor, son ancien ami, et l'un des principaux chefs de l'armée, que lui avait envoyé Vespasien, il réfléchit sur *les songes qu'il avait eus précédemment, dans lesquels Dieu lui avait révélé et les malheurs que devaient éprouver les Juifs, et le triomphe des Romains; car il entendait parfaitement l'interprétation des songes, et pénétrait ce que les réponses divines pouvaient avoir d'obscur. Il était, en effet, versé dans la connaissance des livres sacrés et des prophètes. Lui-même était prêtre et de la race des prêtres. Alors, comme plein de Dieu, et fixant son esprit sur*

les horribles tableaux que lui avaient présentés les derniers songes, il adresse secrètement ses prières à Dieu : « Créateur suprême, lui dit-il, « puisqu'il t'a plu d'abandonner la nation « juive ; puisque tu as choisi mon esprit pour « prédire l'avenir, je cède aux Romains, et je « vis. Je te prends à témoin que je n'irai pas « à eux comme un traître, mais comme ton « ministre (1). »

On voit, par ce premier passage, que Joseph était crisiaque, et qu'il voyait en songe l'avenir. Il avait connu d'avance et la défaite des Juifs et la victoire des Romains. Il se croyait appelé à porter aux Romains les oracles qu'il avait

(1) *Josephus nocturna somnia reminiscitur; quibus ei Deus et futuras judæorum clades et quæ Romanis essent eventura principibus, ostendit. Erat autem interpretandis quoque somniis idoneus, et conjectare quæ ambigüe divinitus dicerentur sciebat : qui et sacros prophetarum libros noverat, quod et ipse sacerdos esset, et parentibus sacerdotibus procreatus. Illa igitur horâ quasi Deo plenus, et recentium somniorum, quæ horrenda viderat, simulacra mente complexus, occultas preces Deo offert. Et quia Judæorum, inquit, labefactari tibi rem, Creator placuit, animamque meam quæ futura prædiceret, elegisti, do quidem sponte manus Romanis et vivo, etc. De bello jud., liv. III, c. XIV.*

reçus en songe : c'est ce qui le décide à se rendre.

Mais il trouve la plus grande résistance de la part de ses compagnons. Ils veulent, plutôt que de se rendre, le forcer à se tuer. Ils se disposent à l'immoler, et à se donner ensuite la mort à eux-mêmes.

C'est en vain qu'il veut les dissuader ; sourds à ses discours, ils n'écoutent que leur désespoir. Déjà leurs épées étaient levées sur sa tête, lorsque, par une inspiration soudaine, il leur déclare « qu'il adhère à leur projet ; mais il veut que ce soit une mort réciproque qui termine leur vie ; que ce soit le sort qui détermine successivement qui donnera et qui recevra la mort, jusqu'à ce que tous aient succombé ; que, par ce moyen il n'échapperait personne, mais qu'au moins on n'aurait pas le reproche à se faire d'avoir porté sur soi une main criminelle. »

Cette proposition fut reçue avec empressement. Le sort fut jeté : tous périrent par la main les uns des autres, à l'exception de Joseph et de l'un de ses compagnons, auquel il persuada de vivre, après lui avoir donné parole de le sauver.

Est-il rien de plus étonnant que cette pré-

vision de Josephé , qui lui fait pressentir que le sort ne le frapperait pas , et qu'il serait sauvé ?

Ce fut une illumination subite qui lui suggéra de faire tirer au sort , et qui lui donna en même temps la certitude que le sort ne l'atteindrait pas. Il nous confirme lui-même qu'en parlant à ses compagnons, il était comme plein de la divinité : *Quasi Deo plenus*.

Josephé vivait long-temps après Jesus-Christ. Il était Juif , et un Juif , aux yeux de la religion chrétienne , était un ennemi de la foi. La religion chrétienne ne sollicitait ici aucun miracle , aucune prévision. On ne peut donc pas voir dans ce qui se passa à l'égard de Josephé , l'intervention de la Divinité. Quel était donc le principe de sa prévision ? Celui de la prévision de tous les crisiaques , cet instinct qui fait parler les somnambules , les sibylles , les enthousiastes.

Josephé se rendit donc à Nicanor. Il nous peint lui-même les différentes sensations que sa présence excita parmi les Romains. « Ceux, dit-il, « qui étaient *les plus éloignés*, criaient qu'il fallait faire mourir cet ennemi du nom *romain*; « ceux qui étaient *plus proche* , éprouvaient « des sentimens plus humains , et admiraient « en lui les révolutions de la fortune. Parmi

« ceux qui étaient *encore plus près*, c'est-à-
 « dire parmi les chefs, il n'y en eut pas un qui,
 « bien qu'animé auparavant contre lui d'un
 « esprit de vengeance, ne sentît à son aspect
 « son cœur s'adoucir. Enfin, celui qui le tou-
 « chait immédiatement, celui qui l'*avait à*
 « *ses côtés*, Titus, fut celui qui éprouva le
 « plus de compassion, et qui devint son pa-
 « tron auprès de Vespasien (1). »

Nous ne savons si nous nous faisons illu-
 sion; mais il nous semble voir dans l'action
 que produisait Joseph sur ceux qui l'environ-
 naient, en raison des distances, une véritable
 action magnétique. Cet esprit de bienveillance,
 d'affection, qui se développait d'autant plus
 dans les individus, qu'ils étaient plus près du
 centre d'activité, c'est-à-dire de Josephé,
 qu'était-il autre chose que l'effet des in-
 fluences magnétiques et de la volonté de
 Josephé?

Qu'on veuille bien se rappeler l'effet ma-

(1) *Et qui longius quidem aberant, hostem interficiendum esse clamabant. Qui vero propius erant, facta ejus reputantes mutatione stupescabant. Rectorum autem nemo fuit, qui licet ante irasceretur nōmini ejus, viri aspectu non mitior factus sit. Titum vero præter alios misericordia capiebat, etc. De bello jud., liv. III, c. XIV.*

gnétique que produisait la présence de Socrate sur ceux qui assistaient à ses leçons, et l'action de cette vertu magnétique en raison des distances. On n'a pas oublié ce que disait à ce grand maître, Aristide, l'un de ses disciples : « Qu'il ne laissait pas de profiter par
 « cela seul qu'il était dans la même maison que
 « Socrate ; que quand il pouvait être dans la
 « même chambre, il avançait encore plus ; et
 « toutes les fois que Socrate parlait, il sentait
 « visiblement qu'il profitait davantage quand
 « il avait les yeux sur lui, que quand il regardait
 « ailleurs ; mais ce progrès était sans com-
 « paraison plus grand lorsqu'il était assis au-
 « près de lui, et qu'il le touchait (1).

Ne retrouve-t-on pas le même phénomène, la même gradation dans ce qui se passe autour de Joseph ? Socrate agissait plus directement sur l'esprit, et Joseph sur le cœur. Mais le foyer qui communiquait soit l'instruction, soit les affections bénévoles, était le même, une volonté énergique et une intention fortement dirigée et toujours soutenue.

Nous rencontrons dans la *Vie d' Apollonius*,

(1) Théagès, dans Platon. (*Voyez page 257 du n° 24 des Annales du magnétisme.*)

par Philostrate, quelque chose de semblable.

Jarchas adresse la parole à Damis, disciple d'Apollonius, et lui demande « *s'il n'a pas*
 « *aussi la faculté de prévoir, vivant habi-*
 « *tuellement avec un aussi grand homme*
 « *qu'Apollonius.* Par Jupiter, dit Damis, *tout*
 « *ce qui m'est nécessaire, je le connais d'a-*
 « *vance.* Car la première fois que je me pré-
 « sentai devant Apollonius, admirant en lui
 « tant de sagesse, d'éloquence, de tempérance,
 « de modération, et tant de désir de s'instruire,
 « quoique déjà rempli de toute les sciences,
 « je ne pus m'empêcher de croire *qu'il m'é-*
 « *tait échu quelque chose de divin.* M'étant
 « mis à le suivre, il me semble que, d'ignorant
 « que j'étais, je suis devenu éclairé et sage; et
 « qu'à la barbarie et à la rudesse, ont succédé
 « l'instruction, la politesse; et ensuite, ayant
 « passé avec lui quelque temps chez les Grecs,
 « je crois être devenu Grec moi-même. Votre
 « science, à vous autres grands philosophes,
 « qui s'occupe des matières les plus relevées,
 « appelez-la *l'oracle de Delphes* ou de *Do-*
 « *done;* mais la mienne, qui se borne à *me faire*
 « *connaître les choses qui me sont utiles,*
 « regardez-la seulement comme l'art d'une
 « bonne vieille femme, qui peut répondre aux

« consultations qu'on lui fait sur les troupeaux
« et autres choses de ce genre (1). »

On pourrait croire que la question de Jarchas s'entendait aussi bien des leçons que Damis aurait pu recevoir d'Apollonius; mais non. La doctrine de ces philosophes indiens supposait que la simple familiarité, la seule intimité pouvaient transmettre les dons précieux que possédait Apollonius. Et la réponse de Damis n'est pas équivoque. Il ne dit point qu'il a reçu des leçons d'Apollonius; mais il dit qu'aussitôt qu'il l'a rencontré, il a cru *qu'il lui*

(1) *Num tu etiam, inquit, aliqua prænoscis, assyriæ præsertim, cum tali viro tam frequenter versatus? Per Jovem, inquit Damis, quæ mihi necessaria sunt prænoscō. Nam cum primò Apollonio huic occurri, quia sapientiâ plenus visus est, etc., divinum nescio quid mihi obtigisse putavi. Itaque illum secutus ex ignorante sapiens, ex barbaro eruditus evasisse mihi videor; ac deinceps in ejus societate perseverans, græcis commixtus, ipse penè effectus sum græcus et quoniam scientia vestra de rebus maximis considerat, quasi Delphicum aut Dodonæum, aut aliud quodcumque vultis oraculum, illam putate; meam verò quoniam quæ mihi tantum utilia sunt prænoscō, tanquam præstigiatrix cujusdam aniculæ prudentiam existimate; quoniam et ipsa de pecudibus et aliis hujus modi vaticinari aliquid potest. Philostr., de vit. Appollonii, lib. III, cap. XII in fine.*

était échu quelque chose de divin ; et que s'étant mis à sa suite , par cela seul il lui semble que d'ignorant il est devenu sage , et de barbare , qu'il est devenu instruit.

Il ajoute que persévérant dans sa société , et par suite s'étant trouvé mêlé avec les Grecs , il lui semble qu'il est aussi devenu Grec. Dans tout ceci, Damis n'attribue les merveilleux effets dont il s'applaudit, qu'au fait physique et matériel de la fréquentation ; et dès lors tout ce récit de Philostrate relatif à Damis , concourt de plus en plus à établir la réalité des communications magnétiques.

Comment en effet Damis , par la seule fréquentation d'Apollonius , eût-il pu contracter la faculté de deviner lui-même les choses qui lui étaient utiles ? On ne peut trouver de réponse à cette question , que dans la contagion crisiaque.

Il est généralement reconnu que les crises se communiquent par l'exemple ; or, la faculté de prévoir l'avenir tient à l'état crisiaque (1).

Les auteurs nous citent des traits non moins étonnans ; ils nous parlent d'un certain Ar-

(1) Dans les assemblées des convulsionnaires des Cévennes , lorsqu'une prophétesse entrait en crise et prophétisait , il était rare que , par contagion , d'autres

Archasas ou Archelaus, qui avait le talent d'attirer et de s'approprier, par la force seule de son imagination et de sa volonté, la science et la sagesse des autres (1).

Ils parlent d'un certain Syrus, qui avait également une force d'imagination telle, qu'il transportait en lui-même les sentimens, les pensées, et en quelque sorte l'esprit de celui qu'il soumettait à cette épreuve (2).

Pour celui qui est habitué aux merveilles du magnétisme, cette transfusion de pensées et de connaissances paraîtra moins surprenante : il suffisait pour cela qu'Archasas et Syrus, dans les grands efforts de leur imagination, entrassent en crise ou en somnambulisme ; car, dès lors, ils pouvaient lire dans la pensée et les

jeunes filles qui jusqu'alors n'avaient rien éprouvé, ne tombassent aussi en crise et ne prophétisassent.

(1) *Per talem imaginationem Archasas unius cujusque eruditi, atque prudentis hominis scientiam atque prudentiam attraxisse fertur.* Paracelsus, *De vitâ longâ*, lib. 1, cap. viii.

Cet Archasas ou Archelaus était un des principaux philosophes de la secte de Pythagore. *Leç Suavius scholia super tractatus Paracelsi de vitâ longâ*, l. 1, c. viii, pag. 255. Paris., in-12., apud Rovillum.

(2) *Idque per imaginationem Syrus sic est consecutus, ut sensus, cogitationes, denique animus ipse in illum transferetur.* Paracelsus, *ibid.*

sentimens de ceux avec lesquels ils étaient en rapport. Le magnétisme nous donne souvent des exemples pareils. Et les faits cités par Paracelse prouvent seulement que les phénomènes d'aujourd'hui ne sont pas nouveaux, et se retrouvent à chaque pas dans l'antiquité, quand on veut se donner la peine de les y chercher.

Nous ne serions pas étonnés que cette trans-
fusion de connaissances qui a lieu par le ma-
gnétisme, ne fût la source de ce qu'on a appelé
l'art notoire.

Par les secrets de cet art, on obtient, dît-on,
l'acquisition des sciences par infusion, et sans
peine.

On prétend que Salomon en est l'auteur;
que ce fut par l'art notoire qu'il acquit en une
nuit cette grande sagesse qui l'a rendu si
célèbre dans tout le monde, et qu'il en a ren-
fermé les préceptes et la méthode dans un petit
livre qui est parvenu jusqu'à nous.

Erasme dit « *qu'il a vu ce prétendu livre,*
« *mais qu'il n'y a rien compris, parce qu'il*
« *n'a trouvé personne qui ait pu le lui expli-*
« *quer* (1). Qu'il y avait dans ce livre diverses
« *figures d'animaux, de dragons, de lions, de*

(1) *Vidi codicem, sed vidi tantum, quod non esset
doctoris copia.* Erasmi colloq., *ars notoria*.

« léopards et quantité de cercles où étaient
« dépeints divers caractères, etc. »

D'autres, en laissant Salomon de côté, font
consister le secret de se procurer l'art no-
toire, dans des pratiques de religion, comme
jeûnes, confessions, communions, récitation
des psaumes pénitentiels, et ce, pendant
sept semaines, certains jours, à certaines
heures, à la nouvelle lune, au soleil le-
vant, etc. (1).

Des théologiens blâment ces pratiques, non
seulement comme illusoires, mais encore
comme superstitieuses, ou comme supposant
un pacte avec le démon.

Nous ne savons jusqu'où peut s'étendre l'as-
cendant d'un homme sur les autres hommes.
Si dans le somnambulisme l'ascendant du ma-
gnétiseur sur l'esprit du somnambule n'est
pas douteux, le même ascendant en état de
veille, n'a pas été aussi bien vérifié. Cepen-
dant, il est certain que l'on voit tout les jours
dans les assemblées populaires, et surtout
parmi les sectaires, des individus se lever,
prendre la parole, et produire des effets éton-
nans sur l'esprit des auditeurs, sans qu'ils em-

(1) *Traité des superstitions*, par Thiers, tom. I, liv.
xv, chap. II.

pioient ou plus d'éloquence, ou plus de logique, ou des expressions plus choisies que les autres orateurs. Quelle est la cause de cet ascendant ?

Les anciens connaissaient bien cet ascendant de certains individus sur l'esprit et sur les facultés intellectuelles des autres. Ils disaient que le génie de l'un était plus puissant que le génie de l'autre.

Pendant le triumvirat d'Antoine, un de ces sages Egyptiens, à qui les secrets de la nature étaient familiers, l'avait exhorté plusieurs fois à se séparer d'Octave : « Votre fortune, lui
« disait-il, Antoine, est par elle-même brillante, grande; mais quand elle se joint à
« Octave, elle perd aussitôt toute sa force.
« Votre démon redoute son génie; et quoique
« par lui-même il soit élevé et plein de vivacité, à son approche, il devient humble et
« timide. L'influence du génie d'Octave est
« telle, qu'elle influe sur tout ce qui vous touche. Soit que vous jouiez aux dés, soit dans
« les combats de coqs, rappelez-vous qu'Antoine avait toujours le dessous, et le cédait
« à Octave (1). »

(1) *Sabellius*, lib. ix, *Eunead.* vi.

Ce que les anciens exprimaient par les mots de *génie*, de *démon*, de *fortune*, ne signifie que l'ascendant d'une personne sur une autre.

On rencontre peut-être plus souvent qu'on ne pense, de ces personnes qui savent si bien s'emparer de l'esprit des êtres faibles, et les dominer, qu'ils en disposent arbitrairement; ceux-ci forment de vains efforts, quand ils sont libres, pour s'échapper; les autres n'ont qu'à paraître, étendre la main pour les attérer. Qu'on ne s'y trompe pas, il y a dans ces effets plus d'influence magnétique qu'on ne pense; et si on veut y faire attention, on verra que tous ceux qui ont cet ascendant, sont doués d'un certain caractère, et principalement d'une imagination forte et d'une volonté énergique et persévérante.

Ici se place naturellement cette réponse de la maréchale d'Ancre Galigai, qui fut brûlée comme magicienne. Comme on lui demandait par quel sortilège elle était venue à bout de se soumettre et d'enchaîner la reine Marie, Médicis : *Par le pouvoir*, dit-elle, *qu'ont les âmes fortes sur les âmes faibles.*

L'intention de Vespasien était d'envoyer Joseph à Néron. Joseph l'ayant su, fit demander une audience à Vespasien, *pour lui déclarer des choses qu'il ne pouvait révéler*

qu'à lui seul. Cette audience lui fut accordée en présence de Titus, et de deux des amis de Vespasien. « Vous voulez m'envoyer à Néron, « lui dit-il; et pourquoi m'y envoyer, puisque « lui, et ceux qui lui succéderont jusqu'à « vous, ont si peu de temps à vivre? C'est vous « seul que je dois regarder comme empereur, « et Titus votre fils après vous, parce que vous « monterez tous deux sur le trône. C'est de la « part de Dieu que je vous parle. Faites-moi « jusqu'alors resserrer dans une étroite pri- « son, pour me punir comme imposteur, si « j'avais abusé du nom de Dieu et de votre « crédulité (1). »

Vespasien crut d'abord que Joseph ne lui parlait de la sorte que par crainte, et pour se le rendre favorable. Mais bientôt Joseph prit créance dans son esprit, surtout quand il fut reconnu que Joseph était véridique dans tout ce qu'il avait dit; car l'un des deux amis de Vespasien, en présence desquels Joseph avait parlé, ayant demandé à ce dernier comment il se pouvait faire, si ses prédictions n'étaient pas des rêveries, qu'il n'eût pas prévu la ruine

(1) *Ad Neronem me mittis; quid ita? quasi qui neroni usque ad te successuri sint, maneat. Tu et Cæsar Vespasiane, et imperator, atque hic filius tuus nunc. Joseph., De bello judaico, lib. 3, cap. 14.*

de Jotapat et sa prison, et qu'il n'eût pas évité, s'il l'avait prévu, de tomber dans ces malheurs : il lui répondit *qu'il avait prédit aux habitans de Jotapat que leur ville serait prise après une résistance de quarante-sept jours, et que lui-même tomberait vivant entre les mains des Romains* (1). Vespasien se fit informer secrètement par les autres prisonniers si le fait était exact, et trouva que Joseph n'avait accusé que la vérité. Vespasien ne l'en fit pas moins soigneusement garder. Mais il avait pour lui toute sorte de bienveillance, et Titus, plus encore que de la bienveillance. Voilà un trait bien caractéristique de cet esprit prophétique de Joseph. On voit en même temps qu'il jouissait habituellement de cette faculté, puisqu'il avait déjà annoncé aux habitans de Jotapat, que leur ville serait prise au bout de quarante-sept jours, et que lui-même tomberait vivant entre les mains des Romains, et qu'il ajoute à la fin de sa narration : « La renommée récompensa Joseph des « prédictions qu'il avait faites jusqu'alors, et

(1) *Josephus jotapensis ait se prædixisse, quod post septimum et quadragesimum eos maneret exitium, quod que ipsum, Romani vivum essent in custodia tenturi. Joseph., ibid.*

« le fit croire digne de foi pour celles qu'il
« pourrait faire à l'avenir (1). »

Joseph se annonça donc comme un prophète de profession, qui non seulement avait fait des preuves pour le passé, mais qui comptait bien, par de nouvelles prédictions, les confirmer pour l'avenir.

La prophétie de Joseph à Vespasien fit grand bruit dans le temps, et il en est mention dans presque tous les auteurs, dans Dion Cassius, livre 66, dans Suetone sur Vespasien, livre 10.

A l'égard de Joseph, l'heureux ascendant qu'il avait su prendre sur Vespasien et sur sa famille continua toujours. Il ne cessa d'être comblé de biens par cette famille. « A peine
« furent-ils arrivés à Rome, dit Joseph, qu'il
« fut nommé citoyen romain. Vespasien vou-
« lut qu'il habitât la maison qu'il avait lui-
« même occupée avant que d'être empereur ;
« il y joignit une pension annuelle qui subsista
« toute sa vie. Je reçus dans la Judée des terres
« considérables. Après la mort de Vespasien,
« Titus eut pour moi les mêmes bontés, et tou-

(1) *Josephus quidem pro his quæ prædixerat præmio famæ donatus, et de futuris jam dignus cui jam credendum esset habebatur.* Ibid., liv. 5, cap. 12.

« jours il me défendit contre l'envie et la calom-
 « nie. Domitien mit encore moins de bornes à
 « ses bienfaits , car il affranchit de toutes rede-
 « vances les biens qui m'avaient été donnés
 « en Judée. Sa femme Domitia ne cessa éga-
 « lement de me faire du bien. »

La prédiction que Josephé avait faite à Vespasien, ne fut pas la seule que reçut cet empereur. Tacite en rapporte une autre qui eut également lieu en Judée, et qui confirmait celle de Josephé.

« Il y a, dit-il, entre la Judée et la Syrie,
 « une montagne appelée *Carmel* ; le dieu
 « qu'on y révère porte le même nom. Point
 « de statue à ce dieu ; point de temple : un autel
 « seul est élevé, et le respect l'environne. Vespasien y fut offrir un sacrifice. Pendant qu'il
 « était occupé de ses projets, le prêtre, après
 « avoir consulté les entrailles de la victime,
 « lui dit : *Vespasien, quel que soit le dessein*
 « *qui vous occupe, soit qu'il s'agisse de*
 « *faire bâtir une maison ou d'augmenter vos*
 « *champs, ou de multiplier vos esclaves,*
 « *sachez que vous êtes appelé à un vaste*
 « *palais, à des propriétés sans bornes, à la*
 « *domination d'une multitude d'hommes.*
 « Ces discours ambigus étaient reçus avec

« empressement par les courtisans : la renommée se plaisait à les répandre (1). »

Vespasien était encore confirmé dans la confiance à ces prédictions, *par un certain Seleucus, mathématicien, et prédisant l'avenir, sans l'avis duquel il n'entreprenait rien* (2).

Il paraît que ce Seleucus était encore quelque crisiaque comme Josephé, et ce prêtre du Carmel dont vient de parler Tacite.

(1) *Est Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem, Deumque : nec simulacrum Deo, aut templum : sic tradidere majores : ara tantum et reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, quum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos inspectis identidem extis : quid quid est, inquit, Vespasiane, quod paras, seu domum extruere, seu prolatos agros, sive ampliare servitia ; datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum, etc. Tacit. histor., lib. 11, § 78.*

(2) *Ut qui mox rerum dominus, Seleucum quemdam mathematicum, rectorem et præscium palam habuerit. Ibid.*

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

Extrait de deux lettres de madame la marquise des Roussets.

QUELQUES personnes qui, à Paris, avaient connu madame la marquise des Roussets lorsqu'elle était aveugle, et qui ne l'avaient pas revue depuis la guérison de sa cécité par le magnétisme, ayant manifesté beaucoup de doutes sur la réalité de sa guérison, j'ai cru devoir écrire à cette dame.

Dans sa réponse à la lettre que je lui avais adressée, était ce qui suit :

Calais, 22 mars 1819.

« Je vous remercie, monsieur, bien sincèrement de l'avis que vous me donnez, etc.; le courrier prochain portera aux personnes dont vous me parlez, la justification de ma conduite à leur égard, et la certitude de ma guérison miraculeuse. Oui, monsieur, c'est sans orgueil que je me sers de cette expression; comme elle exprime, selon moi, la grandeur de ma reconnaissance envers Dieu et les personnes

qu'il a daigné favoriser de ses puissantes vertus.... Je laisse aux incrédules leurs faux raisonnemens, et j'admire la force de la simplicité de la foi, qui éclaire de sa pure lumière l'esprit de ces êtres qui sont animés de l'amour de leurs semblables. *Gloire en soit à Dieu, et que la paix ici bas soit leur partage!*

Vous jugerez, M. le marquis, que ma vue s'est bien fortifiée; malgré la mauvaise saison et le climat que j'habite, et où je suis forcée à prendre les précautions que les brouillards de la mer nous commandent, je vous écris sans lunettes, et je ne m'en sers que lorsque le jour est bas, pour ne pas fatiguer et prodiguer un bien dont Dieu a usé deux fois en ma faveur etc. »

La marquise DES ROUSSES.

Deuxième lettre à madame la comtesse de V.

Calais, 24 mars 1819.

Vous jugeriez facilement de ma guérison, madame; et le changement de ma physionomie, à ce que tout le monde m'assure, vous étounerait vous-même. Ce changement dans mes yeux est encore bien autre qu'au moment où j'étais à Paris : ma vue s'est encore beau-

coup fortifiée : je lis, écris, travaille sans lunettes ; je tricotais, aveugle , machinalement , mais à présent je brode ; et malgré que depuis près de trois ans je ne devais plus en avoir l'habitude, tout le monde veut bien dire que mon ouvrage est correct. Que ne puis-je vous en faire juger !

M. le marquis de Puységur, dans sa lettre, me dit que vous avez peine à croire à ma guérison, et à la manière dont elle s'est opérée ; je ne puis, sur certain point, madame, vous dire que ce que les personnes estimables qui m'entouraient vous diraient à vous-même. Quant à la vérité du récit, je ne puis vous dire autre chose, si non que je n'ai nul doute sur la véracité des personnes qui m'ont assuré me l'avoir fait faire pendant un sommeil magnétique. Je n'en ai d'autre idée et souvenir que ce qui vient de m'être envoyé par écrit ; mais j'ai pardevant moi des exemples de choses si extraordinaires, que je ne puis me refuser de croire à la puissance de Dieu, qui se manifeste à ceux qui l'aiment, et opèrent en son nom, etc.

Je ne suis point un docteur, mais je crois d'une foi simple ; et la fermeté de ma foi me rend reconnaissante avec plus de plénitude

envers celui qui dispense ses faveurs comme il lui plaît.

Vous me permettrez, j'espère, de vous entretenir, dans ma prochaine lettre, de mon fils ; autre bienfait de Dieu envers moi. J'ai joui peu de temps du bonheur de l'avoir retrouvé : il a été forcé de retourner en mer ; et j'ai encore pour neuf mois bien des craintes à endurer, etc.

La marquise DES ROUSSES.

—
Extrait de la vie de Pétrarque, année 1346.

Les beaux yeux de Laure furent le siège d'une maladie cruelle ; l'on tremblait qu'elle n'en perdît l'usage. Quelle perte, grand Dieu !

Pétrarque la visitait souvent ; il fixait ses regards immobiles sur les yeux de son amante. Merveilleuse sympathie des amans ! Un trait invisible, parti de l'œil droit de Laure, vint frapper le même œil de Pétrarque. Il le sentit : son œil se troubla, s'enflamma, et s'affaiblit totalement. Quel plaisir pour lui de partager le mal de Laure ! C'était une faveur de l'amour que cette communication rapide ; mais quels furent ses transports de joie, lorsque, revenant chez elle, il la trouva parfaitement guérie !

RELATION

*Des cures magnétiques opérées à Nantes,
par M. Segrétier.*

DEUX hommes que j'honore infiniment , à la réputation , aux vertus , à la persévérance , aux lumineux écrits desquels il est juste d'attribuer le retour de l'opinion publique vers l'étude de la médecine mesmérénne , MM. de Puysegur et Deleuze , m'ayant témoigné le désir d'avoir l'extrait de mes travaux dans cette partie , il m'est d'autant plus flatteur d'y répondre , qu'il en résulte pour moi deux grandes jouissances , celle de leur manifester mon dévouement à la chose , en même temps que ma profonde vénération pour leur personne , et pour la Société qui s'est formée dans l'intention de conserver , de propager , de perfectionner la pratique bienfaisante du magnétisme animal , et celle de renouveler , en leur présence , mon tribut d'hommages et de reconnaissance à la mémoire de Mesmer.

Que Mesmer soit ou non le premier qui ait.

VII. N° XXI. Juin 1819.

découvert cet agent universel avec lequel tant de phénomènes miraculeux se reproduisent partout, et partout à peu près de la même manière; que sa doctrine soit ou non en tout point erronée; qu'il ait eu tort ou non de laisser mettre un prix et des conditions à son enseignement; toujours est-ce à lui que je dois, que j'aime à rapporter les heureux fruits des instructions que j'en ai reçues. En attendant que les savans d'un autre siècle que celui de ses contemporains jugent de ses titres de gloire et lui assignent son rang parmi eux, convenons au moins que la vérité serait restée enfouie dans les faits et les écrits divers qui en contenaient les principes et les détails; convenons que nous ne serions pas plus avancés que nos pères dans la science et dans la pratique du magnétisme animal, sans l'esprit d'observation de Mesmer; sans sa constance dans sa lutte avec les médecins et les corps académiques; sans ses cours; sans les élèves qu'il a faits; et surtout sans ces procédés si simples, si naturels, que nous nous sommes tellement rendus familiers, tellement appropriés, qu'à peine quelques-uns de ses disciples se souviennent-ils que c'est par lui qu'ils en ont acquis la connaissance et l'usage.

Avant de passer au récit de mes expériences et des succès que j'ai obtenus dans le traitement de différentes maladies, il m'importe de faire ma profession de foi relativement au matériel du traitement ; je veux parler des moyens physiques, c'est-à-dire des corps intermédiaires auxquels j'attribue les effets qu'il produit, même en mon absence.

Ayant adopté le principe d'un fluide élémentaire susceptible de se modifier, de se combiner indéfiniment ; et par la réflexion, moins encore que par l'expérience de mes sens et des sens plus parfaits de tous les somnambules que j'ai eu occasion de consulter à cet égard, ayant reconnu la propriété qu'ont certaines matières de concentrer les diverses modifications de ce fluide, et de les transmettre à des corps vivans, par les conducteurs qu'elles traversent, suivant la direction qui leur est donnée, j'ai dû prendre, et j'ai pris, en effet, l'ancienne méthode des réservoirs magnétiques composés. Ses résultats sont les mêmes pour moi aujourd'hui qu'il y a trente-cinq ans ; en conséquence, et autant que les localités et les circonstances me le permettent, je fais concourir à la guérison des maladies *que j'ai pour unique but*, les arbres, les minéraux, les plantes, le sable, l'eau, les sels, et quelques débris d'êtres or-

ganisés. Tout ou partie de ces divers matériaux se combine et se dispose dans une forme circulaire et symétrique vers un centre commun ; les bouteilles , par exemple , s'introduisant par le goulot et le fond , les unes dans les autres. Il est bon de remarquer néanmoins qu'aucun dérangement survenu dans l'ordre primitivement établi , ne détruit ni même n'affaiblit notablement les émanations du fluide animalisé et imprimé par moi. Mes autres procédés ne diffèrent en rien de ceux employés par les premiers disciples de Mesmer ; il n'y a pas une branche importante , pas une racine visible des arbres affectés à mon traitement , que je n'aie magnétisées , au soleil levant , à midi , et au soleil couchant , quinze jours au moins avant de soumettre mes malades à leur influence. De temps en temps je renouvelle leur action ; et je ne me suis point aperçu que l'hiver y occasionnât de l'altération , même pendant mon séjour en ville , où il est entièrement abandonné. Mon traitement est situé sur une petite butte où se trouvent plantés triangulairement les arbres dont il est question. Il y a dans la cabane , que j'ai fait construire exprès et de manière à contenir leurs troncs , deux haquets.

Le premier , d'un diamètre beaucoup plus

grand, est appuyé sur les racines intérieures de ces arbres, au moyen d'un trou creusé au milieu de la cabane. Il est uniquement composé de bouteilles remplies d'eau, bien bouchées; elles sont contenues par le sable, qui supplée à l'eau, l'ayant fortement magnétisé poignée par poignée, lorsque je l'ai déposé dans le baquet. Au-dessus de celui-là est un autre petit baquet composé avec de la limaille, du verre pilé, des aromates pulvérisés, particulièrement du thym, du romarin, de la camomille, etc., de la fleur de soufre, mêlée avec diverses espèces de résine. Plusieurs rangs de bouteilles mises debout, d'une grandeur convenable à l'espace qu'elles occupent, la plupart remplies des mêmes ingrédients, quelques-unes d'eau, laissent à leur centre commun la place d'un vase de verre à large ouverture, dans lequel est implantée une tige de fer qui ressort extérieurement, de 25 à 30 pouces, en forme de pointe. Les couvercles de ces réservoirs sont percés à des distances égales, à l'effet d'y pouvoir plonger à volonté des conducteurs de fer qui, étant recourbés, donnent aux malades la facilité d'en appuyer l'extrémité extérieure au creux de l'estomac, et sur les flancs du côté de la rate ou du côté du

foie. C'est encore par ces trous que passe la corde, qui, fixée par les deux bouts au fond des deux baquets, et après avoir entouré les bouteilles, est destinée à former une chaîne de communication entre les personnes qui veulent participer à l'influence du traitement. Ces cordes offrent, de plus, l'avantage de pouvoir être portées directement sur le siège du mal, quelque part qu'il soit, et d'y produire une action locale plus continue. On ne saurait trop multiplier, dans ces sortes d'appareils, les objets propres à inspirer de la confiance. Cela fait partie de la science du magnétisme animal. Ne croyons pour tant pas que tout, en cela, dépende des impressions produites sur ce qu'on appelle *imagination*, à moins qu'on ne donne à ce mot un sens différent de celui qu'on lui prête ordinairement; car les animaux sont également sensibles à l'action des cordes et des autres conducteurs. Laissons dire les dogmatiseurs, et profitons des connaissances acquises par l'empirisme. Jusqu'ici mes cordes ont été de chanvre : je compte y substituer des cordes de crin, moins susceptibles de se détériorer à la pluie et à l'humidité des brouillards, que celles en laine, dont les magnétiseurs allemands se servent de préfé-

rence; elles appartiennent également au règne animal, et en ont les vertus spécifiques. J'enfileraï dans ces cordes, à défaut de tubes faits exprès, des cols de bouteilles cassées. Outre que cette précaution garantira mes cordes des intempéries de l'air, elle concourra à renforcer le traitement.

J'ai de fortes raisons de croire que le magnétisme s'épure et devient d'autant plus éthéré, je veux dire vital, qu'il est administré en des lieux élevés. Il semble qu'à mesure qu'on se détache, qu'on s'isole en quelque sorte de la terre, l'agent acquiert plus d'énergie, subit une modification plus parfaite : voilà pourquoi j'ai choisi une éminence pour établir une case magnétique, dans laquelle sont enclos les troncs des trois gros ormes de la plus superbe dimension, et auxquels j'ai l'idée de suspendre au besoin des hamacs à lacets, soit pour s'y raviver, s'y délasser et dormir, soit pour y contenir, sans les exposer à aucun danger, certains crisiaques, dans les momens de ces accès effrayans qui mettent aux abois le magnétisé et le magnétisant.

Dans cette espèce de confiance que je fais, des moyens que j'emploie, aux jeunes praticiens qui veulent, en se ménageant, étendre

sur un plus grand nombre de sujets de bienfaisance et d'observations, leurs secours et leurs soins, la plus générale et la plus importante considération que je puisse leur présenter pour les faire revenir des préventions où ils sont de l'inefficacité et des inconvéniens de ces appareils ou réservoirs magnétiques, connus sous le nom de *baquet*, c'est que des faits nombreux, des témoignages irrécusables ont prouvé successivement, depuis Mesmer jusqu'à ce moment-ci, où mes assertions personnelles les confirment, que ce genre de traitement contribuait non seulement à accélérer la guérison des maladies, mais en préservant des émanations fâcheuses qui peuvent résulter des attouchemens, ou contacts immédiats, servait à réparer les pertes et les forces épuisées de ceux qui se livrent à la pratique en grand du magnétisme animal. Le succès de cette méthode est quelquefois tardif, insensible par son action sur les organes des nerfs ou des viscères, conséquemment propre à décourager les impatiens. Souvent, en effet, un grand nombre y renonce à moitié chemin. Mais lorsque cette méthode auxiliaire est suivie par des magnétiseurs prudents et exercés, qui savent à propos *subordonner la puissance de*

leur volonté au besoin et à l'état des personnes qu'ils magnétisent; qui, dirigés par le désir de ne faire que ce qui peut et doit être utile aux malades, n'agissent dans aucun esprit de système, ni dans aucune vue intéressée; le bien qui en résulte pour les magnétiseurs et pour les magnétisés, est si certain, les peines des premiers, les paroxismes des crises des derniers sont si ménagés, les améliorations successives qui s'opèrent sont si bien fondées et si durables, que je ne saurais trop engager à y recourir plus qu'on ne le fait.

Une expérience qui m'est personnelle, mais qui peut s'appliquer à chacun, c'est qu'à mon baquet, sous mes arbres, je me suis, seul, entièrement délivré d'engorgemens et de douleurs arthritiques aux deux pieds, qui m'étaient survenues après quatre ou cinq jours d'un traitement individuel que j'avais commencé par complaisance, pour apprendre à un fils à magnétiser sa mère, presque impotente d'un rhumatisme goutteux habituel; tandis qu'à mes réservoirs, où j'ai eu à traiter des scrophuleux, des dartreux, des malades affectés des mêmes maux que cette dame, je n'ai jamais éprouvé ni prostration de forces, ni aucun symptôme de réaction contagieuse. Il paraît, et j'en conclus

que le fluide vicé est remplacé, au fur et à mesure, par un fluide plus pur et mieux élaboré.

A l'égard des crises, et particulièrement du sommeil magnétique, je dois avouer que je ne les ai jamais considérés que sous leur rapport avec le malade et avec la maladie : tout ce qui était étranger ou trop sublime devenait, pour moi, moins un objet de curiosité, d'enthousiasme et de ravissement, qu'un sujet d'admiration, mêlé de ce sentiment d'effroi dont on est saisi malgré soi à l'approche d'un abîme dont on ne peut découvrir le fond. Je ne puis me détacher encore suffisamment de mes facultés corporelles et humaines, pour me trouver en harmonie avec les inspirations purement intellectuelles de ce souffle émané de l'Esprit divin. Autant, et peut-être plus que beaucoup d'autres magnétiseurs, j'ai été à même d'observer cet état presque surnaturel, dans des individus exclusivement soumis à ma volonté, et aux impressions de l'agent physique qui lui servait d'intermédiaire. Il n'est rien, dans les faits les plus merveilleux que j'ai lus ou entendu raconter, dont je n'aie la conscience ou le témoignage, par mes propres yeux ; eh bien ! quelle leçon, quel fruit en ai-je retiré ? La cer-

itude qu'il n'y a qu'à gagner à se tenir dans ce juste milieu, sur cette ligne indivisible où l'incrédulité de l'orgueil scientifique et l'es-pèce de fanatisme des néophytes et des spiri-tualistes par système ne restent jamais.

Me bornant à traiter des corps malades, et mon unique but étant de les guérir, je n'am-bitionne plus de faire ou de rencontrer des somnambules; premièrement, j'ai trop de con-fiance dans l'action du magnétisme animal comme remède, pour croire ne pouvoir pas me passer de leur assistance; secondement, parce que ces êtres privilégiés, sont trop mobiles, trop susceptibles de tomber dans les erreurs de la médecine conjecturale, aux moindres contrariétés qu'ils éprouvent phy-siquement ou moralement; soit que les causes de perturbation soient dépendantes ou indé-pendantes d'eux-mêmes; troisièmement, parce qu'ils finissent souvent par devenir égoïstes, impérieux, présomptueux, en un mot, des rêveurs. Pour peu que le magnétiseur ne se regardant que comme manivelle, n'ose pas les retenir, et les dissuader des bévues où les jet-tent leurs fausses sensations, pour peu qu'il les laisse magnétiser par d'autres, la multiplicité des consultations et des rapports avec des per-

sonnes mal intentionnées pour le magnétisme, ou avec celles qui n'ont pour mobile qu'une curiosité étrangère aux maladies, altère et dénature, petit à petit, les facultés du sens interne. On ne peut trop insister sur la nécessité de se rendre le seul possesseur, le seul directeur des somnambules qu'on a entrepris, et qu'on affectionne. Autant il est possible d'étendre peu à peu leur sphère d'activité, et de dissiper les obstacles qui entravent leur clairvoyance, autant il est difficile de les empêcher de la dépasser, et surtout de les faire rentrer dans les limites des sensations et pressensations, dont les organes des sens externes et du sens interne sont susceptibles.

La carrière qu'ont à explorer les magnétiseurs qui veulent être impartiaux et juger à tête rassise, est si féconde en phénomènes divers, parmi lesquels il s'en présente quelquefois qui ne peuvent, par leur nature, se rapporter à aucune catégorie, qu'il est à regretter qu'après une longue suite d'expériences comparatives, faites dans les hôpitaux militaires qui sont plus sous la main du Gouvernement, moins asservis aux préjugés et aux formes nécessaires à l'existence des Facultés de médecine que les hospices civils ;

qu'il est à regretter, dis-je, que l'on n'y ait pas encore introduit en France, comme on l'a fait en Prusse, le traitement du magnétisme animal. Il est hors de doute, pour tous ceux qui ont appliqué auxiliairement cet agent aux maladies et aux opérations chirurgicales, que le succès a surpassé leur attente, en accélérant les cures; en diminuant et faisant même cesser, presque à vue d'œil, les circonstances défavorables: je veux dire les symptômes de mauvais augure, dans tous les cas de guérison possible.

Parmi les faits et les expériences dont j'ai à rendre compte, je dois borner mon choix, et ne m'arrêter qu'à ceux qui peuvent servir de fondement et d'explication aux principes, ainsi qu'à la méthode que j'ai annoncé avoir adoptés. Ils seront en petit nombre, parce que les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme animal* fournissent de ces exemples; ils seront précis, parce que les conséquences qu'on en tirera en seront plus péremptoires.

PREMIER TRAITEMENT. — Juin 1818.

La nommée Jeanne, fille âgée de vingt-deux ans, vachère transformée à la ville en fille de bras, de très-épaisse nature, au phy-

siqué comme au moral, bornée à son chapelet dans ses relations spirituelles, tendait visiblement à une dissolution générale. Il y avait suppression depuis huit mois; bouffissure, teint jaune, lèvres décolorées, humeur mélancolique. Elle était à Nantes au service d'une de mes nièces, dont le médecin, homme de beaucoup d'esprit, d'habileté et de réputation dans son art, lui avait administré les remèdes appropriés à sa situation. Alternativement les martiaux et les sangsues avaient été inutilement employés. Enfin, comme elle allait de mal en pis, le hasard me la fit remarquer; je dis le hasard, parce que personne ne m'avait parlé de sa maladie. Elle et sa maîtresse ayant accepté ma proposition de la magnétiser, je la magnétisai : elle me marqua de la sensibilité dès la première séance ; à la seconde, elle dormit ; les paupières restèrent collées : il me fallut les ouvrir magnétiquement ; à la troisième, elle devint somnolente, et voici le résumé de nos communications durant les crises de sommeil.

Première séance.

Dormez-vous? — Oui, mais point comme je fais ordinairement. — Quelle différence y trouvez-vous? — C'est que je vous entends

quand vous me parlez. — Qu'est-ce qui vous a fait dormir ? — C'est vous, en me tenant les pouces, et en me passant les mains devant les yeux et la poitrine. — Est-ce parce qu'il en sort quelque chose ? — Oui. — Que voyez-vous ? — Je le sens plus que je ne le vois. — Que sentez-vous ? — Beaucoup de chaleur, comme du feu que vous souffleriez en moi. — Vous ne voyez rien ? regardez bien. — Ah ! si fait, je vois sortir de vos mains une petite fumée bien claire. — Ce que je vous fais est-il bon ? — Oui ; j'étais plus malade encore que je ne paraissais, un mois plus tard vous auriez eu de la peine à me guérir. — D'où l'augmentation de votre maladie provient-elle ? — Des douze dernières sangsues qu'on m'a mises ; j'ai trop perdu de sang, il faudra du temps pour me rétablir. — Quel remède faut-il vous faire ? — Je n'ai besoin à présent que de votre magnétisme ; il me fortifiera et me fera revenir mes règles. . . . Je vous dirai une autrefois ce qu'il faudra faire pour cela. — Vous sentez-vous plus agitée depuis que je vous magnétise ? — Certainement : j'ai déjà fait du chemin, j'en sue ; tâtez mon cou. — Avez-vous assez dormi ? — Laissez-moi encore dormir quelques minutes. — Pourriez-vous

vous réveiller sans mon secours? — A force, à force; mais je resterais engourdie toute la journée, comme quand vous avez commencé à me fermer les yeux, et j'aurais mal à la tête. — Qu'éprouviez-vous avant? — Un engourdissement qui parcourait tout le corps, et puis quelque chose qui me pressait la tête et les paupières. J'avais de la pesanteur aux cuisses et aux jambes; je trouvais du plaisir à me reposer et à sentir arriver le sommeil. — Quand voulez-vous que je vous magnétise? — Demain, à cinq heures après midi. — Entendez-vous madame qui parle? — Non; est-ce qu'elle est là? Je n'entends et ne vois que vous. — Combien de temps faudra-t-il demain vous magnétiser? — Trois-quarts d'heure. — Comment vous trouvez-vous, depuis que je vous fais de ces grandes passes de la tête aux pieds? — Moins lourde, plus légère.

Deuxième séance.

Comment êtes-vous aujourd'hui? — Mieux. Dans quelque temps vous me ferez prendre des eaux minérales, pour refaire mon sang qui coule trop lentement. — Pourquoi? — Parce qu'il y a trop de blanc et *d'écume* dedans. — Quelles sont les eaux qui vous conviennent?

— Celles où il y a beaucoup de fer; celles de l'Ebaupin. — Celles de la Barberie ne sont-elles pas bonnes aussi? — Si fait; elles sont plus près, mais elles sont bien moins fortes. — Est-ce que vous en pouvez juger? — Certainement; je les vois et je les compare ensemble. — Voyez-vous la source de celle de l'Ebaupin? — Oui, elle est bien loin de la fontaine où l'on va boire. Elle coule à travers de grandes carrières noires remplies de fer, et en dissout toujours des miettes qui ne se déposent qu'au fond de la fontaine et sur des pierres, quand l'eau est en repos; je vois la petite rigole qu'on a faite pour réunir les eaux des sources et les conduire à la fontaine. — Y a-t-il dans les eaux de l'Ebaupin autre chose que du fer? — Je ne sais pas. — Regardez-y bien? — Oui, je vois bien d'autres petites choses, mais cela ne m'intéresse pas, et je n'en pourrais pas rendre compte.

Troisième séance.

Comment cela va-t-il? — Bien. — Avez-vous bien dormi? — Oui, mais pas de la même manière que vous me faites dormir. — Comment le magnétisme vous fait-il dormir? — En m'engourdissant petit à petit les sens, jusqu'à

ce que mes yeux se ferment et mes oreilles se bouchent ; alors ça me fait éprouver un calme en dedans qui m'endort , et , dans cet état là , je suis bien heureuse. Je ne vois et je n'entends que vous.

N. B. A cette séance , désirant que le médecin dont j'ai parlé fût présent , et la questionne lui-même sur son état , j'ai demandé à Jeanne si cela ne la contrarierait pas. — Non , monsieur , d'abord que ça vous fait plaisir.

Le médecin. Jeanne ? m'entendez-vous ? L'isolement étant complet , elle n'entendait pas et ne pouvait donc pas répondre : le rapport étant établi , les demandes et les réponses se succédèrent , ainsi que j'en vais donner l'analyse.

Le médecin. Quelle maladie avez-vous ?

La malade. C'est la suppression qui en est cause ; mais le commencement vient de chagrin (et elle pleure). L'on m'a trop tiré de sang.

Le médecin. Je ne vous ai point ordonné de saignée.

La malade. Ce n'est point vous , je le sais bien ; c'est madame qui m'avait fait poser ces douze sangsues : elles m'ont rendue bien ma-

lade. Il ne faut pas le lui dire, cela lui ferait de la peine. Encore dix jours magnétisée, ensuite je prendrai l'émétique, 2 grains dans trois petits verres d'eau ; trois fois vomir, et deux fois aller à la selle.

Le magnétiseur. Que faire après ?

La malade. Boire pendant quinze jours des eaux minérales à l'Ebaupin ; elles sont vingt , non , vingt-deux fois plus fortes que celles de la Barberie.

Le médecin. Mais vous ne pouvez pas y aller à pied ?

La malade. Ah ! oui ; il y a trop loin , cela me fatiguerait trop de faire ce chemin - là tous les matins, par cette chaleur ; eh bien, il faudra que je prenne près du double des eaux de la Barberie , pour qu'elles me fassent le même bien.

Le magnétiseur. Il y aurait à craindre d'être arrêtée.

La malade. Ce n'est pas là ce que je crains ; il ne m'arriverait point de mal. Je ne serais point arrêtée (c'était pendant la guerre des cent jours, dans la Vendée), mais je courrais risque d'attraper une fluxion de poitrine.

Le magnétiseur. Combien faudra-t-il que vous buviez de verres des eaux de la Barberie ?

La malade. Le premier jour deux verres, et, de deux en deux, jusqu'à quinze par voyage. J'emporterai les quatre derniers dans une bouteille, que je boirai en m'en revenant.

Le médecin. Pourquoi ces eaux vous sont-elles bonnes?

La malade. Parce qu'elles contiennent du fer.

Le médecin. Eh! c'était des préparations de fer que je vous faisais prendre.

La malade. Oui, je le vois bien à présent; mais c'est que je ne le savais pas quand vous me donniez cette poudre; je n'en prenais pas assez parce que je ne pouvais l'avaler, et que ça me répugnait, etc.

Dans les dernières séances, à quelques petites expériences près, dans lesquelles l'effet de l'isolement et des rapports entre cette malade et les diverses personnes de la famille ou de la maison a été toujours constant, j'ai eu la satisfaction de la voir arriver progressivement à une guérison parfaite.

Le caractère de son somnambulisme était le goût et le plaisir de voyager pour sa santé, dans des pays dont elle me faisait des descriptions charmantes. Elle me fit magnétiser une

bouteille avec laquelle elle apaisait, ses coliques, ses maux d'estomac, et dans laquelle elle comptait boire, et a bu en effet, ses eaux minérales, pour les rendre plus efficaces.

La veille de prendre ses deux grains d'émétique, ses règles parurent, et l'on crut que c'était une contre-indication. Je proposai de s'assurer du parti qu'il y avait à prendre, en essayant de l'endormir, quoiqu'elle eût dit, à la dernière séance, qu'il n'était plus nécessaire de la magnétiser. Au bout de quelques minutes le sommeil critique eut lieu, et elle s'y moqua de nos inquiétudes; elle annonça, au contraire, en riant, que l'émétique ne lui en ferait que plus de bien; mais qu'elle ne commencerait à vomir que quand elle se serait levée, parce que le mouvement ferait partir l'humeur. Elle répéta qu'elle vomirait trois fois, et aurait deux autres évacuations, ce qui fut justifié par le fait: le temps et les doses de verres d'eau furent exactement observés. Elle était on ne peut mieux portante à la fin du mois de juillet: elle n'a pas cessé de jouir d'une santé à toute épreuve; elle a même acquis une gaiété, une facilité de parler, un bon sens enfin, qu'elle était bien loin d'avoir avant ses crises magnétiques.

DEUXIÈME TRAITEMENT.

La fille nommée Jeanne Boissy du Landa, commune de Vertou, était depuis dix-huit mois, par suite de peur, de suppression, de chagrin du départ de son frère comme conscrit, atteinte d'un vomissement qui, se répétant sur la fin dix à douze fois par jour, ne lui permettait plus de rien garder de ce qu'elle mangeait. Tombée dans un tel état de maigreur et de faiblesse, qu'elle pouvait à peine se tenir sur ses jambes, sa peau était, à la lettre, collée sur les os, et les yeux lui sortaient de la tête. Il y avait plus de six mois qu'elle n'était allée à sa paroisse. Lorsque je voulus entreprendre de la traiter par le magnétisme, on chercha à me détourner de cette idée, dans la persuasion où l'on était qu'elle mourrait entre mes mains, et que l'on m'imputerait sa mort. Je surmontai ces craintes, et je commençai son traitement, qui fut toujours isolé, au mois de septembre 1815. Au bout de dix séances, les vomissemens, qui dès la troisième avaient considérablement diminué, cessèrent; elle mangeait et digérait. Les forces revinrent, toutes les

fonctions naturelles reprirent leur cours successivement : les joues et les lèvres, de pâles et livides qu'elles étaient , acquirent une teinte d'incarnat qui annonçait qu'elle avançait vers sa guérison. En effet , avant le mois expiré , elle fut en état d'aller au marché de Nantes , éloigné de son habitation de cinq-quarts de lieue ; son traitement n'a offert aucun phénomène digne de fixer mon attention ; elle n'a sommeillé que trois ou quatre fois , et n'a éprouvé d'autres sensations que de la chaleur, et un bien-être qui , dès le premier jour , a été si marqué , qu'elle attendait impatiemment l'heure de la séance, venait avec empressement chez moi , et n'a cessé de me montrer autant d'attachement que de confiance.

Je lui ai fait prendre , vers la fin , pendant neuf jours , des eaux minérales de l'Ebaupin , depuis un verre jusqu'à neuf. Elle a pu faire les vendanges cette année-là même , et partager tous les autres travaux de ses parens. Peu après elle a été placée au Coin , belle terre limitrophe de la princesse de Vertou , à la tête d'une basse-cour considérable , que je croyais au-dessus de ses forces , et où elle est pourtant restée plus de deux ans bien portante.

TROISIÈME TRAITEMENT. — FÉVRIER 1816.

Le nommé Visoneau, âgé de trente-trois ans, maréchal - ferrant au village de Portillon en Vertou, a été guéri, en trois mois au plus, et par mes soins, à un traitement simple, c'est-à-dire isolé, d'une maladie de poitrine très-grave. Devenu somniloque et clairvoyant pour lui, dès la troisième séance, ayant dormi seulement dans les deux premières, il me fit l'aveu que son mal était occasionné par le reflux d'un dépôt d'humeurs qu'il avait intérieurement en forme de tumeur, dans le bas-ventre, du côté gauche; et que ce dépôt provenait de la quantité de nitre qu'on lui avait conseillé de prendre pour se faire enfler, et se mettre ainsi dans le cas d'être renvoyé du régiment; que celui qui lui avait indiqué ce moyen d'exemption de service, lui avait aussi prescrit un régime et des remèdes à faire quand il serait chez son père, pour se guérir, en arrêtant l'effet relâchant du nitre; mais qu'ayant perdu cette ordonnance et se trouvant bien portant, il n'y avait plus songé, et s'était marié; que ce n'est que plus de deux

ans après que ce dépôt s'est ouvert, et, enfin, qu'il voyait une plaie dont le pus, repompé vers la poitrine, le mettait en grand danger. Sans entrer dans tous les détails de ses diverses crises somnambuliques, quelque curieuses et intéressantes qu'elles puissent être, si les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme animal* n'existaient pas, et n'étaient pas remplies de faits de même nature, je me bornerai à citer la cure radicale de ce bon et honnête Visoneau, comme une des plus incontestables et des plus propres à inspirer de la confiance. Je ne le magnétisais que deux ou trois fois par semaine. Le sirop qu'il composa et s'ordonna pour boire pur, par cuillerée, dès sa première consultation, paraît y avoir beaucoup contribué. C'était le jus qui coulait d'un mélange, couche par couche, de limas, de betteraves rouges, de mélasse et de navets, laissés dans un pot couvert sur la cendre chaude pendant douze heures; il recommanda d'en faire une moindre quantité à la fois, et de la renouveler, pour éviter que le sirop ne s'aigrît. Ce fut encore durant un de ses sommeils critiques, qu'effrayé du danger que courait son fils, âgé de deux ans, par les vers dont il était plein, il prescrivit, pour l'en délivrer, le mercure

doux (calomel), à la dose d'un demi-grain, d'abord, et d'un grain ensuite, pendant six jours : remède qui fut employé, et rendit la santé à l'enfant. Son traitement, commencé à la mi-février 1816, a été couronné de succès, vers le 15 mai suivant.

QUATRIÈME TRAITEMENT. JUIN 1818.

Le nommé Dubois-Maillard, de Vertou, marin de profession, âgé de trente ans, à la suite d'une submersion de canot à la côte d'Afrique, qui l'exposa à être battu par les vagues de la mer, pendant plusieurs heures, ce qui lui occasionna une maladie de six mois, revenant en France, à peine convalescent, et déjà attaqué d'une toux continuelle, reçut sur le côté droit, par la chute d'une poulie dans une manœuvre, un coup si violent, qu'il en tomba évanoui, et qu'il vomit beaucoup de sang. Faute de chirurgien il ne fut pas saigné; il n'eut que de l'eau pour tout remède le reste de la traversée. Arrivé depuis quatre mois dans mes environs, il allait en empirant de jour en jour, lorsque sa femme et sa mère vinrent me prier de le recevoir à mon trai-

tement, qui était en vigueur depuis près d'un an. Ce fut avec une sorte de répugnance et après m'y être refusé plusieurs fois, que je consentis à voir ce malheureux homme, que je croyais sans ressources, d'après ce qui m'en avait été dit. On profita d'un bateau, et on le traîna du rivage à ma cabane. Sa physionomie, son teint, la puanteur de son haleine, une toux perpétuelle, accompagnée de sifflement prolongé, tout me confirmait dans cette idée. Je ne tirai quelque augure favorable que de celle d'un dépôt qui serait venu à la suite du coup qu'il avait reçu de cette poulie. En conséquence, je le fis s'attacher aux cordes d'un de mes arbres, dont il se mit, en forme de topique, une partie sur le côté où il avait reçu le coup; et moi, à pointe de bras, détournant la tête, je l'y magnétisai environ une heure et demie, à trois ou quatre intervalles différens; je vis avec un grand intérêt que l'action se porta tout de suite au côté droit, et y réveilla les douleurs, au point de le faire suer: ses moindres expectorations infectaient. Dans l'impossibilité ou il était de venir souvent au traitement, vu sa faiblesse, la distance des lieux et le mauvais effet de sa présence sur les autres malades, je lui composai une bouteille magnétique armée

d'un fer en pointe et d'une corde, qu'il emporta, et avec laquelle je lui ordonnai de se coucher en se ceignant de la corde. Je l'engageai à prendre tous les jours une cuillerée de jus de cresson dans deux de sirop d'althéa, le matin à jeun; et, dans ses quintes de toux, une cuillerée à café de ce même sirop d'althéa, tout pur; et enfin, je le laissai maître de revenir me voir au bout de huit jours, s'il en avait la force et la commodité.

J'ai su le lendemain que la bouteille lui avait, entr'autre bien, procuré un bon sommeil; et le surlendemain, qu'après avoir vomé une cuvette de pus et de sang caillé, il se trouvait beaucoup soulagé. Ce mieux se soutint de manière à ce qu'il put être exact au rendez-vous de la huitaine que je lui avais donné. Le changement était déjà si remarquable, que j'en conçus l'espoir d'une guérison plus prompte et plus complète que je ne l'avais pensé; en effet, bientôt ce malade put se rendre tous les jours au baquet. Il continua à rendre du pus par la bouche, jusqu'à ce que tout le dépôt que j'avais supposé fut expulsé; ce qui me fut annoncé par une somnambule, que dirigeait la bienfaisante et respectable madame des Mazure de Rennes, lors de la visite qu'elle

eut la bonté de me faire un ou deux mois après le commencement du traitement du malade en question. Il est guéri; disait-elle : mais il crachera encore un peu de pus; elle en indiqua les jours, qui étaient prochains; elle conseilla trois bains, qui devaient finir la cure. Effectivement, depuis, mon pauvre Dubois a été à même de travailler : il a engraisé, a repris des forces, et est venu me remercier après les vendanges, de l'avoir rendu à la vie et à sa famille.

SUITE

Du traitement de madame Vermot.

(Troisième mois.)

Le lundi 3 mai. La faiblesse extrême de madame Vermot continue : elle n'a senti remuer son enfant que deux jours. Elle a beaucoup d'inquiétudes dans son état naturel. En crise magnétique, elle n'en témoigne pas autant.

Son mari est devenu plus attentif, plus soigneux ; il ne manque pas de se trouver tous les soirs à l'heure où Ribault vient magnétiser sa femme, et le rapport entr'elle et lui est établi. Quand je partirai pour Busancy, il pourra remplacer Ribault.

Une chose fort remarquable, est la propension qu'a madame Vermot, toute faible et languissante qu'elle est, à s'occuper des autres malades, ce qui semblerait confirmer ce que j'ai observé plusieurs fois : savoir, que la luci-

dité somnambulique s'accroît souvent chez de certains individus, à mesure et dans la proportion que leurs forces organiques décroissent et s'oblitérent.

Madame Vermot apprend un de ces jours derniers qu'une femme, cuisinière, et demeurant au second étage de la maison qu'elle habite, est fort malade et souffrante de douleurs aiguës dans le ventre. Pouvant à peine se soutenir elle-même, et sans en prévenir son mari, elle monte à ce second étage, et trouve en effet cette femme dans son lit. Quoiqu'elle n'eût jamais vu magnétiser personne, l'idée lui vient aussitôt de vouloir soulager les maux de cette malade : elle avait vu seulement comment Ribault s'y prenait. Elle pose donc ses mains sur le côté de cette femme, et au bout de deux minutes, non seulement elle lui apaise toutes ses douleurs, mais elle lui voit fermer les yeux et s'endormir paisiblement..... Sachant qu'elle parle lorsqu'elle est endormie, elle questionne sa malade, qui lui répond qu'elle est bien, et que le magnétisme la guérira. Mais l'heure de sept heures et demie, où Ribault devait être venu chez elle, étant arrivée, elle dit à sa malade endormie l'obligation où elle est de la quitter. Eh bien ! lui répond celle-ci, descen-

dez, et quand vous aurez fini, vous reviendrez m'éveiller.

Madame Vermot, redescendue chez elle, ne dit rien à Ribault ni à son mari de ce qu'elle venait de faire. Elle est magnétisée, reste une heure environ dans l'état magnétique, et ce n'est qu'après avoir été remise dans l'état naturel, qu'elle leur dit, en les quittant précipitamment : Je m'en vais réveiller là-haut une femme que j'y ai laissé endormie.

Je n'ai su ces détails que le lendemain. La magnétisée par madame Vermot avait passé la nuit tranquillement, et ses douleurs de côté ne lui étaient point revenues.

Le lundi 10 mai. L'état de faiblesse et de langueur de madame Vermot ne fait que s'accroître. Son mari continue avec autant d'exactitude que cela lui est possible, à lui poser les mains sur l'estomac aussitôt qu'elle a mangé; mais le peu de nourriture qu'elle prend, lorsqu'elle ne la vomit pas, continue toujours à passer et à se convertir en eau.

La malade a eu la fantaisie de manger un peu de pommes de terre frites; une autre fois, elle s'est ordonnée, en crise, des lentilles à l'huile et au vinaigre, et elle a fort bien digéré ces deux alimens.

Elle dit que le magnétisme seul la soutient ; que, sans ce secours, son enfant mourrait, tant il est faible et souffrant ; elle entrevoit, pour la semaine prochaine, beaucoup de danger pour lui, et, par suite, pour elle-même.

Quant à la malade qu'elle avait endormie deux fois, elle a dit ne pouvoir continuer à la magnétiser ; mais que, sans prendre cette peine, elle pourrait la guérir.

Voici ce qu'elle a dit de cette malade, et l'ordonnance qu'elle lui a faite le mardi 11 mai.

Les douleurs de la malade proviennent d'humeurs de lait dans le côté. Pour remède, il faut qu'elle prenne tous les jours, à sept heures du soir, un lavement composé ainsi qu'il suit : Couper deux grosses carottes par tronçons, les faire cuire à gros bouillons, dans une pinte et plus d'eau jusqu'à réduction de la capacité de la seringue, s'abstenir de la limonade ordonnée par le médecin, et prendre en place une tisane composée d'une infusion d'orge et de fleurs de tilleul, dont elle boira toutes les fois qu'elle aura soif. Si, à partir du mardi 11 mai, elle suit exactement cette ordonnance, le samedi 15, le lait commencera à s'évacuer, et elle dira ce qu'il faudra faire ensuite.

J'ai su que, dès le surlendemain, il y avait eu des évacuations laiteuses, que la fièvre avait cessé, et que le samedi la malade était venue chercher dans la boutique d'épicerie ce qui lui était nécessaire ; mais il faudrait que madame Vermot pût la revoir, et s'en occuper de nouveau, et c'est, je le crains bien, ce qu'elle ne sera plus en état de faire.

Le lundi 17 mai. Madame Vermot a été toute la semaine dernière dans l'état le plus déplorable. Questionnée sur son enfant, elle refuse de s'en expliquer ; toutes ses nuits ont été sans sommeil et sans repos : son mari lui prodigue heureusement, par son magnétisme, la force de supporter sa pénible situation.

Afin de lui éviter le dégoût que lui cause l'odeur des alimens qui se préparent chez elle, c'est depuis quelques jours chez moi que Ribault apprête tout ce dont elle a besoin ; il a soin, de plus, de magnétiser tout ce qu'elle prend.

Il y a deux jours que madame Vermot a intimé en crise à son mari l'ordre très-express de faire dire des messes * pour elle à sa paroisse, et de faire brûler, devant lui, des cierges bénis devant l'autel de la sainte Vierge. Si tu exécutes ponctuellement ce que je te dis, lui a-t-elle ajouté, je m'en trouverai bien, et tu

ne seras pas long-temps sans t'en apercevoir ; mais il ne faut rien me dire de cela dans mon état naturel , cela m'inquiéterait (1).

J'ai su que madame Vermot, la nuit de samedi dernier à dimanche, avait un peu dormi, qu'elle avait même, en crise magnétique, donné à son mari des nouvelles rassurantes de sa santé. Vermot a fait faire exactement à

(1) Les magnétiseurs seuls apprécieront à leur valeur réelle, les pratiques pieuses ordonnées dans cette occasion par madame Vermot à son mari ; qu'il me suffise de dire qu'à Ribault elle ne les eût probablement pas prescrites, non qu'elle eût redouté qu'il les eût dédaignées ou méprisées, mais parce que, certaine comme elle l'était de sa foi au magnétisme, elle n'eût pu craindre que sa volonté d'en faire usage pour elle, eût pu jamais s'affaiblir ou être ébranlée par le danger apparent de sa situation. Mais il n'en était pas de même de son mari, qui, novice encore au magnétisme, ne pouvait ni n'aurait même pu raisonnablement s'y abandonner. Or, quel secours plus puissant pour étayer sa faiblesse pouvait-elle l'engager à implorer, que celui de Dieu, par l'intercession de celle qui, selon la foi des chrétiens, est auprès de lui, dans le ciel, la sauvegarde des faibles et la protectrice des infortunés ? O lumière du magnétisme de l'homme, que d'un pôle à l'autre du monde vous avez de ténèbres à dissiper !

(Note du rédacteur.)

l'église, tout ce que sa femme lui a prescrit ; s'il continue les mêmes pieuses observances (et sûrement il n'y manquera pas) jusqu'à mercredi, elle pourra, le jeudi suivant, jour de l'Ascension, aller à la grand'messe à sa paroisse. Il ne faudra point la prévenir de ce projet, ni lui faire la moindre objection lorsqu'elle voudra l'exécuter.

Du lundi 24 mai. Madame Vermot qui, depuis un mois, ne sent plus remuer son enfant, et qui, lorsqu'on lui en parle dans son état magnétique, ne répond que d'une manière vague et évasive, a dit à Ribault, mercredi dernier (en écrit) : Il vient de se faire en moi une révolution qui change ma situation ; et va exiger bien des ménagemens. Voyez, lui a-t-elle dit, je n'ai plus de ventre ; mon enfant n'est plus à la place où il était. Et sur les questions qui lui ont été faites à cet égard, elle a dit que le cordon qui retenait son enfant s'était distendu, qu'il était tombé, comme il arrive avant les couches ordinaires, et que, posant à présent sur le bassin, elle allait en être bien fatiguée ; mais qu'il ne faudra pas le lui dire lorsqu'elle sera éveillée, afin de ne pas l'inquiéter. Il n'y a donc rien à craindre ? lui a demandé Ribault. Non pour moi, lui a-

t-elle répondu. — Et pour votre enfant ? — Silence et soupirs.

Malgré qu'elle eût beaucoup souffert, qu'elle n'eût point dormi la nuit de mercredi à jeudi, et ne se soit levée qu'à dix heures, madame Vermot est sortie de chez elle à dix heures et demie, est allée seule à l'église, n'est rentrée chez elle qu'à près de midi, et cette course ne l'a point incommodée.

Dans la séance du soir, elle a confirmé à Ribault tout ce qu'elle lui avait dit la veille, mais sans s'expliquer plus nettement sur la vie de son enfant. Avant de sortir de crise, elle lui a dit d'un ton imposant : Il faut, M. Ribault, que vous preniez un engagement avec moi, et que vous me promettiez de le tenir. Et sur ce que Ribault lui a objecté que n'étant point le maître de son temps, il ne pouvait en disposer sans mon autorisation : M. de Puy-ségur, a-t-elle repris, ne s'y opposera pas, j'en suis sûre. — Eh bien ! a dit Ribault, parlez, madame Vermot ; qu'exigez-vous de moi ? — Que vous me promettiez de revenir, et de vous trouver ici près de moi le jour que j'accoucherai. — Et comment pourrai-je le savoir ? — Je vous le dirai peut-être avant votre départ ; autrement ce sera Vermot qui, de ma

part , vous l'écrira à Buzancy. Elle s'est ordonné de se frotter le bas-ventre tous les jours, soir et matin , avec de la forte eau-de-vie , et d'en appliquer la nuit une compresse sur son nombril.

J'ai su tous ces détails de Ribault , le lendemain vendredi , et n'ai rien objecté , comme on le pense bien , à ses engagements.

L'accoucheur de madame Vermot (M. Pasteur), mandé par elle , est venu la voir le samedi dans la journée ; et le soir , dans sa séance magnétique , elle m'a dit qu'il avait jugé , comme elle , que la dilatation du cordon ombilical était la cause de la révolution qui s'était faite dans sa grossesse ; qu'une fausse-couche était la suite ordinaire de ces accidens , mais que cependant il était possible que son enfant vint à terme , qu'il y en avait des exemples. Il a ordonné , comme moi , m'a-t-elle dit , la fomentation d'eau-de-vie ; de plus , des bains , une saignée ; et si de fortes douleurs me reprénaient dans le bas-ventre , de prendre quinze gouttes de laudanum. Voilà qui est à merveille , lui ai-je dit. Mais dans l'état où vous voilà , madame Vermot , vous en devez savoir autant et plus que votre accoucheur. Voyons ; que pensez -vous de tout ce qu'il vous dit ?

Exécuterez-vous ses ordonnances? — M. Pasteur, m'a-t-elle répondu, est un très-habile accoucheur; il connaît bien mon état, il a bien jugé ma situation. J'avais déjà bien pensé comme lui qu'une saignée et des bains me seraient salutaires... Mais il faut encore attendre. Quant aux quinze gouttes de laudanum, c'est beaucoup trop; si j'en avais besoin, il ne m'en faudrait prendre que cinq. Une plus grande quantité m'engourdirait, m'appesantirait trop; mes organes sont si affaiblis! — Et de votre couche? de votre enfant enfin, qu'en pensez-vous? — Je le dirai plus tard à M. Ribault. Cette réticence de madame Vermot, au sujet de son enfant, est très-remarquable; car de deux choses l'une; ou elle ne le voit pas (ce qui pourrait être), ou, le voyant mort, elle ne veut pas qu'on puisse le lui apprendre dans son état naturel (ce qui me semble plus probable). Au reste, ce mystère doit bientôt être éclairci.

Du samedi à ce matin lundi 24, la situation de la malade n'a point changé. Le magnétisme deux et trois fois le jour par son mari, et tous les soirs par Ribault, est ce qui seul soutient sa frêle existence.

Comme la crise d'anévrisme de la femme

Maréchal n'est que pour le 2 de juin, et que notre cahier du mois de mai ne s'imprimera que dans le courant de juin, si je suis encore à Paris lundi, j'écrirai ce jour-là tout ce qui se sera passé dans la semaine. .

Le lundi 31 mai. Madame Vermot s'était ordonné un bain, après lequel elle pourrait parler plus pertinemment de son état. En effet, elle a dit à Ribault, mercredi dernier, qu'elle ferait une fausse-couche, mais que, ne devant pas la provoquer, il ne fallait pas qu'elle se baignât davantage, ni qu'elle se fit saigner. Du reste, pas un mot sur l'existence de son enfant. Le jeudi ou le vendredi, elle a fixé au 8 juin l'époque où Ribault doit se trouver à Paris; et sur la représentation que son mari lui a faite qu'il ne devait pas être nécessaire de déranger M. Ribault pour cela, et que lui, qui la magnétise tous les jours, pourrait fort bien le remplacer, elle lui a répondu: Non, mon ami, tu ne le pourrais pas; tu en aurais bien le désir et la bonne volonté, je suis sûre de ta tendresse pour moi; je vois bien, de plus, qu'à présent tu as croyance et confiance au magnétisme; mais qui peut répondre qu'au moment de mes grandes douleurs, tes affaires de commerce, la vente à ta boutique, ou la peine

que tu éprouverais ne te forceraient pas à me quitter ou à ne plus me secourir ? Non , personne auprès de moi ne peut remplacer M. Ribault. Elle a consenti , au reste , qu'on lui annonçât sa fausse-couche dans son état de veille ; et l'assurance que Ribault lui a donnée de revenir à Paris , et de se trouver auprès d'elle ce jour-là , assurance que je lui ai confirmée , la tranquillise entièrement sur les suites de cet évènement.

Je quitterai Paris demain matin , sans aucune inquiétude sur la santé de madame Vermot , et j'engage tous ceux de mes lecteurs qui s'intéressent à elle , à partager ma sécurité.

LETTRE

A M. le marquis de Puységur.

Besançon, le 26 décembre 1818.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Il y a bien long-temps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; je ne voulais point abuser de votre complaisance à correspondre avec moi, et j'attendais que j'eusse quelque chose d'intéressant à vous communiquer. J'avais écrit en automne des notes volantes sur un traitement qui a présenté quelques faits assez singuliers. Je croyais les avoir mises avec d'autres papiers que j'ai apportés ici de la campagne, et je me disposais à les mettre au net, afin de vous en faire part, lorsqu'en arrivant je me suis aperçu que je les avais oubliées: je rédigerai de mémoire un petit précis des faits, ou j'attendrai mon retour à la campagne, afin de vous l'envoyer plus exact pour la Société du Magnétisme. En attendant,

je vous ferai part de ce qui m'est arrivé il y a quelques jours.

Un de mes amis me proposa d'aller voir au Collège royal de Besançon, un somnambule naturel qui faisait un grand tapage, et que plusieurs personnes avaient peine à contenir. J'acceptai sa proposition, et nous arrivâmes à l'heure où les accès commençaient ordinairement. Nous attendîmes une heure en vain. Pendant ce temps, on me raconta tous les hauts faits du crisiaque. Il avait, la veille, mis en fuite l'aumônier, déchiré des rideaux dont on me montra les lambeaux, galopé sur un cheval imaginaire, et fait beaucoup d'autres choses, pendant lesquelles il avait conversé avec tout le monde, mais sans reconnaître personne; et constamment il avait pris monsieur le censeur pour sa sœur, qui n'habite point Besançon. Le surlendemain, mon ami me dit qu'il était convenu avec monsieur le censeur de me prier de magnétiser ce jeune homme. J'y consentis bien volontiers, et je parvins à le mettre en somnambulisme. La scène qu'il nous présenta alors fut fort intéressante par la fougue et la franchise de son caractère. Il s'occupa avec la plus ardente tenacité de sa santé, dont il promit le réta-

blissement, et indiqua en grand détail les remèdes et les soins nécessaires. Dès qu'il m'eut prévenu que le sang porté avec excès à la tête était une des grandes causes de ses accès, je passai ma main devant lui avec la volonté de le faire descendre. Il s'écria de suite, avec un enthousiasme vraiment comique : C'est ça, c'est ça, c'est ça. Il était dans le ravissement de la manière dont il voyait le sang descendre à chaque passe. Je continuai ainsi autant qu'il le jugea utile. Bientôt il me témoigna le désir de voir sa sœur : je me refusai à le satisfaire, en lui disant que, s'il pouvait lui être utile, nous nous en occuperions un autre jour. Ma réponse parut lui faire plaisir; mais l'ayant laissé à lui-même, nous nous aperçûmes qu'il venait de s'occuper de son frère, qui est à Paris, lorsqu'il nous dit avec un ton solennel : Si mon frère ne prend pas, à partir du 1^{er} janvier 1819, jusqu'au 1^{er} janvier 1821, deux bains par jour, de sept à neuf heures du matin, et de une à trois heures du soir, il aura un accès semblable aux miens, le 15 janvier 1821, entre trois et quatre heures. Il en éprouvera de semblables quatre jours de suite. Les deux suivans il sera bien portant; puis il éprouvera des maux de nerfs pendant

huit jours, suivis d'une quinzaine de bonne santé, au bout de laquelle les accès recommenceront pour durer trois mois.

Le jeune crisiaque s'aperçut que monsieur le censeur n'ajoutait pas foi à cette annonce : il prit un ton plus solennel encore, et, avec l'accent de la plus intime conviction, il s'écria plusieurs fois : J'en suis sûr ! Je lui fis chercher alors des moyens plus prompts de prévenir les accidens dont il menaçait son frère. Il en trouva bientôt d'assez analogues à ceux qu'il avait indiqués pour lui-même, en recommandant surtout le magnétisme. Il fut très-content lorsque je lui dis que je me chargeais de trouver quelqu'un qui magnétiserait son frère à Paris. Il espérait, sans l'affirmer, le voir somnambule, et recommanda bien qu'il n'y eût que lui et sa mère de présens aux séances qu'on lui donnerait.

Enfin, je fis récapituler au crisiaque tout ce qu'on devait faire les jours suivans pour le guérir. On l'écrivit soigneusement ; puis je lui ouvris les yeux. Monsieur le censeur lui demanda, avec un air de doute, s'il se trouvait bien. Parfaitement, répondit-il ; j'ai la tête bien dégagée.

Le lendemain, j'arrivai au collège dix mi-

notes avant l'heure indiquée par le somnambule pour le mettre en crise. Monsieur le censeur me reçut avec un air froid qui me parut de mauvais augure. Je demandai si on avait suivi les ordonnances de la veille : on me répondit qu'on ne l'avait pas pu ; et lorsque je voulus magnétiser le jeune homme , on m'expliqua qu'on en avait conféré avec le proviseur, qu'on était convenu que , dans un établissement tel qu'un collège , l'on ne pouvait se permettre d'employer le magnétisme ; que d'ailleurs , le jeune M..... partirait peut-être bientôt, etc. Je me plaignis alors avec beaucoup de calme que l'on m'eût fait faire l'essai de la veille dans un seul but de curiosité. Je protestai que je ne me le fusse jamais permis, si je n'eusse cru être assuré de pouvoir continuer, et que, dans le regret de perdre les moyens certains à mes yeux de guérir un jeune homme qui annonçait de si heureuses qualités, je priais monsieur le censeur et le jeune homme lui-même d'écrire à sa mère que je me chargerais volontiers, si elle voulait bien me confier son fils, de le prendre chez moi jusqu'à entière guérison, que je croyais pouvoir promettre avec certitude. J'ajoutai que, dans cette intention, j'écrirais peut-être moi-même à madame de

M..., dont la circonstance me faisait regretter de n'être pas connu. Puis je saluai monsieur le censeur, après lui avoir observé qu'il avait eu tort de lire au jeune M..., cinq minutes après son réveil, et contre ce dont nous étions convenus, tout ce qui avait été noté de ses dires somnambuliques.

Quelques jours après, le jeune homme devant partir pour rejoindre sa famille à Nancy, vint, accompagné de monsieur le censeur, me remercier, et me prior, selon ma promesse, de lui remettre une lettre pour sa mère. J'écrivis à madame de M.... qu'elle me trouverait toujours disposé à me charger de la santé de ses deux fils; que, dans le cas où elle désirerait les faire magnétiser à Paris, je pourrais, si cela pouvait lui convenir, vous les recommander, monsieur le marquis, et que, si je n'obtenais pas que vous vous en chargeassiez vous-même, du moins vous les confieriez à des personnes sur lesquelles madame de M.... pourrait compter.

Que répondra-t-on à cette lettre, monsieur le marquis? Rien sans doute. Madame de M... me regardera peut-être comme un fou; peut-être même croira-t-elle que j'ai fait du mal à son fils: j'aurai fait du moins ce que ma conscience me dictait pour lui.

Cette aventure m'a peiné. Que d'obstacles on trouve à faire un peu de bien ! Plus on va en avant, plus on en est convaincu, et plus on reconnaît qu'en magnétisme il ne suffit pas de montrer des faits pour convaincre et gagner la confiance : il faut davantage ; il faut que le moral de ceux qui les regardent soit disposé à les recevoir. C'est une vérité qu'on n'apprend qu'à ses dépens.

Ma lettre sans doute vous paraîtra bien longue, monsieur le marquis ; mais j'éprouvais une sorte de besoin de vous raconter ce qui m'était arrivé, à vous que tant de choses de ce genre ont affligé. J'espère vous en adresser dans peu de temps une seconde plus intéressante. J'ai des faits à vous communiquer pour la Société du Magnétisme, et j'en aurais encore d'autres à vous raconter, si j'étais près de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GRÉA fils.

Le jeudi 12 mai, plusieurs personnes étant chez moi, entr'autres M. le docteur Rehmann, ce médecin de Saint-Petersbourg dont j'ai déjà fait mention dans le traitement

de madame Vermot, l'on m'annonce une dame accompagnée d'un très jeune homme. « Je suis, me dit cette dame, madame de Marcol, dont M. Gréa m'a mandé vous avoir écrit au sujet de la maladie de mes enfans. Voici mon plus jeune fils, que je viens de retirer du collège royal de Versailles, où il était entré le 3 de ce mois; il n'avait point eu d'attaques de nerfs depuis le mois de décembre dernier, et je le croyais guéri de celles qu'il avait eues l'année dernière, par les remèdes qui lui avaient été administrés par le médecin ordinaire; jugez de ma peine et de ma surprise; quand j'ai appris que ces crises lui avaient repris le 7 de ce mois, deux jours après son entrée au collège de Versailles, et que, peu fréquentes d'abord, elle s'étaient bientôt multipliées jusqu'à huit et dix fois par jour. Ne pouvant plus le garder à l'infirmerie du collège, le recteur m'a fait dire de venir le reprendre; il est depuis hier chez moi; et d'après la confiance que M. Gréa m'a inspirée en vous, monsieur, je vous l'amène, dans l'espoir que vous voudrez bien vous intéresser à lui. »

Madame de Marcol n'ayant jamais entendu parler de magnétisme, n'en avait pas la moindre idée. Tout ce qu'elle en savait était

que son fils aîné avait été endormi par M. Gréa, et que, dans son sommeil, il lui avait parlé, etc. Le récit que cette dame me fit de sa cruelle position pendant toute l'année dernière, me fut pénible à entendre. L'aîné de ses deux fils, âgé de 16 ans, qu'elle avait fait revenir de Besançon, avait eu des attaques de fureur et de frénésie, qui lui reprenaient quatre à cinq fois dans les vingt-quatre heures; et le cadet en avait de moins effrayantes peut-être, mais de beaucoup plus fréquentes encore que son frère; les autres enfans, les domestiques et elle n'avaient pour ainsi dire ni jour ni nuit pu jouir d'une heure de repos ni de sécurité.

« M. Gréa m'avait bien écrit, m'ajouta-t-elle, et mon fils Edouard me l'avait souvent répété, que dans son sommeil provoqué par le magnétisme, il avait dit qu'il fallait le saigner; mais le médecin de la ville de Château-Salins, près de laquelle est mon habitation, m'en ayant dissuadé, comme d'un moyen contraire à l'état de mon fils, l'idée ne m'était plus venue d'en reparler.

« Il y avait quinze jours que j'existais ainsi, quand on vint m'apprendre que mon fils Edouard, auquel on avait conseillé l'exercice du cheval, venait de tomber à bas de celui

qu'il montait, et qu'on venait de le ramener se plaignant d'une violente douleur au côté. Le chirurgien que je fais appeler, juge la saignée nécessaire, et il la lui fait aussitôt... Mais quels furent mon étonnement et ma joie, lorsque le lendemain je vis mon fils calme, tranquille et sans aucuns ressentimens de ses attaques précédentes; je me ressouvins alors de l'ordonnance faite par lui dans son sommeil magnétique à Besançon, auquel je n'avais attaché nulle importance; cependant, huit, dix, quinze jours se passent de la même manière. Edouard se portait toujours à merveille. De lui-même alors il me demanda instantamment de le laisser retourner à son collège à Besançon, et j'y consentis; et voilà bientôt un an, monsieur, qu'il y suit ses études, à la satisfaction de ses professeurs... Une seule chose cependant m'inquiète, m'ajouta madame de Marcol, c'est que de temps en temps le sang lui porte encore à la tête, et que le médecin du collège juge alors à propos de le faire saigner, ce qui toujours le rétablit.

« Quant à celui-ci que je vous amène, monsieur, ses attaques de nerfs ont duré jusqu'à la fin du mois de décembre dernier, et je m'étais flattée, lorsqu'elles ont cessé, que la quantité

de quinquina qu'on lui avait fait prendre à très-grandes doses, l'en avait totalement guéri.»

Je consens bien volontiers à magnétiser votre enfant, dis-je à madame de Marcol; mais c'est à une condition, à laquelle je vous prie de souscrire, c'est que, si je lui faisais éprouver aujourd'hui le même effet que M. Grea a fait éprouver à son frère, vous me promettiez de me le ramener demain, et tous les jours ensuite, tant que je le jugerai nécessaire à sa santé. Cette convention arrêtée entre madame de Marcol et moi, j'ai commencé à magnétiser son fils. Au bout de quelques minutes il s'est trouvé fort appesanti; ses yeux se sont fermés; il a dit qu'il se trouvait un peu affaibli. Cette séance n'a pas eu d'autre résultat.

Le lendemain (entre une et deux heures) le jeune homme s'est endormi tout à fait, quoiqu'assez difficilement; il a ouvert les yeux de lui-même, au bout d'un quart d'heure environ, et ne s'est pas ressouvenu éveillé des questions que sa mère et moi lui avions faites, et auxquelles il avait fort nettement répondu.

Le surlendemain, c'était le 15, après la même sorte de difficulté à l'endormir, j'ai pu le questionner sur sa maladie. Voici son dire :

Il y a 18 mois environ qu'un de ses camarades de collège, après s'être enveloppé de ses draps, et tenant à sa main un grand bâton et une lanterne sourde, est venu le réveiller la nuit, en sursaut; il a été saisi de peur; plusieurs autres de ses camarades qui ont été réveillés de même, en ont été, comme lui, plus ou moins malades; d'abord il n'a eu que des évanouissemens, puis au bout de quelques mois, les attaques de nerfs lui ont pris. Le froid de l'hiver les avait calmées, le retour de la chaleur au mois de mai les lui a fait revenir. — Quel effet vous fait le magnétisme? — Du bien. — Voyez si vous pouvez guérir? — Oui, je guérirai. — Quels sont les moyens à employer? — Ce que vous faites. — Et est-ce tout? — Non. — Voyez, cherchez, dites ce qu'il vous faut. Alors avec clarté et l'assurance de la certitude, il a dit :

Me faire prendre trente bains; et sur ce que madame sa mère me fit lui dire qu'elle lui en avait fait prendre trente-cinq l'année dernière (car il ne l'entendait pas), il a répondu : Ces bains -là n'étaient pas bons, ils étaient chauds, il me les faut prendre froids... Dans la rivière, ou, si le temps ne le permet pas, toujours d'eau de rivière, avec un peu d'eau

chaude seulement pour les tiédir... Je les commencerai le 1^{er} de juin, pas avant; j'y resterai une heure; tous les deux jours, après mon bain, une tasse d'infusion de camomille. Après mes trente bains finis, j'aurai tous les huit ou dix jours, pendant deux mois, des faiblesses et des évanouissemens; il ne faudra pas s'en inquiéter; on m'en fera revenir en me donnant seulement de l'éther sur un morceau de sucre... Lorsque j'aurai cessé de prendre les bains, il faudra beaucoup de dissipation, point d'étude, et m'envoyer à la campagne.

Il n'est pas resté plus d'un quart d'heure en crise magnétique.

Le 16, toujours à la même heure, il a dit à sa mère, comme je commençais à le magnétiser, sans le toucher cependant, mais assez près de lui: Ce n'est pas comme cela, à ce que m'a dit mon frère, que M. Gréa lui a fait, il était loin de lui. Ah! ah! dis-je en moi-même, c'est peut-être par cette raison que je ne l'endors pas facilement... Et me reculant aussitôt, je lui présente mes mains à la distance de trois à quatre pieds de lui; il ferme les yeux plus promptement que la veille.

Dans cette séance, il a confirmé son ordonnance de la veille, et je l'ai écrite sous sa dic-

tée; il a fortement appuyé sur la nécessité d'aller à la campagne après ses bains, a dit que l'air de Paris lui serait contraire, et que s'il n'allait pas demain coucher à la campagne, il fallait au moins l'y envoyer tous les jours de grand matin.

Il ne veut rester que dix minutes ou un quart d'heure au plus dans le sommeil magnétique; il dit les minutes qui restent à s'écouler du temps qu'il a prescrit; il se réveillerait seul, mais il demande qu'on fasse bien attention à la montre, préférant qu'on le réveille.

Le 17, ayant été un peu plus long-temps à l'endormir que la veille, il m'a dit, lorsque je lui en ai demandé la raison dans l'état magnétique: c'est que vous étiez trop près de moi. — Il me faudra donc dorénavant vous magnétiser de plus loin? — Oui, plus loin vous serez, et plus vite cela *mordera* sur moi.

Prévoyant mon départ prochain de Paris, je lui ai demandé si madame sa mère pourrait le magnétiser et me remplacer; il a répondu affirmativement que oui; madame de Marcol a paru fort étonnée de ce que son fils lui supposait une science qu'elle n'a pas. Je l'ai fort assurée qu'une seule leçon, sur cette science-là, commencerait et terminerait son éducation.

Le 17, ayant eu affaire hors de chez moi

toute la matinée, je n'ai pu voir ni magnétiser Adolphe.

Le 18, sa mère, en arrivant, me dit que le mal à la tête lui avait pris hier à l'heure où je le magnétise ordinairement; et le jeune homme le conservait encore, et s'en plaignait. D'après son indication d'avant-hier, je l'ai fait s'asseoir à une extrémité de ma chambre, et je me suis assis à l'autre. A cette distance de quinze pieds environ, je ne lui ai pas eu plutôt présenté les mains, avec *la volonté* de le magnétiser, qu'en moins de deux secondes, en effet, il a fermé les yeux (1). J'ai fait asseoir madame sa mère à ma place, afin qu'elle commençât à allier son influence à la mienne. Adolphe lui a dit, à sa grande satisfaction, qu'elle lui était aussi salutaire que la mienne.

Dans cette séance, Adolphe a répondu

(1) J'ai raconté, dans un de mes ouvrages imprimé en 1811, un fait semblable de magnétisme à grande distance, que j'avais de même été amené à opérer sur un jeune commis de la librairie de M. Dentu, âgé seulement, comme le jeune Adolphe, de 13 à 14 ans, et sur lequel je n'opérais aucun effet de près et en le touchant. Voyez *Appel aux savans observateurs du 19^e siècle, de la décision portée par leurs prédécesseurs contre le magnétisme animal*. In-8°, chez J. G. Dentu.

fort nettement à toutes les questions que lui a faites sa mère, et à celles-ci entr'autres : Aurez-vous encore des attaques de votre mal, mon fils ? — Oui, mamau. — Quand en aurez-vous ? — Mercredi. — C'est donc demain, car c'est aujourd'hui mardi. — Ce n'est pas demain ; ce sera l'autre mercredi, de demain en huit. — A quelle heure ? — Entre trois et quatre heures. — Et si l'on vous saignait comme on a saigné votre frère, cela vous ferait-il du bien ? — Mes maux de nerfs ne ressemblent point à ceux de mon frère ; mais une saignée me fera du bien. L'heure indiquée pour son réveil a forcé de terminer la séance.

Le 19, j'ai voulu que madame de Marcol commençât à magnétiser seule son fils. Lorsqu'elle a été assise à ma place, et en face de lui, je lui ai dit de répéter ou plutôt d'imiter ce qu'elle m'avait vu faire, et que, sans chercher à concevoir ni à s'expliquer les effets en apparence si merveilleux qu'elle m'avait vu produire, elle eût à se borner tout simplement à *vouloir* que son influence, son action, son fluide magnétique, ainsi que bon lui semblerait de le nommer, se portât sur son fils, dans le dessein de lui procurer tout le bien qu'elle lui désirait. Afin de lui inspirer

de l'assurance et de la confiance en elle-même , je me plaçai derrière sa chaise , et lui posai la main sur l'épaule. Alors elle présenta ses deux mains devant Adolphe , et tout aussi vite que par moi , ses yeux se fermèrent , et il entra dans l'état magnétique. Dans cette séance , l'idée vint à madame de Marcol de parler à Adolphe de son frère , et de lui demander si , de même qu'à Besançon son frère avait parlé de lui à M. Gréa , il pouvait , de Paris , lui en donner des nouvelles. — Mon frère se porte bien à présent , maman ; on a bien fait de le saigner , c'était nécessaire. — Etonnée au dernier point de sa réponse , madame de Marcol voulut obtenir de lui plus de détails : — Est-ce que votre frère aura besoin souvent d'être saigné ? lui demanda-t-elle. — Oui , maman , toutes les fois que le sang lui portera à la tête. — Eh comment le saura-t-on ? — Quand on le verra prendre de l'humeur , devenir mutin , ne plus vouloir étudier , alors il faudra le saigner. — Et si l'on ne le saignait pas , qu'arriverait-il donc ? — Que son mal lui reprendrait. C'est pendant les premières chaleurs surtout que c'est à craindre pour lui. — Et vous , mon fils , vous avez dit l'autre jour que la saignée vous ferait aussi du bien. Quand vou-

lez-vous que l'on vous saigne? — Lundi, ma-
mau. — Sera-ce une forte saignée? — Non,
selon mon âge. (Il ne l'a encore été de sa
vie.) Au bout de dix minutes il a été ré-
veillè.

Le 20, madame de Marcol, en entrant chez
moi, medit que, par une lettre qu'elle avait reçue
dans la matinée, de Besançon, elle avait appris
que son fils Edouard avait effectivement été
saigné, et que le médecin du collège en avait
jugé l'urgence, absolument d'après les mêmes
symptômes dont Adolphe avait parlé.

M. le docteur Rehman entra comme Adol-
phe venait d'être mis par sa mère dans l'état
magnétique. Ayant su par nous que le jeune
sommnambule avait hier parlé de son frère, il
désira être mis en rapport avec lui. Sa pre-
mière question fut : Me connaissez-vous? Sa-
vez-vous qui je suis? — Oui, monsieur. — Où
m'avez-vous vu? — Ici, dimanche dernier. —
Est-ce que vous savez comment se porte votre
frère? — Oui, monsieur. Il se porte bien.....
— Comment pouvez-vous savoir s'il se porte
bien? Sa réponse, avec l'accent le plus affirmatif,
fut, *parce que je le vois*, monsieur. Se taire
et s'étonner, est ce que produisent toujours ces
sortes de réponses. Il ne veut rester que de dix

à quinze minutes au plus en crise magnétique.

Le vendredi 21. Il est à présent toujours endormi par sa mère, et sans ma participation. Je lui ai dit que demain elle pouvait se dispenser de venir chez moi; qu'elle le magnétiserait fort bien chez elle.

Et votre attaque de mercredi, Adolphe, ai-je demandé, où faut-il qu'elle se passe? — Ici, monsieur. — Faudra-t-il que je vous magnétise avant qu'elle vous prenne? — Non, après. — Et pourquoi pas avant? Il me semble que cela serait mieux; vous vous éviteriez la connaissance et le souvenir de votre mal. — C'est vrai; mais il ne faut pas la contrarier, le magnétisme me fera plus de bien après.... — Est-ce que la saignée qu'on te fera lundi, demanda madame sa mère, n'empêchera pas ton attaque de nerfs de mercredi. — Non, maman, rien ne peut l'empêcher de venir. — En auras tu d'autres après celle-là? — Oui, maman; encore une. — Quand cela? — Samedi. Il est resté seulement dix minutes en crise magnétique.

Plusieurs personnes instruites de la sensation du jeune Adolphe pour mercredi, doivent venir être témoins de son infailible accomplissement.

Le samedi je n'ai point vu Adolphe.

Le dimanche, 23, madame sa mère me dit qu'elle l'avait endormi hier chez elle en moins d'une seconde, qu'il n'avait rien changé à ses ordonnances. Voici celle qu'il s'est faite pour demain : être saigné entre dix et onze heures, déjeuner à une heure, être magnétisé à deux ; il ne viendra point chez moi ni demain ni mardi ; je l'attendrai mercredi, jour de son attaque ; il faut qu'il y soit arrivé avant trois heures.

Le mardi, je suis allé rue du faubourg Poissonnière, faire une visite à madame de Marcol. Elle m'a dit que l'ordonnance du lundi avait été ponctuellement exécutée ; le chirurgien auquel elle avait écrit de venir saigner son fils, entre dix et onze heures, sachant qu'elle n'avait point appelé son médecin, s'est douté, lui a-t-il dit, en entrant chez elle, que le magnétisme était pour quelque chose dans cette ordonnance. Madame de Marcol non seulement ne lui a pas nié, mais elle lui a sincèrement raconté tout ce que son fils s'était prescrit en somnambulisme. Eh bien, madame, d'après ce que je sais de la maladie de votre enfant, lui dit ce chirurgien, je vous déclare que cette ordonnance est très-sage ;

je n'en aurais pu donner une meilleure : je ne connais le magnétisme que bien imparfaitement, sans doute, et ne puis sur lui fixer mon opinion; mais, ne pouvant douter de la vérité de tout ce que vous venez de me dire, le meilleur conseil que je crois avoir à vous donner, madame, c'est de suivre et d'exécuter scrupuleusement les prescriptions de votre fils.

Le mercredi, 26 mai, madame de Marcol et Adolphe sont arrivés un peu avant trois heures. Un orage terrible et une pluie continue avaient sans doute empêché de venir chez moi le plus grand nombre des personnes qui s'étaient promises de se rendre à cette séance.

Le jeune Adolphe n'ayant pas été prévenu de l'accident qu'il devait avoir, voulut se mettre à la place et sur la chaise où il s'asseyait tous les jours. Je lui fis prendre une bergère ; et pour qu'il ne s'étonnât pas de ce qu'on ne le magnétisait pas, sa mère et moi prétextâmes l'arrivée de différentes personnes que nous voulions attendre. Vers trois heures un quart, il était aisé de s'apercevoir que le jeune homme commençait à souffrir. Madame de Marcol, qui avait la triste expérience des approches de son mal, ne pouvait s'y méprendre.

Est-ce que tu te sens mal à ton aise, mon ami? lui demanda-t-elle. — Oui, maman, lui répondit-il d'un accent triste et tout bas. Puis un moment après : Qu'as-tu donc, mon fils? dis-nous-le. — Mal au cœur. — Crois-tu que tu auras quelque chose aujourd'hui? Et Adolphe, dont le visage pâlisait de plus en plus, et prenait l'expression de la plus profonde tristesse, lui répond : Oui, maman. Comme il avait dit précédemment qu'il nous faudrait être deux pour le contenir dans ses convulsions, j'avais fait venir Ribault pour m'aider. Un léger tremblement se manifeste dans ses membres. C'est, me dit madame de Marcol, l'indice ordinaire de l'explosion de son mal. Enfin, à trois heures et demie, l'accès de convulsion commence; ses genoux, ses bras, sa tête, tout son corps se met dans une agitation extrême. Point de grimaces cependant, ni de roideur dans les membres, comme à chaque redoublement de ces maux : il se trouvait glissé de nos mains, et la tête sur le siège du fauteuil; il nous fallait le rasseoir à chaque repos momentané : deux fois il a demandé à boire (madame de Marcol avait eu la précaution, sachant que c'était son usage, de faire préparer de l'eau sucrée). Lorsqu'il avait

bu, ou se calmait un peu, sa mère lui parlait, lui demandait comment il allait, et à chaque accès passé de ses crises, lui faisait la question : Est-ce fini, mon ami? En auras-tu encore? Enfin, et ce fut après un quart-d'heure environ, le jeune malade répondit : — Oui, maman, c'est fini; et madame de Marcol de le quitter aussitôt, et de nous dire que jamais il ne s'y était trompé. Au bout de deux minutes, Adolphe avait repris son air de sérénité ordinaire, et le sourire était sur ses lèvres. Un demi-quart d'heure après, sa mère l'a magnétisé : il a dit, dans l'état magnétique, que sa crise s'était passée heureusement pour lui; que celle qu'il aurait samedi serait moins forte, et qu'elle lui prendrait à midi.

Comme il ne devait rester que dix minutes endormi, j'ai voulu, prévoyant que je ne le reverrais peut-être plus, et qu'il allait être uniquement confié à sa mère, que celle-ci pût avoir une seconde confirmation de ses ordonnances, et une nouvelle assurance de sa guérison.

Voici ce que j'ai écrit sous sa dictée : Au lieu de prendre trente bains en trente jours, il faudra que je les prenne en quinze jours.

Deux bains par jour, à partir du 1^{er} de juin.

Le premier, de midi à une heure; le second, de deux à trois; cela vaudra mieux, et m'affaiblira moins.

Tous les jours une tasse d'infusion de camomille après mes deux bains.

Je déjeunerais à sept heures du matin. Quand le temps sera trop froid pour prendre mes bains dans la rivière, je les prendrai toujours d'eau de rivière, et seulement tiède, dans une baignoire.

Après mes trente bains, je quitterai Paris, et j'irai habiter à la campagne, savoir: les quinze derniers jours de juin, et pendant les deux mois entiers juillet et août, ce qui fera toujours les trois mois que j'ai dit nécessaires à mon rétablissement.

J'aurai des faiblesses et des évanouissemens tous les huit ou dix jours à la campagne; on m'en fera revenir avec de l'éther sur un morceau de sucre, rien de plus.

Le 1^{er} de septembre, quoique ce soit les vacances des écoliers, je retournerai au collège, et l'étude me fera plaisir et point de mal.

L'année prochaine, j'aurai deux attaques de mon mal dans la première quinzaine du mois de mai, mais ce n'en sera que des ressentimens; on me fera prendre des bains d'eau de ri-

vière, il y en a à Versailles; il ne sera pas nécessaire de me retirer du collège.

Dans deux ans, à la même époque du premier septembre, me faire prendre quelques bains : au plus cinq. J'aurai encore dans la première quinzaine du mois de mai deux faibles ressentimens de mon mal, après laquelle époque je n'en aurai plus jamais, parce que je serai guéri radicalement.

Il a été réveillé après les dix minutes qu'il avait précisé devoir rester en état magnétique : il a fallu en saisir l'instant.

Lorsque madame de Marcol m'a fait ses adieux, elle m'a demandé comment, et de quelle manière elle pouvait me témoigner sa reconnaissance de mes soins pour son fils. « C'est, madame, lui ai-je répondu, en voulant bien me faire parvenir le double de la prescription que votre fils s'est faite, signée et attestée par vous, conforme à ce que vous lui avez entendu dicter dans l'état somnambulique, et que vous m'autorisiez à le publier dans un des plus prochains cahiers de notre *Bibliothèque magnétique*.

Peu de personnes aujourd'hui, madame, lui ai-je ajouté, liront cet écrit, et vous-même peut-être n'en entendrez jamais parler; car

le magnétisme animal, en butte encore en France à tous les préjugés scientifiques et vulgaires, est bien loin d'y avoir acquis la juste et glorieuse célébrité que la postérité lui accordera ; mais enfin, madame, un jour on retrouvera votre écrit et le mien, et le résultat heureux que vous aurez certifié avoir retiré de votre croyance et confiance dans ce puissant agent de la nature, sera pour toutes les meres inquiètes et alarmées sur la santé de leurs enfans, la marche qu'elles auront à suivre et l'exemple qu'elles devront imiter. »

Déterminée par cette perspective, madame de Marcol me promet l'écrit que je désirais, et le lendemain elle me le fit parvenir.

Le dimanche 30 juin, j'ai été voir madame de Marcol ; son fils a eu hier, samedi, à midi précis, la faible attaque de nerfs qu'il avait annoncée : il n'était resté que deux minutes dans l'état magnétique, et il a annoncé que demain lundi, 31 du mois, sa mère ni moi ne pourraient plus l'endormir.

Il commencera à prendre mardi prochain, 1^{er} juin, ses trente bains d'eau de rivière.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§ 4. Guérison magnétique d'un prétendu démoniaque, en présence de Vespasien, par le juif Éléazar.— Guérisons semblables, par Apollonius de Thyane et les Sages Indiens.

Nous ne pouvons passer sous silence une cure merveilleuse dont parle encore Joseph au livre VIII de ses *Antiquités judaïques*, chapitre 2, et qui eut aussi lieu en présence de Vespasien et de toute son armée.

Il s'agit de la guérison d'un prétendu démoniaque, qu'opéra un juif nommé *Éléazar*, par l'invocation du nom de Salomon.

C'est en parlant de Salomon que Joseph

amène cette histoire. Il veut prouver que Salomon fut le plus sage et le plus savant des hommes.

« D'abord, dit-il, Salomon surpassa en sagesse et en science, tous ceux qui l'avaient précédé; et même il laissa bien loin derrière lui les Égyptiens, qui passaient pour les plus sages de tous les hommes.

« Il connaissait toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban, tous les animaux de la terre, des eaux et de l'air; enfin, il possédait tous les secrets de la nature.

« Mais le plus précieux, continue Joseph, fut l'art de chasser les démons pour l'utilité des hommes et la guérison de leurs maladies. Il inventa des enchantemens à cet effet, et des conjurations pour mettre en fuite les démons. Cette manière, inventée par Salomon, est encore AUJOURD'HUI fort en usage parmi nous.

« Et j'ai vu moi-même, ajoute notre historien, un certain Éléazar de notre nation, qui, en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns et des soldats, délivra des démons les personnes qui en étaient tourmentées.

« Voici comme il s'y prenait : il mettait sous
 « le nez du démoniaque un anneau qui renfer-
 « mait une racine indiquée par Salomon. Aus-
 « sitôt le démon sortait par les narines, et
 « l'homme tombait par terre.

« Alors, pour que le démon ne revînt plus,
 « Eléazar faisait des conjurations au nom de
 « Salomon, et récitait les enchantemens que
 « ce prince avait composés.

« Voulant ensuite montrer aux spectateurs
 « l'efficacité de son art, il faisait mettre à quel-
 « que distance, un vase ou bassin plein d'eau,
 « et il commandait au démon, au moment où
 « il sortait du corps, de renverser le vase, pour
 « donner par-là la preuve qu'il avait effecti-
 « vement quitté le corps du malade.

« Cette cure merveilleuse, dit Josephé, ne
 « laissait plus rien à désirer aux spectateurs,
 « pour être convaincus de la rare sagesse de
 « Salomon (1).

(1) *Præstitit autem ei Deus, ut etiam contra dæ-
 mones artem ad utilitatem hominum et eorum curas
 ediceret; et incantationes instituit quibus cægritudines
 soleant mitigari. Modos etiam conjurationum, quibus
 obstricti dæmones ne denuò redeant effugantur, inve-
 nit; et hæc cura hactenus apud nos multùm prævalere
 dignoscitur. Vidi etenim quemdam Eleazarum de*

Cefait, s'il est dû quelque créance à Joseph, ne peut être équivoque.

L'historien atteste l'avoir vu. Et il se passe en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns et de toute l'armée. Mais un homme sensé qui connaît la nature des maladies, et les vertus du magnétisme, ne verra dans la prétendue obsession du démoniaque, qu'une maladie convulsive, et dans la vertu de l'anneau de Salomon, qu'une vertu magnétique.

Nous ne pouvons pas douter que, lors de

gente nostrâ présente Vespasiano et ejus filiis, et tribunis, alioque simili exercitu, curantem eos qui a dæmonibus vexabantur. Modus autem medicinæ fuit hujus modi. Intulit naribus ejus qui a dæmonio vexabatur annulum habentem subter signaculum radicem a Salomone monstratam; et deinde dæmonium per nares abstraxit; et repente cecidit homo. Postea conjuravit eum juramentum objiciens Salomonis, ne ad eum denuò remearet, cantica quæ ille composuit, edicens super eum. Volens autem probare præsentibus Eleazarus hanc se habere virtutem, ponebat ante eos calicem aquâ plenum, et dæmonio imperabat ut egressus ab homine, hunc everteret, et videntibus præberet indicium quod hominem reliquisset. Quo facto sapientia Salomonis cunctis innotuit. Flav. Joseph. Antiq. judaicæ, lib. 8, cap. 2. Rufino aquileensi latinæ factæ. Lugd., 1528.

la venue de Jésus-Christ, la Palestine ne fût infestée d'une multitude de démons qui tourmentaient les hommes par toutes sortes de maladies. Jésus-Christ, en chassant les démons, guérissait en même temps les maladies. Depuis que les démons, par sa mort, ont été relegués dans l'abîme, les maladies ont continué d'exister; mais comme on s'était accoutumé à les identifier avec les démons, on a continué à les confondre avec ces esprits proscrits; et voilà pourquoi on retrouve dans les auteurs subséquens le mot de *démons*, si abusivement employé pour désigner les maladies nerveuses et convulsives, telles que la mélancolie, l'épilepsie, l'hystéricisme.

Quelques auteurs ont même prétendu que Joseph n'avait employé ici cette dénomination de *démon*, que par haine pour le christianisme, et pour établir une espèce de rivalité entre Eléazar et Jésus-Christ.

Nous ne croyons pas que Joseph ait eu cette intention, et on peut se dispenser de l'inculper; une fois l'idée des démons reçue, elle devait naturellement prendre crédit chez un peuple qui admettait les bons et les mauvais anges, sur-tout quand les communications de ce peuple avec les Grecs, lui eut rendu familière la phi-

Joseph de Platon. La doctrine de Platon reconnaît aussi les génies ; elle en peuple les espaces de l'air , les profondeurs de la terre , les lieux déserts et arides. Elle en distingue de bons , elle en signale de méchants , qui se plaisaient à tourmenter les hommes.

Les Juifs , qui , pendant la prédication de Jésus-Christ , avaient eu la preuve que les démons étaient réellement attachés aux maladies , continuèrent dans la suite à voir encore les démons dans ces mêmes maladies , quoique ce fussent des maladies purement naturelles , et qui n'avaient leur principe que dans la dégénérescence des humeurs : telles étaient les maladies que guérissait Eléazar.

Il faut bien raisonner de la sorte , ou il faudrait convenir qu'Eléazar avait le pouvoir effectif de chasser les démons.

Joseph déclare qu'il l'a vu guérir , non pas un seul possédé , mais tous ceux qui se présentaient , *vidi curantem eos qui a daemonibus vexabantur.*

Il atteste que cette manière de chasser les démons , au nom de *Salomon* , s'était perpétuée jusqu'alors , et était encore en grande vigueur chez les Juifs. *Et haec cura hactenùs apud nos multum praevalere dignoscitur.*

S'il se fût agi véritablement, dans les espèces dont parle Joseph, de chasser les démons, il eût été vrai de dire que la marque caractéristique des véritables chrétiens, eût été équivoque, puisque les mêmes miracles se seraient opérés dans le même temps, par les Juifs, au nom de Salomon, et par les chrétiens, au nom de Jésus-Christ.

Il faut donc nécessairement dire que Joseph, en parlant des guérisons faites par le juif Eléazar et les autres Juifs de son temps, n'a pu parler que de ces maladies extraordinaires qu'on attribuait alors plus spécialement au démon.

Et ce n'était pas spécialement chez les Juifs que les maniaques, les épileptiques étaient confondus avec les véritables démoniaques ; chez presque toutes les nations ces maladies ont des noms qui semblent les tirer de la classe naturelle. Hippocrate donnait à l'épilepsie le nom de *morbis sacer*. Parmi le peuple, encore aujourd'hui, elle est désignée sous le nom de *mal saint Jean*.

Ce n'est pas que, dans l'intention de Joseph, il ne voulût persuader et Vespasien et ses lecteurs, qu'il s'agissait ici d'un véritable démon, qui fut chassé par Eléazar ; il fait au contraire

tous ses efforts pour cela ; mais Joseph ne pouvait pas changer la nature des choses, et métamorphoser une maladie en démon.

A l'égard de Salomon, il n'est dit nulle part dans l'Écriture, que ce prince eût le pouvoir de commander aux démons. L'Écriture nous assure bien qu'il fut le plus sage des hommes, et qu'il connaissait toutes les productions de la terre, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope ; mais on ne lit nulle part qu'il lui eût été concédé aucun pouvoir sur les démons. Joseph est le premier qui le gratifie de ce don.

Il est possible que Salomon connût cette faculté de l'homme que nous appelons *magnétisme*, et ses relations avec l'Égypte rendent même cette conjecture très-vraisemblable. Il est également possible que ce qu'on désignait sous le nom d'*enchantemens*, ne fussent que les procédés magnétiques. Et même les expressions de Joseph se prêtent jusqu'à un certain point à cette idée.

Car les enchantemens qu'a institués Salomon, sont ceux par lesquels les maladies sont soulagées : *et incantationes instituit quibus aegritudines soleant mitigari*. La science qu'il reçut de Dieu avait pour objet l'utilité et la

guérison des hommes : *et praestitit ei Deus ut artem ad utilitatem hominum , et eorum curas edisceret.* Or, que peut-on imaginer qui remplisse mieux cette indication que le magnétisme ?

La loi de Dieu défendait les enchantemens , Salomon ne pouvait donc s'en occuper. Substituez à ces prétendus enchantemens les procédés du magnétisme , et vous concevrez comment , sous le règne de Salomon , ainsi que dans tous les temps , ces procédés ont pu être mis en pratique , et guérir les maladies chez les Juifs , comme chez les autres nations.

Il est dit qu'Éléazar mettait sous le nez du malade un anneau qui renfermait dans le chaton une racine indiquée par Salomon. L'effet de cette racine était de faire sortir le démon par les narines. Le malade tombait par terre.

Dans les procédés magnétiques , on magnétise aussi des anneaux , dont la vertu est de transmettre et de communiquer la force magnétique. Or, on sait que la force magnétique appliquée imprudemment , cause des convulsions violentes. Un anneau magnétisé , sans qu'il fût besoin de racine , suffisait donc pour donner des convulsions au malade , et le renverser par terre.

Mais il existe des racines et des drogues très-actives qui, respirées, portent fortement au cerveau. Il n'y a donc rien de merveilleux dans tout cela.

Il ne faudra pas sans doute non plus de grands efforts pour établir que ce vase ou bassin renversé, pour preuve du départ du démon, n'était qu'un tour d'adresse de la façon d'Eléazar, tel que nous en voyons tous les jours dans les spectacles de physique amusante. Les vases, les ustensiles de toute espèce se meuvent sans qu'on voie personne y toucher. On ne s'est pas encore avisé de croire que l'adresse des Pineti, des Ollivier, des Comte, etc., tint aux enchantemens.

La racine employée par Eléazar, est sans doute celle dont parle Joseph dans un autre endroit, qui est accompagnée de détails fabuleux, et qu'il appelle *baara*.

« Cette racine, dit-il, se trouve dans une
 « vallée qui porte le même nom de Baara ou
 « Baabra. Cette racine est couleur de feu,
 « et le soir elle jette de la lumière. Elle est
 « très-difficile à prendre. Elle disparaît sous
 « terre, et fuit la main de celui qui veut la
 « saisir. Il faut, pour s'en emparer, y répandre
 « de l'urine ou du sang menstruel; et encore

« alors il faut bien prendre garde à la manière
 « dont on l'arrache, car on ne peut échapper
 « à une mort certaine, à moins qu'on ne la
 « porte suspendue la sommité en bas.

« Il y a une autre manière de l'arracher
 « sans danger. On creuse tout à l'entour, de
 « manière à la déchausser entièrement, et
 « qu'elle ne reste plus attachée à la terre que
 « par un filet de racine; alors on y lie un
 « chien, qui, voulant suivre son maître, l'en-
 « lève aisément; mais il meurt sur le champ.
 « La plante alors peut être maniée sans risque
 « par ceux qui la prennent. Cette racine,
 « malgré les périls qui l'entourent, est
 « extrêmement recherchée à cause de la vertu
 « unique qu'elle renferme, celle de chasser les
 « démons; aussi l'appelle-t-on *daemonia*.

« Les démons sont les esprits des hommes
 « méchants, qui s'emparent des vivans, et les
 « font mourir, si on ne leur porte secours :
 « cette racine est admirable pour cela (1).»

(1) *Hæc radix (baara) ignem colore refert, ac circa vesperam splendorem diffundit. Illis vero qui ad ipsam extrahendi gratiâ accedere volunt, difficilis ad modum captu est, ac subterfugit, neque immota manet, antequam quis aut urinam, aut sanguinem menstruum mulieris ei super fundat; verum et tunc quoque*

On est fâché de trouver dans une historien aussi grave que Joseph, des récits de ce genre. En admettant l'idée de démons, telle qu'elle nous est présentée par les théologiens, conçoit-on que ces esprits malfaisans puissent être mis en fuite par des racines, des pierres, des fumigations ? C'est tout au plus ce qui pourrait avoir lieu s'ils avaient des corps.

D'un autre côté, qu'est-ce que c'est que cette racine baara dont aucun autre auteur ne parle, quoiqu'elle eût cependant des propriétés assez importantes pour être signalée dans tous les écrits d'histoire naturelle ?

attingentibus manifesta mors parata; nisi cui contingat ipsum ita evellere, ut e manu evellentis dependens maneat. Extrahitur etiam alio modo sine ullo periculo. Totam enim ipsam circum fodiendo ita denudant, ut parva admodum pars radicis tantum terra occultata maneat. Post que canem ipsi adligant, qui dum ligantem consequi nititur, radicem facile extrahit, ipse vero statim moritur. Neque postea metus ullus restat arripientibus eam. Est autem nonobstantibus ejusmodi periculis desideratissima propter unicam in ipsa virtutem. Namque demonia, ita appellata. Hi vero sunt malorum hominum spiritus, qui vivos invadunt ac perimunt, nisi auxilio sublevantur. Hæc radix cito expellit, si modo ægrotantibus admaveatur.
Joseph., *Bell. judaic.*, lib. 7, cap. 25.

Les écrivains nous parlent de plantes extrêmement vénéneuses et d'un poison très-subtil, telles que l'youpa des Maldives, qu'on ne peut se procurer qu'avec des masques de verre; mais aucun ne fait mention de la racine baara.

Qu'est-ce encore que cette singularité d'une plante qui se cache sous terre quand on veut la prendre, et qui fuit la main qui la poursuit ?

Nous trouvons cependant quelque chose de semblable dans le *Voyage de Lancaster aux Indes orientales en 1601*, consigné dans l'*Histoire générale des Voyages*. On lit :

« Que les Anglais découvrirent dans l'île de
« Sombrero, sur le sable du rivage, une petite
« plante qui croit assez pour devenir un arbre,
« mais qui se retire dans la terre lorsqu'on y
« touche, et qui s'y enfonce assez pour n'en
« être arrachée qu'avec effort (1). »

Les sensitives, les mimosa, se resserrent bien quand on les touche, mais ne s'enfoncent pas sous terre, et ne fuient pas la main qui veut les saisir. Ce sont là des récits fabuleux, ou au moins exagérés.

(1) *Histoir. génér. des voyages*, par l'abbé Prévot; édit. in-12, tom. 3, pag. 292.

Il n'est pas moins vrai que si nos anciens auteurs de botanique ne font pas mention de cette racine baara pour chasser les démons, ils ont soin de nous dédommager, en nous indiquant bien d'autres plantes qui ont cette prétendue propriété. L'armoïse, la verveine, l'eryngium, la bryone, la pivoine, l'hypericum surtout, dont le nom grec dénote seul la vertu triomphante(1). Tout ce qu'on peut dire pour l'honneur des auteurs qui nous entretiennent de semblables inepties, c'est qu'ils ont regardé ces idées de possessions, de diableries, comme des attaques de mélancolie ou de maladies nerveuses, et qu'ils ont considéré les plantes dont il s'agit comme bonnes pour les vapeurs et autres maladies de ce genre.

On a remarqué sans doute, dans le récit de Joseph, la définition qu'il veut nous donner des démons qui tourmentent les hommes. *Ce sont les esprits des méchants hommes après leur mort ; ce sont eux qui se glissent dans*

(1) υπερικονος Super imagines, au-dessus des spectres, des démons. *John. , Dan. mylii antid. medic. chym. , l. 1, c. 6, p. 60. Jacob., Wolf. scrutin. amulet. . cap. 2, sect. 1, pag. 90.*

les personnes vivantes, s'en emparent, et les feraient périr, si on ne venait au secours de ceux qui sont ainsi attaqués.

On ne voit rien de semblable dans l'Écriture sainte. Les démons sont des démons, et n'ont rien de commun avec les âmes de ceux qui sont décédés. L'idée de Josephe se rattacherait davantage au platonisme, qui désigne par le nom de *démons*, les esprits en général des classes inférieures, et qui en distinguait de bons et de mauvais. Dans ce système, les âmes des hommes étaient des démons qui, après la mort, se mêlaient et se confondaient avec les autres démons. En admettant donc que les démons pussent s'emparer du corps des hommes vivans, on conçoit que les âmes des hommes décédés auraient pu en faire autant.

Philostrate, dans la *Vie d'Appollonius*, reproduit des traits de cette doctrine bizarre (1).

(1) *Dicebat illum annos natum sexdecim, duos jam annos a dæmone detineri, esse que demonis moris ut ironiâ mendaciisque plurimis uteretur. Cum is puer cæteris æqualibus formositate præstaret, dæmon quidam ipsius amore captus est, adeo ut nec illum monte sineret uti, neque ad præceptores pergere, etc., quin etiam nec domi esse permittebat, in campestris soli-*

Les sages Indiens que présidait Yarchas, au milieu des différentes cures qu'ils opéraient,

*tudines illum trahens : propriæque vocis usu oblito, vocem gravem, qualem adulti jam ætate homines habent, illi tribuit. Respicit quoque inquit, alienis potius quam suis oculis... Cumque me huc ad vos venturam esse dixissem, id que jam anno elapso facere statuissem, dæmon quisnam esset manifeste confessus dixit se puero tanquam histrione * uti. Aiebat autem se idolum esse hominis jam dudum in bello interfecti qui uxorem suam vehementer amabat, sed quoniam uxor conjugii jure violato, triduo post ejus mortem alteri nupsisset, summum erga mulieres odium concepisse amoremque omnem ad hunc puerum transtulisse. Pollicitus insuper est, si se apud vos non accusarem, bona multa filio meo daturum. Quibus verbis persuasa adventum hactenus distuli. Ipse vero tamdiu me frustratus, domum meam solus habet, nihil veri aut honesti loquens, nec sentiens.... Demonem præcipitia baratraque daturum et filium interfecturum minatum esse, si se hinc, judicandum adducerem. Tum Sapiens, confide, inquit, non enim ipsum interficiet, si hæc legerit, et simul epistolam a sinu detractam mulieri dedit. Scribebatur enim epistola ad idolum ipsum, minus, terroremque illi nuncians, nisi inviolatum adolescentem dimitteret. Philostr., de vitâ Apollonii, lib. III, cap. 12.*

* Contre-sens dans le latin. Le grec porte *ὑποκριτῶν*, qui veut dire *celui qui fait un personnage étranger*. C'est-à-dire que le démon voulait se servir du corps du jeune homme comme d'un intermédiaire pour exprimer ses mouvemens et ses pensées.

furent abordés par une femme qui venait réclamer leur secours pour son fils. Elle disait « qu'il était âgé de seize ans, que depuis deux « ans il était possédé par un démon ; que son « fils était d'une figure très-agréable, que ce « démon en était devenu amoureux au point « de lui faire perdre l'esprit, que le jeune « homme n'avait plus que du dégoût pour « ses exercices et pour l'étude, qu'il aban- « donnait même les amusemens de son âge , « qu'il fuyait la maison maternelle, pour cou- « rir les campagnes solitaires, où l'attirait le « démon ; qu'il avait perdu l'usage même de « sa propre voix pour en prendre une autre « plus grave, telle que celle des hommes plus « avancés en âge. Il voit aussi, ajoutait la « mère, plutôt par les yeux d'autrui que par « ses propres yeux. J'ai beau l'avertir et le con- « seiller pour son bien, il ne m'écoute pas, il « ne souffre pas mon aspect. Quand j'ai formé, « il y a un an, le projet de l'emmener près de « vous ; alors le démon s'est fait connaître sans « déguisement. Il a déclaré que c'était lui qui « s'était caché dans le corps de ce jeune homme, « et qui le faisait agir et mouvoir ; qu'il était « l'âme d'un homme tué à la guerre depuis long- « temps, homme qui aimait sa femme avec

« passion ; mais celle-ci ayant si peu respecté
 « le nœud conjugal , qu'elle s'était remariée
 « trois jours après sa mort , il avait pris le sexe
 « en horreur , et avait tourné toutes ses affec-
 « tions vers l'enfant dont il s'agissait ; qu'il
 « avait promis , en outre , ajoutait la mère ,
 « si je ne l'accusais pas auprès de vous , de
 » lui faire beaucoup de bien. Persuadée par
 « ces paroles , j'ai différé mon voyage jus-
 « qu'à présent ; mais ce démon n'ayant rien
 « fait de ce qu'il a promis , est resté le maître
 « de ma maison , et ne tient que des propos
 « mensongers et déshonnêtes.

« Interrogée si l'enfant était avec elle , la
 « mère répondit que non ; qu'elle avait bien
 « fait tous ses efforts pour l'amener , mais que
 « le démon avait menacé de le jeter dans les
 « précipices , et de le tuer si je l'amenais ici.

« Ayez confiance , lui répondit le sage qui
 « l'interrogeait , il ne tuera pas votre fils si
 « vous lui portez ceci à lire. En même temps ,
 « il tira une lettre de son sein , qu'il remit à la
 « femme. Cette lettre était adressée à l'esprit ,
 « et renfermait contre lui les plus violentes
 « menaces , s'il ne laissait pas intact ce jeune
 « homme. »

Voilà bien ici l'âme d'un homme mort qui

est supposée être entrée dans le corps d'un jeune homme, et qualifiée de démon, comme dans le passage de Josephé (1).

Saint Justin qui, ainsi que la plupart des anciens pères de l'Eglise, était platonicien, énonce la même croyance (2).

Enfin, encore aujourd'hui, une Société savante ne craint pas de renouveler ce système. Nous voulons parler de la Société exégétique de Stockholm, qui, dans sa lettre à la Société du Magnétisme, insérée dans les *Annales du Magnétisme*, paraît admettre que le principe du somnambulisme magnétique doit être attribué à des âmes de personnes mortes qui se sont introduites dans des corps vivans, et répondent par l'intermédiaire de ces corps vivans. Suivant cette lettre, le somnambule, interrogé qui il est, répond *qu'il est l'âme de telle ou telle personne décédée à telle*

(1) Ces âmes des hommes morts étaient appelées *idolon*, comme si, après la mort, elles conservaient encore quelques effigies, et une espèce de substance extrêmement tenue.

(2) *Credite iis qui agitantur a defunctorum spiritibus, quos arrepticios et furiosos vulgus vocat.*

S. Justin, *opera*, Parisiis, 1565, in-8°, *apologia* 2, *pra christianis*, pag.99. R.

époque, et donne des nouvelles de l'autre monde.

Nous avons donné notre opinion sur cette façon de voir, nous n'y reviendrons pas.

Ainsi, la révolution des siècles, qui semblerait devoir faire éclore chaque jour des vérités nouvelles, ne nous ramène souvent que le triste spectacle des erreurs les plus anciennes et les plus grossières. Cette transmigration des âmes est une folie, réprouvée non seulement par la religion, mais par la saine raison.

Il n'est personne sans doute qui, à la simple lecture de Philostrate, n'ait reconnu ce que c'était que la prétendue possession dont il parle. Il n'y avait dans le jeune homme ni démon, ni possession, pas plus que dans l'histoire d'Eléazar. Il s'agissait seulement d'un jeune homme qui passait de l'enfance à l'âge de puberté; de là ce dégoût pour ses exercices, cet attrait pour la solitude, ces rêveries continuelles. Le changement de voix en un ton plus grave, suffirait seul pour ôter toute équivoque. Cet état est quelquefois accompagné d'un délire érotique, qui entraîne des moments d'absence et d'aliénation : chez les jeunes filles, ce sont les vapeurs hystériques.

Aussi est-il dit que le jeune homme ne jouissait pas toujours de son esprit et de sa raison? *Ut nec illum mente sineret uti.* Il avait les yeux ouverts, et ne voyait pas; ou s'il voyait, il semblait que ce fût avec d'autres yeux que les siens. *Respicit quoque alienis potius quam suis soculis*, c'est-à-dire qu'il était crisiaque, qu'il était somnambule. Il n'était pas possible de rendre avec une nuance plus ingénieuse la manière de voir des somnambules.

Comment trouver un démon dans ceci? Le voici. D'après ces phénomènes, la mère ne consultant que l'opinion commune alors en vogue, s'imagine qu'un démon s'est emparé de son fils. Elle cherche quel est l'esprit qui a pu ainsi s'en rendre maître; elle fixe ses idées sur le mari de telle voisine, laquelle, au grand scandale de tout le canton, s'était remariée trois jours après la mort de ce mari, connu par son attachement pour cette indigne épouse. Ses mânes irrités erraient autour de son ancienne habitation. Mais aujourd'hui, séduit par la beauté du jeune homme, l'esprit s'était emparé de lui, et voilà la cause de l'état extraordinaire où il se trouvait.

Ces conjectures de la mère, communiquées au voisinage, et retentissant à chaque instant

aux oreilles du jeune homme, lorsqu'il n'était pas en crise, n'avaient pas manqué de faire impression sur son imagination : il n'en fallait pas davantage pour lui faire tenir un semblable langage. Le même principe qui depuis a fait répondre dans le même genre les somnambules suédois, dictait les mêmes réponses au jeune homme de Philostrate.

Quelle a été la cure du jeune homme de Philostrate ? la même que celle des somnambules suédois : le magnétisme. Un des sages Indiens a tiré de son sein une lettre adressée à l'esprit, à laquelle le contact de son sein avait communiqué la vertu magnétique. On pense bien que les menaces à l'esprit insérées dans la lettre ne signifiaient rien ; mais on y reconnaît de la part du sage Indien une volonté bien prononcée de rendre le calme et aux humeurs et à l'imagination du malade. C'est avec ces moyens simples que les magnétiseurs chassent les démons.

Philostrate nous fournit encore, dans la *Vie d'Appollonius*, un second exemple de ces esprits ou démons qui étaient réputés s'emparer du corps des hommes vivans, et c'est à Apollonius qu'il donne l'honneur de les chasser.

Ce philosophe étant à Athènes, dissertait dans

une assemblée nombreuse sur les boissons dont il était plus convenable de s'abstenir; et comme il lui échappa sur les libations quelque expression singulière, un jeune homme de Corcyre qui était présent, partit d'un éclat de rire si violent, qu'il attira sur lui tous les regards. Apollonius, à son tour, considérant avec plus d'attention le jeune homme, prétendit qu'il n'était ici que l'instrument d'un démon qui s'était emparé de lui. Le jeune homme, en effet, se livrait à beaucoup d'autres excès, poussé par le démon qui le tourmentait. *Sed adolescens daemonis personam premens ita bacchabatur.* Apollonius conjure ce démon. L'esprit alors prenait la voix tantôt d'un suppliant, tantôt d'un furieux. *Nunc enim timentis, nunc irascentis voces idolum emittens.* Enfin il promet, et jure qu'il abandonnera le jeune homme, et qu'il n'entrera dans le corps d'aucun autre. *Jurabat se adolescentem dimissurum et in neminem alium intraturum.*

« Alors Apollonius lui commande de prouver l'abandon qu'il faisait du jeune homme
 « et son départ, par quelque signe indubitable.
 « L'esprit indique qu'il renversera une statue,
 « et dénote celle qui était au portique royal,

« près de l'endroit où tout cela se passait. Et,
 « en effet, aussitôt la statue chancelle et tombe
 « avec fracas. Quel fut l'étonnement de tout
 « le monde! dit Philostrate; c'est ce qu'il est
 « superflu de raconter. Mais notre jeune
 « homme, comme s'il sortait d'un sommeil
 « profond, clignotait en se tournant du côté
 « du soleil; il fut tout honteux quand il vit
 « tous les regards dirigés sur lui; son main-
 « tien devint sage, son regard calme. Enfin, il
 « reprit son état naturel, comme un homme
 « qui, après avoir reçu quelque médicament,
 « se trouverait en parfaite santé (1). »

Que Joseph nous vante actuellement les exorcismes de Salomon et la transmission de ses secrets pour chasser les démons, voilà un philosophe payen qui nous est présenté comme opérant de semblables miracles par la force seule de sa volonté, et sans avoir recours à la racine Baara. Nous y trouvons aussi cette marque du départ de l'esprit, le renversement d'une statue, qui vaut bien celui d'un bassin plein d'eau; mais dans tout ceci, Apollonius ne peut pas être considéré autrement qu'Eléazar. C'était un philosophe versé dans les sciences

(1) Philostrate., *De vitâ Apollonii*, lib. iv, cap. 6.

égyptiennes, qui se servait du magnétisme pour en imposer au vulgaire et augmenter le nombre de ses disciples. L'état du jeune homme de Corcyre n'était qu'un état crisiaque où le jetaient la mollesse, l'excès de la boisson. La position où il se trouve quand il est réveillé, annonce bien le réveil magnétique. Il a l'air de sortir d'un profond sommeil; il ne peut regarder le soleil. Tout ce qui s'est passé lui est étranger; ceux qui l'environnent sont nouveaux pour lui.

Disons donc que tous les traits que nous venons de rapporter appartiennent au magnétisme; et en revenant à Josephé; si la cure du prétendu démoniaque faite en présence de Vespasien, est aussi sincère que l'assure Josephé, on ne doit y voir qu'une cure magnétique. Le malade n'était qu'un homme tourmenté par les convulsions, et l'anneau n'était qu'un véhicule de l'agent magnétique; le tout accompagné de l'appareil et des cérémonies dont les charlatans ne manquaient pas de s'entourer, pour en imposer d'autant plus à la crédulité des peuples. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître, dans tout ce qui s'est passé sous Vespasien, et de sa part, et de la part de Josephé, des phénomènes véritablement magnétiques, ce qui prouve que cette

partie des sciences égyptiennes était sous le règne de Vespasien en pleine activité. Apollonius vivait aussi sous Vespasien.

Parmi les inscriptions que nous avons déjà rapportées, qui attestent qu'Esculape, Isis, Sérapis et les autres dieux sauveurs se sont montrés eux-mêmes en songe aux malades, il y en a plusieurs du temps de Vespasien. Il y en a une, notamment d'un nommé *Crescens*, qui est qualifié *affranchi de Vespasien*. C'est d'après une vision de la déesse Isis, et l'assistance qu'il en avait reçue, qu'il lui dédie le monument. *Ex viso posuit.*

Pour ne rien omettre sur le compte de Vespasien, les auteurs nous disent qu'il n'employait, pour conserver sa santé, que l'usage des frictions qu'il s'appliquait lui-même dans un nombre déterminé sur la gorge, sur les membres; plus, une diète absolue, un jour dans le mois (1).

(1) *Œletudine prosperrimè usus est, quamvis ad tuendam eam, nihil amplius quam fauces cæteraque membra sibimet ad numerum in sphæristerio defricaret, inediamque unius diei per singulos menses interponeret.* Suetonius, *Vespas.*, n° 20.

(La suite au prochain numéro.)

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce 7^e volume.

<i>Avant-propos. Par M. le marquis de Puységur,</i>	1
<i>Note historique faite par le médecin de mademoiselle Ch***, sur sa malade, traitée et guérie par le magnétisme et les remèdes prescrits par une demoiselle somnambule, âgée de 20 ans,</i>	9
<i>Cure faite à Versailles, d'un dépôt à la tête, qui, mal guérie, s'est étendu jusque sur le bras droit. Par M. le comte Louis le Peletier d'Aunay,</i>	20
<i>Rapport fait à la Société du Magnétisme, dans sa séance du lundi 8 mars, par le sieur Ribault, cuisinier de M. le marquis de Puységur, d'un traitement par le magnétisme, commencé par lui le 25 février 1819,</i>	35
<i>Traduction d'un ouvrage sur le magnétisme animal. Par M. Baldwin (6^e extrait),</i>	52
<i>Recherches historiques sur le Magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes. §. 5.) Guérisons magnétiques opérées par Pyrrus et par Ves-</i>	

<i>pasien. — Effets du magnétisme sur les animaux.</i>	
<i>— Visions de Vespasien. — Autres visions rapportées par saint Augustin. — Quelques idées sur le sabbat,</i>	61
Variétés,	89
<i>Commentaires et réflexions sur le magnétisme animal, par le docteur Lichtenstædt, à Saint-Pétersbourg ; traduits de l'allemand par M. Alphonse Denis, officier d'infanterie, et membre de la Société du Magnétisme,</i>	95
<i>Suite du traitement de madame Vermot (2^e mois),</i>	116
<i>Lettres adressées à M. le marquis de Puységur,</i>	129 et 135
<i>Extrait d'une lettre à un membre de la Société du Magnétisme,</i>	139
<i>Lettre communiquée à la Société,</i>	143
<i>Traduction d'un ouvrage sur le magnétisme animal. Par M. Baldwin (7^e et dernier extrait),</i>	146
<i>Recherches historiques sur le magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes. §. 3.) Prédications et puissance magnétique de l'historien Joseph. — Art notoire,</i>	165
VARIÉTÉS. <i>Extrait de deux lettres de madame la marquise des Rousses,</i>	185
<i>Deuxième lettre à madame la comtesse de V.,</i>	186
<i>Extrait de la vie de Pétrarque, année 1346,</i>	188
<i>Relation des cures magnétiques opérées à Nantes. Par M. Segrétier,</i>	189

<i>Premier traitement,</i>	201
<i>Deuxième traitement,</i>	210
<i>Troisième traitement,</i>	212
<i>Quatrième traitement,</i>	214
<i>Suite du traitement de madame Vermot (5^e mois),</i>	218
<i>Lettre à M. le marquis de Puysegur,</i>	250
<i>Recherches historiques sur le magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes, §. 4.) Guérison magnétique d'un prétendu démoniaque, en présence de Vespasien, par le juif Éléazar. — Guérisons semblables, par Apollonius de Thyane et les Sages Indiens.</i>	256

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la
Société du Magnétisme.*

Spes boni.

TOME HUITIÈME.



PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1819.

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

OBSERVATIONS

*Sur le magnétisme et le somnambulisme,
écrites sous la dictée d'un somnambule.*

LE sieur Petit, qui a dicté les instructions suivantes, est un somnambule très-lucide, devenu tel sous l'influence de M. Jules Dupotet, qui l'a guéri en 1818, de cinq dépôts, suite d'une *gale* rentrée depuis dix-huit mois.

M. Petit, devenu somnambule pendant ce traitement, est demeuré, par reconnaissance et amitié, sous l'influence de son premier magnétiseur, et il a conservé sous sa direction une clairvoyance exacte et rapide qui le met en état de juger les maladies et d'indiquer les remèdes.

VIII. N° XXII. Juillet 1819.

Cette faculté se soutient chez lui, pendant plusieurs heures consécutives, sans trop le fatiguer, lorsqu'on l'occupe de choses intellectuelles, comme on va le voir par cet écrit. Il peut fixer son attention, pendant d'une à deux heures, aux jeux de cartes ou de dominos, ses manières y sont vives, sûres, et il donne une preuve non interrompue de sagacité à compter le jeu, la marque, comme à relever les fautes qu'on se permet avec lui, pour le mettre à l'épreuve et pour étudier ses étonnantes ressources.

Un jour que son magnétiseur l'avait endormi en présence de quelques personnes, il a manifesté le désir qu'on pût le tenir endormi pendant dix heures consécutives, annonçant qu'il se sentait capable de dicter alors des observations importantes sur le magnétisme et sur son état somnambulique.

On lui a, en conséquence, assigné le 18 juin 1819; une des personnes présentes a été chargée de se joindre au magnétiseur, pour tenir la plume et recueillir les notions qui seraient données pendant le cours de la séance:

Voici ce qu'il a dicté, après avoir été mis en sommeil magnétique à neuf heures du matin; la séance a duré sept heures.

« Les personnes qui connaissent les phénomènes du magnétisme animal, et celles qui les étudient, ne peuvent se flatter de les bien définir, si elles-mêmes ne tombent dans l'état somnambulique, et si, dans cette extase, on ne tient des notes exactes et suivies de leurs révélations.

« Il est d'autant plus difficile, en état de veille, de bien raisonner sur le magnétisme, que son impression se divise en deux sortes d'effets, les uns visibles, les autres invisibles pour l'observateur. Les effets visibles ne deviennent tels que si le sommeil suit la magnétisation, ou bien si la guérison d'une maladie, par cette action, est remarquée et devenue suffisamment certaine.

« Les effets invisibles ne sont sensibles que pour les personnes magnétisées. Ils consistent soit dans la communication de sensations diverses et instantanées de chaleur, de froid, de tressaillement, soit dans la provocation au sommeil magnétique.

« Ce sommeil est souvent accompagné de la faculté de parler, d'exprimer sa pensée aussi bien que dans l'état de veille; d'autres fois, et quand le sommeil paraît le plus profond, le somniloque peut décrire les dérangemens qu'il voit,

non seulement dans sa propre organisation mais encore dans les corps vivans mis en contact avec lui. Ce sommeil extraordinaire, dans lequel se montrent de grands et singuliers phénomènes, se désigne par le mot de *vue* ou *vision somnambulique*.

« Tous les individus ne sont pas susceptibles, à un égal degré, des atteintes magnétiques, ou du sommeil magnétique, ou de la faculté somniloque fondée sur la vision.

Diverses causes produisent ou suspendent les effets du magnétisme; cependant la nature ne s'y refuse jamais entièrement; ces causes résultent :

« 1^o Des forces relatives du magnétiseur et du magnétisé, sans que la force corporelle apparente, serve de règle pour décider de la puissance de l'un sur l'autre ;

« 2^o De l'antipathie, ou force de répulsion physique qui peut exister entr'eux ;

« 3^o De la volonté et de la confiance. L'incrédulité neutralise les impressions magnétiques, quand même l'individu se prêterait à les recevoir corporellement.

« Tous les hommes (ceci entendu, en général, des deux sexes) peuvent magnétiser.

« La volonté pousse et dirige les émanations

magnétiques ; mais il faut qu'elle soit forte , soutenue , désintéressée , invariable pendant qu'elle s'exerce ; charitable dans tous les temps , et surtout exempte de présomption ; la moindre passion en atténue l'énergie.

« Un homme réunira à l'aisance qui permet de consacrer du temps au traitement magnétique , les conditions de désintéressement , d'application soutenue , de force , de charité ; cependant , malgré ces qualités essentielles et victorieuses , malgré son assurance , il ne réussira que faiblement ; lisez dans son cœur : l'orgueil du succès y énerve la faculté de faire le bien.

« Je ne vois pas le fluide au-delà de mon magnétiseur ; je ne vois pas non plus que celui-ci reçoive rien de la terre , rien de l'air qui l'environne : je reçois tout de lui ; près de moi , comme éloigné , sa présence m'est sensible de la même manière. Je raisonnerai donc sur les effets du magnétisme de lui à moi. Je ne puis remonter plus haut , ni aller plus loin.

« J'ai dit quels étaient les effets visibles du magnétisme , quels étaient ceux invisibles en général. Chez moi , la première impulsion de mon magnétiseur produit un léger engourdis-

sement avec sensation de froid ; un léger frisson succède, puis un tressaillement interne par tout le corps ; il n'est pas un de mes cheveux qui ne frémissent. Alors, l'engourdissement cesse, et je sens naître une chaleur bienfaisante, plus douce que celle du soleil, plus convenable à notre organisation, à tel point que je voudrais la sentir sans cesse.

« Cette chaleur, que j'appellerais volontiers surnaturelle, pénètre le corps et se répand également dans toutes ses parties. Elle ne s'accroît point, une fois bien communiquée, mais elle se soutient par la volonté active du magnétiseur ; c'est de cette impression forte, appuyée de son action visible, que vient ma lucidité.

« Tant que je ne vois pas nettement le fluide que verse à grands flots sur moi le magnétiseur, je ne suis pas d'une lucidité complète.

« D'abord, je me vois entouré d'une enveloppe lumineuse composée de plusieurs couches de diverses couleurs ; celle près du corps est d'un bleu très-clair, plus foncé de son côté ; elle a deux pouces d'épaisseur ; la seconde, qui a trois pouces, paraît rose-pâle, se dégradant comme l'autre, en s'éloignant de moi. Une troisième est d'un blanc si délié

que je vois au travers ; elle s'étend indéfiniment dans l'atmosphère (1).

« Le fluide venant de mon magnétiseur traverse ces couches pour m'atteindre. Son effet est étonnant autour de ma tête, qu'il entoure d'une grande quantité de rayons, et qui se dispersent en auréole. Mon corps demeure, à ma vue, dans l'état ordinaire.

« La lucidité parfaite naît chez moi d'un fais-

(1) Ceci ne m'ayant pas paru assez clair, lorsque j'en ai entendu la lecture à la Société magnétique, j'ai désiré voir le somnambule pour lui en demander l'explication. M. Petit s'est donné la peine de venir chez moi avec son magnétiseur, et lorsqu'il a été endormi, je lui ai demandé comment il discernait les diverses couches colorées l'une au travers de l'autre. Il a répondu que ces couches n'étaient point au niveau de ses yeux, où tout lui paraissait blanc, mais au-dessus ; qu'elles formaient autour comme un arc-en-ciel, et que les couleurs s'y fondaient d'une manière analogue.

C'est dans cette même séance du 25 juillet, que M. Petit a écrit chez moi, en état de somnambulisme et les yeux parfaitement fermés, l'histoire de sa maladie et celle de sa guérison par M. Dupotet. Cette relation, que je publierai dans un de nos prochains numéros, est bien rédigée, sans fautes d'orthographe, sans ratures, et l'écriture en est assez belle, et parfaitement semblable à celle qu'il a dans l'état de veille. (*Notes de M. Deleuze.*)

ceau de ces rayons , qui s'échappe de la racine du nez.

« Ils sont tellement brillans , qu'il serait , je crois , difficile , en état de veille , d'en supporter l'éclat.

« Cette lumière , qui constitue le point de vision magnétique , éclaire les couches indiquées qu'elle va frapper , et qui seraient plus sombres sans elle. Ainsi , le magnétisé ne paraît rien rendre au magnétiseur de ses propres émanations.

« Au réveil , toute cette enveloppe magique disparaît sur le champ , et ne laisse aucune trace de son effet dans la vue ni dans la mémoire.

« La clarté qui sort de mon front , je la vois aussi à la même place chez mon magnétiseur. La distraction , quelque suspension de son action suffisent pour la rendre moins sensible , et elle peut devenir moins brillante par degrés , sans que pour cela je cesse de rester en sommeil magnétique. Une nouvelle attention de sa part la ranime et rétablit , par cette raison , ma lucidité ou plus parfaite ou plus fugitive.

« Le fluide qu'il me lance de ses mains , et qui s'échappe brillant du bout de ses doigts , vient se réunir au même faisceau de rayons

dont j'ai parlé, d'où je conclus que la volonté seule met le fluide en mouvement.

« Cette lumière du magnétiseur correspondant à mon point de vision, me fait faire une observation.

« Tous les somnambules n'ont pas le même point de vision; je ne sais si tout voient un point semblable chez leur magnétiseur; mais puisque ce point est cause de ma lucidité, je pense que le magnétiseur a, par rapport à eux, d'autres points correspondans de lucidité, et d'où part le faisceau lumineux qui excite leur vue magnétique; de sorte que s'il tenait en sommeil dix personnes en même temps, il remplirait de sa lumière tout l'appartement, qui semblerait ne pouvoir qu'à peine la contenir. Il serait alors, à tous les yeux somnambuliques qui l'entoureraient, comme un soleil doué même de plus d'éclat que cet astre.

« Les divers points de visions magnétiques sont l'organe des yeux, quoique les paupières en soient collées; les extrémités des doigts, le plexus solaire, le front, le palais, la colonne dorsale; on ne peut les borner précisément.

« Dans l'état où je suis, je ne vois autour de mon magnétiseur rien de ce qui peut l'envi-

ronner. Je ne vois pas même sur quoi il pose. Placé au soleil, qui le couvrirait de ses rayons les plus purs, il ne me paraîtrait pas plus brillant. Tous les deux nous nous trouverions mieux d'y être exposés; moi parce que sa chaleur saine, jointe au sommeil magnétique, me rendrait encore plus lucide; lui, parce qu'il en recevrait une faculté plus grande de lancer le fluide.

« Le temps humide, orageux, nuit à l'effet magnétique, et diminue aussi la lucidité somnambulique. La chaleur communiquée par le magnétiseur est alors bien moins active. Il éprouve plus de difficultés à la faire passer dans le magnétisé, qui est lui même moins susceptible d'en recevoir les impressions.

« La chaleur qui procède du fluide, et celle qu'occasionnent les rayons du soleil, ne peuvent être comparées. Celle du soleil devient insupportable, et même elle rend malade lorsqu'elle s'élève à un certain degré. L'autre, au contraire, égale, douce, pénétrante, vivifie le corps humain, et jointe à la vision somnambulique, le plonge dans un état de bien-être parfait.

« L'homme est transporté dans des lieux inconnus au reste des mortels, où tout se mon-

tre à ses yeux sous un aspect merveilleux et revêtu du plus brillant éclat.

« Cependant, si le somnambule est affecté par le pressentiment de quelque grand malheur, comme la perte d'un proche parent, ou la maladie dangereuse d'un ami à qui il est très-attaché, ces accidens, passant devant lui, comme en revue, le troublent ; ils ne diminuent rien de la clarté lancée par le magnétiseur, mais le somnambule en est distrait, et perd une partie de la jouissance visuelle qu'il devrait au repos de son esprit dans une autre circonstance.

« Ces impressions involontaires résultent, chez le magnétisé, de la correspondance immédiate établie par la nature entre les êtres d'une même famille, ou ceux qui s'en rapprochent par les affections du cœur.

« Le somnambule peut, par l'effet de ce même sentiment sympathique, se transporter à de grandes distances. C'est ainsi que je vois en ce moment ma mère auprès de la salpêtrière ; que je l'ai vue malade dernièrement ; que j'ai annoncé la lettre qu'elle m'écrivait et que je devais recevoir le lendemain.

« Ce voyage s'opère à l'aide soit d'un rapport particulier immédiat, par quelque point de

communication avec la personne que l'on veut voir au loin, soit d'un ancien rapport physique et moral direct avec elle. Alors il suffit de la sympathie d'union expliquée avec des êtres que nous avons vus et connus, pour que, dans un appartement où se trouve la personne cherchée, l'on distingue encore les meubles qui l'entourent.

• On peut objecter qu'en sommeil ordinaire, on rêve qu'on voit telle ou telle personne, même plusieurs, des lieux divers et des objets matériels en même temps. En conséquence, on serait assez disposé à renfermer, dans cette même catégorie, la vision somnambulique qui vient d'être décrite. Mais il suffit, pour détruire toute confusion dans ces deux états du cerveau bien différens, de faire remarquer que, pendant le songe naturel, on ne voit jamais les objets exactement tels qu'ils sont, et qu'il se mêle toujours à certains rapprochemens de choses passées, quelques images fantastiques, tandis qu'aux yeux du somnambule, rien des formes physiques n'est altéré. Chaque chose, en tout ou en partie, se reproduit exactement sous sa forme naturelle, enrichie, toutefois, de cette clarté qui les fait distinguer exclusivement au somnambule.

« Le magnétiseur n'influe pas sur ces images, comme on le pourrait penser, car le magnétisé peut voir quelqu'un qui l'intéresse et qui se trouve entièrement inconnu au magnétiseur. Il est juste, cependant, de dire que ce sera plutôt dans le cas où la personne serait malade, que si elle était en santé parfaite.

« J'en vais expliquer la cause.

« Dans l'état somnambulique, toute idée de préférence particulière en faveur d'un individu sur un autre n'existe pas; on ne pense qu'au bien qui est à faire aux personnes mises en rapport; et sentant qu'on ne peut l'exercer directement, on s'empresse de le faire connaître. Mais la sympathie rapproche du somnambule certaines personnes, et le place, à leur égard, dans une dépendance d'affection qui les présente de suite à sa vue. Alors, de cette disposition spontanée, émane le sentiment intime et sûr de l'état actuel de leur organisation; elles deviennent présentes, et, ainsi, on les verra plutôt en état de maladie, parce que c'est le seul qui puisse réellement être sensible au somnambule, dont la plus grande faculté somnambulique est de voir tout ce qui est contraire à l'organisation naturelle.

« L'éloignement n'y oppose aucune difficulté; cependant, plus il est grand, plus il faut de temps au somnambule pour découvrir l'état de la personne; mais quelle que soit la distance, ce temps est toujours extrêmement court. La personne qui intéresse vivement le somnambule est le premier objet de sa pensée. Il s'oublie lui même pour ne s'occuper que d'elle et l'approcher tout à fait de soi, en la cherchant physiquement. Il n'a pas besoin, pour cela, comme vis-à-vis d'un individu absent qui lui est indifférent, de toucher un de ses vêtemens ou quelque chose porté exprès sur le creux de l'estomac; il la verra de suite, non telle qu'elle était quand il a eu des communications avec elle, mais telle qu'elle existe au moment qu'il s'en occupe.

« Tout ce qui m'a intéressé vivement dans le cours de ma vie, passe devant moi par la pensée, sans que le magnétiseur m'en parle, sans qu'il soit besoin de m'en parler; une sensation physique m'avertit du trouble existant dans l'organisation de telle personne que je chéris, ou à laquelle je suis attaché par les liens du sang; et cette impression intérieure se manifeste au point que je ressens moi-même ses douleurs dans les parties qui en sont affectées.

tées chez elle; voilà ce qui me conduit à indiquer avec assurance ce qui est propre au rétablissement du bien être et de l'harmonie dans l'organisation de cette personne.

«Le même effet a lieu à l'égard de tout autre individu, mais l'impression ne peut naître que de sa présence, ou du contact d'un objet qui a touché son corps. Aussitôt cet objet rapporte au somnambule les maux ressentis; et les lui faisant éprouver sympathiquement, il le met à même d'en juger l'importance et de les combattre efficacement.

«Il importe de faire remarquer ici, que le somnambule consulté n'est point le maître de composer sa réponse à son gré, ou de ne répondre exactement que sur une partie de son observation. Le sentiment invariable de ce qui est bien ne lui permet pas, dans cet état d'indépendance des combinaisons humaines et des intérêts particuliers, de dire autre chose que ce qu'il voit. L'expérience prouve, cependant, qu'il peut agir avec une discrétion réfléchie, et refuser quelquefois son avis, de peur d'affliger, ou bien parce que ce qu'il pourrait dire ne serait pas utile; mais en l'énonçant, il ne lui donnera jamais avec intention une tournure équivoque; il ne blessera jamais en rien la vérité physique de ce qu'il

observe; et, à plus forte raison, ne doit-on jamais craindre une déclaration nuisible.

« Cependant, dira-t-on, des somnambules ont donné des réponses qui ont paru peu conformes à l'état apparent des choses, et par conséquent à la vérité.

« Je réponds qu'en ce cas, ou les objets portés par les malades ne l'ont pas été assez longtemps, ou bien ils avaient perdu, par le passage de main en main, la qualité indicative transmise directement de la personne qui voulait consulter. Les indices secrets de son état de santé peuvent s'altérer, dégénérer, prendre un autre caractère du mélange d'émanations étrangères; et alors la description de l'état de santé, d'après ce qui est rapporté physiquement au somnambule, sera nécessairement infidèle, quoique très-exacte, par rapport à sa propre vision.

« Le somnambule en contact immédiat avec la personne qui consulte, ne se trompe jamais; cependant il peut avoir des distractions, éprouver une gêne qui le conduise à errer dans ses déclarations; alors il faut qu'il ait assez de prudence pour se dispenser de prononcer légèrement, et pour résister à l'empressement du consultant.

« La faculté lucide, imperturbable, dépend

beaucoup de l'attention absolue du magnétiseur et du soin qu'il prend de maintenir son somnambule dans l'attention continue à ce qu'il fait. Pour cela, le magnétiseur doit l'interroger par ordre ; promener successivement sa vue sur les diverses parties qu'il veut faire explorer ; le ramener avec méthode, et ne pas craindre de provoquer les explications les plus scrupuleuses et les plus péremptoires ; car peu de somnambules voient tout un individu, ou une chose matérielle d'un certain volume, du premier jet de leur vision magnétique.

« Il faut remarquer aussi que nombre de circonstances extérieures, indépendantes du magnétiseur et du magnétisé, contribuent à leurs distractions involontaires et influent sur la lucidité, en supposant, d'abord, qu'elle soit parfaite, ou seulement convenable ; ainsi, je prononce l'exclusion des gens uniquement curieux, et j'ajoute qu'une consultation somnambulique doit être faite avec recueillement, de part et d'autre.

« L'isolement absolu de toute communication avec l'extérieur par les sens agissant dans l'état de veille, est indispensable ; le somnambule qui n'est pas isolé, c'est-à-dire qui entend tout ce qui se passe autour de lui, n'acquiert pas

la lucidité parfaite, et se trouve soumis à trop de distractions ; c'est par son magnétiseur seul qu'il doit recevoir la faculté de voir, d'entendre, de parler sur ce qu'il voit et entend.

« Le magnétiseur doit, de son côté, vouloir isoler son magnétisé et y parvenir.

« J'ai dit qu'il fallait que la partie de vêtement sur laquelle on vient consulter pour une personne malade, eût été portée au creux de l'estomac ; le choix des objets portés ainsi est important ; je préfère à tous autres (comme morceaux de coton, pierres ou verres), un flacon de verre rempli d'eau ; la capacité d'une cuillerée suffit, et il doit être plein. La raison en est que la couleur des émanations morbifiques est autant utile à ma perception magnétique que les sensations du tact. Les deux organes jugent alors ensemble, et, sous ce rapport, mon tact est le sens le plus borné des deux.

« Il faut, pour bien conserver dans leur nature les émanations disposées sur un objet quelconque porté par un malade, et à l'aide duquel on veut consulter, que cet objet soit déposé par le malade même, autant que possible, dans une enveloppe de soie, d'où le som-

nambule seul le tire ensuite. La soie me paraît un parfait isolaire de toute impression étrangère; l'air, d'ailleurs, la pénètre plus difficilement qu'aucun autre tissu.

« L'urine me semble encore mériter une grande préférence, en ce que cette sécrétion est plus identique avec le malade.

« On me demande comment il se fait que le magnétisé voie, sans rapport direct avec elles, les personnes qui surviennent dans l'appartement où il a été mis en sommeil.

« Il ne les verrait pas si son magnétiseur s'y opposait d'abord; car il ne reçoit aucun fluide d'elles, le magnétiseur l'en empêche par le sien propre. Mais le somnambule ayant, pour le moment, une existence toute différente de l'état de veille, voit bien qu'il se présente quelqu'un; il en scrute rapidement les intentions, et juge si la personne est confiante, ou incrédule, ou curieuse; en cas d'incrédulité remarquée, il manifeste sa répulsion; dans tous autres cas, il pourra être porté vers tel ou tel d'entre les présens, par sympathie accidentelle, et chercher mentalement à lui être utile, en attendant les questions du magnétiseur à son sujet.

« Le rayon lucidifique émané du magnétiseur

semble allumer chez le magnétisé, une lampe à l'endroit où la nature a placé la vision de ce dernier; et c'est cette lampe qui l'éclaire dans l'exploration des objets présentés à son examen, à sa pénétration somnambulique, autant de temps cependant que le magnétiseur soutient cette action.

« Cette lampe éclaire même, à une certaine distance, les objets que le magnétiseur veut faire observer et qu'il ne peut faire approcher. Le somnambule est encore conduit à les connaître par quelques antécédens qui aident son attention : par exemple, il lui suffit d'avoir su l'heure à laquelle il a été endormi, marquée sur une pendule, pour compter, à la minute, le temps qui s'écoulera pendant son sommeil.

« En général, les objets matériels placés hors de l'appartement, et que le magnétiseur veut faire connaître au magnétisé, sont effectivement présentés à la vue de celui-ci, par la pensée du magnétiseur, qui est une véritable chaîne intermédiaire de communication. Par rapport aux corps organisés, on peut encore comparer le magnétiseur à une éponge qui, chargée de leurs molécules quelconques, est exprimée par sa propre volonté, quand il

vient, après un court intervalle de temps, rapporter au somnambule les impressions qu'il a reçues.

« On sent mieux, sans doute, d'après tout ce qu'il vient d'être dit, comment le somnambule est rapidement mis dans le cas de voir l'objet, comme s'il lui était présenté effectivement.

« On m'a demandé si l'on pouvait soutirer du corps humain le fluide magnétique aussi bien qu'on le lui communique : je ne crois pas que cela puisse se faire. J'attribue l'inertie subite et forcée de membres ou d'organes, selon la volonté expresse du magnétiseur, à la surcharge de fluide que cette volonté impérative y porte tout à coup.

« Le fluide n'est pas chaud ; il n'en passe qu'une certaine quantité dans les membres du magnétisé ; la sensation qui en est la suite, est cette chaleur douce qui mène à l'extase magnétique ; le surplus du fluide communiqué glisse sur la surface du corps vers lequel il est dirigé, et peut y être accumulé au gré du magnétiseur. C'est cette accumulation plus ou moins forte, plus ou moins étendue, qui excite les transpirations générales et locales, qui produit l'inertie du membre surchargé, ou qui le

déplace et le fait mouvoir instantanément. La sensation de chaleur vive, insupportable, exprimée souvent de la part du magnétisé (même quand il est touché par de l'eau froide magnétisée) par ces mots : Vous me brûlez, n'a pas d'autre cause que cette accumulation de fluide sur un petit espace du corps touché, et qui le fait souffrir douloureusement en cette partie.

« Je ne décrirai point les inconvéniens du magnétisme : il en a, mais en petit nombre, qui sont victorieusement effacés par les avantages qu'on en retire, à mesure que les faits se recueillent.

« Il est cependant des cas de souffrances invétérées où on l'administre sans succès apparent.

« Il opère sur un individu malade,

« 1° En augmentant ses forces vitales ;

« 2° En excitant à un sommeil particulier, plus efficacement réparateur que le sommeil naturel ;

« 3° En suspendant, au moins, les progrès de la maladie, pour peu qu'il agisse ;

« 4° En rétablissant par degrés, quand il agit, la circulation interceptée, cause de la maladie ; ce qui produit des révolutions internes, quel-

quefois douloureuses, mais toujours bienfaisantes.

« De ces divers effets naissent les crises locales ou générales, qui sont et la suite de son action et la préparation naturelle à la guérison ; elles font une commotion instantanée, nécessaire, donnée à une partie malade, ou imprimée à tout l'individu, et qui amène, accélère, achève souvent très-prompement le rétablissement de l'harmonie indispensable à l'existence libre de l'individu.

« On conçoit facilement qu'il est des genres de désorganisation sur lesquels le magnétisme est absolument impuissant ; mais alors le mal n'est pas plus susceptible de guérison par les secours ordinaires de la chirurgie et de la médecine ; tandis qu'il en est beaucoup plus d'autres qui, réputés incurables par les médecins, cèdent aux efforts régénérateurs du magnétisme, sagement administré.

« Telles sont les instructions que je puis donner. Peut-être dans mes sommeils futurs me viendra-t-il d'autres détails à y ajouter, ce que je m'empresserai de faire.

« J'ai, de plus, à dire qu'en forçant un somnambule à voir à travers les corps inanimés, l'on ne sait pas quel tort on lui fait. En gé-

néral, les expériences qui sortent de la vue de choses purement physiques, et du but d'une utilité médicale, lui font beaucoup de mal.

« Je soussigné, en état de somnambulisme magnétique, après m'être fait lire les instructions et réflexions que j'ai dictées le 17 juin, sur le magnétisme animal, étant également en état de somnambulisme, et les trouvant pour la seconde fois être parfaitement ce que j'ai pensé, vu et dit à ce sujet. »

A. PETIT,

rue d'Orléans Saint-Honoré, n° 3.

JULES DUPOTET,

magnétiseur du sieur Petit.

Le 28 juin 1819.

Nous soussignés, après avoir été témoins de l'approbation donnée par le sieur Petit, en état de somnambulisme, à la lecture du présent cahier, certifions lui avoir vu aussi écrire et signer cette même approbation, toujours dans l'état de somnambulisme; pourquoi nous avons signé avec lui.

DELGROS, rue des Enfans-Rouges, n° 9; **A. G. M. G.**, femme **DELGROS**; **L. MOREAU**, rue Saint-Honoré, n° 152; **G. F. D.**, veuve **RE-GNAULT**; **L. V. D.**, femme **BLANCHET**; **COU-THAUT**, colonel en retraite; **GOMBAULT**, rue du Grand-Chantier, n° 5, au Marais.

Paris, le 28 juin 1819.

SUITE

Du traitement de madame Vermot.

(Quatrième et dernier mois.)

MADAME Vermot avait assigné le 8 juin comme devant être le jour où Ribault lui serait absolument nécessaire. En conséquence, il s'était rendu de Buzancy à Paris, le 7 au soir.

On a vu, dans la relation des mois précédens, que depuis long-temps la malade ne parlait plus de son enfant.

Voici le résultat en abrégé, des notes que Ribault a faites pendant le cours du mois de juin, qu'il est resté à Paris.

Le 8, il a magnétisé madame Vermot, qui, depuis le matin, souffrait beaucoup du ventre et des reins. Le magnétisme a augmenté et calmé successivement ses douleurs. Elle a dit à Ribault que sa fausse couche ne se ferait ni ce jour-là ni le lendemain ; qu'elle ne voyait pas plus loin.

Du 8 ou 10, sa vision somnambulique ne

s'est étendue qu'au lendemain. Peut-être, et cela me paraît probable, ne voulait-elle pas dire, ou la nature se refusait-elle à ce qu'elle vît ce qui se passait alors en elle. On lui entendait seulement dire : Mon pauvre enfant !... ah ciel !... le pauvre enfant !...

Le 12, la malade a annoncé sa fausse couche, ou plutôt le terme de ses maux, pour le lendemain 13; et dans cette séance enfin, elle a dit que son enfant, qui depuis long-temps n'existait plus, s'en irait en dissolution. Il n'y aura nul danger pour elle.

Le 13, magnétisée le matin à six heures par son mari, elle lui a dit que sa délivrance aurait lieu le soir à cinq heures ; qu'il fallait en faire prévenir son accoucheur, qu'il lui serait bien nécessaire, mais que tout se passerait bien pour elle.

L'évènement prévu a eu lieu à cinq heures, ainsi qu'il avait été annoncé. M. Pasteur (l'accoucheur), en ouvrant la poche (c'est l'expression de Ribault), a dit qu'il ne connaissait pas d'exemple d'une dissolution pareille. Lorsqu'il a coupé le cordon qui adhérait au délivre, il a fallu ouvrir la fenêtre, et répandre du vinaigre, tant était fétide et suffoquante l'odeur infecte qui s'en est exhalée.

Les suites de cette couche extraordinaire se sont passées heureusement. Au bout de trois jours, la malade a pu se lever. Pendant ce temps, son mari l'a seul magnétisée. Le 16, étant plus forte, elle a voulu et fait demander Ribault pour la magnétiser.

Le 18, elle a dit à ce dernier, dans le somnambulisme, qu'elle était aussi bien qu'elle pouvait être après l'état dans lequel elle a été; que c'est au magnétisme seul qu'elle doit la vie...; qu'elle aurait besoin de s'ordonner encore quelque chose pour provoquer et accélérer la sortie de ce qui restait en elle à évacuer.

Le lait qui était monté dans ses seins pendant sa grossesse, n'y est pas monté depuis sa couche. Elle n'a eu qu'une heure de fièvre.

Le 22, elle s'est ordonné un lavement à prendre le matin pendant cinq jours, composé ainsi :

Une pincée de fleurs de marons,

Une de fleurs de bouillon blanc,

Et huit carottes nouvelles.

Faire bouillir le tout ensemble, jusqu'à entière cuisson des carottes, et ajouter une cuillerée d'huile d'olives.

Dès le deuxième jour, elle a rendu, par les voies urinaires, du lait et des restes infects

de sa couche. Ces évacuations ont augmenté successivement.

Elle n'a fait part que le quatrième jour, à son accoucheur, du lavement qu'elle prenait tous les matins. Je dois faire observer que ni elle, ni Ribault, ni son mari, n'avaient osé parler à cet accoucheur du magnétisme et de l'usage qu'on en faisait pour elle. M. Pasteur, sans désapprouver ce lavement, a dit à madame Vermot qu'il la trouvait trop faible pour le continuer. Le soir, dans sa séance magnétique, elle a approuvé le conseil de son accoucheur.

Le 26 elle a dit qu'elle était bien, mais que sa convalescence serait fort longue. Elle n'en a pas fixé le terme. Elle a pu, malgré son état apparent de faiblesse, aller se promener le soir, avec son mari et Ribault, jusqu'à Mont-Rouge, hors de Paris. L'air de la campagne lui a fait un bien extrême. Elle a eu envie de manger, s'est arrêtée pour goûter à Paris. Elle a presque toujours mal au cœur.

Le 27, elle a dit que son ancien mal (la tumeur qui l'avait tant fait souffrir dans le côté avant et pendant sa grossesse) était guéri, que le temps acheverait son rétablissement, et que dans huit à dix jours elle pourrait manger avec appétit.

Etant venu passer quelques jours à Paris, j'ai été voir madame Vermot. Dans la séance magnétique du 28, elle m'a confirmé tous les détails que je viens de rapporter. Elle n'a plus besoin du secours de Ribault ; son mari seul la magnétise quand elle le lui demande, et même sans l'en prévenir, toutes les fois qu'il la voit triste, languissante et sans appétit.

J'ai désiré voir M. Pasteur, l'accoucheur de madame Vermot. Il n'avait point été informé de son traitement magnétique ; ce que je lui en ai dit n'a pu exciter ni son estime ni son attention. Le magnétisme, en un mot, n'étant pour lui qu'une chimère, il n'y attache nulle espèce d'importance... Cependant, lui dis-je, la guérison de madame Vermot est un fait. La grosseur, la tumeur qu'elle avait dans le côté n'existe plus. Il est vrai, me répondit-il, elle n'existe plus ; mais qui peut vous faire penser que ce soit un résultat du magnétisme ? — C'est que d'avance, il y a près de quatre mois, elle avait annoncé, dans l'état de sommeil magnétique, que sa grossesse en favoriserait la guérison. — Ah ! ah ! le somnambulisme ; oui, j'en ai entendu parler. Ce sont des personnes, m'a-t-on dit, qui, dans leurs rêves, ont la réminiscence de ce qui les a fortement occupées dans l'état de veille. Et

Vermot, aussitôt, d'assurer à M. Pasteur que bien certainement sa femme ne rêvait pas, lorsque tous les jours, dans le sommeil magnétique où lui-même la faisait entrer, elle lui annonçait tout ce qui devait lui arriver. Oui, monsieur, lui ajoutai-je, c'est elle qui avait dit à son mari que la fausse couche se ferait le 13 à cinq heures du soir, et qu'il fallait vous appeler près d'elle à cette heure-là. — Eh bien! monsieur, voilà bien la preuve que votre magnétisme est en défaut... — Ah! comment cela? lui ai-je demandé. — Rien n'est plus évident. Lorsqu'après avoir visité la malade, j'ai vu et jugé que sa fausse couche pouvait s'évacuer sans aucun danger pour elle, je l'ai provoquée. Or, il n'était bien certainement alors que quatre heures et demie; vous voyez donc qu'elle s'était fort trompée; car enfin, quatre heures et demie n'est pas cinq heures... Je ne trouvai, je l'avoue, rien à répondre à cet argument.

Mais comment pourriez vous expliquer, monsieur, l'ordonnance qu'elle s'est faite du lavement qu'elle a pris pendant quatre jours, lavement que vous n'avez pas désapprouvé, mais que, vu sa faiblesse, vous avez seulement trouvé un peu trop fort ou trop actif pour elle? — Je vous répondrai à cela que c'est encore une illu-

sion du magnétisme ; car ce lavement, ainsi que tout ce que s'ordonnent vos somnambules, sont des moyens connus en médecine. Or, il suffit de les avoir entendus nommer pour s'en ressouvenir dans ses rêves. Voyant bien que non pas l'incrédulité, mais que l'ignorance totale du magnétisme dans laquelle était M. Pasteur, devait l'empêcher de rien entendre à tout ce que je lui dirais de plus, je me suis retranché à le prier de me dire ce que, comme accoucheur, il pensait de la tumeur qui avait tant fait souffrir madame Vermot avant et après sa grossesse ; de la marche de cette même grossesse, et de sa terminaison fort extraordinaire ; et c'est alors que ses réponses m'ont confirmé dans l'opinion que j'ai acquise depuis long-temps, que si les résultats de la vision instinctive des somnambules sont certains, autrement dit, si tout ce qu'ils annoncent leur devoir arriver s'effectue toujours lorsqu'aucune cause seconde ne vient déranger la marche de la maladie, leur manière d'expliquer et de rendre raison de la cause de leurs maux, doit souvent paraître absurde aux savans médecins et anatomistes qui prennent la peine de les écouter... Selon M. Pasteur donc, la tumeur de madame Vermot était non un reste de couche qui jamais

n'aurait pu séjourner dans la matrice sans amener la mort de l'individu , mais une inflammation dans un de ses parois internes ; que son enfant n'ayant pas dû parvenir au terme de trois mois, elle n'avait pu le sentir remuer, et que, d'après l'examen qu'il avait fait du délivre de sa couche, il fallait que cet enfant eût depuis long-temps cessé d'exister. Quant à concevoir ou expliquer comment après s'être précipitée dans le bassin, la fausse couche, ou plutôt la délivrance de ce germe d'enfant en dissolution complète, ne s'était effectuée que plus de deux mois après l'évènement, il m'a paru que c'était pour cet habile accoucheur une énigme dans son art, dont aucun raisonnement quelconque ne pouvait me donner la clef.

Quoi qu'il en soit, la guérison de la tumeur de madame Vermot n'en est pas moins un fait incontestable ; et comme résultat de l'agence magnétique animale, il est bien certainement du nombre de ceux qui en prouvent le plus évidemment l'existence et la salutaire efficacité.



GUÉRISON

De douleurs de tête, de spasmes, et d'irritation de tout le système nerveux.



MADAME ARN...., épouse d'un employé distingué par son grade et ses qualités, était malade depuis sept ans. Elle avait dans la tête des douleurs insupportables qu'on attribuait à une humeur laiteuse. Les nerfs étaient dans un état d'irritation marqué, et la malade avait des attaques de spasmes longues et violentes. Cette complication de maux lui laissait cependant quelques intervalles de calme, qui toutefois n'étaient pas sans souffrances.

La médecine n'avait opposé à la maladie que des palliatifs, et elle avait laissé pressentir qu'elle n'obtiendrait jamais une guérison radicale.

Madame Arn... est l'amie de ma famille, et elle a su que je me livrais à la pratique du magnétisme. Aussi incrédule qu'elle a d'esprit, et c'est beaucoup dire, elle m'a prodigué long-temps ces plaisanteries fines aux-

quelles il est plus difficile de répondre qu'aux raisonnemens absurdes de l'ignorance et de la prévention. Souvent j'étais réduit à me taire ; mais la vengeance est un plaisir bien doux : je résolus de me venger de l'aimable railleuse , en lui rendant la santé.

Il était difficile de vaincre sa résistance et celle que m'opposaient les personnes qui l'entourent. Je ne raisonnai pas ; je priai. Combien de personnes ont été guéries par le magnétisme, qui d'abord n'ont cédé que par complaisance aux sollicitations de leur magnétiseur !

Le samedi 4 juillet 1818, madame Arn.... m'a permis enfin de faire mon premier essai. Je ne me propose pas de donner le journal de cette cure, qui, sous beaucoup de rapports, ressemble à tout ce qu'on a lu dans ce genre. Mais madame Arn..., somnambule non lucide (1), et par conséquent réduite à ses sen-

(1) J'appelle *somnambule lucide*, celui qui voit les objets tels qu'il sont réellement, de près ou de loin ; qui voit au moins son intérieur et celui des malades qu'on lui présente ; enfin, qui peut se prescrire et aux autres, les remèdes convenables. Madame Arn.... a toujours été si loin de cet état, que pendant son traitement j'ai plusieurs fois été obligé de la présenter à une somnambule de M. Langlois, dont elle a suivi exactement les prescriptions. L'attestation qu'elle a écrite dans le sommeil

sations, en a eu de si fines, de si extraordinaires, que je crois qu'il peut être utile d'en communiquer le détail à nos lecteurs. Mon récit offrira quelques faits propres à éclairer l'inexpérience de certains magnétiseurs.

Dès le 9 juillet la malade a cru sentir que l'humeur, qui était fixée sur un point de la tête, tendait à se diviser par l'effet de l'insufflation à chaud. Madame Arn... m'a assuré qu'elle sentait cette humeur rouler en globules dans la capacité de la tête.

Le 14, le sommeil de la nuit, qui était mauvais et souvent interrompu par des songes pénibles, est devenu calme et profond. Les douleurs de tête étaient moins poignantes, et la malade m'a répété à différentes reprises, que l'humeur se divisait et roulait dans la tête.

Dans l'état de veille, madame Arn... trouvait un goût ferrugineux à l'eau magnétisée. Pendant son sommeil du 14, je lui en ai fait boire, et elle l'a trouvée très-amère. Cette différence marquante appuie une vérité déjà publiée, c'est que l'action magnétique produit un chan-

magnétique, et dont on trouvera la copie à la fin de cet article, n'offre que des lignes courbes ou de biais, qui prouvent que madame Arn... n'a jamais vu, selon l'acception que les magnétiseurs donnent à ce mot.

gement sensible dans les habitudes et les sensations du malade. Pendant le cours du traitement j'ai répété cette expérience, dont le résultat a toujours été le même.

Le 25, l'humeur qui était fixée dans le haut de la tête, est descendue, m'a dit la malade, vers l'oreille droite, et l'a fait souffrir beaucoup dans cette partie. Elle y a porté le gros de mon pouce gauche, et l'a dirigé elle-même. Elle m'a indiqué le degré de pression qu'elle a cru nécessaire.

Nous avons senti tous deux dans le fond de l'oreille, un battement autre que la pulsation du pouce. La malade a comparé ce battement à celui que produit ce qu'on appelle vulgairement *mal d'aventure*. J'avais la forte volonté de tirer l'humeur au dehors. Je vais revenir sur l'effet produit par l'apposition du pouce dans l'oreille droite de la malade.

Vers la fin de la séance, madame Arn... est tombée dans un évanouissement profond et alarmant. Je me suis hâté de bassiner avec de l'eau magnétisée, ses tempes, sa poitrine et ses poignets. Elle a repris promptement l'usage de ses sens, et elle s'est écriée que cette eau la brûlait.

A certains jours, l'eau magnétisée a perdu

son goût, et le sommeil a été faible. J'ai interrogé la malade sur les causes auxquelles on pouvait attribuer ces variations. Elle m'a répondu que la nature se reposait en elle par intervalles, pour agir ensuite avec plus d'efficacité.

Le 1^{er} août, madame Arn... a senti quelque chose descendre de la tête vers l'oreille droite, par l'effet de l'apposition du pouce. Le 2, la même sensation s'est renouvelée par le même moyen. Une pellicule assez épaisse, mais de petite dimension, s'est détachée du fond de l'oreille. La malade a attribué à l'attraction du pouce (c'est le mot dont elle s'est servie) la chute de cette pellicule, qui, a-t-elle ajouté, peut ouvrir un passage à un écoulement qui serait salutaire.

Le 4, madame Arn... a senti du suintement dans l'oreille droite. Le 6, une certaine quantité de pus d'une odeur forte, s'est écoulée par cette oreille.

Par suite d'une opération chirurgicale, je portais un fil de soie qui entrait sous l'œil droit, et qui traversait le nez. Les extrémités de ce fil étaient fixées sur le front et la partie extérieure du nez, par deux petits morceaux de taffetas d'Angleterre. Le 6, pendant la

séance magnétique, j'ai détaché, en me mouchant, la parcelle de taffetas qui tenait au nez. La malade m'a dit aussitôt : « Le taffetas du nez vient de tomber. — Comment savez-vous cela? êtes-vous devenue lucide? — Non, je ne vois pas; mais je sens et j'entends. J'ai senti tomber ce taffetas, et je l'ai entendu. — Entendu! un aussi petit objet ne peut faire de bruit. — Pour vous ni pour moi quand je veille, mais une partie de matière ne peut tomber sans déranger une portion d'air analogue à son volume, et l'air n'est jamais frappé sans qu'il y ait vibration. »

Le 7, je souffrais du côté gauche, dans la ligne des reins. Madame Arn... y a appliqué la main dans son sommeil magnétique. « Ce n'est rien, m'a-t-elle dit en riant; c'est un vent. — Êtes-vous bien sûre de cela? — Sans doute; je le sens battre et s'agiter sous ma main. » Elle m'a magnétisé pendant quelque temps, et j'ai été soulagé.

La malade m'a dit avoir un relâchement d'estomac. J'y ai tenu la main, avec la volonté de lui rendre du ton. Après quelques minutes, j'ai fait boire à madame Arn... de l'eau magnétisée, avec l'intention d'arrêter des évacuations multipliées et fatigantes.

Le 8, madame Arn.... m'a dit qu'un resserrement absolu avait succédé au relâchement. J'ai employé les deux moyens dont je m'étais servi la veille, avec la volonté de relâcher, et le soir la malade a été à la garde-robe. Voilà deux épreuves faites en sens contraire et par les mêmes procédés, qui toutes deux ont réussi. Ce fait est étranger aux sensations de madame Arn...., mais il m'a paru trop remarquable pour être passé sous silence.

Le 8, la malade était tranquille, et pendant qu'elle dormait, je pensais à ce taffetas qu'elle avait senti et entendu tomber. Je lui ai fait quelques questions à ce sujet. « Vous avez
« entendu ce taffetas, c'est fort bien. Mais com-
« ment avez-vous su que c'était du taffetas qui
« est tombé? — Parce que le taffetas gommé a
« de la consistance, et que l'air a raisonné des-
« sus. — Comment avez-vous su que c'est le
« taffetas du nez qui est tombé, et non celui
« du front? — Si c'eût été celui du front, dont
« le fil est plus long, la colonne d'air eût été
« plus prolongée. D'ailleurs j'ai senti le mou-
« vement dans la direction du nez. — Com-
« ment avez-vous pu entendre cela, vous qui
« n'entendez pas le bruit qui se fait dans la
« cour; qui même ne m'entendez pas quand

« j'adresse la parole à un autre que vous? — Le
 « taffetas tenait à vous, et il était chargé de
 « vos émanations. »

Le 10, madame Arn... m'a prié d'écrire ce qu'elle allait me dicter. J'ai écrit. « Y a-t il un
 « conduit qui aille de la conque de l'oreille à
 « la luette? ce conduit, s'il existe, doit être
 « élastique. »

Cette question a été occasionnée par une démangeaison intérieure que la malade sentait courir de l'oreille au larynx. Elle a dit que cette démangeaison était causée par des particules d'humeur qui descendaient de la tête, et qu'elle croyait devoir cracher.

A peine ai-je eu écrit cette observation, que madame Arn... a rendu deux crachats, dont l'un contenait de la matière purulente de couleur de cannelle foncée.

Le soir, j'ai communiqué à un médecin la question de la malade sur l'existence d'un conduit. Voici ce qu'il m'a répondu : « La trompe
 « d'Eustache va de l'oreille interne à l'extrémité
 « du larynx, ou à la partie postérieure et supérieure des fosses nazales. Ce conduit donne
 « passage à l'air, qui renouvelle celui de l'intérieur de l'oreille. Il se forme habituellement
 « du mucus dans ce conduit. La partie de la

« trompe qui communique au pharinx, est élastique, parce qu'elle est cartilagineuse. »

C'est aux physiologistes qu'il appartient de connaître comment des crachats dont la matière partait de l'intérieur de la tête, ont pu arriver au larynx par la trompe d'Eustache. Quoi qu'ils décident sur ce fait, il est constant qu'il a eu lieu, et que la malade l'a prévu.

Le 14, madame Arn... a senti encore des démangeaisons dans l'oreille droite, et elle a rendu un crachat épais, de la nature des premiers.

Le 15, la malade m'a fait plusieurs questions sur une demoiselle Rose que j'ai traitée à Saint-Quentin. Quelques circonstances l'ont frappée, et elle m'a prié de l'en faire souvenir. Je m'y suis refusé, parce que je n'aime pas les expériences qui ne peuvent rien produire d'utile. « Hé bien, m'a-t-elle dit, je m'en ferai souvenir moi-même. » Elle s'est appliquée le gros du pouce à la naissance du nez et l'index sur le front. Elle a ensuite énoncé sa volonté avec une grande énergie. J'étais persuadé que cet essai ne devait pas réussir, et je ne me suis opposé à rien.

A son réveil, madame Arn... a paru chercher mentalement quelque chose. Après quel-

ques minutes, elle m'a dit : « Je dois me sou-
 « venir de quelque particularité que je ne re-
 « trouve pas. » Elle a continué de rêver, et elle
 a ajouté : « Il s'agit de mademoiselle Rose; voilà
 « tout ce que je me rappelle. »

Quelques heures plus tard, un voile épais a
 paru se tirer. Elle m'a répété tout ce que nous
 avons dit de mademoiselle Rose, sans omettre
 le moindre détail; et dans l'intervalle, per-
 sonne n'a pu aider à sa mémoire, car nous étions
 seuls lorsque, pendant son sommeil, nous avons
 parlé du traitement de Saint-Quentin.

Ce fait me paraît d'autant plus curieux, que
 je n'ai encore rien vu ni lu de semblable.

Le 19, la malade m'a dit : « Vous allez avoir
 « un rhume de poitrine. — Comment savez
 « vous cela? — Par l'altération qui s'opère dans
 « votre voix. » Je n'y trouvais, moi, aucun
 changement.

Le 22, j'ai senti de l'irritation à la gorge
 pendant toute la journée.

Le 23, madame Arn... a éprouvé de la dou-
 leur à l'articulation gauche de la mâchoire.
 Elle a craint que l'humeur, qui descendait de
 la tête, se fixât là. Je lui ai proposé d'y souffler
 à chaud. « Lorsqu'on souffle sur une pincée de
 « cendres, m'a-t-elle dit, elles se divisent et se

« répandent partout. L'insufflation à chaud fait
 « le même effet, et elle pourrait reporter des
 « particules d'humeur dans le haut de la tête.
 « Il faut tirer par le cou, l'épaule, le bras et la
 « main. »

Le 25, mon rhume s'est déclaré. Il s'est annoncé faiblement, et cette faiblesse même prouve la finesse des sensations de la malade : on voit plus aisément une mouche qu'un ciron. Il est, je crois, très-extraordinaire qu'un somnambule non lucide sente avec autant de perfection.

Le 26, j'ai parlé à madame Arn.... d'un cautère qu'elle a au bras gauche depuis plusieurs années. Je lui ai demandé s'il y aurait quelque'inconvénient à le laisser fermer. « Il faut bien s'en garder, m'a-t-elle répondu. « Lorsque vous tirez le long des bras, je sens « des particules d'humeur qui se portent au « cautère. Vos passes tendent à le faire tirer « davantage. Si je le laisse fermer, il vous sera « bien plus difficile de purger la tête. Je crois « sentir que l'humeur était adhérente à l'intérieur des os; et si elle y remontait, elle pourrait s'y fixer. Alors elle occasionnerait une « carie qui finirait par me donner la mort. »

Je ne suis point assez savant pour prononcer

sur le plus ou moins de justesse de ce raisonnement. Mais, je le répète, il me paraît étonnant dans une somnambule non lucide.

Le même jour, la malade, en agitant fortement ses mains, sans me rien dire, a vu son fluide s'échapper par le bout de ses doigts. Il était, a-t-elle dit, plus pâle que le mien. Je n'étais pas prévenu ; ainsi je n'ai exercé aucune influence sur madame Arn.... Je conviens cependant que ce fait pourra être attribué à son imagination, par ceux qui ne veulent pas croire à l'existence du fluide magnétique.

Le 28, la malade éprouvait un malaise général. Il était l'effet d'une très-mauvaise nuit, troublée par un songe bizarre, incohérent et très-pénible. La tête de la malade en avait été affectée au point qu'en se levant, elle avait écrit ce songe dans les plus petits détails. Elle avait serré ce papier dans son portefeuille, et elle avait mis le tout dans son sac de main.

Pendant le sommeil magnétique, les impressions de ce songe se sont renouvelées avec une force alarmante. Madame Arn.... m'a demandé son sac, en a tiré le portefeuille, l'a ouvert, m'a présenté le papier, et m'a prié

de le lire. Elle a refermé exactement le portefeuille, et l'a remis dans son sac.

J'ai lu le papier; il annonçait une forte exaltation au cerveau. Je l'ai déchiré, et j'ai jeté les morceaux par la fenêtre. Sachant combien l'imagination de la malade est irritable, je me suis décidé à lui faire tout oublier.

A son réveil, elle a trouvé dans son sac, son portefeuille, qui est toujours sous clé dans son secrétaire. Elle a été très-étonnée de l'y trouver : elle ne se souvenait plus de l'y avoir mis. Elle a rêvé, réfléchi; elle m'a interrogé. J'ai attribué la chose à un moment de distraction. Mes réponses évasives ne l'ont pas satisfaite. Elle a fait des questions à l'aînée de ses demoiselles, qui lui a répondu qu'elle avait écrit à son lever, et qu'elle avait mis son portefeuille dans son sac. Quand je me suis présenté le 29, madame Arn... m'a dit : « Le « magnétisme fait donc perdre la mémoire? « J'ai écrit hier, j'en suis sûre, et je ne m'en sou- « viens pas. » Le songe lui-même auteur de tant de trouble était oublié.

La séance du 3 septembre a été remarquable. Je ne me sentais ni force ni volonté, et la malade s'en est aperçue. J'ai magnétisé comme j'ai coutume de le faire, et j'ai causé

de l'engourdissement dans la tête et le bras gauche; j'ai cherché à le dissiper, et je n'ai produit aucun effet.

A son réveil, la malade pouvait à peine remuer le bras gauche. Je conçois qu'un magnétiseur n'opère pas toujours avec la même efficacité; mais je ne savais à quoi attribuer les accidens nouveaux dont je viens de parler.

Je suis entré, le 4 au matin, chez madame Arn... Le bras gauche était toujours très-faible. Il s'était fait une éruption sur l'épaule, du même côté. Cette éruption tenait de la dartre vive et de l'érésipèle. Des boutons avaient pointé au sommet de la tête. Tout cela inquiétait la malade.

Elle m'a demandé le soir, dans le sommeil magnétique, si la veille j'avais touché quelqu'un. Je lui ai répondu avoir magnétisé, pendant une demi-heure, un doigt attaqué d'un panari. « Vous l'avez magnétisé de la main droite, m'a-t-elle dit, et vous avez tenu hier cette main sur ma tête et sur mon épaule gauche, pendant que le pouce de l'autre main était fixé dans mon oreille droite. Votre main était chargée de miasmes que vous m'avez communiqués.

C'est en effet de la main droite que j'ai ma-

gnétisé le doigt attaqué ; et l'observation de madame Arn... me paraît être de la plus haute importance pour les magnétiseurs qui traitent plusieurs malades à la fois.

Du 25 au 26, la malade m'a annoncé, pour les deux nuits suivantes, des crises qui ont eu lieu, comme si elles avaient été indiquées par une somnambule lucide.

Pendant le cours de son traitement, madame Arn... a eu un grand nombre de sensations très-fines, mais qui ont entr'elles un caractère de ressemblance qui m'a décidé à n'en point parler.

Sa santé s'est insensiblement rétablie, au point que le 15 février 1819, elle m'a demandé, en dormant, du papier, une plume et de l'encre, et elle a écrit ce qui suit :

« Je soussignée, Anne-Charlotte-Henriette
« LÉONARD, épouse d'Ambroise - Athanase
« ARN..., reconnais que le magnétisme seul
« m'a guérie du mal affreux que j'éprouvais
« depuis sept ans.

« Fait dans mon sommeil magnétique, le 15
« février 1819. »

(Suit la signature.)

Je pratique le magnétisme sans exaltation, et je n'ajoute jamais rien à la vérité des faits. Je déclare donc avec franchise, que l'extrême susceptibilité de madame Arn... fait de temps en temps monter le sang à la tête. Elle y sent alors de l'embarras, mais elle n'éprouve aucune douleur. Elle reprend l'usage du magnétisme, et le sommeil se reproduit jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli.

Non seulement madame Arn... croit maintenant à la médecine de la nature, mais elle aime à faire des conversions, et elle en a obtenu de marquantes. Ainsi que son magnétiseur, elle abjure hautement sa première incrédule. Je me félicite de lui avoir rendu la santé, et d'avoir fait une prosélyte qui, par ses qualités et son esprit, exerce une sorte d'influence sur les personnes qui la connaissent.

P. L. B.

TRAITEMENS

*Et cures magnétiques, par M. Lamy-Senart,
à Saint Quentin.*

LE nommé Pelletier, garçon tailleur, demeurant rue Sainte-Anne, à Saint-Quentin, avait depuis dix-huit mois des douleurs rhumatismales à la cuisse et à la jambe, qui avaient résisté à tous les moyens employés par la médecine ordinaire; il pouvait à peine se soutenir et marcher.

S'étant présenté chez moi le 20 février 1817, je l'ai fait consulter par un somnambule nommé *Baron*, ouvrier en orfèvrerie. L'ordonnance que ce somnambule a faite à Pelletier, fut :

Gratter trois fois gros comme le pouce de savon ,

Gros comme le pouce de racine de poirier,

Deux fortes pincées de fleurs d'absynte ,

Gros comme le pouce de cire jaune ,

Deux pincées de cerfeuil ,

Un oignon rouge ,

Trois pincées d'oseille ,

Une poignée de sel gris ,
Un demi-verre de vinaigre ,
Un verre à vin d'eau-de-vie ,
Un verre de vin blanc ,

Faire bouillir le tout ensemble pendant dix minutes, et en faire un cataplasme que l'on posera le soir sous le jarret, le lendemain matin; le renouveler quelques soirs, et ainsi de suite, tant que la douleur se fera sentir.

Chaque matin, pendant trois jours de suite, il mettra sa jambe malade dans un bain chaud composé d'eau de savon, de deux poignées de son, et d'un verre de forte eau-de-vie. Il y restera vingt-cinq minutes.

Le 21 je l'ai magnétisé; ses douleurs ont été plus fortes, mais point de sommeil.

Le 22, même effet que la veille, et après la séance il y a eu du mieux.

Le 23, les douleurs n'ont pas autant augmenté; mais comme je n'avais pu produire sur lui le somnambulisme, et que j'avais un voyage à faire, j'ai voulu que sa femme continuât à le magnétiser.

Le 24, sa femme est venue avec lui. Je lui ai fait donner la main à son mari, je les ai magnétisés ensemble pendant une demi-heure; et ce rapport établi entr'eux, j'ai dit à la femme

de magnétiser son mari, ainsi qu'elle me l'avait vu faire. Pelletier a ressenti les mêmes effets par la main de sa femme; il a été magnétisé ainsi huit jours de suite par elle.

J'ai su que dès le 28 il était déjà beaucoup mieux.

Le 10 mars, le malade est venu avec sa femme me remercier de mes soins pour lui. Si vous voulez, m'a-t-il dit, faire avec moi une promenade de dix lieues, je suis aujourd'hui en état de la faire; je me porte bien, et ne ressens plus de mal.

Aujourd'hui, 15 mai 1818, Pelletier continue à se très bien porter. Il n'a pas eu de ressentiment de ses douleurs; et pour attester la vérité de ce récit, il l'a voulu signer, ainsi que toutes les personnes qui, l'ayant connu bien souffrant, ne peuvent douter de sa guérison par le magnétisme.

Signé ERNOULD, tailleur, CARDON, PULLIET,
DUFOUR, OBERT, GAUCHET, D'HERVILLEZ,
LAMY-SENART, PELLETIER.

Deuxième traitement.

La nommée *Marcelline Fournival*, âgée de vingt-quatre ans, domestique chez M. Que-

quignon-Aubert, marchand à Saint-Quentin, s'est présentée chez moi le 3 avril 1817, se plaignant d'avoir des battemens de cœur presque continuels qui lui ôtaient l'appétit, et la rendaient triste et languissante. Je l'ai placée à mon baquet. Au bout d'un quart d'heure elle s'y est endormie; je ne lui ai fait aucune question ce jour-là.

Le lendemain elle a été endormie comme la veille, à mon baquet. A ma première question: Comment vous trouvez vous? elle a répondu: Bien. Et à la deuxième: Cela vous fait-il du bien? a répondu: Oui. Je l'ai réveillée après une heure passée dans l'état de sommeil magnétique.

Le 5 elle n'a pu venir.

Le 6 elle a été endormie en cinq minutes. Questionnée sur sa maladie, elle a dit ne pas voir, mais sentir que le siège de son mal était près du cœur, et que dans ce moment elle en souffrait beaucoup. J'ai soufflé à chaud sur son cœur. Alors elle a dit: Ah! mon Dieu, quel bien vous me faites! que je suis contente! Il faudra tous les jours faire de même. Cela seul pourrait me guérir, je sens que mon cœur se débarrasse.

Le 7 elle a été endormie aussitôt qu'elle a été

placée à mou baquet; elle y a d'abord eu froid. Pourquoi avez-vous froid? lui ai-je demandé: —Parce que votre baquet n'est pas assez fort, assez chargé. Alors j'ai magnétisé énergiquement mou baquet. Assez, a-t-elle dit; à présent j'ai trop chaud; et comme je continuais encore, elle m'a dit: Arrêtez, je vais tomber, je suis tout étourdie.—Eh pourquoi éprouvez-vous cela? Une trop grande quantité de fluide, m'a-t-elle répondu, étourdit et fait mal.

Le 8, point de changement remarquable.

Le 9, questionnée sur son état, elle a dit: Je ne vois pas, *mais je sens* que j'ai besoin de me reposer une demi-heure. Je l'ai retirée du baquet, et l'ai fait s'asseoir sur un fauteuil, où elle est restée fort tranquille une demi-heure. Lui-ayant ensuite demandé si je devais l'éveiller: Oui, mais aussitôt que j'aurai les yeux ouverts, il faudra souffler à chaud sur mon estomac.— Pourquoi? —Parce qu'autrement j'aurais un grand tremblement par tout mon corps. Pour m'assurer si elle était assez lucide pour bien prévoir ou pressentir son état à venir, je n'ai pas fait après son réveil ce qu'elle avait prescrit, mais j'ai été bien vite puni de ma désobéissance, par le tremblement universel qui lui prit aussitôt, et

qui a été tellement fort et prolongé, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je suis parvenu à la calmer. C'est un exemple pour une autre fois

Le 10, m'ayant toujours répondu qu'elle ne voyait pas, *mais qu'elle sentait* son mal, j'ai pensé qu'en lui posant le pouce sur le front, au-dessus du nez, je pourrais le lui faire voir; et cela, en effet, m'a réussi (1); car, à

(1) Il est peu d'expériences plus instructives pour la conduite à tenir avec les somnambules magnétiques, que celles faites journellement par M. Lamy-Senart; et c'est à sa charité active, dégagée de tout intérêt, et à la droiture de ses intentions, que nous devons ces utiles leçons... Tout ce que ce zélé et *impartial* magnétiseur veut, je dirai plus, tout ce que seulement il imagine devoir être utile à ses malades ou pouvoir ajouter à l'efficacité salutaire de ses moyens magnétiques, semble aussitôt se réaliser ou se modifier sous sa main, au gré de ses moindres désirs. J'ai eu déjà l'occasion de faire cette remarque au sujet du nommé *Baron*, devenu par lui somnambule, et l'un des plus magnétiquement mobiles à la pensée de son magnétiseur, qui se-puisse et se soit peut-être jamais rencontré (Voyez *Bibliothèque du Magnétisme animal* tome III, page 19); et l'observation que je lui adressai alors (même tome, page 168). Cette observation est applicable à son expérience nouvelle sur la somnambule Marceline Fournival. Certainement les mots *voir, sentir, savoir*, sont synonymes dans

ma question : Eh bien , à présent voyez vous votre mal ? — Oui. — Quel est il ? Dites-le ? — Ce sont des glaires très-blancs amassés près du cœur : ils sont la cause de mes palpitations. — D'où provient ce mal ? — D'avoir eu de très-grandes peines, des chagrins. — Des chagrins ? — *Oui , que je ne puis vous communiquer.*

Que faut-il faire pour vous guérir ?

Faire cuire la moitié d'un très-fort foie de veau dans une pinte d'eau , la faire réduire jusqu'à deux verres seulement , et demain matin me faire boire ces deux verres de bouillon à jeûn ; rester ensuite deux heures sans manger, et je serai guérie parfaitement.

Si vous n'aviez pas été magnétisée, que vous serait-il arrivé ? — Que les glaires se seraient amassés et que j'aurais fait une forte maladie. — Depuis quand les glaires s'amassaient-ils ?

la bouche des somnambules ; mais M. Lamy-Senart, qui n'attachait pas apparemment la même idée au mot *sentir* qu'au mot *voir*, veut que sa somnambule dise *voir*, et non pas *sentir* son mal ; et aussitôt elle lui dit *je le vois*. Peut-être ne lui aurait-il pas demandé : Dites-moi le mal que vous sentez , aussi hardiment qu'il lui a demandé : Dites-moi le mal que vous voyez ? et il n'aurait pas alors obtenu ce jour-là l'ordonnance qu'elle s'est faite. (*Note du rédacteur.*)

— Depuis deux mois ; c'est cela qui m'ôtait l'appétit.

Dites-moi pourquoi vous avez vu ce soir aussi bien ? — C'est de m'avoir posé le pouce au-dessus du nez , et les autres doigts sur la poitrine. (C'est-à-dire que sa volonté s'était aidée de ce procédé).

Faudra-t-il vous magnétiser encore ? — Non ; vous me donneriez des convulsions qui seraient suivies de la fièvre.

Je voudrais bien cependant vous magnétiser encore , afin de m'assurer si vous êtes bien guérie ? — Soit , magnétisez moi ; mais de la main seule , et pas de baquet sur-tout , car j'y aurais du mal.

Comme vous êtes la seule somnambule clairvoyante que j'aie dans ce moment ; j'aurais cependant bien désiré que vous eussiez pu conserver votre lucidité quelques jours encore , afin de rendre service à d'autres malades. — Cela est impossible ; il faut me guérir de suite ; ma maladie serait déclarée dans trois ou quatre jours , si je ne prenais pas absolument demain matin ce que je me suis ordonné , tandis qu'en le prenant , je serai guérie (1).

(1) Le refus que fait la somnambule en cette circonstance , de céder au désir de son magnétiseur , est remar-

Elle a voulu qu'après son réveil je soufflé à chaud sur son estomac, comme elle me l'avait dit la veille, afin de lui éviter un fort tremblement ; et certes, cette fois, je n'y ai pas manqué. Comme ses maîtres sont présents, ils lui feront apprêter son bouillon de foie de veau, et ils s'assureront de l'accomplissement ou non de sa prédiction.

J'ai su par la malade elle-même, qu'aussitôt après avoir bu ses deux verres de bouillon, elle avait ressenti dans son estomac une chaleur qu'elle comparait à celle que l'on éprouve lorsqu'on prend du vin très-fort ; qu'elle avait été étourdie comme on le serait après en avoir

quable, en ce qu'il confirme ce que j'ai dit bien souvent de l'empire de la volupté, qui, lorsqu'elle est *impartiale*, ne peut jamais produire et déterminer, en magnétisme, que de bons et utiles résultats. S'il n'y eût pas eu de danger pour la santé de la somnambule à prolonger son état de somnambulisme, nul doute que pour satisfaire à la louable et innocente fantaisie de son magnétiseur, elle n'en eût trouvé le moyen. Mais quelle avait été l'intention première, le but principal de M. Lamy-Senart en magnétisant Marcelline Fournival ? c'était de la guérir de ses palpitations. En se refusant à ce que secondairement il lui demandait, elle obéissait donc passivement (si je puis ainsi m'exprimer) à sa première, sa meilleure, et par conséquent sa plus forte volonté. (*Note du rédacteur.*)

beaucoup br; que deux heures après elle avait mangé une bonne soupe grasse de bon appétit, et que depuis lors elle n'avait plus de douleurs ni de battemens de cœur. Le lendemain je l'ai magnétisée, mais sans lui produire aucun effet: ainsi je crois sa guérison parfaite. Néanmoins, pour en être plus sûr, j'ai attendu long-temps avant de la faire certifier.

Nous soussignés, certifions que Marcelline Fournival, femme Mausard, de Dallon, étant en service chez nous, a été guérie deux fois, à deux époques, et pour deux maladies différentes, par le magnétisme, que M. Lamy-Senart, de cette ville, a bien voulu lui administrer. Nous avons été présens à toutes les séances. Elle a déclaré son mal et indiqué le jour où elle devait être guérie. Ce jour indiqué, Marcelline s'est parfaitement bien portée. Depuis, il y a sept à huit mois d'écoulés, elle continue de jouir d'une bonne santé.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

AUBERT père;

QUEQUIGNON-AUBERT fils,

marchand épicier, mercier, à Saint-Quentin.

Saint-Quentin, 31 mai 1818.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.**(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)*

§ 4. Guérisons magnétiques, par Adrien. — Marc Antonin rend grâces aux dieux de lui avoir indiqué en songe des remèdes qui l'avaient guéri. — Monumens élevés à Sérapis à ce sujet. — Guérisons magnétiques opérées par les Sages Indiens, en présence d'Apollonius de Thyane. — Celui-ci, à Rome, rappelle à la vie une jeune fille qu'on allait inhumer. — A Éphèse, il voit l'assassinat de Domitien, au moment même où il se commettait à Rome. — Autres exemples de vues à distance. — Divination somnambulique, les yeux fermés, sous Didius Julianus. — Hommes versés dans les arts égyptiens, qui, du temps de Celse et d'Origène, chassent les démons du corps des hommes, et guérissent les maladies par le souffle. — Origène reconnaît que, de son temps, le temple d'Esculape était extrêmement fréquenté, et qu'il s'y opérât par les songes une multitude de guérisons.

Si de Vespasien nous passons à Adrien, nous trouvons que le magnétisme conserve tout son

éclat ; nous voyons cet empereur opérer lui-même des cures magnétiques.

Dans les derniers temps de sa vie, cet empereur, miné par la maladie, avait eu l'envie de se donner la mort. « Il se présenta une femme
« qui déclara qu'elle avait été avertie, en songe,
« de faire connaître à Adrien qu'il ne se donnât
« point la mort, parce qu'il devait recouvrer
« la santé : que n'ayant point exécuté cet ordre,
« elle avait été frappée d'aveuglement ; qu'ayant
« reçu une seconde fois l'ordre de dire la
« même chose à Adrien, il lui avait été assuré
« que si elle le faisait, et qu'elle embrassât ses
« genoux, elle recouvrerait la vue. Ayant ac-
« compli ce songe, dit Spartien, elle recouvra
« la vue sitôt qu'elle eut lavé ses yeux avec
« l'eau qui était dans le temple, dont elle
« venait (1). »

(1) *Eã tempestate supervenit quædam mulier, quæ diceret somnio se monitam, ut insinuaret Adriano, ne se occideret, quod esset bene valiturus. Quod cum non fecisset, esse cæcatam. Jussam tamen iterum Adriano eadem diceret, atque genua ejus oscularetur, receptura visum, si id fecisset. Quod cum insomnium implexset, oculos recepit cum aquã quæ in fano erat, ex quo venerat, oculos abluisset. Spart., in Adriano, versùs finem.*

Cette eau , qui était dans le temple , était sans doute l'eau lustrale qui était déposée et gardée pour les aspersions et autres cérémonies. Les anciens attribuaient de grandes propriétés à ces eaux lustrales.

Spartien rapporte encore le trait suivant d'Adrien : « Cet empereur avait la fièvre. Vint
« du fond de la Pannonie, pour le trouver,
« un homme qui était aveugle - né. Il toucha
« Adrien; et, par suite de ce toucher, il re-
« couvra la vue, et l'empereur fut guéri de la
« fièvre (1). »

On a voulu prétendre que ces malades et ces songes avaient été supposés, exprès pour faire impression sur l'esprit d'Adrien, et l'empêcher de satisfaire l'envie qu'il avait de se tuer. Ces suppositions, que l'on renouvelle aujourd'hui, avaient été aussi imaginées, du temps de Spartien, par un certain Marius Maximus; mais Spartien persiste à affirmer les faits tels qu'il les présente, malgré les conjectures de ce Marius Maximus. *Quamvis*

(1) *Venit de Pannoniâ quidam natus cæcus ad febrientem Adrianum, eumque contigit. Quo facto et ipse oculos recepit, et Adrianum febris reliquit. Spartianus, ibid.*

Marius Maximus hæc per simulationem facta commemoret (1).

La dernière guérison procurée par Adrien mérite d'autant plus d'attention, qu'elle s'opère ici par le procédé ordinaire du magnétisme, par le simple attouchement. *Eumque contigit.*

Mais quant à ce que dit Spartien, que ce Pannonien était *aveugle né*, il faut entendre par-là non une cécité absolue, proprement dite, mais une maladie d'yeux de naissance, qui empêchait de voir: car une cécité absolue paraît bien difficile à guérir.

Nous avons vu, dans les inscriptions du temple d'Esculape, que cette exagération était ordinairement employée pour exalter d'autant plus la puissance du Dieu et la grandeur du miracle.

Marc Antonin rend un éclatant témoignage aux avantages qu'il avait lui-même tirés des songes pour sa santé.

Et d'abord, dans un premier endroit, il s'énonce en termes qui ne sont pas équivoques. On avait de son temps tellement l'habitude de s'adresser à Esculape, et sur-tout d'exécuter ponctuellement ses ordonnances, que cet

(1) Spartianus, *ibid.*

empereur prend cette ponctualité même pour exemple.

« Nous voyons, dit-il, la même chose dans
 « ce qu'on a coutume de dire : qu'Esculape a
 « ordonné à celui-ci, ou à celui-là, de monter
 « à cheval, de se faire verser de l'eau froide
 « sur le corps, de marcher nus pieds sur la
 « terre (1). »

C'était donc une coutume universelle alors d'aller consulter Esculape quand on était malade ; c'était une coutume de recevoir de ce dieu, en songe, le régime qu'il fallait suivre : comme de monter à cheval, de prendre des bains d'eau froide, de marcher nus pieds sur la terre. C'était sur-tout une coutume religieusement gardée, d'observer avec la plus grande exactitude ses ordonnances ; et c'est à cette ponctualité qu'Antonin fait allusion, dans le passage dont il s'agit, et qui était telle, qu'il en était résulté comme une forme proverbiale de parler : *cujus modi illud est quod dici solet.*

(1) *Cujus modi illud est, quod dici solet Æsculapium huic vel illi coordinasse ut equitet, ut frigidâ proluatur, ut discalceatus incedat.* M. Anton., *De rebus suis*, lib. v., § viii. *Latinus factus operâ Thomæ Gatakeri cantab.*, 1652, in-4°.

Il paraît que ce régime de monter à cheval, de prendre des bains froids, et de marcher nus pieds, était alors fort à la mode dans les ordonnances d'Esculape ; car l'orateur Aristide, qui vivait du temps d'Antonin, rappelle de semblables ordonnances, qu'il avait reçues d'Esculape (1).

Antonin ne parlait pas seulement des consultations d'Esculape par ouï-dire. Il nous apprend qu'il avait ressenti personnellement la puissance bienfaisante de ce dieu et de Sérapis, dans les songes qu'ils lui avaient procurés.

Parmi les remerciemens qu'il fait aux dieux, il n'oublie pas cette circonstance :

« Je vous rends grâces de m'avoir donné
« un bon père, une bonne mère, de bons pré-
« cepteurs..... De m'avoir fait connaître Apol-
« lonius, Rusticus, Maximus.....

« Je vous rends grâces de ce que j'ai trouvé
« une femme douce, affectionnée à son mari,
« à ses enfans..... et des hommes excellens
« pour former la première jeunesse de mes
« enfans.

« Je vous rends grâces *de m'avoir indiqué,*
« *en songes, différens remèdes, sur-tout pour*
« *mes crachemens de sang et mes étourdis-*

(1) Voyez Aristides, *Orationes sacræ*, 1^{re} et 2^{es}.

« *semens, comme il m'est arrivé à Gaëte* (1). »

Ainsi, dans cette action de grâces solennelle par laquelle Antonin commence son livre, il rappelle expressément les remèdes qu'il a reçus en songes des dieux, et le bien qu'il en avait ressenti.

C'était sous l'empereur Antonin qu'écrivait l'orateur Aristide dont nous venons de parler. Plusieurs de ses discours, appelés *discours sacrés*, ont été composés en l'honneur d'Esculape, dont l'orateur rappelle les apparitions en songes, les ordonnances et les cures.

Ce fut encore sous Antonin que furent appendues au temple d'Esculape, dans l'île du Tybre, aujourd'hui l'église de St.-Barthélemy, ces trois tablettes qui attestent les cures merveilleuses que venait d'opérer ce dieu, sur les trois particuliers y dénommés : il y est fait mention que c'était sous le règne d'Antonin.

Dacier, sur le dernier passage de Marc-Antonin que nous venons de citer, fait cette note :

« Rien n'est plus commun dans les anciens
« que les remèdes indiqués aux malades dans
« leurs songes ; et cela était si généralement

(1) *Quod per insomnia remedia mihi fuerint indicata, cum alia, tum adversus sanguinis excretionem, et capitis vertiginem, quod et Cajetæ aliquando factum est. Marc Antonin, lib. 1, § ultim.*

« reçu dans l'antiquité, qu'on allait coucher
 « dans les temples, croyant que les dieux se
 « communiquaient là plus volontiers, et révélé-
 « laient aux malades pendant leur sommeil
 « les choses qui pouvaient opérer leur gué-
 « rison.

« Mais, continue Dacier, je ne m'attacherais
 « pas beaucoup aux coutumes des peuples
 « toujours crédules et superstitieux, *si des*
 « *gens très-sages et très-dignes de foi* n'a-
 « vaient parlé de ce qui leur était arrivé dans
 « leurs songes, d'une manière qui ne permet
 « presque pas d'en douter. Aristide témoigne
 « qu'il a été très-souvent guéri par des re-
 « mède*s* qui lui avaient été révélés en songe.
 « Synesius assure que, par le même secours, il
 « avait évité de tres-grands dangers. On sait ce
 « que Socrate dit de ses songes (1). »

La reconnaissance d'Antonin pour Serapis fut si vive, qu'il fit frapper en son honneur plusieurs médailles que l'on trouve dans Patin, et qu'il lui fit même élever un temple, dont on trouve l'inscription dans Gruter (2) :

(1) *Réflexions de l'empereur Marc Antonin*, par Dacier. Amsterdam, 1691, page 34.

(2) *Gruteri inscript.*, page 85.

SERAPI DEO
M. AURELIUS ANTONINUS
PONTIFEX MAX. TRIBUNIC
POT. X
ÆDEM.

Il lui fit encore dresser une statue dont
voici l'inscription gravée sur la base :

SERAPI SACR.
IMP. CÆSAR. M. AUREL
ANTONINUS AUG.
PIUS , FELIX COS III.
P. P.

On trouve aussi, dans la même page de Gruter, deux autres inscriptions par lesquelles on voit qu'en reconnaissance de la guérison accordée par Sérapis à Antonin, quelques particuliers ornèrent de colonnes le temple de Sérapis (1).

Sous le même règne d'Antonin, et sous les précédens, vivait le célèbre Apollonius de Thyane, dont la vie, écrite par Philostrate, fournit plusieurs matériaux pour l'histoire du magnétisme.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit précédemment de la guérison de

(1) Réponse à l'histoire des Oracles, par le P. Baltrès, tom. 2, p. 394.

ces crisiaques, qui étaient annoncés comme possédés par des démons, ou tourmentés par les âmes des personnes mortes. Ce n'étaient que des maladies vaporeuses, mélancoliques ou nerveuses.

Mais reportons-nous de nouveau au milieu de ces Sages Indiens que présidait Jarchas. Il est dit qu'on y accourait de toutes parts *pour venir y chercher la guérison des différentes maladies* (1).

« On y vit paraître un homme boiteux, « âgé d'environ trente ans, grand chasseur « de lions, à qui une blessure très-grave « faite par l'un de ces animaux, avait attaqué « l'articulation de la cuisse, et changé la di- « rection de la jambe. Quel fut le traitement « employé par les sages ? Ils *frottèrent avec « les mains la partie malade, cherchant à « la redresser, et le firent avec tant de suc- « cès, que le jeune homme s'en retourna « marchant parfaitement* (2). »

« Un autre malade était privé du service

(1) *Interea nuntius ad Sapientes accessit indos, aliquos deducens salutem exposcentes. Vita Apollonii, Zenobio Acciolo interprete. Lutet. 1555, lib. III, cap. 12.*

(2) *Verùm illi manibus perfricantes, detorquentesque, ita direxerunt, ut adolescens recte gradiens inde discederet. Ibid., page 195.*

« d'un œil; il en recouvra l'usage, et vit de
« tous les deux (1). »

« Un troisième ne pouvait se servir d'une
« main, et se trouvait manchot. Sa main fut en-
« tièrement rétablie (2). »

Mais la cure la plus merveilleuse fut celle
d'une jeune fille qu'on conduisait à la sépulture, et qu'Apollonius rappela à la vie : c'était au moment même où elle allait se marier, que les fêtes de l'hymen venaient d'être changées en funérailles.

« Apollonius fait arrêter le convoi, touche
« la jeune fille, se penche sur elle, comme
« s'il lui disait tout bas quelque chose, et la
« jeune fille revient à elle, se lève, parle, et
« retourne guérie à la maison paternelle (3). »

On ne peut pas supposer ici une scène concertée, car la jeune personne appartenait à une famille riche, et ses parens voulurent, par reconnaissance, donner à Apollonius quinze

(1) *Alius altero oculorum captus utroque videndi potentia recepta abiit, ibid.*

(2) *Alius item manu altera mancus, libero ipsius usu restituto discessit, ibid.*

(3) *Ipse vero puellam atrectans, atque aliquid illi secreto admurmurans, ab eâ quæ videbatur, morte revocavit, quæ statim etiam loqui incipiens, in paternam domum rediit. Vita Apollonii, l. iv, cap. 16, pag. 175.*

mille drachmes qu'il refusa. Cette guérison eut lieu publiquement, au milieu du cortège et du peuple.

Apollonius se contenta de toucher la malade, et sans doute de lui inspirer son souffle dans la bouche, ce qui fit croire qu'il lui parlait tout bas.

Nous ne dirons pas avec les enthousiastes que cette fille était véritablement morte; l'avare Achéron ne lâche pas ainsi sa proie; mais elle pouvait être tombée dans une léthargie ou une asphyxie qui la faisait croire morte: il était d'autant plus possible qu'Apollonius reconnût qu'elle n'était pas sans vie, que, chez les Romains, autrefois, comme chez les Italiens, aujourd'hui, on enterre à visage découvert, surtout les jeunes personnes, dont le corps est porté en terre sur une espèce d'estrade.

Apollonius avait toutes les autres propriétés des crisiaques; comme Socrate, il lisait dans les pensées, il prévoyait et prédisait l'avenir; enfin, il apercevait les évènements à distance, et en voici un exemple. Il était à pérorer dans la ville d'Ephèse, lorsque Domitien fut assassiné. « Tout à coup la voix d'Apollonius s'affaiblit, il hésite, il s'arrête, ses yeux sont fixés en terre, son regard est ha-

« gard : *torvis oculis*. Il fait quatre pas en

« avant : *Frappez le tyran !* s'écrie-t-il ; *frap-*
 « *pez !* Et ces mots, il les dit non comme une
 « personne qui voit l'image de la vérité dans
 « un miroir, mais comme quelqu'un qui se-
 « rait présent, et qui verrait l'assassinat lui-
 « même se passer deyant ses yeux (1). »

« Les Ephésiens qui étaient dans cette as-
 « semblée furent jetés dans le plus grand
 « étonnement. Apollonius s'arrête, comme un
 « homme qui assiste à un évènement, et qui
 « veut en voir la fin.

« Il reprend de nouveau : Ayez confiance,
 « Ephésiens, car le tyran vient d'être tué au-
 « jourd'hui. Il vient de l'être au moment
 « même (2). »

(1) *Dum hæc Romæ in regiâ agerentur, ipse fortè Ephesi in Xysti lucis meridite disputabat; et primò quidem velut repentino pavore percussus vocem demisit, deindè concisè magis quam consueverat, verba proferre cæpit, ut facere solent, quibus in mediâ oratione novum aliquod et incredibile occurrit. Tandem verò quasi eorum quæ dicere vellet oblitus, conticuit torvis oculis in terram aspiciens, tres inde aut quatuor passus e loco ubi constiterat, progressus, percute tyranum, percute clamabat, non ut qui e speculo veritatis imaginem traheret, sed qui res ipsas ante ipsum fieri videret et auxilium afferre conaretur. Vita Apollonii, lib. viii, cap. 10, pag. 562.*

(2) *Tandem confidite, ó viri, inquit. Tyrannus nam-*

Peu de jours après la nouvelle fut confirmée. *Le tout s'était passé le jour et l'heure indiqués par Apollonius* (1).

C'est un grand phénomène que celui de la vision à distance, et dont la solution laisse encore tout à désirer. Que n'a-t-on pas imaginé pour amener cette solution? Tantôt c'est l'âme qu'on fait voyager, tantôt c'est une intelligence spirituelle qui transporte sous nos yeux les scènes éloignées : tous moyens que dédaigne la raison, et que rejette le philosophe. Mais si le fait est difficile à expliquer, son existence n'en est pas moins certaine. De quelque part que l'on se tourne, on en rencontre des exemples.

Nous avons déjà celui de ce prêtre qui apercevait Cyrus faisant cuire une tortue dans un chaudron d'airain, à deux cents lieues de là.

Si nous ouvrons les livres saints, Elisée dit

que occisus est hodie. Quid autem dixi hodie? imò potius hoc ipso temporis momento. Ita me Pallas adjuvet. Id enim eo ipso tempore gestum est, quo me conticentem vidistis. Ibid.

(1) *Nam tyranni interfectio quo die facta fuerat, et quã diei parte; meridie scilicet, et ab intersectoribus quos ille fuerat adhortatus, ita facta esse nunciatum fuit sicut disputanti Apollonio dii præmonstraverant. Ibid., cap 2, pag. 564.*

à son serviteur Ghiczy : « Mon cœur n'était-il
 « pas présent quand le Syrien a fait retourner
 « son char pour venir au-devant de toi? N'y
 « étais-je pas quand tu as reçu de lui de l'ar-
 « gent et des vêtemens (1)? »

Ce qui supposerait le transport du prophète au lieu de la scène, quoique certainement Elisée n'eût pas bougé de son habitation.

Les légendistes ne tarissent pas sur des prodiges semblables. Il est dit, dans les miracles de saint Martin de Tours, « que le jour
 « du décès de ce grand saint, saint Ambroise
 « en fut averti dans l'église de Milan, au mo-
 « ment où il célébrait la messe : il était d'usage
 « que le lecteur vînt se présenter au célébrant
 « avec le livre, et ne lût la leçon que lors-
 « qu'il en avait reçu l'ordre du célébrant. Or,
 « il arriva que le dimanche dont il s'agit, pen-
 « dant que celui qui devait lire l'épître de
 « saint Paul, était debout devant l'autel, saint
 « Ambroise, qui était à célébrer, s'endormit
 « lui-même sur l'autel. Deux ou trois heures se
 « passent sans qu'on ose le réveiller. Enfin, on
 « l'avertit du long-temps que le peuple attendait:
 « *Ne soyez pas troublés*, répondit-il, *ça été*
 « *pour moi un grand bonheur de m'endormir,*

(1) *Non ne cor meum in presenti erat, quando re-
 versus est homo de curru suo in occursum tuum? Nunc*

« *puisque Dieu a voulu me montrer un si*
 « *grand miracle ; car sachez que l'évêque*
 « *Martin, mon frère, vient de mourir. J'ai*
 « *assisté à ses funérailles, et après le ser-*
 « *vice ordinaire, il ne me restait plus à*
 « *dire que le capitule, CAPITELLUM, lorsque*
 « *vous m'avez réveillé (1).* »

Les assistans furent dans une grande surprise : on nota le jour et l'heure ; « et il fut
 « reconnu que l'instant du trépas du bienheu-
 « reux confesseur, fut précisément celui où
 « l'évêque Ambroise avait dit avoir assisté à
 « ses funérailles (2). »

Cette merveille se répéta le même jour à

igitur accepisti argentum et accepisti vestes, etc.
 Reg. iv, cap. 5, n. 26.

(1) *Nolite, inquit, turbari; multum enim mihi va-*
let, sic obdormisse, cui tale miraculum Dominus os-
tendere dignatus est. Nam noveritis fratrem meum
Martinum sacerdotem egressum fuisse de corpore,
me autem ejus funeri obsequium præbuisse, peracto-
que ex more, servitio, capitellum tantum vobis exci-
tantibus, non explevi. Gregor. Turon., de Miraculis
sti. Martini, Paris, 1640, in-12, lib. 1, cap. 5.

(2) *Tunc illi stupentes, pariterque admirantes,*
diem et tempus notant sollicite requirentes : Qui ip-
sam diem tempusque transitus sancti repererunt, quo
beatus confessor dixerat se ejus obsequiis desservisse.
 Ibid.

Cologne, en faveur de Severin, évêque de cette ville (1).

Et qu'on ne dise pas que ces visions étaient des faveurs particulières accordées à de saints personnages ; ces visions sont communes à toute espèce d'individus, sans distinction de chrétiens et d'idolâtres.

« Que repondre, dit Bacon, aux Romains, « à des païens qui ont vu tout un peuple as-
« semblé dans le cirque, pousser des cris de
« joie et de triomphe au moment de la ba-
« taille, qui se donnait à plus de vingt milles,
« et remercier les dieux des succès d'un
« combat trois jours avant d'en recevoir la
« nouvelle (2) ? »

Aulugelle nous raconte quelque chose de semblable, dans le temps où César et Pompée combattirent dans la Thessalie. *Un prêtre, recommandable par la sainteté de sa vie et par sa naissance, s'écria tout à coup, dans la ville de Padoue, qu'il voyait un combat très-ardent se livrer ; les uns en fuite, les autres les poursuivant ; qu'il entendait les gémissemens des blessés, des mourans ; et ensuite, comme s'il était présent lui-même*

(1) *Ibid.*, cap. 4.

(2) *Analyse de la philosophie de Bacon*. Paris, 1755, t. 1, page 166.

au combat, il s'écrie que César était vainqueur.

Cette prédiction parut d'abord légère et insensée; mais il en fut autrement, quand il fut reconnu que non seulement le jour de la bataille se trouvait être le même, mais encore l'évènement du combat; que toutes les alternatives de ce combat étaient telles que les avait désignées Cornélius (1).

Eunapius, qui vivait sous l'empereur Julien, rapporte dans la vie d'Edesius, une vision de même nature, qui arriva à la célèbre Sosipatre.

« Un jour qu'elle dissertait sur l'âme, tout à coup, comme si la voix venait à lui manquer, elle se tait. Ensuite, après un moment de silence, elle s'écrie : Qu'est ce que c'est? mon ami Philometor monté sur un char, est tombé dans un lieu inculte et plein d'asperités. Il est en danger de se casser les jambes. Cependant voilà qu'on le retire; et il n'a d'autre mal que de s'être écorché le coude et les mains. Le péril est passé. On le ramène porté sur une chaise.

« Il en était ainsi, et le tout était vrai (2). »

Nicéphore, historien du Bas-Empire, nous

(1) Aulugelle, liv. xv, chap. 18.

(2) *Eunapius in Edesio*, p. 59. *Genovæ*, in-8°. 1616.

apprend que lorsque Valens , après avoir été battu par les Goths , se fut réfugié dans une grange , où les Goths mirent le feu , et où ce malheureux empereur fut brûlé , un solitaire appelé *Paul* tomba comme en extase au moment où cet accident arriva , et s'écria en présence de ceux qui étaient prisonniers à Constantinople avec lui : *C'est maintenant que Valens brûle* (1).

Alexander ab Alexandro raconte qu'un jeune homme nommé *Marius* , son élève , couché à côté de lui , se réveille une nuit , tout en larmes , et poussant des gémissemens , il annonce qu'il vient de voir sa mère rendre le dernier soupir , et les apprêts de ses funérailles. Alexandre note le jour et l'heure. Peu de jours après arrive un messager qui confirme la nouvelle de ce triste événement , lequel avait eu lieu au jour et à l'heure indiqués par le jeune homme (2).

Où dira peut-être que quelques-unes de ces visions étaient en songe. Eh ! qu'importe le sommeil ou la veille ! Le principe n'est-il pas le même ? Concevons-nous plus facilement comment le tableau d'un fait actuel qui se

(1) Nicephore , lib. II , cap. 50.

(2) Alexander ab Alex. , *Genialium dierum* , l. I , c. 2.

« passe au loin, vient se représenter dans l'imagination d'un homme endormi, que dans celle d'un homme éveillé?

Mais voici d'autres exemples d'hommes éveillés :

Bodin, d'après Grilland, rapporte « qu'à Pérouse, un prêtre nommé *Jacques*, disant un jour la messe, et se tournant vers le peuple, au lieu de dire simplement *orate fratres*, dit : *Orate pro castris ecclesiæ quæ laborant in extremis*. Priez pour l'armée de l'Eglise, qui est en danger extrême; et à l'ins- tant même l'armée était défaite à vingt-cinq lieues de Pérouse (1). »

Louis Guyon raconte un trait semblable d'Angelo-Cartha.

Angelo - Cartha fut d'abord médecin du duc de Bourgogne, Charles, ensuite du roi Louis XI. Ce médecin avait été nommé à l'archevêché de Vienne en Dauphiné. « Un jour qu'il célébrait la messe devant ledit roi, en l'église de St.-Martin, à Tours, distant de la ville de Nancy de dix grandes journées, donnant à baiser la paix audit roi, lui servant ce jour d'aumônier, lui dit telles paroles : *Le seigneur Dieu vous a donné la*

(1) Bodin, dans sa réfutation de Jean Wier, à la suite de sa *Demonomanie*, édit. de Niorf, 1616, in-8°, p. 547.

« *paix et le repos. Vous l'avez si vous*
 « *voulez ; car votre ennemi, le duc de Bour-*
 « *gogne, est mort, et vient d'être tué, et son*
 « *armée desconfite. L'heure fut notée et le jour.*
 « *Le roi y envoya, et fut trouvé le tout vé-*
 « *ritable (1). »*

Mais rien n'est plus étonnant que le trait rapporté dans les Mémoires de la reine de Navarre (2), et déjà cité par M. Deleuse, tom. 2 de son *Histoire critique du Magnétisme*, p. 314.

« La reine ma mère, dit la reine de Navarre,
 « était à Metz dangereusement malade de la
 « fièvre. Elle rêvant, et étant assistée autour
 « de son lit du roi Charles son frère, et de ma
 « sœur et mon frère de Lorraine, de plusieurs
 « messieurs du conseil, et de force dames et
 « princesses qui, la tenant hors d'espérance,
 « ne l'abandonnaient point, s'écria, continuant
 « ses rêveries, comme si elle eût vu donner la
 « bataille de Jarnac : Voyez comme ils fuient !
 « Mon fils a la victoire. Ha ! mon Dieu ! relevez
 « mon fils ; il est par terre. Voyez-vous dans
 « cette haie le prince de Condé mort.... Tous
 « ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait.
 « Mais la nuit après, M. de Losses lui en ayant
 « apporté la nouvelle : Je le savais bien, dit-elle.

(1) *Les diverses leçons de L'oy's Guyon*, l. II, c. 30.

(2) *Mémoires de la reine de Navarre*, page 84.

« Ne l'avais-je pas vu avant-hier?... Lors on
« reconnut que ce n'était point rêverie de la
« fièvre, mais un avertissement que Dieu donne
« aux personnes illustres. »

Voilà donc beaucoup de visions de la nature de celle d'Apollonius à Ephèse, qu'on ne saurait expliquer, mais qui, ayant le même principe, ne peuvent avoir aucune cause surnaturelle.

En continuant de parcourir la vie des divers empereurs, nous ne lisons rien dans celle de Commode qui soit relatif au magnétisme ; mais nous devons croire, par la dévotion particulière qu'il avait pour Isis, qu'il était des plus zélés à fréquenter ses autels.

Spartien nous dit « que Commode était si
« dévoué au culte d'Isis, qu'il se faisait raser la
« tête, portait Anubis dans les processions, et
« remplissait tous les rôles qu'exigeait le céré-
« monial (1). »

Le même Spartien, dans la vie de Didius Julianus, nous décrit un des phénomènes du magnétisme des plus remarquables, mais confondu, comme c'était alors assez l'usage, avec les enchantemens.

Didius Julianus, écrit Spartien, croyait aux

(1) *Isidis sacris Commodus adeo deditus fuit, ut et caput raderet, et Anubim portaret, et omnes partes expleret. Spartian, in Pescennio Nigro.*

enchantemens. Dans le temps qu'il craignait tout de Sévère, qui lui succéda, il eut recours au miroir; et ce genre de divination se pratique ainsi: « On enchante la tête d'un enfant, « on lui bande les yeux, on lui présente un « miroir dans lequel on lui dit de regarder; « et l'enfant voit ce qui doit arriver. On assure « que, lors de l'expérience de Didius Julianus, « l'enfant y vit et l'arrivée de Sévère et le dé- « part de Julien (1). »

Qui ne connaît la vision des somnambules magnétiques, qui s'obtient, les yeux fermés, par les passes pratiquées sur les yeux et sur la tête? Soit qu'il y ait ou non un bandeau et un miroir, les somnambules n'en voient pas moins les objets présens et éloignés, et n'en découvrent pas moins les choses futures.

L'Incantato vertice exprime bien clairement les passes, et l'imposition des mains qui ont lieu sur le sommet de la tête. *Praeligatis oculis* signifie *les yeux fermés avec un bandeau*.

L'abbé de Marolles, dans sa traduction, met *les yeux fascinés*; il suppose que les yeux

(1) *Et ea quæ ad speculum dicunt fieri, in quo pueri præligatis oculis incantato vertice respicere dicuntur, Julianus fecit. Tuncque puer vidisse dicitur et adventum Severi, et Juliani decessum. Ælius Spartian., in Didio Juliano.*

n'étaient fermés que par l'enchantement; ce qui désignerait encore plus spécialement le magnétisme.

Il paraît que ce procédé de voir par le miroir était fort usité chez les anciens, soit pour connaître l'avenir, soit pour voir à distance. Nous avons pu observer que Philostrate en parle dans la vie d'Apollonius, lorsque ce philosophe annonce aux Ephésiens la mort de Domitien. Il était affecté, dit Philostrate, *non pas comme un homme qui tire du fond d'un miroir l'image de la vérité, mais comme un homme qui est présent sur les lieux, et qui voit de ses propres yeux tout ce qui se passe.*

Caracalla n'avait pas moins de confiance que ses prédécesseurs aux songes magnétiques qui s'obtenaient dans les temples d'Esculape. « Il alla à Pergame, lisons nous dans « Hérodien, pour se servir des remèdes d'Esculape, et passa dans son temple autant de « nuits qu'il le jugea à propos, afin de recevoir « les songes qui devaient l'éclairer sur la nature de son mal et sur les moyens de guérison (1). »

(1) *Pergamum adit Asiæ civitatem, ut Æsculapii curationibus uteretur. Quò postquam pervenit, somniis quandiu voluit, captatis, Ilium mox petit. Herodian. Politian. interprete, lib. iv, cap. 8.*

Caracalla vivait vers l'an 217 de l'Ère chrétienne.

Un demi-siècle après régnait Aurélien. Vopisque en parle ainsi : « Quel homme mena
« une vie plus sainte ? Quel homme fut plus
« vénérable , plus cher , et plus revêtu des fa-
« cultés divines ? Il rendit la vie aux morts. Il
« dit et fit beaucoup de choses au-dessus de la
« portée des hommes (1). »

A peu près dans le même temps , nous retrouvons le magnétisme si bien caractérisé , qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. C'est dans une objection de Celse , rapportée par Origène.

Ce philosophe païen ne s'était pas contenté d'opposer aux miracles de J.-C. les prétendus miracles d'Esculape , il osait encore mettre en parallèle ceux de J.-C. avec certains faits de gens qu'il appelait *charlatans*.

• Vous vantez , disait-il , les guérisons opérées par Jésus-Christ ; mais il a cela de commun avec des faiseurs de prestiges , qui ne promettent pas des miracles moins impossibles ; avec des charlatans égyptiens , qui , pour quelques oboles , font trafic de ces secrets

(1) *Quid illo viro sanctius , venerabilius , antiquius diviniusque , inter homines fuit. Ille mortuis reddidit vitam. Ille multa ultra homines et fecit , et dixit. Vopiscus , in Aureliano.*

« merveilleux ; ne les voyez-vous pas chasser
 « les démons du corps des hommes, guérir des
 « malades par le souffle, évoquer les âmes
 « des héros ? Eh bien ! à cause de cela, faudra-
 « t-il croire qu'ils sont les fils de Dieu (1) ? »

Origène n'avait pas de peine à répondre à de semblables objections ; mais sans répéter ce qu'il a dit à cet égard, nous nous attachons au fait bien important qu'il nous fournit, *de gens qui chassaient les démons du corps des hommes, et guérissaient les maladies par leur souffle, et évoquaient les âmes des héros.*

Il faut convenir que voilà de singuliers charlatans. On les eût pris plutôt, dans les idées du temps, pour de véritables magiciens, et c'est la première idée qui se présente à Origène. « On pourrait croire, dit-il, que Celse
 « nous accorde ici qu'il y a des magiciens, si
 « on ne lui imputait pas d'avoir écrit plusieurs
 « livres contre la magie (2). »

(1) *Commune hoc ei facit cum præstigiatoribus, non minora miracula pollicentibus ; cumque Ægyptiacis circulatoribus paucis obolis mirificas illas artes venditantibus, et ex hominibus, dæmonia profligantibus, morbos exsufflantibus, animas heroum evocantibus, etc. Ergo quia hæc illi faciunt credendum est nobis illos esse dei filios ?* Origènes, *contra Celsum a Davide Hæschelio Augustæ vindelicorum*, 1605, in-4°, lib. 1, page 54.

(2) *Vides his verbis eum (Celsum) pene concedere*

Origène n'en persiste pas moins à croire que ce sont des opérations magiques, et il reproche à Celse, comme une contradiction dans ses principes, « d'argumenter, parce que cela lui « était commode, d'actes magiques, tandis « qu'il ne croyait pas à la magie (1). »

Ainsi, Origène *ne niait pas les faits* ; ils étaient de notoriété universelle, puisqu'ils avaient lieu au milieu des places publiques. D'un autre côté, Celse ne donnait point ces faits comme des actes magiques. Qu'était-ce donc, sinon des actes magnétiques ?

Qu'on introduise le charlatan le plus habile, et qu'on le prie de guérir un épileptique par son toucher, de faire disparaître une maladie par son souffle, on verra si, par de simples tours d'adresse, il escamotera la maladie.

Le magnétisme, au contraire, par le toucher et par le souffle, produit tous les jours de semblables cures. Ce mode de guérir par insufflation, est même une des manières d'agir du magnétisme les plus efficaces.

Le passage d'Origène, en nous confirmant

esse magiam, cum fortassis is sit qui multis libris scripsit contra magiam. Ibid.

(1) *Et tamen quia sic ipsi est commodum, magicas operationes confert cum his quæ de Jesu leguntur, et essent similia. Ibid.*

de la manière la plus positive l'existence du magnétisme à l'époque où il vivait, nous apprend en même temps que dès-lors on cherchait à faire de ce précieux secret la proie du charlatanisme, et qu'il y avait alors des magnétiseurs ambulans qui allaient de ville en ville, et pour de l'argent guérissaient les malades.

A l'égard de cette évocation des âmes des héros, c'étaient ou des illusions d'optique telles qu'en présente aujourd'hui la fantasmagorie, ou peut-être l'un de ces phénomènes somnambuliques dont la lettre de la Société exégétique de Stockholm et les *Annales du Magnétisme* nous donnent des exemples.

Il faut ici faire une observation essentielle. Les gens qui opéraient les guérisons dont parle Origène, sont appelés *Egyptiens*, ou plutôt, suivant le grec, *instruits chez les Egyptiens* (1). C'était donc par suite de cette instruction reçue chez les Egyptiens, qu'ils sa-

(1) *υπο των μαθητων υπο αιγυπτιων. Ab iis qui didicerunt ab Egyptiis.*

Il n'est pas dit non plus dans le grec que ces merveilleux secrets étaient vendus quelques oboles; *paucis obolis mirificas illas artes venditantibus*, comme l'écrit le traducteur.

Mais il est dit que ces hommes, qui avaient été instruits chez les Égyptiens, *pratiquaient ces secrets merveilleux pour quelques oboles. αποδομενων facientium d'αποιδωμι facio, perficio.*

vaient guérir les maladies, soit par le toucher, soit par l'insufflation. Il est donc clair que le magnétisme faisait partie de la science des Egyptiens, comme nous l'avons soutenu jusqu'à présent; et il est aisé de concevoir comment les prêtres pouvaient, par ce moyen, procurer les guérisons qui s'opéraient la nuit dans les temples d'Esculape, d'Isis et de Sérapis. Ces guérisons étaient encore plus aisées que celles qui s'opéraient au milieu de la place publique.

Un passage d'Arnobé prouve le même fait. Il rappelle les reproches que les païens faisaient contre Jésus-Christ. « C'était un magicien, disaient-ils; tout ce qu'il a fait, il ne l'a fait que par des arts clandestins : il a extrait furtivement des temples égyptiens, les noms des anges puissans; il a volé aux temples leurs disciplines secrètes (1). »

Ainsi donc Origène et Celse rendent un témoignage solennel à l'existence du magnétisme, au siècle où ils vivaient.

Enfin, il n'est pas question non plus dans le grec, du mot *circulatoribus*, que le traducteur a suppléé gratuitement.

(1) *Magus fuit, clandestinis artibus omnia illa perfecit. Ægyptiorum ex adytis angelorum potentium nomina et remotas furatus est disciplinas.* Arnob., lib. 1, *adversus gentes.*

Origène nous confirme « que les guérisons
 « opérées en songe par Esculape existaient de
 « son temps dans toute leur vigueur, et que
 « le temple de ce dieu était toujours plein
 « d'une multitude de Grecs et de Barbares,
 « qui tous attestaient avoir vu le dieu, non pas
 « en apparence, mais lui-même en réalité,
 « et marquant sa présence par ses oracles et
 « par les guérisons qu'il opérait (1). »

Nous venons de parcourir les siècles où
 l'Empire romain était enseveli dans les téné-
 bres du paganisme ; nous touchons aux em-
 pereurs chrétiens : arrêtons-nous un instant.

Nous prions les adversaires du magnétisme
 de vouloir bien nous dire comment et par
 quelle vertu s'opéraient les guérisons dont
 nous nous sommes entretenus jusqu'à présent,
 et s'obtenaient les révélations qui faisaient con-
 naître le mal et indiquaient le remède.

Ils ne prétendront pas qu'il y eût rien de
 surnaturel dans tout cela ; ils connaissent trop
 bien la vanité des ces divinités qu'on appelait
Esculape, Isis, Sérapis ; et même, en consi-

(1) *Itidem cum de Æsculapio dicitur, magnam mul-
 titudinem tam græcorum quam Barbarorum asseve-
 rare sæpe eum visum HODIEQUE VIDERI, non spectrum
 hoc, sed ipsum Deum beneficia sanitatis et oraculis
 exhibentem. Origen. Contra Celsum, lib. III. Græce et
 latine Augustæ vindelic, 1605, in-4°, page 126.*

dérant les choses d'un coup-d'œil théologique, ils conviendront que le démon n'est pas susceptible d'être bon et de rendre des services aux hommes; que le démon a été homicide dès le commencement; que le pouvoir de guérir en sortant des remèdes naturels, n'appartient qu'à Dieu, qui se le réserve expressément dans les Ecritures. Or, Dieu, dans les guérisons dont il s'agit, ne se serait pas caché sous la forme des idoles, et n'aurait pas laissé usurper par les dieux des nations la gloire et la reconnaissance qui lui appartenaient.

Il est donc nécessaire, de toute nécessité, que ces révélations et ces guérisons prissent leur cause dans la nature de l'homme, dans cette faculté admirable que nous avons appelée *magnétisme animal*.

On nous objectera sans doute plutôt que ces prétendues révélations n'étaient que l'effet des ruses et des supercheries des prêtres, et de la crédulité de ceux qui allaient les consulter; qu'il était très-possible, après avoir jeté les consultants dans un assoupissement factice par des vapeurs et des parfums narcotiques, de leur faire apparaître Esculape ou Sérapis dans la personne de quelques-uns des prêtres affublés comme ces dieux; que ces prêtres s'occupant spécialement de mé-

decine, il leur était facile d'indiquer des remèdes convenables; que la confiance des malades faisait le reste.

Cela serait bon, si ceux qui allaient consulter Esculape eussent été toujours des hommes vulgaires et ignorans; mais n'oublions pas que les hommes les plus distingués, les philosophes, les savans, les empereurs allaient consulter ces oracles. Comment eussent-ils été la dupe de si grossiers artifices? Comment l'eussent-ils été constamment pendant une suite de tant de siècles? Ce n'est pas, et nous en convenons, que les prêtres ne cherchassent à déguiser le vrai principe qui opérait ces phénomènes; ils y employaient, au contraire, toute sorte d'artifices; mais pour guérir, il fallait quelque chose de plus que des artifices.

D'un autre côté, les songes et les apparitions n'avaient pas toujours lieu dans les temples; ils avaient lieu spontanément dans les maisons particulières, loin des prêtres, et hors de leur domaine. Comment alors auraient pu se pratiquer des fourberies?

Nul doute que si la ferme confiance a par elle-même encore aujourd'hui une grande influence sur l'esprit des malades, et forme un adminicule puissant pour le magnétisme, cette disposition, qui ne manquait pas aux dévots

d'Esculape , ne contribuât aussi à faciliter, à accélérer la guérison. Mais cette confiance ne pouvait pas tout produire. Il n'en est pas moins certain, comme nous l'avons déjà répété plus d'une fois, que le magnétisme agit indépendamment de la confiance des magnétisés. Combien de personnes ressentent les effets du magnétisme sans s'en douter? Combien sont mises en somnambulisme qui ne le savent pas; qui ne le veulent pas? Les enfans connaissent-ils la confiance? La confiance et la crédulité ne doivent donc être regardées, chez les anciens et aujourd'hui, que comme des auxiliaires du magnétisme, et non comme le principe de tous les phénomènes qui ont lieu dans les traitemens magnétiques.

Le raisonnement que nous venons de faire recevra une nouvelle force si, sous les empeurs chrétiens, lorsque le paganisme fut détruit, nous retrouvons les mêmes procédés, les mêmes effets; nous en concluons avec raison que la cause est toujours la même, qu'elle est étrangère au culte et aux principes surnaturels; or, c'est ce que va démontrer l'examen où nous allons entrer.

(*La suite au prochain numéro.*)

LETTRE

De M. Le Lieurre de l'Aubépin, à M. Deleuze.

Nantes, le 5 mars 1819.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire au mois de septembre dernier, pour vous adresser ma rétractation de toutes les plaisanteries que j'avais lancées, pendant quatre ans, contre le magnétisme, malgré les assertions de tant d'hommes respectables par leurs talens et leur caractère. Je vous mandais en même temps que j'avais été conduit, par ma propre expérience, à reconnaître la réalité de cet agent, et son efficacité pour la guérison de plusieurs maladies, et je vous promettais de vous donner la relation de quelques-uns des faits qui ont opéré ma conviction. Je viens, quoiqu'un peu tard, m'acquitter de ma promesse; les occupations de ma place ne m'ont pas permis de le faire plus tôt.

J'avais été témoin, pendant plusieurs années,
VIII. N° XXIII. Août 1819.

à Paris, de différentes expériences, qui ne m'avaient point convaincu, parce que c'étaient des expériences, et qu'elles étaient produites de manière à m'inspirer peu de confiance. J'étais frappé de l'évidence de quelques résultats, mais je les considérais comme des effets singuliers, dans lesquels l'adresse des uns, l'enthousiasme et l'imagination des autres avaient peut-être beaucoup de part; et mon éloignement pour ce qui est incompréhensible me détournait d'examiner le fond.

En 1816 je vins à Nantes, où je fis la connaissance de M. L. Dafort, dont vous avez été à même d'apprécier le mérite : il me parla du magnétisme comme d'une découverte importante, et il me prêta quelques volumes de vos ouvrages et de ceux de M. de Puységur sur ce sujet; j'en avais à peine lu quelques chapitres, qu'il se présenta une occasion de me convaincre des vérités qu'ils annonçaient : je vais vous rendre compte de ce fait.

Traitement de Manon Coulon, de Nantes.

Une jeune enfant de treize ans, nommée Mauon Coulon, fille d'une femme indigente dont ma famille avait soin, était attaquée,

depuis son enfance, de douleurs rhumatismales à la cuisse droite, et de tétanos très-fréquens ; à cette époque elle eut des convulsions nerveuses telles, qu'il fallait plusieurs personnes pour la tenir, et ses dents restèrent serrées, malgré l'usage de médicamens de toute espèce indiqués par la Faculté. J'invitai M. Dufort à essayer les merveilles du magnétisme sur cette petite qu'il n'avait jamais vue ; il y consentit, et la magnétisa trois quarts d'heure, pendant lesquels elle continua à éprouver des convulsions qui semblaient augmenter de plus en plus, ce qui me détermina à le prier de cesser son action ; mais il persista, et quelques minutes après l'enfant s'assoupit, et tomba dans un sommeil tranquille dont elle n'avait pas joui depuis plus de trois jours. Je trouvai ce repos naturel, après une crise violente ; mais ma surprise commença lorsque je vis une conversation s'engager entre cette enfant qui dormait profondément, et son magnétiseur ; car quoiqu'elle eût toujours les dents serrées, elle parlait de manière à se faire entendre. Elle déclara que le sommeil dont elle jouissait lui faisait le plus grand bien ; qu'il fallait la laisser en cet état une heure, et la rendormir deux fois par jour, matin et soir ; qu'elle dirait plus

tard ce qu'il lui fallait pour se guérir ; que , dans ce moment , ses crises étaient causées par de gros vers qui cherchaient à entrer dans son estomac ; qu'il fallait les détruire , que ce serait un peu long , et que ses dents ne se dessèreraient qu'au bout de quinze jours (ce qui s'est vérifié) ; qu'elle se voyait toute couverte d'un feu bleuâtre qui s'échappait des doigts de M. Dufort , et que cette lumière la faisait voir au-dedans d'elle-même. Fatiguée de toutes les questions que chacun lui faisait , elle ordonna d'un ton assez brusque de la laisser dormir tranquillement , et de la réveiller ensuite.

J'ai été témoin , pendant un mois qu'a duré sa maladie , de beaucoup de phénomènes qui m'ont d'autant plus étonné , que j'étais sûr de la bonne foi des deux parties. Je me plaisais , dans ma surprise , à multiplier les épreuves , et à en rendre souvent témoin une nombreuse société , ce qui ne convenait pas beaucoup à M. Dufort , mais ce qu'il souffrait de temps à autre par tolérance ; car il me répétait sans cesse avec raison que ces sortes de spectacles convertissent rarement ceux qui en sont témoins. Je trouvais ces réflexions d'autant plus justes , que j'en avais donné la preuve pendant

quatre ans à Paris. Mais nous nous laissions entraîner par les sollicitations des curieux attirés par le récit des faits suivans. Etant endormie, et ayant les yeux fermés, cette enfant lisait dans un livre renversé, qu'on lui mettait à la hauteur du front ; elle jouait aux cartes et aux dames sans lumière et dans une obscurité *absolue*, et elle distinguait les cartes que son adversaire avait dans les mains ; elle courait avec plus de vivacité qu'éveillée, et sans jamais se heurter ; elle voyait, dans cet état, à travers les murs, à en juger par le fait suivant, et beaucoup d'autres trop longs à rapporter. Un jour qu'elle traversait des appartemens, elle se précipita à genoux, fit le signe de la croix et une prière ; interrogée sur la cause de cet acte de piété intempestif, elle répondit qu'il passait dans la rue un mort, ce qui était vrai. On en fut d'autant plus étonné qu'elle était séparée de la rue par deux murs, et que le modeste convoi n'était accompagné que d'un seul ecclésiastique, portant dans ses mains une petite croix de bois, et priant *mentalement*. Depuis deux ans et demi que cette cure a été opérée, l'enfant n'a pas été malade et a pris beaucoup d'accroissement.

Traitement du petit Jules de Lisle, du fief.

Les faits dont j'avais été témoin m'avaient bien convaincu qu'on pouvait rendre des malades somnambules ; que , dans cet état, ils se prescrivaient des moyens de guérison, et qu'ils donnaient lieu à des phénomènes surprenans, mais je n'étais pas persuadé que tout homme portait en soi les moyens de magnétiser, c'est-à-dire de faire du bien à son semblable, par une faculté qui, jusqu'à présent, paraissait inconnue. Je m'imaginai toujours qu'il y avait quelques moyens secrets empruntés soit à la chimie, soit à la physique, pour opérer des effets aussi prompts et aussi remarquables.

J'en étais à ces réflexions, lorsque je lus dans un de vos ouvrages, le conseil que vous donnez aux mécréans d'essayer eux-mêmes de magnétiser, en s'animant de l'ardent désir d'opérer le bien. L'occasion était bonne pour moi : j'avais un neveu, âgé de onze ans et demi, qui venait d'être renvoyé du petit séminaire de Paris, comme incapable de suivre le moindre cours, par suite de sa mauvaise constitution et d'une santé délabrée, qui annonçait le principe de plusieurs maladies très-dange-

reuses. La Faculté de Paris, qui avait été consultée avec beaucoup d'intérêt sur le sort de cet enfant, avait déclaré qu'il devait aller vivre ou mourir dans son air natal, et lui avait prescrit un régime très-difficile à suivre. Il était depuis 15 jours à Nantes, lorsqu'il me prit envie d'essayer sur lui l'influence d'une faculté si bienfaisante. Je n'avais pas encore beaucoup de foi, mais j'étais animé par un désir très-vif de le guérir en le rendant somnambule, et j'en avais un peu l'espérance. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que je l'avais sous la main, qu'il s'endormit au milieu de douze personnes qui riaient et causaient, et parmi lesquelles était M. Dufort. Je crus d'abord, comme tout le monde, que l'enfant dormait d'ennui, de fatigue et de faiblesse; mais je ne tardai pas à être détrompé. L'ayant interrogé sur son état, il me répondit comme font tous les somnambules, et prescrivit de le rendormir le lendemain, et ainsi tous les jours pendant deux mois, au bout desquels il pourrait entrer au collège sans inconvénient. Pendant ses crises, il parlait avec un bon sens qu'il n'avait point étant éveillé. Il a approuvé, avec un ton doctoral, la plus grande partie de la consultation de la Faculté de Paris, qu'il avait une répugnance

très-grande à suivre étant éveillé; il en a rejeté une partie, et l'a remplacée par des boissons très-mauvaises, telles que du café à jeun, sans sucre ni lait, ce qu'il déteste le plus. Au bout des deux mois, il n'a plus été possible de l'endormir; déjà il était plus gai, et avait recouvré l'appétit depuis un mois. A la même époque, il est entré au collège de Nantes, où il est depuis deux ans et demi. Il est à remarquer qu'il n'a pas été malade un seul jour depuis cette époque, et qu'il tient un assez bon rang dans sa classe.

Cette cure m'a mis à même de me convaincre qu'il n'y avait besoin, pour magnétiser, d'aucun autre agent que d'une bonne santé, et d'une forte volonté d'opérer le bien.

Cette conviction m'a donné occasion d'obtenir deux ou trois guérisons fort intéressantes, dont, suivant vos désirs, je vais vous rendre compte.

Guérison de Thérèse Bachelotte, de Nantes.

Le traitement de cette fille a été commencé par M. Dufort et par moi, mais continué et terminé par MM. Mutel, de la Bachelerie, Goupilleau, Prault, Lamanière et Griselle.

Comme cette fille était connue pour avoir été traitée sans succès, pendant six ans, à l'hôpital, et qu'elle tombait fréquemment dans les rues, atteinte de crises épileptiques, nous exigeâmes, avant de l'entreprendre, qu'elle se fit donner par des médecins qui l'avaient traitée, une consultation qui constatât son état. Voici la pièce qu'elle nous produisit :

« Le médecin-consultant-honoraire de l'Hôtel-Dieu, professeur émérite, soussigné :

« Certifie que Thérèse Bachelotte, qui a séjourné si souvent et si long-temps à l'hospice, y a été sous mes yeux fréquemment frappée *d'épilepsie*, que j'ai épuisé tous les remèdes connus ou vantés pour adoucir ou éloigner ses accès ; qu'elle a eu quelquefois de bons intervalles ; mais comme la maladie se reproduit à la plus légère occasion, et même sans cause apparente, j'estime que cette fille est pleinement autorisée à implorer, auprès de MM. les administrateurs, son admission au Sanitat (1).

LAENNEC, d. m.

Nantes, le 16 juillet 1817.

(1) Le Sanitat est un lieu destiné à recevoir les fous et les personnes incurables.

Il faudrait dix volumes pour rendre un compte exact des souffrances que cette malheureuse créature a éprouvées, et des faits curieux qu'elle a produits pendant l'espace de dix-huit mois qu'a duré son traitement. Je n'en ai ni le temps ni la possibilité, n'ayant aucune note. D'ailleurs, il serait difficile de raconter ces faits, et de les rendre vraisemblables, même aux yeux de la plupart des magnétiseurs. Il suffit de savoir que, depuis neuf mois, cette fille n'est plus épileptique ; à la vérité, sa santé n'est ni aussi bonne ni aussi constante qu'on pourrait le désirer. Elle a été malade au printemps, et tous les deux mois elle éprouve quelques incommodités accompagnées de légères crises nerveuses qui l'obligent d'avoir recours au magnétisme ; mais son état est tellement amélioré, que la plupart du temps elle est à même de gagner sa vie et celle de son père, sexagénaire, qui auparavant était réduit à la mendicité. Ces faits sont connus de tout Nantes.

*Traitement de Manette T***, d'Ancenis.*

La somnambule qui m'a paru la plus intéressante est Manette T***, d'Ancenis. Rien de

pénible, rien d'inquiétant dans ses crises; une marche rapide vers la guérison; une prévoyance, une lucidité, une réserve, une délicatesse de sentimens, et une justesse de pensées vraiment remarquables, et qu'elle était bien loin d'avoir ou faire paraître dans l'état de veille, quoiqu'elle soit très-estimable par sa conduite et ses bonnes qualités.

J'étais à Ancenis, chez M. le général de Fr***, qui ne croyait point au magnétisme, lorsque la femme de chambre de son épouse se trouva mal; je fus prié de prêter secours, ce que je fis d'autant plus volontiers que j'espérais, dans cette occasion, appliquer le magnétisme avec succès. Il n'y eut cependant pas ce jour-là de résultats apparens, parce que je fus obligé de me retirer trop tôt. Je laissai cette femme en proie à des crises qui durèrent douze heures, et qui furent entremêlées de signes épileptiques et hystériques de différentes espèces. Sa maîtresse me dit que quelquefois cet état durait une semaine, pendant laquelle elle ne pouvait rien prendre sans le vomir, et que son existence lui paraissait inconcevable depuis six à sept ans qu'elle était atteinte de cette affreuse maladie.

Sa position me fit tant de pitié, que je me

déterminai à revenir la magnétiser pour tâcher de la rendre somnambule, afin de la guérir. Quelques jours après, je l'endormis au bout de cinq minutes; mais elle se réveillait dès que je lui adressais la parole. Les deuxième et troisième séances furent à peu près semblables; enfin elle tomba somnolique dans la quatrième séance, et voici le résumé de ses réponses à mes différentes questions : « Il faut me laisser dormir deux heures; ce sommeil est réparateur et me fait grand bien. Si vous m'aviez magnétisée plus long-temps le jour de ma crise, vous m'eussiez endormie, et j'eusse été moins souffrante. Si vous ne m'aviez pas magnétisée, j'aurais souffert trois jours au lieu de douze heures. Il faudra m'endormir deux fois par jour, matin et soir. Je me vois toute environnée de flammes bleuâtres qui sortent de vos doigts, de votre front et de votre estomac, car ce feu traverse vos vêtemens, me pénètre partout, et m'éclaire en dedans de moi-même. » Après quelques minutes, elle se mit à fondre en larmes. Interrogée sur la cause de cette douleur, elle s'écria : « Ah ! que je suis malade ! que de mal dans tout ça ! dans mon ventre, dans mon estomac, dans ma tête ! ah ! mon Dieu ! j'en mourrai !... » Après l'avoir cal-

mée, je l'invitai à prendre confiance en moi, et à chercher à voir si la cause qui l'avait endormie ne pouvait pas la guérir, quels seraient les auxiliaires à employer avec le magnétisme, et si sa guérison serait bien longue.

Elle se calma, parut méditer profondément, soupira souvent, et au bout d'un quart d'heure elle dit assez brusquement et en riant : « Non, je n'en mourrai pas ; mais j'aurai bien des souffrances, et vous bien de la fatigue. Après dix-sept crises je serai guérie. J'en aurai deux par semaine, et j'en annoncerai le moment huit jours à l'avance. La première que j'aurai sera mardi (nous étions au samedi), à huit heures et demie du matin ; elle durera cinq heures et demie ; la deuxième vendredi, à midi ; mais il faudra m'endormir bien régulièrement, car si vous m'abandonniez actuellement, je serais perdue ; je tomberais dans le marasme, j'enflerais, et je périrais avant un an. »

A son réveil elle se trouva plus calme, et passa une meilleure nuit ; on lui cacha qu'elle parlait, dans la crainte d'augmenter sa répugnance à se faire magnétiser, et les jours suivans on l'endormit comme elle l'avait prescrit.

Pendant la deuxième crise, ayant été interrogée sur la cause et la nature de sa maladie, elle déclara ce qui suit :

« Il y a sept ans, je donnai des soins très-assidus, et au-dessus de mes forces, à une personne malade, que j'aimais, et à qui je dois beaucoup de reconnaissance. Après sa guérison, je tombai moi-même malade ; j'eus des accès de fièvre très-forts ; mon médecin me donna une médecine sans préparation, et quelques jours après l'émétique, en telle dose que je vomis pendant quinze jours, pendant lesquels je ne pouvais digérer que quelques gouttes d'huile d'olive ; je fus fort long-temps à me rétablir ; et même en revenant à un état de vie supportable, j'avais de temps en temps des attaques de nerfs de la plus grande force ; elles n'étaient point régulières ; elles arrivaient tous les quinze jours ou tous les mois, et souvent la moindre contrariété les faisait naître. Ces crises duraient plus ou moins ; mais j'ai remarqué qu'elles vont toujours croissant, et les médecins que j'ai souvent appelés dans cet état, n'ont pu me procurer aucun soulagement. Quand je me suis mariée, il y a trente mois ; ils pensaient que ce nouvel état me serait favorable, mais ma santé a été de mal en pis.

Je suis rarement sans éprouver des maux de tête horribles ; je ne mange qu'avec dégoût , et j'ai pour toute espèce de boisson , et particulièrement pour l'eau , une répugnance invincible. Je n'ai point de sommeil ; je *dépéris* chaque jour, et sans vous, monsieur, que le ciel semble avoir envoyé près de moi, je serais tombée dans le marasme avant peu. Mais j'ai bien du mal là-dedans (en montrant son estomac et sa tête) ; ah ! grand Dieu, quelles souffrances !

« Je cherchai à la calmer, à lui donner beaucoup de confiance dans le magnétisme ; et comme je vis que sa sensibilité s'exaltait, je la réveillai dans la crainte d'une crise.

Je la magnétisai régulièrement, et chaque jour elle développait plus de clairvoyance, elle spécifiait davantage les causes de son état et les moyens de les guérir ; mais à cela près de deux saignées, de quelques médecines, de bains fréquens et de boissons calmantes qu'elle s'est ordonnées, elle-disait toujours que le sommeil magnétique était l'agent le plus efficace de sa guérison, et que sans lui il n'y en aurait jamais eu une parfaite pour elle.

Un soir que je l'avais isolée et qu'elle dormait dans un grand calme auprès de madame

de F***, elle fit un mouvement convulsif, se redressa sans se réveiller, et fondit en larmes. Comme je lui connaissais quelques chagrins, je crus que le souvenir qu'elle en pouvait avoir lui occasionnait cet accès, et je cherchai à la consoler, lorsqu'elle me dit : Il ne s'agit pas de cela ; ah ! que je suis malheureuse ! j'ai un cancer au sein gauche ; et ses pleurs recommencèrent à couler. Je fus affligé de cette découverte, ne connaissant pas encore toute la puissance du magnétisme ; mais je dissimulai mon inquiétude, et je lui demandai si ma volonté de la guérir n'opérerait pas aussi bien sur son cancer que sur son autre maladie. Elle réfléchit quelques minutes, après lesquelles sa figure prit une expression de joie, et elle me dit : Oui, monsieur, je serai guérie de mon mal au sein, en même temps que de tous mes maux.

Questionnée sur la cause de ce nouveau mal, elle répondit qu'il y a trois ans, un fagot qu'on serrait dans un grenier, lui tomba sur l'épaule, et ayant glissé sur le sein, lui occasionna une grosseur qui lui fit éprouver de violentes douleurs ; qu'on y appliqua, pendant huit à neuf mois, un onguent fondant qui lui fit beaucoup de bien, et qu'elle se croyait

guérie ; mais que depuis que je la magnétisais elle ressentait les mêmes douleurs, ce qui l'inquiétait fort, étant éveillée, quoiqu'elle n'en eût rien dit ; et que cette douleur continue l'ayant portée dans son sommeil à chercher quelle en était la cause, elle avait reconnu un principe cancéreux dont les suites eussent été affreuses pour elle à une certaine époque de sa vie.

Madame de F***, qui était présente, confirma l'exactitude des faits, dont elle avait une parfaite connaissance, et lui demanda à voir l'endroit douloureux ; elle répondit qu'il n'y paraissait rien maintenant à l'extérieur, mais qu'il y avait, à deux pouces dans les chairs, du sang corrompu qui avait la forme d'une pate d'oie, et qui prenait beaucoup d'accroissement depuis qu'elle était magnétisée.

Je lui demandai comment il était possible que le magnétisme pût guérir ce cancer, et de quelle manière s'opérerait la guérison. Dans trois jours, me dit-elle, il me viendra là (en montrant un endroit de son sein) un petit bouton gros comme un grain de millet : ce bouton grossira au fur et à mesure que ma maladie marchera vers sa fin ; il s'ouvrira dans quinze jours, restera ouvert tant que je ne

serai pas guérie ; et pendant les trois dernières nuits de ma maladie, il s'évacuera par cette ouverture trois ou quatre cuillerées de sang noir ; cette évacuation entraînera le sang corrompu ; vingt - quatre heures après la cicatrice s'opérera , et je serai guérie. Tout ce qu'elle a annoncé est arrivé ponctuellement, à mon grand étonnement, car ce traitement me conduisait de merveille en merveille, et chacune me paraissait être la dernière possible.

La guérison de cette femme marchait de point en point comme elle l'avait annoncé, et me présentait chaque jour de nouvelles causes d'étonnement.

Un soir qu'elle était dans la douzième crise, elle me dit : Vous êtes malade (j'étais en effet très-fatigué) ; ma crise sera forte et de six heures ; vous ne pourrez y suffire ; il faut changer cette attaque en une fièvre violente , et aller vous coucher ; pourvu qu'il y ait quelque'un pour me donner , toute la nuit, de demi-heure en demi-heure , une cuillerée de petit lait, c'est tout ce qu'il me faut. Je serai bien malade ; la fièvre me durera vingt-quatre heures, mais il n'y aura pas moyen de faire autrement. Je lui demandai par quel moyen je pourrais changer sa crise en fièvre ; elle me

dit : En le voulant, et en posant vos mains sur ma tête, et puis en mettant sur le creux de l'estomac un emplâtre de moutarde.—Mais je n'ai pas de moutarde (il était onze heures du soir, et nous étions à la campagne, à une lieue de la ville).—Bah ! dit-elle, prenez un morceau de toile, et magnétisez-le en moutarde ; demain matin, quand on le levera, vous verrez combien ma peau sera rouge et boursoufflée. Madame de F*** et moi, nous ne pûmes nous empêcher de rire ; cependant, nous avons vu des choses si étonnantes, que je la priai d'aller elle-même chercher un morceau de toile neuve ; je le magnétisai devant elle, et elle-même plaça l'emplâtre. Tout arriva comme l'avait prédit la malade ; les crises cessèrent, la fièvre s'empara d'elle, et le lendemain madame de F*** ayant levé l'appareil, se convainquit que la toile avait irrité la peau, et qu'elle l'avait même emportée en plusieurs endroits. Quelques jours après, elle s'ordonna une médecine pour se faire évacuer dix fois ; elle voulait deux onces de manne et un gros de séné. Je lui dis encore que je n'en avais point. Vous êtes toujours embarrassé, reprit-elle ; faites-en en magnétisant un verre d'eau, et je serai bien purgée. Je suivis son conseil ;

elle évacua autant de fois qu'elle l'avait annoncé, et se récria beaucoup, en le buvant, sur le mauvais goût du séné. Je l'ai purgée deux fois de cette manière avec le même succès (1). Elle était devenue tellement sensible à l'action du magnétisme, que non seulement elle trouvait en dormant tous les goûts que je voulais donner à l'eau qu'elle buvait, mais elle trouvait ces goûts même étant éveillée. J'en ai fait cinquante fois l'expérience devant différents témoins qui allaient eux-mêmes chercher l'eau, et me disaient à l'oreille le goût qu'ils voulaient que j'y misse.

(1) J'avais inséré, il y a quatre ans, dans les *Annales du Magnétisme*, n° XIII, un article sur l'inconvénient de divulguer les faits extraordinaires; et quoiqu'un homme également distingué par ses lumières et par son zèle pour le bien, m'ait opposé des raisons très-fortes (*Annales du Magnétisme*, n° XVII), je n'en suis pas moins persuadé qu'on aurait gagné plus de partisans au magnétisme, si l'on eût suivi les conseils que je me permettais de donner. Mais on a publié depuis, tant en France que dans les pays étrangers, un si grand nombre de phénomènes merveilleux, que toute réserve est désormais inutile. Il est temps aujourd'hui de recueillir ceux de ces phénomènes qui ont été bien observés et bien constatés, de les comparer, de les ramener à des causes naturelles, et d'en tirer de nouvelles preuves de la spiritualité de l'âme et des facultés que le Créateur nous a données pour faire le bien. C'est pour cela que je ne me suis point borné à communiquer à la Société magnétique la lettre que M. de l'Aubépin m'a fait l'honneur de m'écrire, et que j'ai jugé, comme mes collègues, qu'il était utile de l'imprimer. Ceux qui connaissent l'auteur de cette lettre, ne pourront douter de l'exactitude des faits qui y sont rapportés. (*Note de M. Deleuze.*)

Pendant le temps de ses deux dernières crises, elle a manifesté une susceptibilité et une clairvoyance encore plus grandes. J'étais tellement stupéfait de tout ce que je voyais, que je ne savais qui veillait de nous deux. Je l'endormais et la réveillais, *par la pensée*, à des distances très-grandes. Je la faisais même obéir sans lui parler, elle étant dans une chambre voisine. Dans son état de sommeil, elle voyait, c'est-à-dire qu'elle percevait les objets par le front, par les mains, ou plutôt par la peau. Elle lisait et écrivait très-bien les yeux fermés, elle cousait et travaillait aussi bien la nuit que le jour; mais deux heures après la crise de sa guérison, dont elle avait annoncé l'époque précise, elle perdit toutes ces facultés, et ne fut plus impressionnable du fluide magnétique, ni de ma volonté. Deux heures après sa dernière crise, qui fut très-violente, elle se leva sans conserver le souvenir de cette crise, demanda à manger, dîna avec avidité, se trouva étonnée du bien-être qu'elle éprouvait; et depuis cette époque, arrivée le 12 novembre dernier, elle n'a pas eu une seule crise; elle a recouvré sa gaiété, son appétit, son sommeil, et elle a acquis, en très-peu de temps, un embonpoint dont elle est effrayée.

J'oubliais de vous conter différentes circonstances assez curieuses, et qui, entre mille autres que je n'ai pas le temps de décrire, méritent d'être remarquées.

Un jour que j'étais à la campagne avec elle et plusieurs membres de ma famille, elle était endormie, et se promenait avec nous dans les bois et dans les prés. Elle se détourna plusieurs fois de sa route pour aller chercher, à vingt pas d'elle, une plante à laquelle elle trouvait une vertu bonne pour elle, pour son enfant, et pour d'autres personnes. Elle indiquait les propriétés de beaucoup d'herbes qu'on lui présentait ; et dans son état de veille, elle n'en avait pas la moindre idée. L'application d'une de ces simples produisit une guérison très-prompte à la main d'un enfant qui était, depuis plusieurs mois, dans un fâcheux état. Dans son sommeil, elle voyait à plusieurs lieues les personnes avec lesquelles elle était en rapport, notamment son fils ; et on a fait à cet égard, avec la plus grande précaution, des expériences qui ne laissent aucun doute sur cette faculté.

Un autre phénomène qui mérite d'être cité est celui-ci : Manette T*** s'était endormie pendant mon absence, en touchant un myrte que j'avais magnétisé à dessein.

A mon retour, je m'approchai d'elle pendant qu'elle dormait ; j'y étais avec mon frère, qui me secondait depuis quelques jours dans les soins que je donnais à cette femme, et qui a été témoin d'une partie des faits que j'ai observés.

Je fus très-surpris de la voir éprouver une crise douloureuse qu'elle n'avait point annoncée ; après l'avoir calmée, je lui en demandai la cause ; elle me répondit, à mon grand étonnement, que c'était mon frère qui l'avait produite, parce qu'il avait coupé, avec ses ongles, une petite branche de l'arbuste avec lequel elle était en rapport, ce qui lui avait fait éprouver, à l'instant même, une douleur très-grande dans tous les nerfs.

Il est à remarquer que le myrte était cependant à plus de six pieds d'elle, l'ayant éloigné du lit de la malade au moment où je m'en approchai.

Quelques jours avant sa guérison, elle dit qu'elle voyait, dans l'intérieur de son estomac, une lumière brillante, fixe, grosse comme une noix. Interrogée sur le nom, la cause et l'effet de cette lumière, elle dit que cela s'appelait *la boule lumineuse* ; qu'elle était produite par son fluide vital et par le mien, qui s'étaient

amassés là par l'effet des crises magnétiques, et que le but était sa guérison. Elle affirma que deux heures après sa dernière crise, cette lumière disparaîtrait, et se répandrait dans toutes les parties de son corps pour y porter la force et la sensibilité.

Une personne qui était présente, et qui avait entendu dire à quelques gens superstitieux que ces phénomènes étaient l'œuvre du démon, demanda à lui faire quelques questions. J'y consentis, et je les mis en rapport. Voici le résultat de leur conversation.

Demande. C'est une chose bien étonnante que le magnétisme ?

Réponse. C'est un grand bienfait, madame, à qui je dois la vie, et mon enfant sa mère.

D. Qu'est-ce ?

R. Je n'ai point de termes pour l'exprimer, et je ne peux pas plus vous le faire comprendre que vous ne pourriez faire comprendre les couleurs à un aveugle de naissance.

D. Mais enfin, qu'éprouvez-vous ?

R. Quand monsieur me porte la main à la tête, les nerfs de mon cerveau se chargent d'une vapeur de feu bleuâtre qui sort de ses doigts, de son front, de son estomac, et même de toutes les parties de son corps. Alors je

tombe dans le sommeil : mais c'est un drôle de sommeil ; il ressemble à celui des somnambules naturels ; seulement il est plus perfectionné dans les facultés qui en résultent , car les somnambules naturels sont ainsi parce qu'ils sont toujours malades ; et si on les interrogeait sur leur état , ils indiqueraient comme moi les moyens de leur guérison.

D. Il y a des personnes qui prétendent que c'est mal.

R. Je n'y vois point de mal : j'y vois au contraire beaucoup de bien.

D. Mais comment se fait-il que vous voyiez sans le secours des yeux , que vous aperceviez à des distances énormes et à travers les murs , les personnes à qui vous prenez intérêt ?

R. Je n'en sais rien ; je vois parce que je vois , et je ne le comprends pas plus que je ne comprends comment je vois par les yeux lorsque je suis éveillée ; d'ailleurs j'ai cela de commun avec tous les somnambules naturels plus ou moins développés. Il en est de même de toutes les choses qui se passent en moi et qui vous étonnent , tandis que moi je les trouve dans l'ordre naturel , quoique je ne les conçoive pas plus que vous , lorsque je suis éveillée.

D. Mais comment, par exemple, pouvez-vous connaître l'avenir, et prévoir que vous aurez des crises dans huit jours, quinze jours, à telle heure, telle minute, et que dans quinze mois, dix ans, vingt ans, vous aurez une maladie de telle ou telle nature ? c'est lire dans l'avenir ; et les Ecritures nous apprennent que Dieu seul est en possession de cette faculté.

R. Cette observation, madame, serait une raison de croire que le magnétisme émane plutôt de Dieu que du démon ; mais il n'est produit ni par l'un ni par l'autre ; seulement il existe dans l'homme par la volonté de Dieu, qui, dans son infinie bonté, a permis qu'il ait cette faculté de soulager son semblable. Au surplus, je ne prévois pas l'avenir : je pressens des maux futurs dont la cause existe dès à présent en moi, car ma prévoyance ne peut s'étendre au-delà.

D. Quelle est cette boule lumineuse qui se forme dans votre estomac, et qui vous répond, dites-vous, à toutes les questions que vous lui soumettez sur votre santé ?

R. J'ai déjà dit qu'elle se formait comme d'une matière brillante qui semble quitter toutes les parties de mon corps pour se réunir là, afin de m'éclairer sur le secret de ma

vie. Quand je serai guérie, elle se répandra de nouveau partout en moi. Je regarde cette boule, et la matière qui la compose, comme une sorte d'instinct, ou, pour mieux dire ce que je ressens, cette lumière est à la vie comme la conscience est à l'âme : c'est elle qui la dirige et lui donne le sentiment de sa force et de sa conservation. Les animaux, dans l'état de veille, ont cet instinct bien plus puissant que nous dans le même état ; mais dans le sommeil magnétique, ou somnambulique naturel, nous leur sommes bien supérieurs, parce que notre raison le réfléchit et le soumet aux combinaisons dont elle est susceptible.

D. Vous êtes donc bien sûre qu'il ne peut y avoir de mal à magnétiser ?

R. Je n'y vois point de mal ; mais je ne dis pas qu'il ne puisse y en avoir : les méchants en font partout avec les meilleurs élémens, et l'on peut abuser des choses les plus saintes. Au surplus, il y a des moyens d'éviter jusqu'au prétexte du soupçon ; et ce dont je suis certaine, c'est qu'un magnétiseur qui chercherait à abuser de l'état de sa malade, s'il était assez pervers pour en avoir la pensée, perdrait à l'instant même toute son influence, parce que l'agent indispensable pour opérer

la guérison , et même le sommeil , est une intention pure et un cœur charitable. Si la malade était un être démoralisé , je suis convaincue qu'il n'y aurait jamais guérison , à moins que son magnétiseur ne partageât pas ses erreurs.

Elle a répondu , avec la même facilité , à une foule de questions dont je n'ai pas pris note.

La veille de sa dernière crise , qu'elle avait annoncé devoir arriver le 12 novembre 1818 , à dix heures du matin , et qui eut lieu en effet , elle me dit qu'elle voulait profiter de sa clairvoyance pour s'examiner , parce qu'elle voyait qu'elle aurait des maladies à différentes époques. Alors je l'interrogeai ; et voici mot pour mot la consultation qu'elle s'est donnée , et que j'ai écrite sous sa dictée , en présence de mes sœurs :

« C'est demain jeudi 12 novembre que j'aurai ma dernière crise , ainsi que je l'ai annoncé depuis deux mois : elle durera six heures. A la fin de cette crise , je serai radicalement guérie , tant de mes attaques de nerfs que de mon cancer au sein gauche , et de beaucoup de misères dont je souffrais depuis long-temps.

« Dès après demain je vais recouvrer l'ap-

pétit et le sommeil dont je suis privée depuis près de sept ans. J'engraisserai de suite d'une manière prodigieuse ; cependant, je ne serai parfaitement bien qu'à la fin du mois d'avril prochain, époque à laquelle j'aurai la fièvre, qui se déclarera le 15 avril. J'en aurai un deuxième accès le 17, un autre le 19, un quatrième le 21. Le 22, il faudra que je prenne du bouillon rafraîchissant, composé de bettes, cerfeuil, laitue, et la moitié d'une poule ; le 23, j'avalerais une médecine composée de deux onces de manne et d'un gros de seué, et le 24 je serai guérie. Pendant mes accès de fièvre, il faudra que je boive du petit lait ; le magnétisme ne me sera pas nécessaire.

« Le 10 février 1821, j'aurai une autre maladie, qui sera occasionnée par une suppression sanguine que je ne pourrai pas éviter, par suite des circonstances et des évènements.

« Cette maladie se déclarera par un gros rhume qui se portera sur la poitrine. Je serai saisie par un tremblement de six heures, qui sera suivi d'une fièvre ardente de quarante-huit heures. Il se formera une fluxion de poitrine, qui deviendrait grave si elle était mal soignée, mais qui n'aura pas de suites fâcheuses au moyen du traitement ci-après.

« Dès qu'on me verra dans le tremblement,

il faudra me préparer une tisanne composée de cinq gros limaçons à coque rouge (ou autre), d'une racine de guimauve blanche, d'une pincée d'orge et d'une petite laitue; faire bouillir le tout un quart-d'heure *bien vivement*; mais on ne mettra la laitue qu'à la fin, et les limaçons devront être dégorgés avant d'être employés. On coupera cette tisanne avec un peu de lait doux, et l'on m'en fera prendre quatre tasses par jour, pendant toute la maladie.

« Dès que le tremblement sera passé, on me mettra un vésicatoire entre les deux épaules; on le laissera onze jours; le douzième jour je serai convalescente, et je serai guérie le treizième.

« A l'âge de quarante-huit ans, c'est-à-dire vers l'an 1841, j'aurai une autre maladie très-grave qui s'annoncera par des maux de reins, d'estomac, de dos et de poitrine. Peu à peu mon sang se corrompra, je trainerai longtemps, et enfin je serai atteinte d'une maladie mortelle, si elle n'est pas traitée de la manière suivante :

« Dès le commencement, il faudra que je prenne tous les matins, à jeun, pendant quinze jours, un fort demi-verre de vin, dans lequel on aura fait infuser, pendant vingt-quatre

heures, de bon quinquina en poudre; la proportion sera de six onces pour une bouteille. Deux bouteilles suffiront pour quinze jours. Je prendrai ensuite, pendant quinze autres jours, une tisanne composée de salsepareille (une poignée), de chiendent (un petit paquet), une demi-once de squine, un morceau de réglisse en bois; faire bouillir le tout dans une bouteille d'eau, en prendre deux tasses par jour, matin et soir, et m'abstenir de laitage et de crudités.

« Si après ce traitement je n'étais pas entièrement guérie, il faudrait que je prisse le jus d'herbes pendant quinze jours, si la saison le permettait; sinon, on leur suppléerait par sept bains de vapeur soufrés pris de deux jours l'un, avec beaucoup de précautions contre le froid.

« D'ailleurs, si à cette époque, comme à toutes celles où je serai malade, je suis magnétisée, je redeviendrai somnambule, et je pourrai m'indiquer alors bien des petites choses que je ne peux prévoir de si loin, et qui seraient utiles, mais non pas indispensables à ma guérison.

« Je prie mon magnétiseur de me faire connaître, lorsque je serai éveillée, que, dans aucune circonstance de ma vie, je ne devrai

prendre l'émétique ni l'ipécacuanha : ce serait me tuer.

« Je le prie aussi de ne pas me laisser ignorer que, dans la conviction parfaite où je suis de ma guérison radicale, et dans la joie que j'en éprouve, je prends l'engagement envers Dieu, par reconnaissance, de m'approcher tous les ans des sacremens, le 12 novembre, jour de l'anniversaire de ma guérison. »

Interrogée si elle ne prévoyait pas d'autres maladies, elle répondit que Dieu ne voulait pas qu'elle vît sa mort. On lui dit qu'on concluait de là qu'elle vivrait au moins jusqu'à l'âge de quarante-huit ans. Oui, dit-elle, si je ne suis pas frappée par quelque accident dont les causes sont hors de moi, tels que de me noyer ou d'être empoisonnée, assassinée, etc., etc.

La crise du 12 novembre a eu lieu telle qu'elle l'a annoncée; et depuis quatre mois que cette époque est passée, elle n'a pas eu un seul de ses accidens ordinaires; elle n'a plus mal au sein, elle dort très-bien, elle a beaucoup d'appétit, et elle a engraisé considérablement.

Le 15 avril est arrivé depuis que ce rapport a été commencé, et que des évènements majeurs m'ont empêché de l'achever. La maladie

annoncée a eu lieu , à deux jours près , à l'époque indiquée , et la guérison s'est effectuée au moyen des médicamens prescrits. Le temps fera connaître si les autres prédictions se réalisent aussi exactement.

Traitement de Manette Fontaine , du pays d'Erné , près Laval.

M. le baron de M*** et son épouse venaient d'arriver à Nantes : j'allai les voir. Ils me témoignèrent de l'inquiétude sur le sort de la femme de chambre de madame , qui , depuis trois semaines , avait continuellement la fièvre , vomissait sans cesse et avait la diarrhée ; de plus , le sang se portait avec force sur la poitrine , et cette circonstance rendait encore plus grave la maladie de cette fille. Les médecins , appelés pendant quinze jours , n'avaient apporté aucune amélioration à son état.

Je lui dis , en m'en allant , de la magnétiser , et qu'elle serait bientôt guérie. M. de M*** partit d'un grand éclat de rire , et me demanda si je croyais sérieusement à ces bêtises-là. Riez , lui dis-je , mais magnétisez. Votre incrédulité , ajoutai-je , ne m'étonne point : vous devez penser ainsi , puisque vous n'avez ni vu

ni obtenu par vous-même des effets certains. Si vous n'y croyez pas, tant pis pour vous : vous ignorez une chose utile à l'humanité.

Il me proposa de magnétiser de suite sa malade. Je m'excusai sur ce que je n'en avais pas le temps. J'ajoutai que j'y étais peu disposé, et qu'il fallait souvent plusieurs jours pour obtenir le sommeil.

Il répartit qu'il me fallait une commère, et que, comme je n'avais pas vu cette fille, elle ne pourrait avoir reçu le mot d'ordre... Faites-la lever, lui dis-je ; je ne sais si elle est susceptible de dormir, mais je vais l'essayer.

Après quelques hésitations de la part de madame la baronne de M***, on fit lever Manette Fontaine. Je vis une fille très-rouge et très-honteuse de se voir assise dans un fauteuil en compagnie. Je m'approchai d'elle, je l'interrogeai, lui pris le pouls, lui touchai les pouces, le front, les épaules, et en très-peu de temps, il se manifesta en elle un grand calme ; cependant elle ne dormit pas, quoiqu'elle fût assoupie, parce que je ne pus rester qu'une demie-heure. Le lendemain, à la même heure, je revins ; et en moins d'un quart d'heure elle tomba en somnambulisme parfait ; et dans cette séance même, elle donna lieu à l'observation

de tous les phénomènes décrits dans divers ouvrages. M. de M*** et sa famille furent singulièrement étonnés d'effets aussi prompts et aussi extraordinaires; ils furent surtout charmés d'entendre cette fille annoncer que sa guérison serait prochaine si on suivait un régime qu'elle prescrivit, et qui a eu le résultat que j'en attendais. Depuis cette époque, cette famille est parfaitement convaincue que le magnétisme est un agent curatif qui produit des effets inexplicables qu'il est impossible de nier, et dont MM. les docteurs de la Faculté devraient s'emparer comme d'un moyen auxiliaire à leur art.

Je ne crois pas nécessaire de vous entretenir de tous les phénomènes auxquels cette malade a donné lieu pendant son traitement : à quelques modifications près, ce sont toujours les mêmes; ils confirment tout ce qui est écrit, dans plusieurs ouvrages célèbres, sur le magnétisme. D'ailleurs, l'objet principal, le seul objet même de la pratique de cette découverte, est de soulager l'humanité souffrante; toute digression devrait être écartée de l'exposé de la maladie, et si l'on s'y laisse entraîner, c'est dans l'espoir d'attirer l'attention ou de piquer la curiosité des médecins et des sa-

vans sur cette découverte, parce qu'il est naturel de penser que la lecture de faits obtenus si souvent, et en tant de lieux divers, pourra les déterminer à observer à leur tour de bonne foi, et à ne pas rejeter sans examen des assertions présentées par tant d'hommes, dont plusieurs ont tenu et tiennent encore les premiers rangs en Europe, dans les sciences et la médecine.

Tel est, monsieur, le résumé que je vous avais promis; il est bien négligé, bien incomplet : il faudrait des volumes pour tout dire. Je vous renouvelle mes regrets de vous avoir tant fait attendre, mais des devoirs très-graves m'ont privé, depuis plus de trois mois, de prendre les moindres distractions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LELIEURRE DE L'AUBÉPIN.

TRAITEMENT MAGNÉTIQUE

*De mademoiselle de S***, à Saint-Pétersbourg.*

Mademoiselle de S***, âgée de cinquante-cinq ans, est d'une taille élevée, d'une complexion maigre et nerveuse. Elle joint un caractère très-doux à une dévotion sage et une conduite exemplaire. Avant l'accident qui a causé sa dernière maladie, elle jouissait habituellement d'une bonne santé, quoiqu'elle eût de temps à autre des symptômes de gravelle, qui quelquefois étaient accompagnés de coliques, avec évacuation de pierres.

Au mois de juillet 1815, mademoiselle de S*** tomba à la renverse dans un escalier, et se donna de fortes contusions à la tête. Elle fut soignée par les plus habiles chirurgiens de la capitale. Le crâne n'était point brisé; mais il

était clair que, par la contusion, il s'était formé des dépôts dans l'intérieur. Tout l'art de la chirurgie fut inutilement employé; et après six mois de souffrances et de remèdes, le chirurgien en chef déclara qu'il n'y avait plus rien à faire que d'attendre encore quelques mois que les douleurs fussent devenues assez insupportables pour lui faire désirer à elle-même *le trépan*, auquel elle se refusait alors.

J'arrive à S..... dans le courant de mai 1816, dix mois après l'évènement, et je trouve mademoiselle de S*** qui logeait chez ma mère, dans l'état le plus déplorable. Sa tête lui causait les douleurs les plus vives; tout mouvement, même celui qui se faisait autour d'elle, la faisait souffrir; la digestion ne se faisait qu'avec le secours des médecines journalières, et le sommeil était parfaitement amené par quarante, cinquante, jusqu'à soixante gouttes d'opium par jour. Ses plus vives douleurs se portaient sur le nerf de l'œil droit.

Ma mère me proposa d'entreprendre la cure de mademoiselle de S***, au moyen du magnétisme. L'état désespéré de la malade m'inspira des craintes; j'acceptai cependant, avec la restriction que si mademoiselle de S*** n'éprouvait, dès le premier jour, ni soulage-

ment ni augmentation de souffrances , je cesserais mes soins. Je craignais que l'excès du mal eût ôté toute sensibilité à la malade , qui avec cela témoignait une grande aversion pour le magnétisme.

Le... de mai , je m'approchai d'elle ; je plaçai ma main droite à un pouce du crâne ; au bout de cinq minutes , la malade se plaint d'étonnemens , de maux de cœur , et me prie de la quitter.

Le lendemain je réitère la même marche ; au bout de quelques minutes , la malade s'appesantit. Je porte l'autre main sur le plexus solaire : elle s'endort.

Les deux jours suivans , je la laisse dans le sommeil près d'un quart d'heure.

Le.... je prolonge son sommeil , et je commence à la questionner. Après les premières questions , pour m'assurer de son sommeil , je lui demande l'état de sa tête. Elle en rend un compte exact et détaillé ; mais la fatigue interrompt la séance , et après l'avoir calmée et reposée , je la réveille.

Le lendemain je priai le premier médecin du roi , homme sage et sans préjugés contre le magnétisme , qu'il ne connaissait que par les exagérations des uns et par les diatribes

des autres, de m'accompagner. Mademoiselle de S***, en crise, me donne les développemens suivans :

Le contre-coup que j'ai reçu dans la chute m'a laissé deux dépôts de sang caillé dans la cervelle : l'un est placé de manière à toucher au nerf optique de l'œil droit ; l'autre à deux pouces en arrière. Le chirurgien m'a très-bien traitée, à présent, je le vois ; quoique éveillée, j'ai témoigné le contraire ; mais son art a des bornes. Le trépan ne pourrait pas même me sauver : il n'y a que le magnétisme pour cela. — Êtes-vous donc sûre que je vous sauverai ? — Oui, si vous vous engagez à me continuer vos soins. — Je le veux, et je le promets ; mais c'est à vous désormais à me guider ; je n'ai des connaissances suffisantes ni sur la localité de votre mal, ni sur l'anatomie en général, ni sur la nature même de l'agent magnétique, pour me guider moi-même avec sécurité. C'est à vous à examiner l'effet du magnétisme sur vous, et à m'apprendre à diriger mon action. Qu'y a-t-il à faire à présent ? — Il faut commencer par le dépôt qui touche le nerf optique : vous le tirerez vers l'oreille. (Je fixe ma volonté en conséquence, et tire, à plusieurs reprises, du dépôt à l'oreille.) Je lui

demande : Voyez-vous quelque effet? — Oui; les parties les plus liquides se mettent en mouvement; tout le dépôt, qui forme à présent encore un corps presqu'endurci, est en travail; mais cela durera encore plusieurs jours avant de commencer à couler par l'oreille. — Faut-il donc que cela sorte par l'oreille? — Oui, dans quelques jours. — Combien? car je veux des dates exactes. Voyez; je veux que vous le voyiez. — Dans cinq jours; jeudi prochain, entre cinq et six heures du soir, la première goutte coulera; mais ne m'en avertissez pas, cela ne ferait que m'effrayer d'avance, et fort inutilement. — Vous vous rappelez, mademoiselle, que M. de W***, premier médecin du roi, est ici; permettez-vous qu'il vous fasse quelques questions par mon organe? — Oui.

Alors la malade passa successivement en revue sa tête, sa poitrine, le cœur, le foie, la rate, les intestins.

Voici le résumé de son dire :

La tête ne sera jamais totalement rétablie; la poitrine est malade, les poumons attaqués; le cœur a une ossification longue d'un pouce, mais très-mince, dans la petite cavité gauche; le foie sain, le reste de même; les intestins

chargés de crudités et de dépôts nuisibles ; la gravelle me tourmente et me tourmentera encore davantage : c'est un mal sans remède.

N. B. Le médecin du roi faisait les questions les plus anatomiques, pour s'assurer que la malade parlait avec connaissance de cause, et elle lui répondait à tout avec la précision de quelqu'un qui *voit* l'objet dont elle parlait.

Quel régime devez-vous suivre? — Le magnétisme tous les jours ; peu de viande, point de légumes, point d'écrevisses ; continuer l'eau magnétisée que vous me donnez, attendu que, depuis que j'en fais usage, je dors sept heures la nuit, et la digestion des alimens que je prends se fait bien. Cette eau nettoiera en peu de temps les boyaux.

N. B. Effectivement la malade, qui naguère était obligée d'avoir journellement recours à des médecines très-fortes, avait, depuis le premier jour, des évacuations réglées, et par la suite cela a augmenté jusqu'à six et sept par jour. Dans le troisième mois, l'eau a fait son effet encore davantage, au point de devoir en diminuer la quantité. La malade s'est aussi plaint, vers la fin du quatrième mois, que l'eau magnétisée était un dissolvant trop actif pour ses reins, ce qui avait amené, coup sur coup,

trois coliques pierreuses, dont l'une faillit lui coûter la vie.

Ici je cesse de transcrire ce journal, qui serait trop volumineux : j'en tirerai les choses les plus marquantes.

Le jeudi, cinquième jour, entre cinq et six heures du soir, la première goutte de sang sortit de l'oreille, selon l'indication de la malade. Cela continua pendant six semaines, et devint un pus très-épais. Le chirurgien qui l'avait traitée s'imagina que j'avais fait percer le tympan, parce que, disait-il, il ne connaissait aucun conduit, pour la matière, à travers l'oreille. Il demanda à examiner la malade; cela lui fut permis, et il fut enfin obligé de rester *étonné*, mais pas *convaincu*.

Dès le septième jour, la malade avait donné la description de la forme et de la couleur des dépôts, et rendait un compte journalier des changemens qui s'opéraient par le magnétisme. Elle m'indiquait elle-même quand il fallait cesser d'agir sur ces dépôts, pour ne pas attirer trop de pus à la fois sur le tympan, qui commençait à souffrir.

Dans la sixième semaine, la malade dit spontanément : Il faut ouvrir une nouvelle route à la matière, sans quoi l'oreille souffrirait trop. — Voyez; que voulez-vous? — Après un

examen assez long : Un séton au cou, entre les muscles de l'arrière-droite. Vous *tirerez* après cela la matière derrière l'oreille, vers le séton, qui déjà coulera dans les vingt-quatre heures, grâces au magnétisme.

Depuis ce temps, le pus des deux dépôts de sang s'est successivement écoulé par cette dernière voie.

A mesure que les dépôts de sang disparaissaient, la malade s'est plaint que le vide qui restait à leur place, se remplissait d'une lymphe cérébrale très-âcre, et qui lui occasionnait de fortes douleurs, seulement à l'œil droit. La malade se plaignait que la cervelle manquait (à cause de son âge avancé) de l'élasticité nécessaire pour reprendre sa forme et remplir ses cavités. Cette eau a continué à être plus ou moins gênante pour la malade, qui, lorsque j'ai dû interrompre le traitement pour cause de départ, était cependant dans un état satisfaisant.

Remarques particulières faites durant le traitement.

La malade a joui, dès le cinquième jour de son traitement, d'un état de lucidité complet, et a exercé, à différentes occasions, cette fa-

culté étonnante qui sait vaincre également la distance des lieux et des temps, et qui donne connaissance exacte non seulement du physique, mais de l'intellectuel de ceux avec qui on se trouve en rapport.

Mademoiselle de S*** n'avait pas besoin que je parlasse pour saisir le sens de mes pensées; il me suffisait de fixer son attention sur moi, et très-souvent d'elle-même elle se livrait à cet examen exact de mon âme.

Je n'ai pas besoin de dire que son attachement pour moi était sans bornes. La manière dont elle s'intéressait à l'acte le plus influent sur mon bonheur, et qui se passait sous ses yeux, m'en a donné des preuves convaincantes, non seulement dans son état de veille, mais aussi dans son état somnambule.

Mon empire sur elle était aussi prompt et tout aussi sûr dans l'état éveillé que dans le sommeil magnétique. Un jour qu'elle traversait la chambre, j'étends la main vers elle à dix pas de distance, et je l'arrête avec violence sur place. Le lendemain, en crise, elle me gronda d'avoir fait cette expérience, et me conjura de n'en jamais faire par pure curiosité.

Voyant un jour l'attention avec laquelle elle considérait ma manière de magnétiser sa bouteille d'eau, je lui en demandai la raison. Elle

me répondit : Ne voyez-vous pas ces étincelles ou ces rayons de feu, qui, selon que vous vous y prenez, sortent de vos doigts et se précipitent dans le fond du vase, ils tourbillonnent jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment imbibée ; après quoi, les étincelles sont repoussées. Notez bien qu'alors la malade était dans l'état de veille.

Depuis ce temps, c'était toujours elle qui m'avertissait quand l'eau était pleine de fluide. Le jour ou la nuit, elle le voyait également bien ; mais dans l'obscurité cela lui semblait plus beau.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'un jour que je magnétisais toute une cuve pour un bain qu'elle s'était ordonné la veille, le médecin et la servante virent tous deux ce fluide lumineux qui suivait le long d'un conducteur d'acier dont je me servais.

Lorsque j'avais plusieurs bouteilles à magnétiser, je les plaçais l'une à côté de l'autre, de manière à se toucher, et quoique le conducteur fût placé à l'un des bouts ; c'était toujours la plus éloignée de lui qui se remplissait la première, et ainsi de suite.

Pendant une de ses crises, la malade a eu une colique de pierre, dont elle ne s'est aper-

que à son réveil qu'à la douleur de la pierre qui s'était arrêtée en chemin près de la vessie. La malade n'a jamais indiqué aucun remède contre ce mal, ce dont elle est fort affligée.

Cette lymphe qui lui causait des douleurs à la tête, vers la fin de mon traitement, et qu'elle conserve encore, a besoin d'être presque journellement éconduite au moyen du magnétisme. La malade voyant que cette lymphe, qui est très-corrosive, attaquait le poumon, a ordonné de la tirer le long de la nuque, et de la couduire de l'épine dorsale aux reins.

La voyant un jour souffrir en crise du passage d'une pierre des reins vers la vessie, je lui dis : Vous êtes, dans votre crise, maîtresse absolue de tous vos organes *intérieurs*; appliquez votre volonté sur les passages de la pierre; étendez les tant qu'il le faut, et vous verrez que cela vous réussira.

La malade m'assura bientôt, à son grand étonnement, qu'elle était, jusqu'à un certain point, maîtresse de déterminer cette extension; mais elle ajouta que cela causait toujours un dérangement nuisible.

Jusqu'à demi-heure après la crise, il me

suffisait de lui toucher ce que le docteur Gall appelle *l'organe de la mémoire*, pour la forcer à se rappeler de telle partie ou de telle circonstance de sa crise que bon me semblait, sans qu'il ait jamais dépendu d'elle de s'en rappeler davantage, ou moins, ni d'en avoir aucune mémoire sans le secours de ma volonté.

Ayant été forcé de quitter la malade pour cause de départ du pays, je me suis substitué un médecin auquel j'avais appris à magnétiser. Mais celui-ci ayant peu de temps à y donner, la malade a, de son propre choix, substitué ma mère, avec laquelle elle se trouve en meilleur rapport.

La malade reçoit souvent de moi (à trois cents lieues de distance) des objets magnétisés, tels que de l'eau, de la flanelle et des cheveux : ces derniers lui font le plus de bien.

Tels sont les principaux phénomènes qui se sont développés d'eux-mêmes, et dont aucun n'a été provoqué ou forcé par l'acte de ma volonté spéciale.

Le comte de LOEV****.

Saint-Petersbourg, le 22 septembre 1819.

EXTRAIT

*D'une lettre de M. le docteur Wolfart, à
M. Deleuze.*

De Berlin, ce 30 août 1819.

C'est dans un moment de troubles d'affaires le moins propre à pouvoir m'acquitter envers vous, monsieur, de ce que je vous dois, que je hasarde de vous adresser quelques lignes, au lieu de vous écrire d'une manière digne de vos sollicitudes immortelles pour la grande chose, et toujours, encore plus qu'on ne se l' imagine, méconnue et poursuivie, etc.

Mon élève et ami chéri, le docteur Brosse, de la Livonie, est parti pour sa patrie ; il y a quelques semaines, pour y exercer la médecine, naturelle ou magnétique, ou mesmérisme, ou enfin, et pour mieux dire peut-être, la médecine spirituelle et religieuse pour tous ceux qui savent approfondir. Le docteur Oppert, qui a eu l'honneur de vous voir lorsqu'il se trouvait à Paris, fait la pratique magnétique ici.

Pour l'exercice de cette pratique, vraiment favorisé ici depuis quelques années du gouvernement, l'on sera content, je l'espère, du résultat que je me propose d'en mettre sous les yeux de la république des savans de toute l'Europe.

Le magnétisme, vu la méthode que je suis dans mes colléges, dans mes séances cliniques, ainsi que dans ma pratique, est un et indivisible avec la médecine entière et l'art de guérir. La grande révolution salutaire va maintenant chez nous à grands pas, mais à pas mesurés et sûrs. L'on peut dire que la plupart des médecins allemands, d'une renommée méritée, sont pour le magnétisme, et que même beaucoup de ceux qui joignent beaucoup d'esprit et de sagacité à des connaissances solides de l'ancienne médecine, suivent la nouvelle carrière, laquelle s'avance de plus en plus. Vous vous en réjouirez sans doute, avec d'autant plus de raison avec nous, que vous êtes bien véritablement un des auteurs de ces changemens salutaires. On a beaucoup lu vos écrits justement estimés, et ils sont de tous les écrits français, ceux qui ont le plus contribué à convaincre ici de l'existence et de l'utilité du magnétisme.

Je prends la liberté de vous importuner, mon vénérable ami, d'une commission ; c'est de vouloir bien exprimer ma reconnaissance à la digne Société du magnétisme animal à Paris, pour la bonté qu'elle a eu de me nommer un de ses membres ; je m'en glorifie, et j'espère de répondre en quelque sorte à ce qu'elle attend de mes travaux, qui me sont bien chers.

En même temps, j'ai l'honneur de vous annoncer que la Société magnétique et mesmérionale de Berlin se fait un devoir de vous accepter et de vous regarder comme un de ses membres correspondans ordinaires.

Cette lettre vous sera portée par un de mes malades assez bien rétabli par le baquet mesmérien, *le baron de Rothenbourg*, homme suffisamment instruit de mes procédés et de ma pratique, pour pouvoir vous donner un précis exact de l'état actuel du grand traitement ici.

Recevez l'assurance, etc.

Signé docteur WOLFART.

FAIT REMARQUABLE

Communiqué par M. Lamy-Sénart, d'une dame qui, dans l'état de somnambulisme, juge sa maladie incurable et prévoit sa mort.

LE 10 de janvier 1817, madame A***, demeurant à Saint-Quentin, s'est présentée chez moi pour être magnétisée, disant qu'elle souffrait beaucoup, et que depuis deux ans les médecins l'avaient abandonnée, et ne voulaient plus venir la voir.

Je l'ai d'abord fait consulter par un somnambule qui, sitôt qu'il l'eut vue et bien examinée, me dit : Faites retirer cette dame. Cette dame s'étant retirée, le somnambule me dit : Elle est attaquée des poumons ; son mal est grave : je doute qu'elle puisse en guérir. Demain je verrai mieux, et vous en dirai davantage.

Le lendemain cette dame étant revenue, je l'ai magnétisée ; et comme elle s'était endormie

de suite, je n'ai point fait appeler le somnambule de la veille, et j'ai questionné la dame.

Dans cette première séance, son visage a pris l'impression d'une profonde tristesse, et je n'ai obtenu d'elle aucune réponse.

Le lendemain, ayant été endormie aussi promptement que la veille, elle est restée encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions ; puis, à mon grand étonnement, elle m'a parlé d'elle-même. Je vois ma poitrine, a-t-elle dit, dans laquelle il y a beaucoup de crachats. — Eh bien ! il faut les faire se détacher. — Non pas, non, je ne le veux pas. — Pourquoi ? — Ce serait dangereux ; je souffrirais trop, ils tiennent trop fort. — Où tiennent-ils donc ? — Près de la première côte. — Il faut souffrir pour guérir ; vous devez absolument travailler à les détacher. — Vous ne voyez donc pas que cela me ferait mourir tout de suite ? — Voyez-vous vos poumons ? — Non. — Pourquoi ? — Parce que la quantité de crachats qu'il y a dans ma poitrine m'empêche de les voir.

J'ai posé alors ma main sur sa poitrine, et je lui dis : Allons, voyez vos poumons, JE LE VEUX. Mais aussitôt elle s'est réveillée, et comme une personne égarée et hors d'elle-même, elle m'a dit : Vous me faites mal, vous

m'avez fait peur. La voyant dans cet état d'effroi, je lui ai fait un signe et elle s'est rendormie.

Allons, madame, lui ai-je dit, je veux à présent que vous voyiez, que vous considérez votre mal de sang-froid, et sans avoir peur.... Eh bien ! voyez-vous vos poumons ? — Oui, je les vois. — Dans quel état sont-ils ? comment les trouvez-vous ? — Ils sont gâtés ; puis elle fait un signe avec le nez comme lorsque l'on veut sentir quelque chose, et elle dit ensuite : Ils puent, mes poumons ; ils sont gâtés. — Détaillez-moi comment vous les trouvez. — Ils sont jaunes, parsemés de traces vertes ; ils tiennent à mon dos. Elle me montre la place avec sa main. — Vous pouvez vous guérir, madame. — Non. — Je suis certain, moi, que vous le pouvez. — Eh bien ! moi, je vous dis que non. — Vous vous trompez ; l'effroi vous trouble ; vous le pouvez si vous le voulez. — Je vous le répète, je suis certaine de ce que je vous dis ; il y a six mois que cela m'eût été possible ; oui, il y a six mois que le magnétisme aurait pu me guérir, mais aujourd'hui il ne peut plus que me soulager, me faire vivre un peu plus long-temps, mais.... (avec un signe comme si elle eût voulu dire : A quoi bon !)

Eh combien, madame, vivriez-vous en-

core si je vous continuais mes soins? — Trois ans. — Vous vous trompez probablement : c'est trois mois que vous vouliez dire ; vous êtes trop malade pour vivre encore trois ans. — Non, je ne me trompe pas, c'est bien trois ans. — Et si vous n'êtes pas magnétisée, combien vivrez-vous encore? — Je ne puis vous le dire : cela dépendra comme je me ménagerai, plus ou moins ; mais bien certainement je ne vivrai plus long-temps, car je veux toujours boire de l'eau, ce qui me fait grand mal. De plus, les drogues qu'on me fait prendre me sont contraires ; je vous en prie, faites-les cesser.

Que faut-il vous faire pour prolonger vos jours? — Demain matin me poser cinq sangsues à l'anus. — Pourquoi cela? — Depuis quatorze mois la nature a cessé d'agir sur moi ; le sang, au lieu de prendre son cours par les voies accoutumées, remonte dans mon estomac ; il est encore assez bon, mon estomac, mais mon sang est gâté ; si donc on l'y laissait trop long-temps séjourner, il n'y a pas de doute qu'il serait aussi bientôt gâté, et cela terminerait mes jours. Je vous observe donc que si vous voulez me continuer vos soins, il faudra tous les mois, et à la même époque, me poser les sangsues. — Il me semble, madame, et même je

crois très-fort qu'il ne dépend que de votre volonté de vous guérir. — Je vous prie en grâce de croire que s'il était en mon pouvoir de vivre ou de mourir, je ne balancerais pas dans le choix que j'aurais à faire; mais je vois trop clairement mon état pour me bercer d'un espoir inutile. — Que voyez-vous donc? — Je pressens, et je suis sûre que je puis, avec le secours du magnétisme, vivre trois ans. — Mais comment encore? — Je serais dix-huit mois à pouvoir encore sortir et me promener tout doucement, et les autres dix huit mois je me mettrais au lit, dont je ne relèverais plus; ainsi donc je vivrais, comme je vous le dis, encore trois ans; il ne dépend que de vous de vérifier cela.

J'aurais bien cédé au désir que j'avais de vérifier cette prédiction; mais voir mourir une personne à laquelle j'aurais donné tant de soins m'aurait été trop pénible, et puis l'idée que la mort de cette dame, après toutes les peines que j'aurais prises, aurait été une arme trop tranchante pour tous nos incrédules, qui n'auraient pas manqué de dire que c'est le magnétisme qui l'aurait fait mourir, tous ces motifs m'ont déterminé à ne pas entreprendre ce traitement infructueux.

Madame A*** a demandé à être réveillée; avant de le faire, je lui ai défendu de se rappeler de rien de ce qui venait de se passer entr'elle et moi. Cela a bien réussi : aussitôt qu'elle a été dans l'état naturel, elle s'est empressée de me demander si j'avais espoir de la guérir, si, dans son sommeil, elle avait parlé, et... Je me suis contenté de lui répondre que le magnétisme me paraissait n'avoir pas d'empire sur son mal, mais que, dans quelques mois, sa maladie se passerait d'elle-même. Je fus, comme on le voit, obligé de mentir afin de ne pas l'affliger, et pour lui cacher son triste et malheureux sort.

Aujourd'hui 21 mars 1817, cette dame vient de mourir, ce qui prouve bien qu'elle avait jugé clairement et sûrement de son état.

Signé LAMY-SÉNART.

A Saint-Quentin.

Réflexions sur le fait que l'on vient de lire.

Parmi tous les phénomènes du somnambulisme provoqué par l'acte magnétique, celui du sang-froid avec lequel madame A***, dans cet état extraordinaire de somnambulisme, parle

avec tranquillité de sa maladie, en voit les dangers, et pressent que sa mort plus ou moins prochaine en doit être l'issue, est non seulement un des plus remarquables, mais il est du nombre de ceux qui, dans ce genre, doivent, ce me semble, le plus servir aux méditations des physiologistes, des médecins et de tous les amis de l'humanité.

Quelle est donc, doivent-ils se demander, cette essence qui dans l'homme peut maîtriser, et même anéantir toutes ses sensations, toutes ses impressions, toutes les habitudes, en un mot, de sa nature corporelle?

Mais cette essence appartient-elle seulement à l'homme? dira-t-on peut-être; tous les animaux n'en sont-ils pas également doués? n'est-ce pas elle que, sans avoir pu jamais ni la voir, ni la saisir ni la bien définir, tous les philosophes de l'antiquité ont nommée l'âme du monde, et ce qu'aujourd'hui nos savans modernes, physiciens, chimistes et médecins, désignent du nom de fluide universel, d'éther, de calorique, d'esprit vital, etc.? et si cette essence est l'attribut essentiel et commun à tous les êtres vivans, elle est donc de même nature qu'eux? elle est donc, en un mot, si non corporelle, au moins aussi matérielle qu'eux?

Mais en admettant que tous les êtres vivans ont en eux le même agent véhicule de leur vie, comment alors (doit-on encore se demander) l'homme seul a-t-il la faculté d'en prolonger le cours, d'en prévoir le terme, et même de s'en priver ? Car enfin, avec les mêmes moyens, on doit arriver aux mêmes fins. Et quand même on accorderait que l'homme, en raison de la supériorité de son organisation, peut produire ou effectuer ce qu'avec des organes moins parfaits les animaux ne pourraient faire, ne serait-ce pas un motif de plus pour lui reconnaître des facultés matérielles et corporelles supérieures aux leurs, lesquelles, loin d'être destructives, devraient nécessairement être protectrices et conservatrices de leur humaine existence ?

La mort volontaire par suite de dérangement ou d'oblitération des organes de la vie, peut bien sans doute être considérée comme le résultat d'une maladie, mais certes on ne peut dire que ce puisse jamais, et dans aucun cas, être dans un animal le résultat d'un appétit.

Est-ce que le magnétisme de l'homme et les admirables et étonnans phénomènes résultant de sa puissante action sur l'organisme de

ses semblables viendraient enfin nous éclairer sur la nature de l'âme humaine ? et la spiritualité, la divine origine de cette âme, si je puis ainsi m'exprimer, que les sages et les philosophes de tous les temps anciens et modernes n'avaient jusqu'ici cru et pu affirmer que par *spéculation* ou par *induction*, nous seraient-elles enfin aujourd'hui physiquement et organiquement démontrées par l'empirisme des magnétiseurs ?

Oh ! combien je ne puis trop le répéter, un fait, une vérité de plus, manifestée aux hommes, lorsqu'une fois ils l'ont admise, doit augmenter un jour la sphère de leurs connaissances, et étendre la série de leurs idées !

CH... DE P...

RELATION

*Par M. Louis d'Aubusson de Clermont-Fer-
rand, de ses travaux, expériences, et
traitemens magnétiques.*

M. LOUIS D'AUBUSSON, par une première lettre qu'il m'avait adressée, datée du 2 juillet de cette année 1819, était entré en correspondance avec la Société du magnétisme à Paris ; ses premiers essais avaient été couronnés d'un succès marqué. Lui-même, incommodé depuis long-temps d'une maladie grave, avait obtenu sa guérison des conseils et ordonnances d'une dame qui, mise par lui dans l'état de somnambulisme le plus clairvoyant, avait dû à ses soins multipliés le retour de sa santé.

J'avais (écrivait M. d'Aubusson) une maladie d'autant plus grave, que je rendais le sang par haut et par bas. A ces maux, se joignait une toux opiniâtre et continuelle qui me fatiguait beaucoup ; comme je n'avais pas suffisamment d'instruction en magnétisme pour

oser me livrer entièrement aux lumières de ma dame somnambule, je consultai deux médecins, et fus long-temps soigné par eux; ils me donnèrent beaucoup de remèdes, dont je retirai peu de soulagement.

Un jour l'un d'eux me dit que je ferais bien d'aller habiter quelque temps une campagne que j'ai dans nos montagnes, m'ajoutant que l'air vif et pur que j'y respirerais me serait plus favorable que tous les remèdes qu'il pourrait m'ordonner. Le même jour, le second médecin, à qui je fis part de ce projet, me défendit expressément de le mettre à exécution, m'observant que l'air des montagnes était trop vif pour moi; qu'il s'y trouvait de l'eau et des arbres qui, formant beaucoup d'humidité, augmenteraient mon oppression : me voilà donc le même jour entre le médecin *tant pis* et le médecin *tant mieux*, et fort ennuyé de ces contradictions.

Je me décidai alors à endormir ma somnambule (1), laquelle, après avoir bien réfléchi, me dit : L'air de la montagne est un peu vif

(1) Elle avait, quoique guérie, conservé la faculté d'être mise en somnambulisme, pour l'utilité des malades qui voulaient la consulter.

pour vous ; comme le temps cependant est sec et beau , vous pouvez en essayer : mais du moment que vous vous trouverez trop oppressé , revenez bien vite à la ville , n'y manquez pas ; il faut partir le plutôt possible . Vous ferez bien de boire le lait de chèvre coupé avec de l'eau d'orge ; et par jour , avant chaque verre , à distance d'une heure chaque , vous prendrez six pastilles d'ipécacuanha... Je partis pour la montagne , muni de cette ordonnance ; et au bout de huit jours , à mon étonnement et à ma grande satisfaction , tous mes accidens étaient passés , mes forces revinrent , et depuis lors je me suis bien porté .

Je ne puis terminer cette trop longue lettre , sans vous faire part d'un évènement qui m'est arrivé cet hiver , et qui présente quelque intérêt .

Etant allé pour affaires dans une maison que je fréquentais rarement , j'y rencontrai une dame de ma connaissance , qui me demanda en riant si je venais dans cette maison pour y magnétiser quelqu'un . Je lui répondis de même , et tout aussi gaîment , que j'y venais pour elle ; elle plaisanta beaucoup sur le magnétisme , ainsi que toutes les personnes présentes , lesquelles ne croyaient pas plus qu'elle

à sa réalité; la maîtresse de la maison alors me dit : Mais puisque vous possédez une science si merveilleuse, monsieur, vous devriez bien guérir une de mes filles sujette à de violens maux de tête, qui lui durent ordinairement vingt-quatre heures, pendant lesquelles elle ne peut manger ni ne peut jouir d'aucun repos : elle est aujourd'hui précisément dans un de ses accès qui, je le crois, est un des plus violens qu'elle ait jamais eus. — Si mademoiselle votre fille était présente, répondis-je à cette dame, j'essaierais de la soulager (la jeune personne était au lit). Les assistans prirent ma réponse pour une défaite, et ils me mirent au défi. Je l'acceptai; on fit lever mademoiselle Misly (c'est le nom de la petite), et l'on me l'amena en bonnet de nuit; elle me parut âgée de douze à treize ans, et son visage était très-haut en couleur.

La petite, à qui l'on n'avait rien dit, se prêta sans crainte à l'essai que je voulais faire; et à peine l'eus-je magnétisée sept à huit minutes au plus, qu'elle s'endormit : je fus dès ce moment rassuré sur ses maux de tête, et l'annonçai hautement. Les rieurs étaient étonnés de voir cet enfant sommeiller aussi paisiblement. Sans m'embarrasser d'eux, ni de ce qu'ils

disaient, je continuai de magnétiser encore vingt minutes environ; curieux alors de savoir si elle était en crise magnétique, je lui parlai, mais point de réponse; après un assez court intervalle, je répétai la même question, et alors elle y répondit.

Comment vous trouvez-vous, Misly? — Bien, monsieur. — Avez-vous toujours mal à la tête? — Non. — Qui vous l'a ôté? — Vous, monsieur, parce que vous l'avez voulu. — Quelle est la cause des maux de tête si fréquens que vous éprouvez? — C'est le sang qui s'y porte avec force. — Puisque vous voyez votre mal et la cause qui le produit, vous devez trouver les remèdes nécessaires à votre guérison. — Il n'y en a pas. — Comment! il n'y en a pas? Cherchez bien. — Je ressentirai ces maux de tête jusqu'à ce que je sois grande fille. — Et à votre réveil de l'état où vous êtes, souffrirez-vous encore de la tête? — Non, mais j'aurai bien faim. — Voulez-vous rester endormie long-temps? — Encore une demi-heure....

Après la demi-heure écoulée, je réveillai la petite Misly. Aussitôt, son premier mouvement fut d'aller vers sa mère, pour lui dire qu'elle n'avait plus mal à la tête, et qu'elle

avait grand besoin de manger. Je ne pourrais vous dépeindre la figure que faisaient tous ces incrédules ; leur air, leurs discours, et jusqu'à leur feinte gaité, avaient la teinte d'une confusion comprimée : je ne pus, je vous l'avoue, m'empêcher de rire un peu à leurs dépens. Depuis lors je n'ai pas eu l'occasion de revoir cette jeune demoiselle.

Mais je veux vous faire part d'une particularité toute nouvelle alors pour moi, et que nulle autre de mes somnambules ne m'a offert depuis : c'est que, pendant toute cette séance magnétique avec cette jeune personne, jamais je n'ai pu obtenir d'elle qu'elle me répondit à aucune de mes premières questions ; il me fallait toujours les lui répéter toutes ; et ce n'était même qu'après un intervalle plus ou moins court qu'elle répondait à ce que je lui demandais la seconde fois.

M. d'Aubusson, en finissant sa lettre, faisait la promesse à la Société magnétique de lui envoyer plus tard la relation de deux cures intéressantes opérées par ses clairvoyans somnambules : cette relation lui est en effet parvenue à la fin du mois d'août dernier ; elle sera insérée dans le cahier prochain.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie , sous les
Empereurs , et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles , et des guérisons par les
songes.)

ADDITIONS SUR LA VISION A DISTANCE.

§. 6. Visions à distance chez les Lapons et les peuples du Nord. — Seconde vue ou *sight*. — Ce que c'est. — Fort en usage dans les montagnes d'Ecosse et les îles Hébrides.

LA vision à distance est un des attributs les plus singuliers de l'état somnambulique , et en général de l'état crisiaque. Nous avons déjà établi son existence dans les temps anciens; elle est même aussi démontrée pour les temps modernes. Mais comme nous ne pouvons combattre les adversaires du magnétisme que par

la multitude des faits, on ne saurait les réunir en trop grand nombre. C'est l'objet de ce paragraphe additionnel.

Parmi les Lapons, si quelqu'un éloigné de sa famille désire en avoir des nouvelles, il peut dans les vingt-quatre heures savoir ce qui s'y passe, fût-il à 300 milles de distance.

« Il s'adresse, dit Gaspar Peucer, à certaines
 « personnes connues à cet effet. Celles-ci font
 « précéder quelques cérémonies, au bout des-
 « quelles le devin tombe sans connaissance. Il
 « reste étendu, privé de mouvement, comme si
 « l'âme avait véritablement abandonné le
 « corps. Il est nécessaire qu'il demeure tou-
 « jours quelqu'un auprès du corps, comme pour
 « le garder. Après vingt-quatre heures, l'âme
 « étant de retour, le corps inanimé se réveille
 « comme d'un profond sommeil, en poussant
 « un soupir. Et ensuite le ressuscité répond à
 « toutes les interrogations qu'on lui fait; et
 « pour donner d'autant plus de poids à ses ré-
 « penses, il rapporte quelques circonstances
 « ou quelque particularité, des lieux où il a été,
 « bien connus de celui qui le questionne (1). »

(1) *Si quis peregrinus cupiat de suorum conditione certi quid cognoscere, præstant ut intra viginti quatuor*

Ces extases nous rappellent celle de cet Her-
motyme de Clazamones dont nous entretient
Pline le naturaliste. « Son âme, suivant cet au-
« teur, abandonnant son corps, avait coutume
« d'errer, de voyager, et de rapporter des pays
« lointains beaucoup de nouvelles qui ne pou-
« vaient être connues que par une personne
« présente. Pendant cet intervalle, le corps
« restait en place presque sans vie ; ce qui dura
« jusqu'à ce que pendant l'un de ces voyages,
« les ennemis d'Hermotyme fermèrent le re-

*horarum spacium resciscat quid cum illis agatur, vel si
trecentis miliaribus absint, hoc modo: incantator post-
quam usitatis ceremoniis evocatos Deos suos compella-
vit, subito collabatur et exanimatur, quasi extincto illo
reverà abscedat a corpore anima: Neque enim aut spi-
ritus in eo reliquus esse aut restare cum vitâ sensus ali-
quis et motus videtur. Sed ut ad sint semper aliqui oportet,
qui projectum et exanime corpus custodiant, quod
cum non fit dæmones id abripiunt. Horis viginti qua-
tuor elapsis, revertente spiritu ceu e profundo somno
cum gemitu expergiscitur exanime corpus, quasi re-
vocetur in vitam et morte, qui conciderat. Postea sic
restitutus ad interrogata respondet, et ut fidem faciat
percontatori, recenset aliquid quod agnoscat ille et
certò sciat in ædibus suis aut cognatorum fuisse. Gas-
par Peucer, Commentarius. Witebergæ, 1580, in 8°,
De Geomanliâ, pag. 132, verso.*

« tour à son âme, en brûlant son corps (1). »

Aretéé avait la même faculté. Son âme quittait son corps quand elle voulait; mais elle éprouva le même sort que celle d'Hermotyme de Clazamones (2).

Epiménide se vantait de faire ainsi voyager son âme quand bon lui semblait (3).

Diogène Laerce attribue à Empédocle le même pouvoir (4); et Suidas ajoute qu'Empédocle enseigna même à Pausanias une composition qui donnait cette faculté (5).

On conçoit aisément que toutes ces prétendues émigrations de l'âme ne sont que des visions qui ont lieu dans les extases dont il s'agit.

Ce que nous dit Gaspar Peucer des Lapons, se trouve confirmé pour les peuples du Nord,

(1) *Reperimus inter exempla, Hermotini Clazomenii animam, relicto corpore, errare solitam, vagantem, e longinquo multa annuntiare, quæ nisi a presenti nosci non possent, corpore interim semianimi, donec cremato eo, inimici remeanti animæ velut vaginam ademerint.* Plin., *Hist. natur.*, lib. vii, cap. 52.

(2) Hérodote. *Melpomen. Maxim. Tyrius*, diss. 22 et 28.

(3) Huet, *Alnet. quæst.*, lib. 2, c. 19.

(4) Diogène. Laert., *in Empedocle.*

(5) Suidas *in voce* αἴθερ.

en général, par Saxou le grammairien (1), Olaus Magnus (2), et subsiste encore aujourd'hui d'après nos voyageurs modernes.

Johnson, cité à ce sujet par M. Deleuze (*Histoire critique du magnétisme*), nous donne, dans son *Voyage aux îles Hébrides*, des détails qui méritent d'être rappelés ici avec quelque étendue (3).

« Nous aurions, dit-il, passé pour fort peu
« curieux assurément, si nous n'eussions pas
« examiné avec le soin le plus particulier, la
« question du don de *second sight* ou de *se-*
« *conde vue*. On doit désirer de mettre au jour
« la vérité ou de découvrir la fausseté d'une
« opinion reçue pendant des siècles par tout un
« peuple, et établie chez ses descendans par
« une suite successive de faits.

« Le *second sight* ou *seconde vue*, est ou
« une impression donnée par l'esprit aux yeux,
« ou par les yeux à l'esprit, au moyen de la-
« quelle les objets éloignés ou futurs sont aper-
« çus et vus comme s'ils étaient présents.

(1) Saxo grammaticæ, *initio*, lib. vii, *Historiâ Danicâ*.

(2) Olaus Magnus. *Hist. de Gentib. Septentrion.*, lib. iii, cap. 19.

(3) *Voyage aux îles Hébrides*, dans le *Nouveau recueil des voyages au Nord*, imprimé à Genève, 1785, tome II.

« Un homme en voyage, loin de chez lui,
 « tombe de son cheval; un autre, que je suppose
 « à l'ouvrage aux environs de la maison du pre-
 « mier, le voit baigné dans son sang, et se re-
 « présente même ordinairement le paysage et
 « l'endroit où l'accident arrive. Quelquefois ce
 « sera en conduisant son bétail, en promenant
 « son oisiveté, ou se tenant assis au soleil, qu'il
 « est subitement frappé de l'apparition d'une
 « noce ou d'une procession funèbre. Il compte
 « toutes les personnes du deuil ou de la fête.
 « S'il les conuait, il dit leurs noms; s'il ne les
 « connaît pas, il dépeint leurs habillemens. Par
 « cette faculté, les choses absentes sont vues au
 « moment où elles arrivent.

« Cette faculté passive, car on ne peut pas l'ap-
 « peler un pouvoir, n'est ni volontaire ni cons-
 « tante. Ces apparitions ne sont point à volonté.
 « On ne saurait ni les commander, ni les rete-
 « nir, ni les rappeler. L'impression en est sou-
 « daine, et l'effet souvent très-pénible. Par
 « l'expression de *second sight* ou *seconde vue*,
 « il semble qu'on entend *un moyen de voir*
 « *ajouté à celui que la nature nous a accordé*
 « *généralement.*

« On entend dire communément dans les
 « pays bas de l'*Ecosse*, que l'opinion de la se-

« conde vue prend le même chemin que les
 « autres superstitions, et que sa réalité n'est
 « plus admise que par la partie la plus grossière
 « du peuple. J'ignore jusqu'à quel point elle a
 « pu jamais prévaloir, ou quel degré de croyance
 « elle a perdu. Les habitans des îles, de tout
 « état et de tout rang, l'admettent universelle-
 « ment, excepté les ministres, qui la désavouent,
 « et qui sont accusés de la désavouer par esprit
 « de système, et contre leur conviction.

« Ce n'est pas cependant qu'il n'y ait de for-
 « tes raisons qui s'élèvent contre cette opinion;
 « mais, à ces objections, on peut répondre
 « qu'il n'appartient pas à un être aussi borné que
 « l'homme, aussi incapable d'embrasser dans
 « ses spéculations le système de l'univers, de
 « prononcer si une chose est convenable ou
 « non; si elle a dû entrer ou non dans le plan
 « général. Avec une intelligence aussi limitée,
 « ne pouvant poser aucun principe solide,
 « quelle conséquence assurée pourrions-nous
 « en déduire? La faculté de seconde vue n'est
 « merveilleuse que parce qu'elle est rare; car,
 « considérée en elle-même, elle n'implique
 « pas plus de difficultés que les songes, peut-
 « être même que l'exercice régulier de la fa-
 « culté de penser. Chez toutes les nations, et

« dans tous les siècles, on a cru qu'il pouvait
 « y avoir des impressions qui se communi-
 « quaient ou frappaient l'imagination d'une ma-
 « nière inconnue. On en a cité des exemples
 « d'une telle évidence, que ni Bacon ni Bayle
 « n'ont pu y résister. Ces impressions soudai-
 « nes, confirmées ensuite par l'évènement, ont
 « été éprouvées par plus d'une personne; et
 « tous ceux qui ont été dans ce cas ne les ont
 « ni avouées ni publiées. La faculté de seconde
 « vue est seulement plus commune dans les îles;
 « mais elle n'est nulle part totalement inconnue,
 « et nous devons savoir nous rendre à la force
 « des témoignages. Ceux qui prétendent à cette
 « faculté, n'en ont jamais espéré ni tiré aucun
 « profit. C'est une affection involontaire dans la-
 « quelle l'espérance ni la crainte ne paraissent
 « avoir aucune part. Ceux qui en font profession
 « ne s'en glorifient pas comme d'un privilège
 « aux yeux des autres. Ils ne jouissent d'aucune
 « distinction avantageuse; ils ne sont donc point
 « tentés de feindre; et leurs auditeurs n'au-
 « raient aucun motif d'encourager l'imposture.

« Il y a si peu de personnes riches dans ces
 « contrées, en comparaison des autres, que si
 « cette faculté est distribuée par le hasard, elle
 « ne peut être accordée que rarement à un

« homme bien élevé. Cela est cependant arrivé
 « quelquefois. Il y a actuellement (1785) un
 « gentilhomme dans les montagnes, doué de
 « seconde vue, qui se plaint des terreurs aux-
 « quelles il est exposé. »

On n'imputera pas à Johnson d'avoir traité légèrement la matière, il l'a examinée à fond; et on peut croire à son témoignage, quand il assure que la seconde vue est d'une notoriété constante dans les îles Hébrides. Il ne se dissimule pas toutes les objections et la répugnance à croire, qui s'élèvent contre cette faculté; mais il répond aux objections comme nous le faisons nous-mêmes, par la considération de l'ignorance ou nous sommes de la force et du jeu de nos propres organes, et de l'étendue de nos facultés. Et que peuvent contre des faits toutes les objections du monde?

Or, ces faits, comme nous l'avons vu, sont attestés par tous les historiens du Nord que nous avons cités, le sont encore par Jean Scheffer, dans son *Histoire de la Laponie*, et par Martin, dans son *Voyage aux îles Hébrides*.

On aura remarqué sans doute une différence bien sensible entre la vision à distance dont parlent Peucer, Olaus et Saxou, et la seconde vue que décrit Johnson. Cette dernière est in-

volontaire, elle vous saisit au moment où vous y songez le moins. Elle paraît avoir été celle d'Apollonius de Thyane. La première, au contraire, n'arrive que par un effet de la volonté, et par le tourment de l'imagination. Elle est accompagnée de cérémonies prétendues magiques.

Cette différence ne fait rien pour le fond. Que la seconde vue soit volontaire ou qu'elle ne le soit pas, elle n'en est pas moins seconde vue. Mais de ce qu'elle est quelquefois involontaire, nous en concluons qu'il n'y a rien de magique dans ce phénomène, et que ce n'est autre chose que l'exercice d'une faculté, inconnue à la vérité, mais purement naturelle. Si elle était magique, elle serait toujours subordonnée aux cérémonies magiques, et ne pourrait jamais avoir lieu que par l'effet d'une volonté bien prononcée, et d'une intention dirigée vers les êtres surnaturels.

Scheffer nous dit que c'est principalement *avec les tambours magiques que les Lapons exercent la divination*. Les tambours sont des portions de tronc d'arbre fendu longitudinalement, et dans une dimension telle qu'elles puissent être portées à la main. La partie creuse est couverte d'une peau. Sur la peau de ce

tambour sont peintes en rouge les figures de Thor, de Jésus-Christ, du soleil, de loups, de rennes, d'ours, de rats, de plantes, de serpens, de nombres, etc., de tout ce que l'imagination capricieuse peut inventer. Rien ne ressemble plus aux hiéroglyphes des Égyptiens. On met sur ce tambour un paquet d'anneaux de cuivre ou de fer, et on bat avec une espèce de marteau fourchu et fait avec un os. Suivant que les anneaux, mus par les vibrations qu'occasionnent les coups de marteau, se portent sur telle ou telle figure, vont à droite ou à gauche, il y a telle ou telle indication heureuse ou malheureuse. Voilà la superstition.

Quand il s'agit de connaître les choses éloignées, voici, selon Scheffer, ce qui se pratique. « Celui qui bat du tambour, chante en même
 « temps d'une voix fort distincte, une chanson
 « que les Lapons appellent *jouke* ; et tous ceux
 « de leur nation qui s'y trouvent présens, tant
 « les femmes que les hommes, y ajoutent cha-
 « cun leurs chansons, auxquelles ils donnent le
 « nom de *due ra* ; les hommes prennent un ton
 « plus haut, et les femmes un ton plus bas. Les
 « paroles qu'ils proferent expriment le nom
 « du lieu dont ils désirent savoir quelque chose.

« Après avoir quelque temps frappé sur le

« tambour, le devin le pose sur sa tête, et il
 « tombe aussitôt par terre comme s'il était en-
 « dormi ou tombé en quelque défaillance d'es-
 « prit, semblable à un homme mort dont l'âme
 « aurait abandonné le corps. Il souffre pendant
 « ce temps-là de telle sorte, que la sueur lui
 « sort souvent du visage et de toutes les au-
 « tres parties du corps. Tous les hommes et
 « toutes les femmes qui sont présents à cette ac-
 « tion, sont obligés de chanter toujours leurs
 « chansons, et de continuer jusqu'à ce que ce-
 « lui qui a battu le tambour soit revenu de son
 « sommeil. Que s'ils désistent de chanter, cet
 « homme meurt et n'en revient jamais. Ce
 « même malheur lui arrive, si quelqu'un de la
 « société essaie de le réveiller en le touchant de
 « la main ou du pied tandis qu'il est en cet état.

« Toutes ces cérémonies ayant été ainsi un
 « assez peu de temps observées, le Lapon qui
 « a battu le tambour se relève, semble avoir
 « recouvré la vie et les esprits, et il commence
 « dès-lors à répondre à ceux qui l'interrogent,
 « à rapporter tout ce qu'il a appris par le moyen
 « de son tambour, et à déclarer quel est l'état
 « des choses et la face des affaires dans les pays
 « les plus éloignés. Peucer écrit qu'il se re-
 « veille au bout de vingt-quatre heures; mais

« il n'y a point de temps assuré, car cela arrive
« quelquefois plus tôt et quelquefois plus
« tard (1). »

On ne voit, dans tout ceci, qu'un appareil qui dispose à une crise, telle que celles que se procurent les jongleurs américains et les dervis musulmans dans leur danse circulaire; le moment où le tambour se met sur la tête est l'acte qui détermine l'extase; l'état pénible où se trouve le Lapon, est une suite et une preuve du paroxysme de la crise nerveuse. Prétendre que le simple toucher, soit du pied, soit de la main, suffisait pour occasionner la mort, c'était sans doute aller trop loin; mais il est certain que dans le magnétisme, lorsqu'un somnambule est en crise, on a prétendu que le toucher brusque d'un étranger peut faire beaucoup de mal au somnambule, et qu'il est nécessaire d'établir préalablement le rapport.

Si le tambour était pour quelques Lapons un intermédiaire d'habitude, et par-là même nécessaire pour entrer en crise, il est certain que beaucoup d'autres entraient en crise sans

(1) *Histoire de la Laponie*, traduite du latin de Scheffer, par L. P. A. L., géographe ordinaire de Sa Majesté. Paris, 1778, in-4°, page 107 et suiv.

ce préalable. Et c'est encore ce que nous at-
teste Scheffer.

« Un Fin-Lapon de Norwège, dit-il, vint trou-
« ver un certain Jehan Delling, commission-
« naire d'un marchand allemand. Ce commis-
« sionnaire, qui était établi à Berg, pria le Fin-
« Lapon de lui dire s'il pouvait lui révéler ce
« que son maître faisait alors en Allemagne.
« Le Fin-Lapon lui promit de le lui dire, et il
« commença aussitôt à crier comme s'il eût été
« ivre, et à tressaillir de joie; puis ayant couru
« une ou deux fois en rond, il tomba par terre,
« et y demeura quelque temps de même que
« s'il eût été mort; il se leva ensuite comme s'il
« fût venu de ressusciter; et il lui raconta ce
« que son maître faisait alors. On écrivit à l'ins-
« tant le tout sur le livre public des marchands,
« et après on reconnut que les choses étaient
« arrivées de la manière que le Fin-Lapon les
« avait dites. »

Il n'est pas là question de tambour magique.

« Pierre Clauds (1), continue Scheffer, se
« borne à dire que le Lapon se jette par terre,
« et devient semblable à un homme mort,
« ayant du reste la face toute plombée. Il de-

(1) Autre historien de Laponie.

« meure l'espace d'une heure ou deux en cet
« état, selon que le pays dont il veut appren-
« dre quelque chose est plus ou moins éloigné,
« et il peut, quand il se réveille, raconter tout
« ce qui se passe en ce lieu-là.

« Cet auteur, ajoute Scheffer, ne dit rien ni
« du tambour, ni du chant, ni des compa-
« gnons. »

Mais voici un fait bien précieux, parce qu'il
lie les phénomènes de la seconde vue avec
ceux du magnétisme.

« Le diable, dit-il, ayant une parfaite con-
« naissance de ceux qui seroat plus propres à
« le servir dans ce ministère, les jette dès leur
« enfance dans une certaine maladie dans la-
« quelle il leur représente des images, et leur
« procure des visions par lesquelles ils appren-
« nent, autant que leur âge peut le permettre,
« ce qui appartient à cet art. Ceux qui tombent
« pour la seconde fois dans cette maladie, out
« bien plus de visions qu'en la précédente, et
« apprennent avec ces lumières bien mieux l'art
« magique que la première fois. Que s'il leur
« arrive d'avoir pour la troisième fois cette ma-
« ladie (ce qui se fait avec tant de peine, qu'ils
« sont alors dans un danger très-évident de per-
« dre la vie), toutes les visions diaboliques leur

« sont en cette occasion montrées à découvert,
 « dont ils tirent tout ce qui est nécessaire pour
 « se rendre parfaits dans la magie. Ces derniers
 « y sont si savans, qu'ils peuvent, *sans se ser-*
 « *vir du tambour*, voir distinctement les cho-
 « ses les plus éloignées. Et le diable s'est telle-
 « ment rendu maître de leur esprit, qu'ils
 « voient ces choses, soit qu'ils les veuillent ou
 « ne les veuillent pas voir. Tornæus, qui assure
 « cela, rapporte une expérience qu'il en a faite
 « dans la personne d'un Lapon qui est encore en
 « vie, et qui, lui remettant entre les mains son
 « tambour, après que Tornæus se fut plusieurs
 « fois plaint de ce qu'il ne le lui apportait pas,
 « déclara avec bien de la tristesse, que quoiqu'il
 « s'en défît et n'en fit jamais d'autres, il ne lais-
 « serait pas de voir dorénavant toutes les choses
 « qu'il avait vues jusqu'à cette heure. Et pour
 « preuve de ce qu'il disait, il racontait en dé-
 « tail tout ce qui était arrivé à Tornæus sur la
 « route, venant en Laponie. Ce Lapon se plai-
 « gnait en même temps de ce qu'il était fort en
 « peine, et ne savait comme il en devait dans
 « la suite user avec ses yeux, qui lui représen-
 « taient toutes ces choses, quoiqu'il y apportât
 « les dernières répugnances. »

Que voit-on dans tout cela? Un état de som-

nambulisme et de clairvoyance occasionné par maladie; état qui augmente à chaque accès. Or, c'est précisément ce qui arrive dans le magnétisme. Le somnambulisme se manifeste dans un état de maladie. La lucidité est faible d'abord; elle va en croissant jusqu'à ce qu'elle parvienne à son apogée. L'habitude en général perfectionne beaucoup la clairvoyance. Il est donc reconnu par l'observation de Scheffer, et le fait particulier qu'il rapporte, que le tambour n'est qu'une chose purement accessible; que le vrai principe de la clairvoyance est la maladie avec les crises qui l'accompagnent; et qu'il n'y a dans tout cela rien de magique, et qui suppose l'intervention des mauvais esprits.

En général, toutes ces visions, soit à distance, soit de seconde vue, ainsi que les prévisions et les révélations, sont précédées d'une espèce d'extase; et on peut remarquer qu'elles n'ont jamais lieu que dans un état de crise subit ou prolongé. Il est peu de magnétiseur qui n'ait été témoin de ces phénomènes. Il est assez commun de trouver des somnambules qui voient ce qui se passe, non seulement dans un autre appartement de la même maison, mais dans une autre maison, mais dans une rue, dans une place publique. La plupart des ou-

vrages sur le magnétisme présentent des faits semblables; et sans remonter bien loin, on peut consulter le n° xiv de cette Bibliothèque, page 187, où il est question de ces enfans de l'hôpital d'Amstersdam, *qui rendaient compte au moment même de ce qui se passait au Conseil municipal, quoique ce Conseil fût secret, et que ces enfans se trouvassent dans une autre partie de la ville.*

Et page 189, où il est mention d'un jeune Florentin appelé *Gaspar, qui reconnaissait et annonçait les personnes qui venaient le voir, quoiqu'elles fussent encore fort éloignées.*

Ce phénomène se lie avec la faculté de prévoir et de prédire l'avenir. Prévoir, c'est voir le tableau des choses distantes par le temps; voir à distance, c'est voir le tableau des choses distantes par l'espace; et cette dernière vision même paraîtrait moins difficile que la précédente; car il est plus aisé de voir des choses qui existent actuellement, que d'en prévoir qui n'existent pas encore.

Ces visions à distance se retrouvent, ainsi que nous l'avons annoncé, aussi bien dans les sables brûlans de l'Afrique, que sur les rivages glacés de la Laponie.

(*La suite au prochain numéro.*)

~~~~~  
**PRESCRIPTIONS SOMNAMBULIQUES.**  

---

LES ordonnances et les prescriptions des somnambules magnétiques diffèrent si souvent les unes des autres, quoiqu'ordonnées par eux dans des cas de maladies semblables, ou qui du moins en ont l'apparence, qu'elles ne sont et ne peuvent être offertes par les magnétiseurs, aux médecins, ni comme des leçons à suivre ni comme des exemples à imiter; ce que ces ordonnances et ces prescriptions serviront seulement à prouver jusqu'à l'évidence, à quiconque prendra la peine de les lire et de les compiler, c'est que parmi toutes les sciences naturelles, s'il n'en est pas de plus utile aux hommes que celle de la médecine, il n'en est pas en même temps de plus conjecturale, et qui par conséquent puisse exiger de tous ceux qui se dévouent à l'exercer, plus de sagacité, de mœurs, d'expérience et d'humanité.

Ce qu'Hippocrate disait aux médecins de son temps : « *Ce ne sont ni les livres, ni les doctes théories, ni les systèmes en vogue qui constituent le vrai médecin, c'est le tact seul joint à l'observation,* » se trouve aujourd'hui pleinement justifié par nos somnambules magnétiques.

Quel texte plus vaste à développer par les jeunes médecins actuels qui, successivement, se convaincront de l'existence du magnétisme de l'homme, que celui de l'origine de la médecine prenant sa source dans les révélations somnambuliques, autrefois manifestées dans les temples de l'ignorance et de l'idolâtrie, et celui des acquisitions et des progrès de cette médecine prouvés par ces mêmes révélations faites dans un siècle exempt de toutes les illusions astrologiques, et dégagé des entraves de toutes les superstitions.

En attendant que ce moment arrive, lequel semble se rapprocher de nous, et sans attacher aux prescriptions de nos somnambules plus d'importance usuelle qu'elles n'en méritent, nous allons donc en commencer la curieuse série, qui, de même qu'un barème sert à soulager la mémoire, et à ménager le temps aux plus savans calculateurs, pourra peut-être

quelquefois rendre le même service aux habiles médecins. Mais ne dût-elle servir que de *guide-dne* aux ignorans , ce sera toujours un service que nous aurons rendu à l'humanité.

---

1° *Cure d'une foulure à la suite d'une entorse négligée.*

N\*\*\*, charpentier, après s'être donné une entorse, avait marché trop tôt, et l'avait foulée; obligé de se mettre au lit, sa cheville était devenue enflée, et il souffrait beaucoup.

Mis en somnambulisme, sa première ordonnance fut :

Mettre mon pied malade, matin et soir, dans un bain d'herbes fortes, telles que lavande, sauge, baume des champs, que l'on aura fait bouillir ensemble; ce premier bain n'étant que pour fortifier les nerfs, il ne faudra pas le continuer après qu'il aura produit son effet.

Le troisième jour, deux personnes inconnues au malade étant entrées dans sa chambre au moment où il venait d'être endormi magnétiquement, son magnétiseur ne put le faire parler : il continua donc son bain accoutumé;

mais au lieu du bien que ce bain lui avait procuré jusqu'alors , il lui fit tant de mal et lui causa de si vives douleurs, qu'il fut obligé de s'en retirer.

Le lendemain le magnétiseur arrive , voit la jambe du malade rouge et enflée jusqu'au genou ; aussitôt il le met en somnambulisme , et il apprend de lui que la veille il aurait pu prévenir cet accident , mais que , devant les personnes qui étaient entrées dans sa chambre, il n'avait pas voulu parler , parce qu'elles ne croyaient point au magnétisme , qu'elles s'en moquaient, et qu'il n'avait pas voulu leur apprendre à rire à ses dépens. C'est bien malheureux pour moi, ajouta-t-il, car à présent ma jambe est bien plus malade qu'auparavant , et bien plus dangereusement. Son ordonnance pour réparer ce mal fut :

Faire bouillir de la mie de pain dans une forte eau de savon, y mettre un verre de mon urine , prise le matin à mon réveil ; faire du tout un cataplasme et le poser sur ma jambe et ma cheville , jusqu'à ce que l'enflure ait cessé : il faudra dix jours d'application de ce cataplasme , après lequel on fera réduire en cendre un petit fagot de sarment de vigne , en ayant bien soin qu'il ne s'y mêle pas d'autre

bois; on fera bouillir ces cendres, on les passera à travers un linge fin, et je mettrai ma jambe deux fois par jour dans cette lessive; le quatrième jour, je serai purgé avec une médecine ordinaire.

Cette ordonnance a été suivie avec ponctualité, et la guérison de la foulure a été radicale.

---

### 2° *Rhumatismes non invétérés.*

Semblables en apparence, par les douleurs et les souffrances qu'ils font éprouver, les rhumatismes diffèrent souvent par les causes qui les produisent; mais de quelque nature qu'ils soient, ils seront toujours guérissables à leur commencement, par l'application journalière du magnétisme, et, autant que possible, aux mêmes heures de la journée.

Parmi les moyens secondaires et médicaux à pouvoir essayer pour la guérison des rhumatismes, en voici un dont je puis d'autant mieux certifier l'efficacité, qu'il a été ordonné à moi-même par la femme Maréchal de Busancy, au mois de novembre 1808. Je dois dire que c'était le second accès violent de ce mal que j'éprouvais dans le bras. (Voyez *Recherches*

*physiologiques sur le somnambulisme, etc,* page 336) (1).

Prendre tous les jours, matin et soir, des bouillons d'herbes les plus amères possible; se purger deux ou trois fois, à distance et légèrement, avec faibles doses de sel d'Epsom et de follicules de séné; se frotter le bras, matin et soir, avec un mélange d'eau-de-vie et de savon, et appliquer dessus une feuille de papier brouillard. J'ai fait ce remède pendant environ trois semaines, et depuis lors jusqu'aujourd'hui 24 mai 1819, voilà onze ans bientôt que je n'ai pas eu la moindre atteinte de ce rhumatisme.

Un second moyen est celui que madame Vermot a dernièrement conseillé à son mari, dont le rhumatisme sur les reins ne datait que de sept mois : appliquer un cataplasme de trente feuilles de laurier-amande cueillies sur l'arbre, infusées pendant vingt-quatre heures dans la quantité d'une bouteille de vin blanc. Ce remède aurait eu un plein et entier succès, si le malade l'eût fait avec exactitude. (*Voyez traitement de madame Vermot, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> cahiers de notre Bibliothèque.*)

---

(1) Un vol. in-8°: prix, 6 fr. Paris, J. G. DENTU, 1811.

3° *Engorgement du lait chez les femmes nouvellement accouchées, ou qui, après avoir nourri leurs enfans, les veulent sevrer.*

Se tenir trois fois vingt-quatre heures au lit bien chaudement vêtu; ne point laisser pénétrer, autant que possible, l'air extérieur dans la chambre; boire dans la journée une demi-bouteille de vin blanc, dans laquelle on aura fait infuser pendant vingt-quatre heures deux gros de sel de nitre, et appliquer sur les seins, pendant ces trois jours, un papier brouillard graissé avec de l'huile d'aspic.

J'observe que la jeune femme, paysanne de Buzancy, qui s'est indiquée pour elle ce traitement à suivre, ignorait, étant réveillée, ce que c'était que de l'huile d'aspic, et n'en savait pas même le nom.

J'avais conté ce fait, fort remarquable, à une des séances de notre Société du magnétisme, et depuis lors il n'en avait plus été question. Mais M. Pagnier, artiste et professeur vétérinaire, et l'un des membre de notre Société, en avait apparamment pris note. « Je vous ai entendu, me dit-il un jour, raconter

une prescription de somnambule pour le lait. J'en ai fait l'essai sur une jument de grand prix que l'on avait placée chez moi pour la guérir d'engorgement de lait dans les mamelles; j'ai ponctuellement suivi toutes les indications de la somnambule; la chaleur de l'écurie, le sel de nitre, le vin blanc, l'huile d'aspic, non pas sur un papier brouillard qui n'aurait pu être assujetti, mais avec laquelle j'ai graissé plusieurs fois par jour les mamelles de la jument. En moins de quatre jours, monsieur, le succès de ce traitement m'a d'autant plus agréablement surpris, qu'il m'a été la preuve de sa salutaire efficacité. »

---

4° *Taie nouvelle sur l'œil des enfans.*

Souffler de la poussière de sucre candi dans l'œil de l'enfant jusqu'à ce que la taie soit fendue; cesser alors ce remède douloureux et cuisant, et lui faire succéder l'application pendant le jour, autant que possible, et surtout pendant la nuit, d'un linge épais trempé dans de la lie de gros vin, et cela jusqu'à parfaite guérison. Ce remède a été ordonné par madame Vermot, et a opéré avec succès sur sa petite fille, âgée de trois ans.

## VARIÉTÉS.

Michel Montaigne a dit, dans ses *Essais* (1) :  
 « La première considération que j'ai sur le sujet des sens, est que *je mets en doute que l'homme soit pourvu de tous sens naturels*. Je vois plusieurs animaux qui vivent une vie entière et parfaite, les uns sans la vue, les autres sans l'ouïe. *Qui sait, si à nous aussi, il ne manque pas un, deux, trois et plusieurs sens ?* Car, s'il en manque quelqu'un, notre nature n'en peut découvrir le défaut. C'est le privilège des sens, d'estre l'extrême borne de notre apercevance; il n'y a rien au-delà d'eux qui nous puisse servir à la découvrir : voir ni l'un des sens ne peut découvrir l'autre.

*An poterunt oculos, aures reprehendere; an aures, Tactus; an hunc porro tactum sapor arguit oris; An computabunt nares, oculi ve revincent?*

« Ils sont, tretsous, la ligne extrême de nos facultés. Que sait-on si les difficultés que nous trouvons, en plusieurs ouvrages de la nature, ne viennent que du défaut de quelque sens? Et

---

(1) *Essais*, t. II, liv. II, chap. XII, pag. 561 et 565.  
 La Haye, 1727.

si plusieurs effets des animaux, qui excèdent notre capacité, sont produits par la faculté de quelque sens que nous ayons à dire? Et si aucun d'entr'eux, ont une vie plus pleine par ce moyen et plus entière que la nôtre?

« Nous saisissons la pomme, quasi par tous les sens; nous y trouvons de la rougeur, de la polisseure, de l'odeur, de la douceur: outre cela, elle peut avoir d'autres vertus, comme d'asseicher ou restreindre, auxquelles nous n'avons point de sens, qui se puisse rapporter.

« Les propriétés que nous appellons *occultes*, en plusieurs choses; comme à l'aimant d'attirer le fer: *N'est-il pas vraisemblable, qu'il y a des facultés sensibles en nature, propres à les juger et à les appercevoir, et que le deffaut de telles facultés nous apporte l'ignorance de la vraie existence de telles choses!* » )

---

*Mémoire sur la cause du froid en hiver, et de la chaleur en été, par M. de Mairan.*

19 avril 1719.

Je crois que tout le monde convient aujourd'hui que la chaleur, ou pour parler plus exac-

tement, la propriété qu'ont les corps, soit durs ou fluides, d'exciter en nous le sentiment de la chaleur, n'est autre chose en eux que l'agitation des parties qui les composent, ou de quelqu'autre matière invisible engagée dans leurs pores : et que la chaleur excitée en nous par le soleil ne consiste pas seulement dans l'action immédiate de ses rayons sur la superficie et sur les parties organiques de nos corps, mais encore dans le choc des diverses particules de l'air, ou des autres corps mêlés avec l'air qui nous environne, et que ses rayons ont mis en mouvement. Ce n'est du moins que dans cette signification qu'il faut prendre le mot de *chaleur* dans tout ce Mémoire (page 118 et 119).

Quand à la source de la chaleur, je laisse à chacun à en juger selon ses principes ; ce sera, si l'on veut, un fond du mouvement de la matière subtile qui lui est propre, et qu'elle conserve indépendamment du soleil ; ou une fermentation des acides et des sucs terrestres intérieurs ; ou une émanation du feu central, que quelques philosophes attribuent au globe de la terre ; ou, enfin, une simple chaleur acquise depuis plusieurs siècles, mais qui tire son origine du soleil : car cet astre ayant

constamment éclairé une moitié du globe terrestre, il en a dû naître une chaleur constante dans la masse générale, et d'autant plus constante que, gagnant de proche en proche, elle s'est communiquée à des parties plus voisines du centre, et moins exposées aux changemens de température qui ont lieu à sa surface, etc.

---

OUVRAGES NOUVEAUX.

*Des Principes et des Procédés du Magnétisme animal*, par M. de Lausanne; 2 vol. in-8°. Paris, chez J. G. Dentu.

*Défense du Magnétisme animal contre les attaques dont il est l'objet dans le Dictionnaire des sciences médicales*, par J. P. F. Deleuze; 1 vol. in-8°. Paris, chez Belin-le-Prieur, quai des Augustins, n° 55.

*Les Dangers du Magnétisme animal et l'importance d'en arrêter la propagation*, par A. Lombard aîné; 1 vol. in-8°. Paris, chez J. G. Dentu.

*De la Cause du Sommeil lucide, ou Étude de la nature de l'homme*, par l'abbé de Faria, t. 1; 1 vol. in-8°. Paris, chez M<sup>me</sup> Horiac, rue de Clichy, n° 17.

Nous rendrons compte de ces quatre ouvrages.

---

ERRATUM.

Dans le précédent numéro, p. 28, lig. 21, fleurs de mauves,  
lisez fleurs de mauves.

---

THÈSE

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL ,

*Soutenue en Suède, par un jeune médecin suédois ; traduite du latin par M. le comte du Crouseilhe, membre correspondant de la Société du Magnétisme (1).*

---

IL est assez remarquable de voir un médecin déjà connu, choisir le magnétisme pour sujet de la thèse qu'il devait soutenir en preuve des connaissances requises pour obtenir le grade de docteur ; les savans ne pouvaient longtemps méconnaître une science que j'appellerais volontiers la première de toutes les sciences, puisque l'homme le plus simple la trouve innée en soi, lorsqu'il est vertueux, qu'il voit souffrir, et qu'il veut avec force calmer les

---

(1) *D. D. Dissertatio academica sistens casum magnetismi animalis. Pro gradu medico auctor Otto Christ. Ekman, ad Cohort. Legionis Reg. propr. medicus in auditorio Majorie die 18. Dec. 1818, Lundæ, 1818, Typis Berlingianis.*

maux de ses semblables. C'est un jour à noter dans les annales du magnétisme, que celui où ses effets salutaires, exposés avec ordre, avec clarté, avec toutes les garanties qui en attestent l'authenticité, recommandèrent aux suffrages d'une Faculté l'homme habile qui avait dirigé avec sagesse ce remède que Dieu mit dans la main de tous les hommes, ce magnétisme, en un mot, dont l'existence même avait été jusque-là si violemment combattue.

Le roi de Suède avait engagé une société d'hommes célèbres à rechercher des documens sur le magnétisme animal; et ce fut là le motif de la publication du journal dont on donne aujourd'hui quelques extraits. L'auteur expose un grand nombre de faits successifs, sans aucune réflexion, sans dissertation sur leur cause.

*Anne Nilsson*, jeune fille âgée de dix-neuf ans, avait une complexion frêle, le teint blême; elle était sujette à des suffocations, à des évanouissemens fréquens. Dans un état de langueur habituelle, elle ressentait des maux de tête, des palpitations, des spasmes; ses oreilles étaient fatiguées par des bourdonnemens; sa digestion était pénible, son ventre était enflé, constipé, son appétit très-dérégé; ses règles

étaient arrêtées. Son caractère était toujours inquiet et triste ; une démangeaison aux narines laissait soupçonner que ses intestins renfermaient des vers ; elle n'en convenait point, parce qu'elle n'en avait jamais rendu ; elle croyait qu'une grande terreur dont elle avait été frappée anciennement, était la cause du dérangement de sa santé. Sa maladie semblait provenir d'une affection hystérique. Son maître, le sieur Richter, négociant recommandable de Malmage, pensa qu'on pourrait employer avec succès le magnétisme animal ; il en fit lui-même un premier essai, le 25 juillet 1818. Assez avant dans la soirée, je fus appelé pour être témoin de ce traitement. Richter me racontait qu'il avait fait les gestes ou passes magnétiques à la distance d'environ deux ou trois pouces ; qu'il avait bientôt procuré le sommeil magnétique ; que la malade exprimait une grande joie, s'écriant qu'elle était infiniment heureuse. Elle demanda de l'eau ; Richter lui en donna, après l'avoir magnétisée ; elle en demanda une seconde fois, on lui en donna qui n'était point magnétisée ; elle l'eut à peine avalée, qu'elle la rejeta ; son gosier semblait se fermer par un mouvement spasmodique. Avec l'air d'un profond dégoût, elle

s'écriait que cette eau était sale et puante, puis buvait encore avec avidité l'eau chargée du fluide magnétique. Après une demi-heure de sommeil, Richter essaya de réveiller la malade, il ne réussit pas; elle dormit deux heures entières. A peine réveillée, elle demanda du vinaigre, et en frotta ses tempes, parce qu'elle souffrait de la tête; elle ne se souvenait point de ce qui lui était arrivé durant son sommeil.

Les 26 et 28 juillet, Richter opéra de la même manière, et remarqua les mêmes circonstances que nous venons de rapporter.

Le 29, dès que la malade fut endormie, elle s'écria qu'elle apercevait distinctement son cœur, ce dont elle ressentait une grande joie; ensuite elle se lamentait, disant qu'elle voyait dans son ventre une grande quantité de vers; elle se réveilla d'elle-même, après un sommeil de deux heures.

Le 30, la séance fut remarquable, en ce que Richter endormit la malade dans une pièce éloignée de celle où il se trouvait; la malade témoignait son mécontentement de ce qu'on l'avait empêchée de vaquer à ses occupations; cependant, elle ne voulut pas être éveillée: elle s'éveilla d'elle-même après deux heures de sommeil; mais elle se plaignait d'un mal de

tête violent , que lui aurait , disait-elle , donné Richter en l'éveillant. Richter niait avoir voulu la réveiller : elle répondit que , durant son souper , il avait élevé les mains , et que cela seul avait causé beaucoup de trouble ; cependant Richter avait soupé dans une pièce fort éloignée de celle où se trouvait la malade. Sa douleur de tête se dissipa promptement ; Richter , ensuite , emplit une petite bouteille de limaille de fer et de laine magnétisée , la cacheta , d'après le procédé inventé par Cederschold , et usité par Wolfart , de Berlin , puis magnétisa encore la bouteille toute entière. Vers huit heures du soir , Anne prit cette bouteille , et la plaça sur un linge qui couvrait sa poitrine ; après quelques instans elle s'endormit , sans qu'on eût employé d'autre moyen. On enleva la bouteille ; Anne s'écria qu'elle voyait sa mort prochaine ; paraissant fort abattue , elle montrait ses habits , qui la serraient trop étroitement : on les relâcha ; et après qu'on l'eut magnétisée , elle recouvra sa tranquillité et un parfait contentement. A peine réveillée , elle dit encore qu'elle se souvenait avoir vu des vers dans son ventre ; qu'elle serait morte , si on n'avait pas desserré ses habits ; mais que , dans cette sorte d'agonie , elle éprou-

vait un sentiment de joie. Depuis ce réveil, elle se trouvait beaucoup mieux ; elle était plus gaie, sa santé paraissait déjà s'améliorer sensiblement.

Après cette séance, Richter ne continua plus le traitement magnétique ; ce fut le docteur Ekman lui-même qui fit toutes les expériences ; Richter s'y prêta avec une complaisance dont le docteur lui témoigna toute sa reconnaissance. Il fut toujours présent, ainsi qu'un célèbre professeur nommé *Trzendelenburg* ; en outre, à la plupart des séances, assistèrent des personnes respectables de la ville, ce qui, par leur signature apposée au bas du bulletin de chaque séance, ajoute à l'authenticité des faits qu'il renferme. Les expériences et les traitemens qui en furent la suite, se prolongèrent durant les mois d'août et de septembre. Plusieurs des accidens que nous avons fait connaître se répétèrent souvent. Mais chaque jour le magnétisme semblait agir avec un degré de force supérieur à celle qu'on n'aurait jamais exercée sur une autre somnambule : on doit s'étonner surtout de l'excessive facilité avec laquelle le magnétisme endormait Anne Nilsson. Le 31 juillet, en parlant du magnétisme, le docteur Ekman avait remué deux ou trois fois les

mains, sans diriger aucune intention vers la malade. On vient aussitôt lui apprendre que le sommeil magnétique l'a saisie dans une cuisine fort éloignée du lieu où se trouvait le docteur : il s'approcha d'elle, trouva le rapport parfaitement établi, d'où il inféra que le magnétisme produisait sur la malade un effet bien plus salulaire, quand il était exercé à une certaine distance ; le souffle, le regard, l'action même du pied mis à nu, produisent toujours un effet aussi sensible. Les facultés de la somnambule étaient exaltées au point qu'elle reconnaissait parfaitement toutes les personnes qui, l'une après l'autre, prenaient le bout d'une corde qu'on faisait descendre par une fenêtre, tandis que l'autre bout était appuyé sur le cœur d'Anne Nilsson. Elle voyait distinctement les objets que le magnétiseur cachait dans sa main, tels qu'une clé, une cerise ; mais, chose remarquable, s'il y avait dans la même main deux objets divers, la somnambule paraissait agitée, et n'en reconnaissait qu'un.

Richter, dans une pièce assez éloignée, serrait avec force la main du magnétiseur ; aussitôt la somnambule se plaignait, paraissait souffrir, et ne se calmait qu'au moyen de quelques

passes. Elle resta endormie plus de deux heures.

D'après l'expérience acquise à ce sujet, c'était toujours d'une chambre autre que celle où se trouvait la malade, que le docteur commençait à exercer l'action ; souvent même il l'endormait d'un quartier de la ville assez éloigné.

Il est à remarquer que le 3 août, la malade reconnut parfaitement tous ceux qui se trouvaient dans la chambre, à l'exception d'une jeune fille qui avait le sein couvert de soie (1). Ce même jour elle commençait à voir se dissiper, par l'effet des remèdes, les vers qui l'incommodaient. C'était toujours au commencement ou à la fin de chaque séance qu'elle apercevait distinctement son cœur et l'intérieur du ventre. Elle éprouva un heureux effet de l'ail employé comme vermifuge, et indiqua la manière dont il fallait le combiner avec les autres remèdes qu'on lui donnait.

Il existait entre Anne Nillsson et une servante nommée *Christine*, une telle antipathie, que lorsque *Christine* plaçait sa main sur le côté opposé du mur où s'appuyait Anne, celle-ci ressentait une douleur, une agitation

---

(1) Il n'eût tenu qu'au magnétiseur que cet empêchement n'eût pas lieu. (Note du rédacteur.)

qui ne cessait que lorsque la main s'était retirée (1).

A son réveil, Anne se trouvait toujours contente et reposée. Elle demandait souvent avec instance qu'on la magnétisât, assurant que quand même les vers ne disparaîtraient point, ses autres incommodités seraient guéries. Elle indiqua d'elle-même, le 4 août, les remèdes qui lui convenaient le mieux ; l'ail devait toujours en faire partie.

Ne sachant pas lire, dans l'état ordinaire, elle disait ce qui était écrit par le magnétiseur en sa présence. Elle ne tarda pas à rendre une grande quantité de vers ; on employa pour remèdes un élixir vermifuge, du cochléaria et de l'eau-de-vie de grain. Elle se plaignait, le 6 août, que le sang lui montait à la tête, et demanda qu'on lui ouvrît la veine du pied ; la saignée fut faite et lui réussit.

Parfois la malade apercevait son foie qui était très-sain, disait-elle ; elle distinguait aussi ses poumons, et assurait qu'avant ce traitement, elle était en danger de mourir pulmonique.

---

(1) Le magnétiseur aurait dû s'informer de la cause de cette organique antipathie, ou il pouvait, s'il l'eût voulu, l'empêcher de se manifester.

(Note du rédacteur.)

mais qu'elle préviendrait ce danger, en buvant tous les jours de l'eau froide. C'était un de ses poumons seulement, disait-elle, qui était entamé, par suite d'un coup violent qu'elle avait reçu autrefois. Les vers, disait-elle, tendaient toujours à s'élever dans l'intérieur de son corps. C'était eux qui causaient la démangeaison qu'elle avait ressentie au nez, et ils auraient fini par l'étouffer.

On lui demanda où était le siège de la vie ; elle répondit que c'était le ventre. L'eau magnétisée n'était point relâchante pour elle, mais extrêmement tonique. Le fluide magnétique lui paraissait lumineux, surtout autour du ventre, où se réunissait chez elle la faculté de l'odorat, de l'ouïe et du goût ; parfois elle voyait aussi son magnétiseur resplendissant de lumière. Le docteur Ekman l'attirait vers lui, par la seule force de sa volonté, aidé d'un léger mouvement de ses mains ; quand elle se levait, tous ses membres étaient roides ; elle s'avancait, semblable à une statue qu'un mécanisme aurait fait mouvoir (1).

---

(1) La découverte de ce phénomène est due à Mesmer ; c'était lui qui avait suggéré à cet homme célèbre l'idée de la désigner du nom d'*aimant*, de *magnétisme animal*.

(Note du rédacteur.)

Le 15 d'août, le magnétisme lui parut plus brillant encore, et elle en témoignait sa joie. Piquée d'une aiguille, elle n'exprimait aucune sensibilité, quoique le sang coulât; mais elle ne pouvait retenir ses larmes quand son magnétiseur souffrait quelques douleurs qui toutes se répétaient en elle. Chaque jour on n'observait que de très-légères différences dans le pouls; la malade élevait toujours sa voix au diapason de la voix de ceux qui lui adressaient quelque question (1).

Les métaux qu'on approchait de son cœur lui semblaient brûlans. Elle continua pendant plusieurs jours l'usage du sirop; son effet fut très-affaibli, dit la malade, parce qu'un jour, après en avoir pris, elle avait mangé deux poires. Les vers devaient être entièrement chassés, disait elle, si elle usait d'eau-de-vie de grain et d'ail. L'éclat du fluide magnétique allait toujours croissant, vers la vingtième séance.

Le 18 août elle éprouva une révolution violente, se sentit défaillir, versa des larmes abondantes, et déclara qu'elle avait vu la mort

---

(1) Parce qu'on ne *voulait* pas qu'il en fût autrement.

(Note du rédacteur.)

de près, parce qu'un des assistans avait pris sur une table un peigne que le magnétiseur avait ôté de dessus sa tête, parce qu'il la gênait (1).

Le 19 août, elle parut très-affligée ; on ne pouvait la consoler : elle souffrait beaucoup de la matrice ; elle ne fut point, pour cette raison, magnétisée le jour suivant. Le 21, elle éprouva un malaise très-sensible ; son mal augmenterait, et elle succomberait incessamment, disait-elle, si on passait un jour de plus sans la magnétiser. Lorsqu'on la magnétisait à une certaine distance, s'il se trouvait une porte fermée entre la malade et le magnétiseur, le fer de la serrure arrêtait la force magnétique. (2).

Anne Nillson dit un jour d'elle-même, que le magnétisme excitait en elle une piété plus ardente ; qu'auparavant elle avait négligé ses

(1) Le magnétiseur, avec un peu plus d'expérience en magnétisme, moins de préoccupation de sa malade, et plus de confiance dans l'empire et dans la direction de sa volonté, eût empêché sa somnambule de divaguer ainsi au gré de son organique susceptibilité.

(Note du rédacteur.)

(2) Même observation que pour le mouchoir de soie ; la pensée meut, domine la matière. (Idem.)

devoirs religieux ; que depuis elle méditait avec goût les saintes Ecritures.

Elle exprimait parfois le désir que l'on magnétisât une chaise, et elle allait s'asseoir précisément sur la chaise magnétisée, confondue parmi plusieurs autres. Elle faisait un usage continuel de l'eau magnétisée, et la buvait toujours avec plaisir.

Le 26 août, elle déclara ne pas vouloir se prêter aux expériences magnétiques ; on ne put jamais la faire expliquer sur ce changement de dispositions ; toutefois, l'effet que produisait sur elle les passes du magnétiseur lui était agréable. La cause de la répugnance qu'elle éprouvait, venait de ce que le magnétiseur avait répété au professeur Trzendelenburg ce qu'elle lui avait dit en secret. Il fallait, disait-elle, obtenir d'elle une permission durant le sommeil magnétique, pour pouvoir révéler ce qu'elle lui confiait.

Un jour le docteur Ekman ne vint pas à l'heure accoutumée ; la malade s'endormit, mais elle était fort agitée. Quand le docteur arriva, elle ne se calma qu'avec peine ; ce retard lui avait donné une grande soif. Parfois elle indiquait aux gens qui l'entouraient les remèdes le mieux appropriés à diverses sortes

d'incommodités , et découvrait toujours la cause de leurs maux.

Elle répondit, le 29 août , à une question qu'on lui adressait, que le magnétisme pouvait être utile à une femme enceinte , mais qu'il ne fallait pas l'employer, parce qu'il nuirait à l'enfant ( de celle apparemment dont on lui parlait ). Elle assurait qu'elle serait morte en six mois, sans le secours du magnétisme ; mais qu'elle se voyait bien clairement arriver à sa cinquantième année ; tout ce qu'elle disait, elle semblait le lire dans son cœur, comme si les mots y eussent été gravés.

Quand elle avait ses règles, le magnétisme la fatiguait, et elle demandait qu'on cessât l'action, parce que le sang lui montait à la tête. Un simple cordon de soie que le magnétiseur portait autour du cou, nuisit ce jour-là à l'effet du magnétisme (1).

Le 2 septembre, la malade se sentit plus de joie et plus de force ; elle disait que Dieu l'assistait ; que son cœur, si froid auparavant qu'elle ne pouvait verser de larmes, était alors tout à fait ouvert à Dieu.

(1) S'il l'eût bien voulu, la soie ne lui aurait fait aucun effet.

( Note du rédacteur. )

Elle ressentit, le 4 septembre, une douleur rhumatismale par toute la tête, et indiqua pour remèdes des vésicatoires et une infusion de sureau; elle voyait sa rate, indiquait les propriétés de cette partie du corps, et son influence dans le système vital. Elle pressentit ce même jour ( sans que rien l'en avertît dans l'état ordinaire ), que le lendemain ses occupations empêcheraient la séance accoutumée. Effectivement, des ordres qu'elle reçut depuis la séance, lui donnèrent ce surcroît de travail qu'elle avait prévu. Il lui semblait que le vent, lorsqu'il pénétrait dans le lieu des séances, lui ôtait quelque chose de ses forces.

Le 5 septembre, elle exprima une joie très-vive; elle voyait, disait-elle, sous la forme d'un génie resplendissant, sa mère, qui était morte depuis long-temps; elle s'était entretenue long-temps avec elle. Sa perspicacité parut plus vive ce jour-là; elle indiqua au magnétiseur celles de ses confidences qu'il avait communiquées en secret aux assistans. Chose remarquable, le siège de sa joie, à elle, lui semblait être son cœur, et le siège de la joie, chez le magnétiseur, être la tête.

Le 8 septembre, elle ne répondit point d'abord à ce qu'on lui disait; puis tout à coup,

comme si elle fût descendue d'une région supérieure : « J'étais en présence de Dieu, dit-elle ; j'ai conversé avec lui ; je l'ai supplié de me montrer ma mère ; Dieu m'a reproché les larmes que je verse quand elle m'apparaît ; j'ai promis de ne point pleurer aujourd'hui ; ma mère m'est apparue aussitôt, semblable à une draperie éblouissante de blancheur, qui m'entoura toute entière ; ma mère m'a exprimé la reconnaissance qu'elle doit aux hommes auteurs de son salut (1). »

Le même jour, elle distingua clairement l'intérieur du corps du magnétiseur, le lui décrit avec détail, ainsi que la maladie qu'il avait à craindre, et les remèdes qu'il devait employer.

Le 10 septembre, elle se sentit saisie d'un froid subit ; le sang paraissait se mouvoir irrégulièrement dans toute la partie gauche de

(1) Il faut généralement que les magnétiseurs, plus ils sont eux-mêmes persuadés de l'existence de Dieu et de la divine origine de leur pensée, se tiennent fortement en garde contre ces sortes de visions, qui, lorsqu'elles ne conduisent à aucun résultat utile ou avantageux à la personne malade qui les éprouve, pourraient bien n'être en elle que de fantastiques illusions.

(Note du rédacteur.)

son corps; elle se plaignit que de ce côté une jeune fille malade était assise trop près d'elle. A peine cette dernière fut-elle sortie, que le malaise disparut. Elle assura que la présence des hommes malades ou immoraux lui serait toujours également funeste.

Un jour la malade, dans l'état ordinaire, vit deux femmes que l'on magnétisait; elle rit d'abord, bientôt s'endormit elle-même d'un sommeil violent et agité. Elle répéta dans plusieurs séances, qu'elle conversait encore avec Dieu, qu'elle voyait dans les airs de jeunes enfans éclatans de lumière (1).

Le 15 septembre elle s'écria : Docteur! tu es tout en feu! Le docteur alla déjeuner avec Richter; la malade, qui l'ignorait, remuait les dents, les mâchoires, comme si elle eût mangé elle-même. Au retour du docteur, elle lui dit avec détail tout ce qu'il avait fait; et comme il était occupé à écrire ce qu'elle disait : Qu'écrivez-vous? lui demanda-t-elle. — Est-ce que vous voyez ce que j'écris? répondit le docteur. — Parfaitement : lisez-moi ce que vous écrivez. A peine la lecture fut faite, qu'elle s'écria : « Si vous écrivez tout

(1) Voyez la note ci-dessus.

cela, je ne vous parlerai plus de ce que je vois en haut ; l'on me croirait folle, on se moquerait de moi.

Le 16 septembre, se sentant un plus grand besoin que jamais d'être magnétisée, elle réussit à s'endormir elle-même ; mais elle se réveilla bientôt, parce qu'elle ne pouvait agir facilement avec ses propres mains. La malade, durant ce court sommeil, demanda au docteur s'il était fâché qu'elle le tutoyât ; elle ne pouvait, ajoutait-elle, se servir pour lui d'une autre expression. Elle exprimait la même répugnance à vous écrire ses paroles ; c'est en vain que le docteur affirmait qu'il n'écrirait pas ce jour-là. « Vous avez une mauvaise intention, dit-elle ; vous voulez tout écrire dès que vous serez de retour chez vous. »

On lui demanda qui est-ce qui lui inspirait ses paroles ; elle répondit que c'était un envoyé céleste qui n'entraît en communication qu'avec les gens honnêtes et pieux. Par la seule force de sa pensée, le magnétiseur, ce jour-là, la faisait agir durant son sommeil ; il la contraignit à marcher vers la personne qu'il lui désignait.

La malade ressentait la tristesse dont pouvait être affecté le magnétiseur ; elle enten-

daît tout ce qu'on disoit dans un étage inférieur de la maison, tandis qu'à l'aide du sens naturel de l'ouïe, on ne pouvoit distinguer si l'on parloit.

Le 19 septembre, l'agitation de la malade fut extrême; elle passoit rapidement de la joie à la tristesse; elle s'écria qu'elle étoit menacée d'une maladie grave; elle but beaucoup d'eau magnétisée; le docteur y mêla quelques gouttes d'éther, et le calme fut parfaitement rétabli. L'eau qui n'étoit pas suffisamment magnétisée lui portoit à la tête. Avant de la boire, elle-même indiquoit si elle étoit assez chargée de fluide.

Le 21 septembre elle parut fatiguée. « Je viens, dit-elle, de faire un grand voyage; elle sembloit causer avec un des fils de Richter, son maître, qui se trouvoit à Herdyck, elle décrivit ses vêtemens, la chambre où il se trouvoit, et se plaignit de n'obtenir aucune réponse. « Je repartirois bientôt pour Herdyck, disoit-elle, si je n'étais si fort occupée. Quoique malade, je désire beaucoup voyager; car en partant, je vois des choses merveilleuses qui sont nouvelles pour moi. » Elle ajoutoit qu'elle ne pourroit interrompre un voyage commencé.

Le docteur Ekman fait observer ici que

quand la malade conversait avec les génies , elle semblait entendre les réponses qui lui étaient faites (1), tandis que les hommes absens qui lui apparaissaient ne lui répondaient jamais rien.

Dans la séance du 22 , elle s'écria tout à coup : Je m'élançe vers Dieu , et j'en suis dans le ravissement. Il lui semblait s'entretenir avec Dieu , mais elle ne le voyait jamais ; elle parlait beaucoup du Rédempteur et de ses bienfaits. Sa compagne Christine semblait pour elle escortée d'un mauvais génie ; après son réveil , elle se souvenait quelquefois confusément de l'avoir vue. Ce même jour 22 septembre , Christine étant entrée tout à coup , la malade cessa de parler , saisit une chaise , et poursuivit Christine. Le docteur lui rendit le calme.

Quand ses règles se déclaraient , l'eau magnétisée l'incommodait , et elle préférait la bière.

Au rez-de-chaussée de la maison se trouvait une jeune fille dont elle s'efforça de con-

(1) Pourquoi , lorsqu'elle disait entendre les réponses de ces génies , ne lui a-t-on pas demandé de les répéter ? Peut-être lui eût-on alors fait reconnaître son illusion.

(Note du rédacteur.)

naître l'état intérieur. Ses efforts la faisaient souffrir , elle disait : J'aimerais mieux faire dix fois le voyage d'Herdick , que de contempler l'intérieur du corps de cette fille , et je ne renouvellerai plus mes efforts. Chose remarquable , cet état qu'elle éprouvait tant de difficulté à constater dans l'état de somnambulisme , il lui avait été connu dès la veille. Dans l'état ordinaire , Richter s'en était entretenu avec elle.

Elle affirma , le 27 septembre , qu'elle s'entretenait encore avec Dieu , qu'elle voyait son génie tutélaire qui lui inspirait ce qu'elle disait ; que chaque homme avait un génie semblable ; que ce génie , ce jour-là , lui paraissait revêtu d'une lumière différente , qu'elle le voyait sensiblement disparaître ; mais que jamais après son réveil elle ne pouvait se rappeler ce qu'il avait dit.

Le 28 septembre , elle témoigna la crainte d'avoir encore à voyager. Elle voyait distinctement la mère et tous les proches du magnétiseur , décrivait leurs vêtemens et leurs traits. Richter , après un soigneux examen , trouva qu'elle avait dit l'exacte vérité : la mère du docteur venait d'arriver à Malmage.

Elle revenait souvent sur ses prétendus

voyages à Herdick ; elle racontait les particularités de la vie du jeune Richter, signalait diverses choses remarquables qui devaient se trouver dans la maison, et qui s'y trouvèrent en effet , comme on le sut par la suite. Elle assura, le 30 septembre, que quand on aurait cessé de la magnétiser, elle s'endormirait encore quelquefois ; mais que peu à peu cette faculté se perdrait. Le docteur ne pouvait parvenir ce jour-là à soulever les mains de la malade par l'attraction des siennes : elle souffrait de l'inutilité de ses efforts.

Le lendemain, avant d'être endormie, elle demandait de pouvoir résister au sommeil ; elle s'endormit cependant malgré elle.

Le docteur avait l'intention de s'opposer à ces voyages qui la fatiguaient (1). Bientôt elle s'écrie : Je pars ; je suis à Dieu ; je me suis entretenue avec Dieu et avec ma mère. On lui demanda quelle différence elle trouvait entre les songes ordinaires et les apparitions magné-

(1) On ne peut que louer la sagesse de conduite du docteur Ekman dans tout ce traitement ; il eût pu , sans aucun doute , empêcher tous ces voyages imaginaires ; mais en y attachant peu d'importance, ils devenaient sans dangers pour la malade. (Note du rédacteur.)

tiques; elle répondit que le magnétisme lui faisait apercevoir les objets bien plus distinctement.

Le 2 octobre, elle s'endormit avec la même répugnance; le sommeil arriva difficilement. Une chose insignifiante ayant excité le rire du magnétiseur, elle en parut triste, et déclara que, dans quelque région élevée qu'elle se trouvât, elle sentirait tout ce que ferait le docteur. Ce dernier fait observer que la veille, ayant eu quelque sujet de tristesse, elle avait aussitôt paru triste aussi : Richter, son maître, l'avait remarqué.

Le 3 octobre, jour auquel se termine le journal, elle fut endormie plus difficilement encore que les premiers jours. La veille elle avait ressenti un violent mal de tête; d'après l'ordre de Richter, Christine avait appuyé sur sa tête une de ses mains, et de là était venu cette douleur violente; elle se dissipa par l'application de la main du docteur sur le front.

Elle disait que ce jour-là elle avait été auprès de Dieu; elle ignorait pourquoi elle n'avait pu s'entretenir avec lui. Elle racontait qu'elle avait vu sa mère, qui lui aurait dit : Portez-vous bien maintenant, ma chère enfant, je ne vous verrai plus. Son génie avait

cessé de lui apparaître. D'après le désir qu'elle exprîma, on ne la magnétisa plus ; sa santé fut tout à fait rétablie. Ses règles arrivaient aux époques fixes ; la constipation n'exista plus, les vers disparurent, la malade ne ressentit plus ni oppressions ni défaillances.

Depuis qu'on eut cessé le traitement magnétique, Anne Nilson dormait encore une demi-heure chaque jour, au moment où les séances avaient eu lieu. Dans ce sommeil spontané, la femme de Richter, morte depuis quelque temps, lui apparut, et elle s'étonna qu'elle n'apparût point aussi à Richter lui-même. J'étais absent, et me trouvais à Lunda ; elle assura qu'elle me voyait et me parlait, mais que je ne lui répondais point ; qu'elle trouvait auprès de Dieu une volupté infinie, et qu'elle lui devait de grandes actions de grâces, parce qu'il lui avait rendu la santé. C'est le 12 octobre qu'elle s'endormit encore un moment, pour la dernière fois.

Suit une attestation du professeur Trendenbourg et du pasteur Hullander, qui avaient assisté à toutes les séances, et qui n'avaient vu, disaient-ils, que des choses justes, réelles et honnêtes : *Justa, integra et honesta tantummodò.*

Ce n'est pas à nous à faire observer quelle carrière offrent aux méditations des magnétiseurs, les faits que nous venons de rapporter (1); qu'on nous permette de dire seulement que jamais peut-être les effets du magnétisme ne furent aussi variés, aussi surprenans; que cette relation seule semble donner au magnétisme un caractère nouveau, en modifiant les principes consacrés jusqu'ici, et en faisant même entrevoir des principes nouveaux.

---

(1) De pareils faits sans doute méritent d'être observés, et décrits par ceux qui les provoquent, ou qui seulement en sont les témoins; mais il y aurait plus que de la témérité à en déduire des croyances sur l'essence et la nature de leur cause.

N'oublions pas que le magnétisme est, dans la main des hommes, ce que sont toutes les forces et tous les agens physiques quelconques dont ils peuvent faire usage également au gré de leur volonté; qu'ainsi ce sera toujours de bien ou de mal, ou seulement même de médiocrement se servir de l'agent magnétique, que dépendra le plus ou moins d'utilité et de réalité de ses résultats. C'est au temps seul à nous éclairer sur le choix que nous devons faire de ces résultats, et la préférence que nous devons leur accorder.

(*Note du rédacteur.*)

---

## DÉFENSE

DU MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par M. Deleuze (1).*

---

Sous un certain rapport, il est assez plaisant de voir des savans se prononcer contre le magnétisme, n'en avoir que des notions imparfaites et très-vagues, de les trouver en contradiction avec eux-mêmes; souvent prodigues des expressions du mépris, et se dégradant quelquefois jusqu'à descendre à la grossièreté et même à l'injure. C'est ce que vient de faire M. Virey, dans un très long article inséré dans le 29<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des sciences médicales*.

Mais M. Virey n'a pas écrit pour les magnétiseurs, et il a pu laisser aller sa plume, sans inconvénient, pour ceux qui ne connaissent

---

(1) Un volume in-8°. Chez Belin-Leprieur, quai des Augustins, n° 55; et chez J. G. Dentu, rue des Petits-Augustins, n° 5.

pas plus que lui une des plus belles facultés de l'homme, et dont il peut lui paraître important d'entretenir l'incrédulité. Il y a plus que de la maladresse à vouloir faire passer comme des saltimbanques, des fourbes et des insensés, des savans distingués, des hommes recommandables par leurs talens, par leur rang dans le monde, et par la considération dont ils jouissent; c'est assumer sur soi le ridicule dont on a cru les couvrir, c'est employer, en un mot, le plus mauvais moyen pour éloigner d'eux et du magnétisme tous les honnêtes gens.

Cependant *vous êtes orfèvre, M. Josse;* et les personnes qui voudront un peu réfléchir sentiront qu'il est peut-être dans l'intérêt de la médecine de l'art, de chercher à détruire la médecine de la nature. En effet, un bon et ignorant magnétiseur entreprend de guérir des malades que tel docteur, M. Wirey lui-même, a sans appel déclarés incurables, parce qu'il ne connaît pas le remède propre à leur mal. A force de soins, de patience, de charité, l'ignorant guérit gratuitement et se dérobe à la reconnaissance; le docteur ne perd rien de sa considération; elle s'accroît, au contraire, si le hasard, après vingt chances malheureuses, lui en présente une

favorable à sa fortune dans un malade riche et puissant.

Mais si cet effrayant magnétisme se propageait, si l'efficacité en était bien reconnue, à combien de systèmes de l'école faudrait-il renoncer ? Quelle apostasie, grand Dieu ! que faire pour éviter une telle calamité ? Rappelons-nous le conseil donné à Bartholo..... *La calomnie, docteur.... la calomnie.....*

L'ingratitude est devenue si commune, qu'on ne devrait plus s'en occuper. Cependant chacun a son opinion dans ce monde. La mienne, à moi, est qu'on ne saurait chercher ce dont on n'a pas d'idée. D'après cet axiome, il est plus que probable que la médecine est née du magnétisme. C'est donc sans humeur, et sans vouloir user de récrimination, que je ne peux m'empêcher de voir un parricide dans M. Virey.

Ce n'est pas tout. La faute la plus inconcevable qu'ait commise M. le docteur, c'est d'avoir présumé que son article resterait sans réponse, ou du moins que cette réponse ne serait lue que des gens marqués *du sceau de la bête*.

Mais un vengeur du magnétisme, un homme qui, avant d'avoir écrit sur cette matière,

s'était fait un nom dans le monde littéraire et savant , à qui ses connaissances, ses talens, et surtout ses qualités personnelles ont assuré un rang distingué dans la société , M. Deleuze était là ; il a ramassé le gland , et quand M. Deleuze se donne la peine de faire un livre, il est vraisemblable qu'il sera beaucoup lu.

C'est un terrible antagoniste que ce M. Deleuze ! il a l'habitude d'avoir toujours raison , et il le prouve plus que jamais dans l'ouvrage qu'il vient de publier.

Aussi poli que M. Virey l'est peu , il ne se permet pas une injure : c'est une ressource dont il ne peut faire usage. M. Deleuze suit son adversaire pas à pas. Tantôt il lui prouve qu'il ne connaît pas le magnétisme ; tantôt qu'il est en contradiction avec lui-même. Ici, il s'étonne avec raison que M. Virey ait réuni, dans les sections 6 et 7 de son ouvrage, les raisonnemens les plus positifs en faveur du magnétisme, uniquement pour se donner le malin plaisir de les réfuter ; mais quelle réfutation, bon Dieu ! Déraisonnez, déraisonnez, M. Virey, vous ne pouvez pas être un homme universel ; mais lisez M. Deleuze, page 92 et suivantes.

Mais est-il bien sûr que M. Virey soit aussi

ignorant en magnétisme qu'il a jugé à propos de le paraître ? M. Deleuze, qui a par fois son grain de malignité, rappelle à M. Virey qu'il n'a pas toujours écrit contre le magnétisme ; qu'il semble même n'avoir pas prévu qu'un jour il s'en déclarerait ouvertement l'adversaire, et M. Deleuze qui lit beaucoup, et avec fruit, rappelle les articles *influence, homme, instinct, forces médicatrices* que M. Virey a insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Il nous renvoie à l'ouvrage intitulé *l'Art de perfectionner l'homme*, et il en déduit cette conséquence : « M. Virey « n'est pas aussi loin qu'il le pense de se ranger du parti des magnétiseurs. »

Je ne blâme assurément pas M. Deleuze, lorsqu'il a si complètement raison, de s'exprimer aussi modérément. Mais quant à moi, je l'avoue, j'aurais insisté sans aucun ménagement sur le peu de bonne foi de M. Virey. Je lui aurais dit : Vous croyez au magnétisme, docteur ; cela est évident, mais c'est le mot, et surtout l'usage de cette faculté qui vous font peur.

Écoutons encore parler M. Deleuze, p. 133 ; cette page pourrait servir de sommaire à tout l'ouvrage.

« Ceux qui attaquent aujourd'hui le magné-  
 « tisme et ses partisans, commencent par don-  
 « ner du magnétisme une idée absolument  
 « opposée à celle qu'en ont ceux qui l'ont étu-  
 « dié. Ils le confondent avec toutes les folies  
 « qui n'ont pu avoir encore quelque crédit, que  
 « parcequ'on ne le connaissait pas encore assez.  
 « Ils y voient la source des superstitions dont il  
 « détruit les fondemens. Ils attribuent tous les  
 « phénomènes qu'ils ne peuvent nier à des  
 « causes impuissantes pour les produire. Ils  
 « versent, sur les partisans du magnétisme,  
 « le mépris et le ridicule. Ce sont, disent-ils,  
 « des gens ignobles qui s'associent à toutes les  
 « espèces de charlatans...; d'où ils concluent  
 « tout naturellement qu'une doctrine soute-  
 « nue par de tels hommes, ne peut être qu'un  
 « tissu d'extravagances, etc., etc. »

Voilà les sottises, malheureusement trop  
 accréditées, que M. Deleuze combat victo-  
 rieusement. Si M. Virey a donné lieu à la pu-  
 blication de cet ouvrage, qui, au premier  
 aperçu, paraît n'être que polémique, cet ou-  
 vrage n'en sera pas moins un livre de tous les  
 temps et de tous les lieux, parce que l'auteur  
 ne s'est pas borné à relever des inepties et des  
 impertinences : il détruit tous les argumens de

nos adversaires ; il entre dans des détails instructifs , dans des considérations profondes et heureuses ; son style est toujours clair , pur , soutenu , et fort de logique.

Je ne connais pas d'homme d'un caractère plus modéré que M. Deleuze. Sans doute il a dû être pénible pour lui de prouver à M. Virey qu'il ne sait ce qu'il dit ; mais M. Deleuze aime la vérité : elle est outragée , et personne mieux que lui ne pouvait la défendre.

M. Virey ne manquera pas de lire *la Défense du Magnétisme animal*. Puisse ce livre le faire convenir qu'avec beaucoup d'esprit on peut déraisonner ; que laisser parler la passion , c'est s'exposer à se rendre odieux , et que ce qu'on a de mieux à faire quand on s'est trompé , volontairement ou non , c'est de se rétracter.

P. L. B.

---

**TRAITEMENT**

*Et guérison d'une paralysie, d'après les indications et ordonnances d'un somnambule magnétique.*

---

A MON arrivée à Buzancy, au commencement du mois de juin de cette année 1819, ayant appris que le nommé Oubry (ce couvreur en bâtimens dont j'ai parlé dans mes Mémoires imprimés en 1811) (1) était retenu chez lui par une légère incommodité, je fus chez lui; et comme cet homme, toutes les fois qu'il est un peu malade, peut toujours se guérir lui-même au moyen de la susceptibilité qu'il a conservée de pouvoir alors entrer en somnambulisme, je sus bientôt de lui ce qu'il avait à faire et le régime qu'il devait suivre. Après quelques jours de traitement, son or-

---

(1) *Recherches sur le somnambulisme naturel et le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique, etc.* Chez J. G. Dentu, 1811.

donnance faite par lui le jeudi 17 juin, se terminait par un grain et demi d'émétique à prendre le dimanche 20, et le mercredi suivant une médecine ordinaire, après laquelle, devant se trouver totalement débarrassé de l'humeur bilieuse qui l'incommodait, il cesserait de tomber en crise de somnambulisme.

J'avais encore appris, à mon arrivée à Buzancy, que mon fermier, le sieur Desboves, homme fort et robuste, âgé de moins de quarante ans, était attaqué, depuis le mois de janvier, d'un mal que l'on qualifiait de goutte ou d'humeur rhumatismale; et que ce mal, qui avait toujours été en empirant, était venu au point de l'empêcher de marcher; il pouvait bien encore se tenir à cheval, après que deux personnes l'avaient aidé à s'y placer : mais ses deux mains, qui commençaient à se paralyser, lui ôtant la possibilité de tenir la bride, il allait encore être privé de ce dernier moyen de s'occuper activement de ses affaires.

Deux motifs me firent d'abord chasser l'idée de parler du magnétisme à M. Desboves : le premier, que cet homme, devenu mon fermier seulement depuis un an, ne lui accorderait probablement aucune confiance; et le second, qu'il ne serait pas possible à Oubry

de guérir ce malade, vu le peu de jours que lui-même resterait somnambule.

J'aurais bien pu le faire voir à la femme Maréchal, à cet inaltérable monument magnétique, dont la vie, conservée artificiellement par mes soins continus, est si utile à la prolongation de la mienne ; mais tel est le funeste effet des préjugés contre le magnétisme, qu'il me faille, dans le lieu même où la lumière du somnambulisme a répandu ses premières et ses plus brillantes clartés, et afin d'éviter à ceux qui servent à l'y manifester d'être moqués, ridiculisés et même persécutés ; qu'il me faille, dis-je, y opérer le magnétisme en silence, et n'y jamais rien divulguer de ses salutaires et admirables effets (1).

(1) Je dirai peut-être un jour, si toutefois je le crois utile au progrès de la science magnétique, quelles ont été les cruelles épreuves de patience et de persévérance que j'ai eu à subir, et tous les combats que ma volonté a eu *magnétiquement* à soutenir contre des volontés en tout contraires aux miennes, et qui de même, *magnétiquement dirigées* contre cette pauvre femme Maréchal, m'ont fait craindre pendant plus de deux ans de suite de la voir périr dans des tourmens affreux, ou se désorganiser de manière à n'être plus qu'un objet repoussant de commisération et de pitié.

Ces objections ne purent néanmoins m'arrêter; et dans la matinée du 19, étant allé trouver M. Desboves à sa ferme, j'eus la satisfaction d'obtenir de lui qu'il viendrait le soir au château à l'heure de la séance d'Oubry. Il n'avait jamais entendu parler du magnétisme, et ce n'était, me dit-il, que par déférence seule pour l'intérêt que je lui témoignais prendre à sa santé, qu'il se rendait à mon invitation.

Lorsque M. Desboves fut en présence d'Oubry, je demandai à ce dernier s'il voyait le malade, et ce qu'il pensait de sa maladie. — Je vois bien M. Desboves, me répondit Oubry; et, tout en promenant sa main sur les jambes et les bras du malade, il lui désigna tous les endroits de ses souffrances; mais jamais, quelque instance que je lui en fis, il ne voulut spécifier le genre de la maladie; il semblait être contrarié de ce que je voulais le savoir..... Il faudra, dit-il seulement après un long silence, que M. Desboves se mette dans des bains: et sur ce que le malade et sa femme, qui l'avait accompagné, objectèrent que le médecin qui l'avait traité depuis le mois de janvier lui avait défendu toute espèce de bains: — Que vous ont donc ordonné les médecins?

demanda Oubry. — Des fomentations, répondit M. Desboves; et comme il avait apporté une petite bouteille sur laquelle était écrit l'étiquette : *Linéament*, Oubry, après l'avoir examinée, se contente de lui dire : — Eh bien, M. Desboves, quel bien, quel soulagement cette eau-là vous a-t-elle fait? — Aucun; mon mal, au contraire, ne va tous les jours qu'en croissant. — Eh bien, il vous faudra des bains, ce n'est que cela qu'il vous faut. Mais, dis-je alors à Oubry, si les médecins jugent que le mal est la goutte, il ne faudrait apparemment pas de bains : regardez-donc bien..... Silence du somnambule, et impatience marquée. — Eh bien, Oubry, tu ne dis plus mot. — Je vois bien le mal de M. Desboves, monsieur. — Et quelle espèce de bains me faudrait-il prendre? demanda M. Desboves. — Des bains d'herbes fortes mêlées avec la lie de vin (1). — La lie de vin sera difficile à trouver dans ce moment-ci, dit madame Desboves; mais enfin, s'il ne tient qu'à cela pour guérir mon mari, nous nous en procurerons..... Oubry paraissait fatigué,

---

(1) L'ordonnance d'Oubry fut, dès cette première fois, le bain de jambe, qu'il ne voulut ensuite ordonner que pour terminer la cure de M. Desboves.

mal à l'aise ; il demanda d'être réveillé : mais au lieu d'avoir l'air calme à son réveil et serein comme à son ordinaire, il était agité et ne pouvait, nous dit-il, rendre compte de ce qu'il ressentait.

Le lendemain, sur les huit heures du matin, étant dans ma bibliothèque, je vois entrer Oubry. Étonné de ce qu'il n'est pas à ses ouvrages accoutumés, je lui en demande la raison. — Je ne sais ce que j'ai, monsieur, me dit-il, mais depuis hier soir je suis tourmenté sans en savoir la cause ; je n'ai pu dormir ni me reposer de toute la nuit. J'ai fumé, j'ai été dans mon jardin ; ma femme me demandait toujours ce que j'avais ; je ne pouvais rien lui dire, car je ne souffrais pas.... Vous avez peut-être oublié, monsieur, de me répéter, hier au soir en vous quittant, ce que je m'étais ordonné de prendre ? car vous savez que je me suis déjà trouvé plus d'une fois dans cette agitation-là, pour avoir manqué à quelque chose. — Non, je t'assure, Oubry, tu n'as manqué à rien ; ta santé va bien, et dans huit jours elle sera totalement rétablie. Mais assieds-toi-là ; et je saurai bientôt ce que tu as.... — Ah, monsieur, me dit-il de lui-même aussitôt qu'il fut en somnambulisme, si j'avais été cette nuit aussi

savant que je le suis actuellement, je l'aurais passé bien tranquillement. — Qu'est-ce donc que tu as eu cette nuit? — Vous vouliez absolument hier que je vous dise le mal de M. Desboves, cela m'a bien contrarié. — Et pourquoi? — C'est que, si je l'eusse dit, sa femme et lui auraient été bien inquiets et bien désolés. — Eh quoi! est-ce que ce n'est pas une humeur de goutte? — Non, monsieur. — Ce sont donc des rhumatismes? — Pas davantage : non, non, ce n'est rien de tout cela. — Quel est donc son mal? — C'est une paralysie qui commence, et qui, si l'on n'y porte pas promptement remède, entreprendra bientôt tous ses membres. — Il est donc bien dangereusement attaqué? — M. Desboves heureusement est jeune, il y a de la ressource encore; mais, sans qu'il me l'ait dit, j'ai bien vu qu'intérieurement il craint la paralysie, et c'est pour cela que je ne voulais pas vous répondre. — Il ne faut donc pas le lui dire? — Oh! gardez-vous-en bien; il se croirait perdu, se découragerait... Il faut seulement lui dire que ses nerfs sont malades; mais qu'en faisant ce qu'il est nécessaire, ils se rétabliront. — Il m'a paru décidé à prendre les bains que tu lui as conseillés; sa femme s'est déjà procuré ce

matin de la lie de vin. — Ces bains-là lui seront bons, monsieur, mais pas tout de suite; il lui en faut d'autres auparavant pour mettre ses nerfs en état de les supporter. — Eh pourras-tu entreprendre sa guérison? t'endormiras-tu assez long-temps pour cela? — Ecoutez, monsieur, il ne faudra pas que je prenne dimanche la médecine que je me suis ordonnée, car je serais guéri lundi, et vous ne pourriez plus m'endormir; mais que je sois magnétisé tous les jours, ou même seulement tous les deux jours, alors je pourrai retarder ma médecine sans aucun danger pour moi... Je suis las, éveillez-moi; ce soir je verrai M. Deshoves, et je lui dirai devant vous tout ce qu'il aura à faire. Ainsi sera terminé cette séance.

Dans la séance du 19 au soir, Oubry a dit au malade : Le corps est en bon état, bon estomac, bon appétit... les nerfs seuls sont attaqués, depuis les coudes surtout, jusqu'au bout des doigts de vos mains, et depuis les jarrets jusqu'à la plante des pieds. Il y a du remède, heureusement vous êtes assez jeune pour cela; mais il faudra faire bien exactement ce que je vais vous dire... Il faut me le promettre, M. Deshoves. Et après que ce dernier le lui eût promis, le somnambule a dit : Il vous faut prendre

d'abord cinq bains entiers dans de l'eau de rivière battue sous la roue du moulin ; vous avez des chevaux, des domestiques, vous en ferez chercher tous les matins une tonne ; vous ferez bouillir, dans un chaudron, cinq fortes poignées de son ; on passera cette eau de son dans un linge, et on la jettera bien chaude dans le bain.

Il faudra encore jeter autant de poignées de sel dans le bain qu'on y aura mis de seaux d'eau de rivière.

Vous vous mettrez ensuite dans votre lit, bien bassiné, en sortant du bain, et y resterez un couple d'heures.

Vous abstenir de toute espèce de fatigue de corps pendant le temps des bains, ainsi que de vin pur et de nourriture échauffante.

Ne rien manquer à cette ordonnance. Au bout des cinq bains, ce sera le 24, on vous verra, et on ordonnera selon l'effet qu'auront produit les bains.

A la question : Combien de temps il faudra rester dans le bain ? a répondu : Une demi-heure.

Le 24, Oubry a été content de l'effet des bains. Le malade s'est aperçu d'un mieux être sensible ; il a promis de suivre en tout point

ce qui lui sera ordonné. La seconde ordonnance a été :

Se bassiner les bras et les jambes , et mettre dessus , pendant deux heures par jour , plusieurs compresses trempées dans de l'eau , où on aura fait bouillir ensemble une poignée de sureau ; *idem* de guimauve , *idem* de la deuxième plume de peuplier , et après l'ébullition , une poignée de sel ; faire cela pendant encore cinq jours.

Le 29 , le malade va de mieux en mieux. Sa troisième ordonnance a été :

Faire une très-forte eau de savon , *idem* de guimauve ; faire bouillir ensemble les deux eaux , puis jeter dans le mélange un bon verre de bonne eau-de-vie , et une poignée de sel , s'en bassiner et mettre des compresses depuis le samedi jusqu'au vendredi suivant.

Jeudi , vous prendrez une médecine pour aller du haut , composée de dix - huit grains d'ipécacuanha et un demi-grain d'émétique.

Et le lendemain vendredi , une médecine pour aller par bas , composée d'une once de manne , de deux gros de follicule de séné , et de deux gros de sel d'epsum.

Le malade répugnait fort à ces deux médecines de suite. Il n'avait de sa vie , dit-il , été

purgé, avait bon appétit, n'avait point d'humeur sur l'estomac; il craignait fort l'effet de ces deux médecines; mais Oubry, sans entrer en aucune discussion avec lui, ne lui fit que cette seule réponse : Faites ce que je vous dis, M. Desboves; vous me direz dimanche des nouvelles de vos médecines. Et le malade, qui se trouvait déjà si bien de ses ordonnances, l'assura qu'il ne manquerait pas de les prendre.

Le dimanche 4 juillet, M. Desboves nous dit qu'il avait été extrêmement purgé par les deux médecines qu'il avait prises; et ce qui m'étonne bien surtout, nous a-t-il ajouté, c'est qu'au lieu d'en avoir été fatigué, comme je l'avais craint, je n'en ai été que plus fort le lendemain, et plus libre de mes membres. Eh bien! lui dit tranquillement Oubry, aviez-vous besoin de ces deux médecines? Si cette humeur-là fût restée dans votre corps, croyez-vous que vous vous en seriez bien trouvé?.. Mais ce n'est pas tout, continua-t-il; vous n'êtes pas encore guéri. — Et quoi donc encore? demanda M. Desboves; il me semble qu'en voilà bien assez. — Non pas; si vous en restiez là, vous vous croiriez guéri, parce qu'à présent vous pourriez marcher, et tenir serré dans vos mains ce dont vous avez besoin; mais si vous

ne faisiez pas, et tout de suite, ce qui vous reste à faire, tout ce que vous avez fait jusqu'ici ne vous servirait de rien; votre mal reviendrait plus fort qu'il n'était, et ce serait bien malheureux pour vous. — Sont-ce encore des bains? demanda M. Desboves. — Oui, mais pas entiers; des bras et des jambes seulement. — Allons, Oubry, je me soumetts; ordonnez; mais songez que voilà la moisson, qu'il me faut aller veiller à mon ouvrage.... — Ecrivez, monsieur, me dit Oubry en se tournant vers moi, la composition du bain qu'il faut à M. Desboves :

Une poignée de lavande et de sauge, fraîches, les faire bouillir ensemble, et après avoir retiré et exprimé les herbes, en mettre le jus dans une quantité suffisante d'eau, pour qu'étant assis dans la baignoire, les genoux du malade soient dans le bain. On mettra dans ce bain une bonne quantité de lie de vin, plein un seau si on peut s'en procurer :

Si l'on ne voulait pas se mettre dans une baignoire, il faudrait alors mettre seulement ses jambes dans un seau ou un baquet assez profond pour que le bain monte jusque par-dessus les genoux, et s'occuper, pendant tout le temps qu'on y restera, à se frotter les mains,

les bras et les coudes, et généralement toutes les parties hors du bain avec l'eau du bain. Prendre au matin cinq bains de suite, ainsi que je viens de le dire, et y rester une demie-heure. La même eau pourra servir deux fois.

Pendant les cinq jours de bains, boire tous les matins, à jeun, deux petits gobelets de tisane, composée de pissenlis, chicorée sauvage, laitue, racine de patience et cerfeuil.

Je pourrai retarder ma médecine encore six jours, et voir M. Desboves après ses bains.

Dans la séance du lendemain, pour lui-même, l'idée m'étant venue de demander à Oubry si le magnétisme ferait du bien à M. Desboves, il me répondit qu'il lui ferait grand bien lorsqu'il serait au bain, et qu'il fallait que M. Ribault lui rendit ce service (ce qui a été fait); mais il y a encore, m'a ajouté Oubry, quelque chose qui serait bien favorable au prompt rétablissement de M. Desboves, c'est un remède bien violent; à d'autres je craindrais de le conseiller, parce qu'ils s'y refuseraient; mais M. Desboves le fera, je le vois. Il se trouve si bien de tout ce que je lui ai ordonné jusqu'à présent, qu'il aura confiance en moi jusqu'au bout. — Quel est donc ce remède? — C'est, avant de se mettre dans les bains, non pas de

se frotter seulement, mais de se fouetter les pieds, les jambes, les bras et les mains avec des feuilles d'orties. — C'est en effet, lui dis-je, un remède épouvantable que celui-là; songe donc aux cloches et aux cuissons qu'il lui occasionnera. — C'est un moment bien dur à passer, je le sais; mais il ne sera pas long, car aussitôt qu'il sera dans le bain, ses douleurs s'apaiseront; et puis, monsieur, je ne pourrai bientôt plus voir M. Desboves; et puisqu'il a la force et le courage de faire ce remède, il faut en finir; ses ouvrages, la moisson qui va commencer, tout cela le presse, l'occupe : il faut que nous soyons guéris tous les deux le même jour.

Le lendemain, 6 juillet, M. Desboves a exécuté l'ordonnance d'Oubry. Lorsque je le vis dans l'après-midi, il me dit qu'il avait souffert si cruellement de sa flagellation, qu'il s'était bien promis d'abord de ne pas la recommencer; mais qu'il sentait déjà tant de liberté dans ses membres, qu'il s'y résoudrait encore, pourvu toutefois, cependant, que M. Ribault voulût bien prendre la peine de la lui administrer, car de lui-même, il prévoyait bien qu'il ne le pourrait pas (1).

---

(1) Je suis parti le 8 pour aller en Belgique, laissant

Tout s'est passé et a été exécuté, tant par Ribault que par le malade, avec la plus grande ponctualité. Le cinquième jour au soir, Oubry a vu M. Desboves. Vous avez bien souffert, lui a-t-il dit ; mais vous en êtes bien récompensé aujourd'hui, car voilà qui est fini ; après demain seulement, vous prendrez médecine, et tout sera dit.

Oubry de son côté a pris le même jour le vomitif qu'il s'était ordonné, puis, après, sa purgation, après laquelle il a cessé d'être susceptible de somnambulisme.

#### *Post-Scriptum.*

A mon retour de la Belgique, au mois de septembre, j'ai trouvé mon fermier, M. Desboves, parfaitement guéri de tous ses maux ; il avait pu vaquer librement à tous les travaux de sa moisson. Mais il est une particularité que je dois encore relater ; c'est que le lendemain de ses cinq derniers bains, le malade ayant eu des étourdissemens, Oubry avait dit à Ribault : *Il en aura jusqu'à ce qu'il ait*

---

à mon suppléant Ribault mes deux malades à soigner et leurs guérisons à terminer.

*pris la médecine que je lui ai ordonnée ; qu'il se mette en attendant les pieds dans l'eau tous les deux jours en se couchant , et qu'il ne s'inquiète pas.* Se portant donc à merveille , à ses étourdissemens près, Desboves , qui avait toujours négligé de prendre sa médecine , ne s'y est déterminé qu'à mes instances ; et , chose remarquable , c'est que dès le lendemain de sa purgation , tous ses étourdissemens ont cessé.

L'impression de ce cahier s'étant prolongée bien au-delà du mois dans le cours duquel il devait paraître , je certifie aujourd'hui , 20 novembre , que la guérison de M. Desboves s'est soutenue et est entièrement consolidée. Résultat bien heureux pour lui , et bien satisfaisant pour moi , de sa confiance aveugle aux prescriptions d'un somnambule magnétique *bien dirigé.*

CH...., M<sup>is</sup> DE PUYSEGUR.

## RÉCIT

*D'une cure opérée en quinze jours, par le magnétisme seul, sans le secours du somnambulisme ni d'autres moyens curatifs quelconques.*

---

UNE jeune Irlandaise âgée d'environ vingt ans, était atteinte depuis dix-huit mois d'une maladie dont les symptômes extérieurs semblaient indiquer un rhume d'une nature très-grave. Elle éprouvait tous les jours, sans exception, deux longs accès d'une toux violente, l'un à son lever, l'autre à l'entrée de la nuit. A chacun des accès, elle succombait affaiblie, excédée, anéantie. De plus, elle éprouvait, à chaque accès de sa toux, une douleur aiguë dans le côté gauche, comme si elle y eût reçu un coup de poignard. Le long de la journée sa toux se prolongeait. Une douleur fixe se faisait sentir dans la poitrine, et s'étendait jusqu'à la rate. Pour peindre cette douleur, elle disait qu'il lui semblait avoir un vésicatoire intérieur, depuis l'un de ces viscères à l'autre, et qui tirerait continuellement. Elle était sans

appétit, et maigrissait insensiblement. Cinq médecins avaient été appelés dans le cours de ces dix-huit mois. Chacun d'eux avait épuisé pour elle toutes les ressources de l'art; pas le moindre soulagement, pas la plus légère espérance. Deux de ces médecins l'avaient déclarée pulmonique, et formellement condamnée.

C'est dans cette déplorable situation que, le 1<sup>er</sup> octobre 1818, je la trouvai à Laroque, chez une dame, propriétaire d'un domaine situé à six lieues de Bordeaux, laquelle avait engagé cette jeune Irlandaise à venir chez elle, dans l'espoir que l'air de la campagne pourrait lui faire du bien.

Dès la première fois que je la vis dans l'état pitoyable que je viens de décrire, je me hasardai à lui demander de me permettre de la magnétiser. Sa sœur, infiniment prévenue contre le magnétisme, fait éclater sa répugnance d'une manière très-prononcée; cependant la malade, non moins incrédule, mais terrassée par les maux qu'elle souffrait, accepte ma proposition comme la seule ancre de salut qui lui fût offerte.

Je la magnétise trois quarts d'heure; peu à peu la toux se calme sous ma main, et elle

entre, non dans le sommeil, mais dans l'état d'assoupissement. A chaque passe que je faisais de la poitrine à la rate, lorsque ma main s'approchait de ce dernier viscère, elle éprouvait une secousse semblable à celle qu'éprouverait une personne qui recevrait un choc inattendu. Ce symptôme m'indiquait clairement que le siège de son mal était à la rate, et non au poumon.

Au bout de trois quarts d'heure : Comment vous trouvez-vous? lui demandai-je. — Bien. — Avez-vous senti l'action du magnétisme? — Fortement. — Le magnétisme n'est donc pas une chimère? — Oh non; je le vois à présent. — Eh bien je vous magnétiserai deux fois par jour, à heure fixe.

Le quatrième jour, les accès de toux des matins et soirs étaient disparus sans retour; elle toussait seulement un peu et faiblement dans la journée. Les secousses provoquées par les passes magnétiques n'avaient plus lieu. Son vésicatoire intérieur, disait-elle, tirait moins.

Le huitième jour, au moment de son lever, une transpiration s'établit à la partie magnétisée, depuis la poitrine jusqu'à la rate, non ailleurs, et tellement abondante, que l'eau en décollait par gouttes. Cette transpiration s'est

renouvelée depuis, tous les jours, à la même heure.

À partir du jour de cette crise heureuse, tous les symptômes de sa maladie ont entièrement disparu ; toux, douleur, vésicatoire intérieur ; et avec le retour de son appétit, elle a senti renaître ses forces, l'espérance et la gaiété. Les progrès de sa guérison étaient chaque jour plus sensibles, et ma satisfaction était à son comble.

J'ai continué à magnétiser cette jeune personne jusqu'au 16 octobre, époque de mon départ de Laroque.

Quelques mois après mon arrivée à Paris, des lettres de Laroque m'ont appris que la transpiration avait encore eu lieu à la même heure, six jours consécutifs après mon départ, et que la sensible et reconnaissante Irlandaise continuait à jouir d'une parfaite santé.

*Signé* G. DE GAUFRETEAU,  
Chevalier de l'Ordre de Malte.

---

## TRAITEMENT

ET CURE PAR LE MAGNÉTISME

*D'une surdité par suite d'un dépôt d'humeur  
dans la tête (1).*

---

Le nommé *Gabriel Réome*, jeune homme de dix-neuf ans, greffier de la mairie de Busancy, vient le matin du 6 novembre de cette année 1819, m'apporter un acte à signer; je m'aperçois, en lui parlant, qu'il a de la peine à m'entendre; j'élève la voix, et il me fait répéter plusieurs fois mes questions. — Est-ce que tu es devenu sourd? lui demandai-je. — Oh! me répond-il, il y a quatre à cinq jours, monsieur, que je ne vous aurais pas entendu du tout; ce n'est que depuis qu'on m'a placé un vésicatoire sur la nuque du cou, que je commence à entendre. — Et pourquoi, lui dis-

---

(1) Ce XXIV<sup>e</sup> cahier, qui aurait dû paraître en juillet, ne s'étant imprimé que dans le mois de décembre, nous avons pu y insérer encore ce traitement.

je, ne m'as-tu pas fait informer de ton incommodité? peut-être aurais-je pu te guérir par le magnétisme... As-tu entendu parler du magnétisme? répugnerais-tu à te laisser magnétiser? Il me répond qu'il ne sait de quoi je lui parle, et qu'il ne peut répugner à ce qu'il ne connaît pas. Je lui dis donc de s'asseoir; et, debout devant lui, et à la seule présentation de mes deux mains, l'une devant son front, et l'autre à deux ou trois pouces de son oreille, je vois Gabriel fermer les yeux, et s'endormir paisiblement, et sans faire aucun mouvement du sommeil magnétique.

A mes premières questions, il ne me répond pas; il paraissait fort absorbé, sans cependant s'appuyer sur le dos de son fauteuil; au bout de quelques instans, je renouvelle mes questions, il me répond qu'il est bien; que l'humeur se met en mouvement dans sa tête...; que son vésicatoire, qu'il avait fallu réveiller tous les jours depuis qu'on le lui avait posé, allait plus fort que de coutume; mais comme il me fallait toujours attendre longtemps ses réponses, je le laisse tranquille, et m'éloigne de lui.

Au bout d'une heure, je veux le réveiller, et je n'y puis parvenir; ses yeux s'ouvraient

bien, mais ils se refermaient aussitôt. Présument que son état de sommeil lui était favorable, je l'y rétablis tout à fait.—Tu te trouves donc bien comme cela, Gabriel, lui demandai-je?—Oui, très-bien.—Veux-tu rester encore long-temps ainsi? — Encore une demi-heure. Je le laisse de nouveau jouir de son bien-être, et me retire. Au bout du temps fixé par lui, je le rends enfin à l'état de veille ordinaire, mais très-difficilement encore. Après avoir ouvert lentement les yeux, il ne retrouvait ni ses idées ni son jugement; et d'un air tout étonné, il me demande qui l'avait amené ou porté dans ma chambre; il lui fallut enfin plus de trois minutes pour recouvrer entièrement sa connaissance.

Dans l'après-dîner, Gabriel, à qui j'avais dit de revenir me trouver, a été endormi plus promptement encore que le matin; mais dès cette seconde fois il m'entendit, et répondit plus facilement à mes questions. La cause de ses maux de tête est une galle rentrée, à la suite de laquelle il lui était survenu un dépôt au bras. Pendant la moisson, il lui était poussé des boutons par tout le corps, et tous ces maux n'ayant point été soignés, l'humeur du bras s'était portée d'abord sous l'aisselle, puis

de l'aisselle, elle était remontée, et s'était logée dans sa tête; son vésicatoire lui avait bien déjà donné un peu d'ouverture; mais sans tisanes, et sans remèdes intérieurs convenables à sa situation, il était en danger de rester sourd toute sa vie.

A ma question, quelle tisane il lui fallait, il a dit : On prendra demain une tisane composée de cerfeuil, chicorée sauvage et oseille, deux verres le matin à jeun, et un le soir avant d'aller coucher; je remarque qu'il dit toujours *on prendra, on fera, il faudra*, comme s'il était question d'un autre que lui-même.

Le lendemain 7, Gabriel a dit, dans l'état magnétique. Il faudra continuer la tisane d'hier jusqu'à ce qu'on dise de la changer.

C'est l'humeur épaissie dans sa tête qui fait que, chez lui, le passage de l'état somnambulique à l'état de veille est très-lent à s'effectuer.

Son vésicatoire, qu'il fallait réveiller sans cesse, coule abondamment; il faut qu'il soit magnétisé tous les matins, et qu'il reste une demi-heure environ en sommeil magnétique.

Le mardi 8 il a dit : Il faudra bientôt changer la tisane. — Eh bien, Gabriel, vois, cherche comment il faudra la composer? Après

un instant de silence, il a dit : c'est que je ne connais pas le nom de cette-plantelà. — Que cela ne t'inquiète pas, lui dis-je en mettant la main sur son front, plus tard nous la trouverons. — Ah ! c'est qu'il la faut absolument. — Vois, tâche de découvrir où elle se trouve. Est-ce dans les bois, chez les apothicaires ? Et tout aussitôt, comme s'il eût cherché à lire un mot qu'il voyait écrit ; il épelle *ar..ni..ca*. — Ah ! mais c'est bien drôle, monsieur, que je dise ce mot-là. Jamais je ne l'ai entendu prononcer, ni su ce que c'était. — Qu'importe, si c'est le remède que tu cherchais. — Oui, oui, c'est bien cela ; de *l'arnica*, c'est comme une force en moi qui m'oblige à la voir et à vous la nommer. — Il faut me dire à présent, Gabriel, de quelle manière il faudra que tu prennes cet *arnica* ; est-ce en bols, en infusion, etc. ? car je ne sais, ma foi, pas plus que toi ce que c'est que *l'arnica* ; est-ce une plante, une racine, un fruit, où en trouve-t-on ? — C'est une fleur ; tous les apothicaires en ont. Puis après un moment de réflexion : Écoutez, monsieur, c'est aujourd'hui mardi ; eh bien, encore demain, mercredi, jeudi et vendredi, la première tisane, et samedi on la changera pour celle-ci.

Et j'ai écrit sous sa dictée.

Une pincée de fleurs d'arnica ;

Deux pincées de fleurs de muguet des bois, qu'on fera infuser dans la quantité de trois bons verres d'eau bouillante.

Samedi on commencera à prendre cette tisane, deux verres le matin à jeun, le troisième le soir avant d'aller coucher, et on la continuera jusqu'à ce qu'on dise de la cesser.

Et puis par réflexion : Ah ! mais c'est que ce sera bien mauvais à prendre ; il faudra dire de mettre un peu de sucre dans chaque verre.

Les trois jours suivans Gabriel est venu fort exactement prendre sa demi-heure de sommeil magnétique ; je m'aperçois qu'il fait peu à peu connaissance avec son *esprit intérieur ou familier*, il ne parlera probablement plus long-temps de lui-même à la troisième personne.

Du dimanche 14. Gabriel a pris hier deux fois et ce matin la tisane qu'il s'était ordonnée mardi dernier. Il est fort content de son effet sur son sang. Cela, dit-il, l'épure, le fouette en même temps, et prépare à la médecine qu'on ordonnera quand il en sera temps. Est-ce que tu ne pourrais pas la dire aujourd'hui cette médecine ? — Non, non, c'est inutile ;

elle me viendra à l'esprit quand il le faudra ; il ne faut même plus m'en parler.

Le père de Gabriel , homme de 45 à 50 ans , ayant une cataracte formée sur l'œil gauche , et une déjà assez avancée sur l'œil droit , j'ai voulu que son fils le voie et consulte pour lui. Voici ce qu'il a dit à son père.

« Il n'y a rien à faire pour l'œil gauche ; il est tout à fait perdu. Quand je dis perdu , c'est à dire qu'il n'y aura que l'opération qui pourra lui rendre sa lumière ; on la fera quand il en sera temps , rien ne presse ; en attendant , il faut remédier à l'œil droit. — Tu en vois donc le moyen ? — Je ne dis pas qu'on pourra empêcher la cataracte de s'y former comme à l'autre ; mais enfin , on peut la retarder. — Et comment ? — Il faut qu'il commence dès demain à prendre une tisane de racine de patience , chicorée sauvage , oseille et cerfeuil ; on fera bouillir la racine de patience , une forte poignée , dans deux chopines et demie d'eau , et c'est dans cette eau qu'on fera infuser les autres herbes.

Il en boira deux verres le matin , à jeun.

Demain lundi , avant d'aller coucher , il mettra ses pieds dans l'eau pendant une demi-heure. Il faudra prendre l'eau dans l'abreuvoir

aux chevaux , parce qu'elle y coule du bassin où les femmes lavent et savonnent le linge , et que la lessive , le savon...; enfin c'est l'eau qui convient... Mercredi ce ne sera pas le soir, mais le matin en se levant qu'il prendra son bain de pieds; et vendredi ce sera le soir, comme demain.

Samedi on lui appliquera un vésicatoire, comme à moi, sur la nuque du cou , mais plus porté du côté de son œil malade. Voilà tout ; plus tard , et d'après l'effet du vésicatoire , on verra quelle médecine ou quel autre remède il lui faudra.

Du lundi 22. Depuis le 14, Gabriel Réome a été en crise magnétique tous les matins, pendant une demi-heure environ, plus ou moins, le temps, dit-il, ne lui paraît rien dans cet état : il y voudrait toujours demeurer.

Depuis quatre jours, il n'est plus magnétisé que de deux jours l'un; il continue sa tisane d'arnica, et son vésicatoire coule si abondamment, qu'il faut le panser deux fois par jour.

Dans cette séance, Gabriel a été d'une gaieté remarquable. Comme il se frottait les mains, et témoignait par ses gestes et l'air de son visage un grand contentement, je lui en ai demandé la raison ( car il ne me parle jamais le

premier). Ah! monsieur, c'est l'état où je suis, c'est de me voir à présent si bien, après avoir été si mal... Ah! quel bonheur, je serai bientôt guéri... Puis un moment après : Il faut, monsieur, me donner une plume et de l'encre, je veux écrire moi-même l'ordonnance de ma médecine (1). Je l'ai fait aussitôt lever de sa place, et lorsqu'il a été assis à mon bureau, il a écrit ce qui suit :

Rhubarbe, un gros.

Follicule de sené, deux gros.

Faire infuser dans un verre d'eau pendant une demi-heure.

Passer, et y ajouter,

Sel d'epsom, une demi-once.

Il y a encore, a-t-il dit, quelque chose que je ne connais pas. — Eh bien! vois, cherche... Et il a écrit à la suite :

De l'argy ou argry (2), sirop de noir-prun, une once.

---

(1) Je dois faire observer que je lui avais déjà fait écrire ces mots : *Le magnétisme me fait beaucoup de bien*; et que lorsque je lui avais montré son écriture à son réveil, il en était resté étonné et même honteux.

(2) Je ne dis pas bien, a-t-il dit; ce n'est pas comme ça; mais n'importe, les apothicaires sauront ce que c'est. L'apothicaire de Soissons m'a fait dire que ce mot

L'effet du purgatif sera secondé par des bouillons de veau, oseille et cerfeuil.

Se préparer, deux jours d'avance, avec le même bouillon, et prendre une bien légère nourriture.

Quand il a été remis à sa place, j'ai ajouté au bas de son ordonnance ce qu'il m'a dicté, savoir : Qu'il doit continuer encore demain et après ses trois verres d'arnica et de muguet, concurremment avec son eau de veau, et ne cesser entièrement sa tisane que le jour de sa médecine.

Il a défendu de lui montrer ce qu'il venait d'écrire, parce que, dans l'état de veille, cela lui causerait trop d'étonnement et de confusion; il faut même, dès à présent, ne plus lui en parler, et ne pas surtout le prévenir, lorsqu'il sera éveillé, de la médecine qu'il doit prendre, parce que n'en ayant jamais pris, cela le répugnerait et lui donnerait trop à penser. Et comment pourra-t-on, sans te le dire, te faire prendre ta médecine? — On me l'apportera comme une boisson quelconque de votre part, et je la boirai sans m'informer de ce que c'est.

---

*argis* ou *argry* ne signifiait rien; et il m'a envoyé seulement du sirop de noir-prun.

Dans cette, séance je lui ai reparlé de son père, qu'il n'a pas besoin de le voir davantage auprès de lui. Son vésicatoire, a-t-il dit, va lui faire le plus grand bien ; avec les tisanes qu'il prend, il empêchera, ou, pour mieux dire, il retardera la formation de la cataracte ; et à ma question si son père devrait se faire opérer la cataracte de son œil gauche : A quoi cela l'avancerait-il ? m'a-t-il répondu, il n'y verrait jamais que d'un œil cette année ; car pendant qu'on opérerait l'œil gauche, ou négligerait de traiter son œil droit, et il faudrait plus tard lui faire une seconde opération. Non, non, il faut commencer par lui donner toujours la jouissance de son œil droit : ce sera toujours du temps de gagné ; et il n'aura au moins, par la suite, qu'une séance de chirurgien à subir pour ses deux yeux. — Est-ce qu'on ne peut pas empêcher la seconde cataracte de se former ? — Non, c'est impossible.

Le mercredi 24, n'ayant point eu a m'inquiéter particulièrement, dans cette séance, de la santé de Gabriel, qu'il trouve aller à merveille, je me suis amusé à lui demander compte de toutes les pensées qui l'occupent, et des sensations qu'il éprouve dans son état magnétique, et comme il me semblait y jouer de

beaucoup de satisfaction, je lui en ai demandé le sujet : C'est ma guérison, monsieur, qui me cause tant de plaisir. Oh ! comme cette médecine que je prendrai demain va l'avancer..... que d'obligations je vous ai, car c'est vous qui en êtes l'auteur. Quand je dis l'auteur, ce n'est pas tout à fait juste, pourtant ; car enfin, ce n'est pas vous qui avez fait le magnétisme ; mais toujours est-il que quand je suis venu dans votre chambre, et que vous m'avez vu sourd, si vous n'aviez pas eu la bonté, la charité de me dire : Gabriel, veux-tu que je te magnétise ? moi qui n'y pensais pas, qui ne savais pas ce que vous vouliez me faire, je me serais en allé, et aujourd'hui je serais bien à plaindre. — Comment cela ? — Parce que je serais resté sourd de mon oreille droite, et qu'à tous les changemens de temps, j'aurais beaucoup souffert de la tête. Ah ! si dans l'autre état je pouvais me ressouvenir, comme je dirais, comme je publierais ; mais j'ai déjà bien fait mon possible pour me souvenir ; c'est inutile : une fois mes yeux ouverts, je ne sais plus rien.

Quelle idée te fais-tu donc, Gabriel, du magnétisme dans ton état naturel ? lui ai-je demandé. — Comment, dans mon état natu-

rel? — Je veux dire quand tu es éveillé, que tu as les yeux ouverts. — Ah! c'est cet état-là que vous appelez *l'état naturel*? — Eh! mais sans doute! — Eh bien! c'est que pour moi, monsieur, c'est comme je suis à présent qu'est l'état naturel; car enfin, je vous vois, je vous entends, je vous parle, c'est naturel cela; quand vous me faites des questions, est-ce que je ne vous réponds pas? — J'en conviens; mais enfin... — Mais enfin, monsieur (avec l'accent de l'impatience), c'est un état naturel que cela. — Là, là, Gabriel, ne t'impatiente pas. — Mais, monsieur, est-ce que je ne vous vois pas; ne sais-je pas tout ce qui m'est bon, utile; et quand vous me le demandez, est-ce que je ne vous le dis pas; là, je vous le demande; cela se pourrait-il si je n'étais pas dans un état naturel? — Eh bien! soit; allons, Gabriel, appelons cet état-là l'état naturel, et n'en parlons plus. — Ah! oui, poursuivit-il *en murmurant tous bas entre ses dents*, c'est bien l'état naturel....

Après avoir arrêté le cours d'idées qui le préoccupaient, par ma défense : *Allons n'en parlons plus*, je revins à la première question que je lui avais faite : Que penses-tu du magnétisme quand tu es éveillé, et que tu es rendu à tes travaux ordinaires? — Je vais

vous le dire bien franchement, monsieur, et vous ne vous en offenserez pas, j'en suis sûr, car bien d'autres ont dû vous le dire comme moi ? — Eh bien ! voyons. — Eh bien ! monsieur, je n'y crois pas. — Allons donc, m'écriai-je, en ne pouvant m'empêcher de rire, tu ne crois pas au magnétisme ? — Non, monsieur, je n'y crois pas du tout. — Mais tu prends cependant toutes les drogues que tu t'ordonnes. — Vraiment, oui, je les prends, et avec exactitude même ; aussi est-ce bien là ce qui m'étonne quand je suis seul, et ce qui me porte à songer comment il se fait que j'y sois contraint, obligé. — Ainsi donc, tu ne me crois pas davantage, moi, quand je te répète ce que tus as dit en dormant (il hésitait) ? dis franchement. — Ecoutez, monsieur, comme me voilà à présent, je vois bien pourquoi je fais tout ce que vous me dites, c'est tout simple ; vous voulez ma guérison ; c'est votre cœur, votre humanité qui vous font agir ; vous n'avez pas d'autres pensées, d'autre intérêt que mon bien ; il faut donc que je fasse absolument, non pas pour moi, entendez-vous, mais pour vous, tout ce que vous voulez. Si je ne m'exprime pas bien, il faut m'excuser. — Tu t'exprimes très-clairement, je t'assure, Gabriel, continue ; ainsi

donc, dans l'état, selon toi, *naturel*, où tu es maintenant, tu vois clairement, comment et pourquoi tu es obligé de faire tout ce que je désire pour ton bien? — Oui, monsieur, bien clairement; mais dans l'autre état, c'est bien différent, je ne vois plus de même, et c'est ce qui me tourmente l'esprit. Comment est-il possible, me dis-je, que j'aie parlé, marché, écrit en dormant, et que ne sachant le nom ni la vertu d'aucune plante, j'aie pu les nommer et les ordonner à moi et à d'autres?.. Là, je vous le demande à vous-même, monsieur, est-il possible que dans l'autre état je puisse croire cela? — Mais quand je t'ai montré l'autre jour ces mots écrits de ta main : *Le magnétisme me fait du bien*, il a bien fallu pourtant que tu reconnaisse ton écriture. — Savez-vous, monsieur, l'effet que cela a produit sur moi, voulez-vous que je vous le dise? c'est de m'étonner d'abord beaucoup, puis après de me faire de la peine, de m'embarrasser, de me rendre honteux; j'aurais voulu ne pas avoir vu cela... Dans l'autre état, cela me casse la tête.

Parmi d'autres questions que je lui ai faites encore, est celle-ci : Dis-moi un peu, Gabriel, si, lorsque tu entres dans l'état où tu es actuel-

lement, ton cerveau éprouve quelques changemens ; soit en se dilatant, soit en se comprimant ? Il est plusieurs savans anatomistes qui l'ont pensé.—Je ne puis vous répondre exactement à cela, monsieur, car mon cerveau, tout comme le reste de mon corps, est présent pour moi dans l'état naturel. Je croirais cependant bien qu'il doit s'y opérer du changement ; mais il y a encore autre chose monsieur, je ne sais trop comment vous l'expliquer. Par exemple, pourquoi voit-on, dans l'état où me voilà, les choses différemment que dans l'autre état ? — Eh bien ! dis-moi comment tu les vois ? — D'abord, monsieur, figurez-vous que, comme me voilà, je ne pense qu'au bien ; dans l'autre état on se dispute, on se jalouse, on ne cherche qu'à se tromper, qu'à se voler les uns les autres. Ah ! quelle différence dans celui-ci ; l'idée de mal faire ne me viendrait pas : non, elle ne pourrait pas me venir. — Je conçois alors combien tu dois t'y trouver heureux. — Tenez, monsieur, vous allez encore mieux le comprendre : nous ne sommes pas riches, vous le savez ; nous avons chez nous bien des sujets d'affliction (1) ; eh bien ! je vois à présent tout cela avec

---

(1) La presque cécité de son père, son beau-frère,

courage et tranquillité. Si je pouvais porter secours ou des consolations aux peines de mon père , je le ferais sans doute comme pour ses yeux ; mais ne le pouvant pas , je n'en suis point tourmenté. Ah ! si l'on pouvait toujours être ainsi , que l'on serait heureux ! etc.

Voici encore un colloque que j'ai eu avec lui , et dont j'ai pris note à l'instant. Sais-tu bien , Gabriel , lui ai-je dit , que le magnétisme et ses étonnans phénomènes , malgré qu'ils soient , depuis quarante ans , connus et provoqués par toute l'Europe , sont encore aujourd'hui , pour beaucoup de nos savans français , non seulement une chimère , mais un sujet de risée et de mépris ? — Cela ne doit , monsieur , ni vous fâcher ni vous surprendre. Tenez , c'est comme à nous autres gens de la campagne : à présent qu'on ne nous donne pour ainsi dire plus d'instruction , quand on nous dit qu'il y a un Dieu , nous rions et ne le

qui s'est mal conduit , et une de ses sœurs , âgée de vingt-trois ans , tombée en démence depuis un an. J'avais d'abord espéré qu'au moyen de sa lucidité somnambulique , Gabriel aurait pu être utile à cette fille infortunée ; mais il l'a trouvée sans aucune ressource , et ne s'en est plus occupé.

croions pas ; et cela parce qu'on ne peut nous le montrer ni nous le faire comprendre. Eh bien ! il en est de même de tous vos hommes d'esprit, bien riches et si savans : ils ne croient pas le magnétisme, parce qu'ils ne le comprennent pas. — Ta comparaison , je t'assure , est fort juste , Gabriel , et me plaît fort. Eh bien ! qui sait si , par l'évidente vérité du magnétisme , qu'il faudra bien qu'ils finissent par admettre un jour sans la comprendre , tous ces savans-là n'en arriveront pas à être aussi forcés de croire à Dieu , qu'ils ne concevront jamais davantage ? — Je ne dis pas , répliqua-t-il gaïement , que ce que vous dites-là ne puisse arriver.... ; mais ce ne sera pas pour tout à l'heure.

Lestroisquartsd'heure ordonnés desommeil magnétique étant plus que passés : Allons, dis-je à Gabriel, il faut, mon ami, rentrer dans la vallée de misère. — Ah ! que vous avez bien raison, monsieur, de la nommer ainsi ; c'est bien en effet la vallée de misère.

Il s'éveille à présent très-facilement. Aussitôt qu'il eut les yeux ouverts, rien ne fut à l'instant plus disparate que l'air et le maintien de ce jeune et grand garçon, lorsque, sans mot dire, et dans le plus grand embarras, il me dit bien timidement adieu.

Du mardi 22. Gabriel va de mieux en mieux ; il entend très-bien ; il ne faudra plus le magnétiser que deux fois ; la première , samedi prochain 27 , et il indiquera le jour de la seconde. Demain mardi , on réveillera son vésicatoire ; mercredi il sera séché , et jeudi il appliquera derrière son oreille une petite mouche de deux sols , pour tirer le peu d'humour qui y reste logée.

Quant à son père , Gabriel ne voit rien encore à changer à son régime. Il dit que son vésicatoire dégage bien sa tête , que son œil s'éclaircit ; il ne dira qu'à sa dernière séance la médecine qu'il lui faudra.

Son père va en effet à merveille ; son œil droit , d'où continuellement découlaient des larmes qui mouillaient tous ses vêtemens , ne pleure plus du tout ; cet homme dort bien , a bon appétit , et il commence à voir clairement les objets.

Le jeudi 25 , Gabriel a pris la médecine ordonnée par lui , et que Ribault a été lui porter à huit heures du matin. J'en saurai des nouvelles à sa séance de samedi.

Du samedi 27. Ayant été obligé de partir pour Paris , c'est Ribault qui , pendant mon absence , a magnétisé Gabriel. A mon retour ,

le 8 décembre, j'ai su que la médecine et la petite mouche derrière son oreille droite, avaient opéré leur effet salutaire. J'ai magnétisé Gabriel le 10; il m'a confirmé sa parfaite guérison; et à l'égard de son père, dont le vésicatoire s'était séché, il a dit qu'on pouvait retarder sa médecine jusqu'après les grands froids de l'hiver.

Son sommeil magnétique, dans cette dernière séance, s'est graduellement dissipé, et son réveil de lui-même, et sans ma participation, a été la preuve complète et satisfaisante pour moi du retour de sa santé.

CH. DE PUYSEGUR,

---

## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les  
Empereurs, et dans les Gaules.*

( Suite de la 2<sup>e</sup> partie. — Des oracles, et des guérisons par les  
songes. )

---

§ 7. Nouvelles additions sur la *vue à distance*. — Elle existe dans l'Afrique et sur les bords de la Gambie. — Elle existait parmi les convulsionnaires des Cévennes. Jeune fille, à Lunden, en Suède, jouissant en somnambulisme de la vue à distance.

Nous lisons, dans l'*Histoire générale des voyages*, tome ix, page 131, quelques particularités qui nous sont racontées par le capitaine Jobson, et qui établissent l'existence dans des pays, le long de la rivière de Gambie, en Afrique, non seulement de la vue à distance, mais encore du ventriloquisme, dont la superstition abuse encore aujourd'hui chez ces peuples à demi civilisés, comme elle en abusait dans l'antiquité.

Jobson s'exprime ainsi : « Les nègres habi-  
 « tant les bords de la Gambie, dans la Guinée,  
 « ont un prétendu diable qu'ils appellent *Ho-*  
 « *rey*. Ce diable les effraye souvent par des ru-  
 « gissemens *qui ressemblent au son le plus bas*  
 « *d'une voix humaine*.

« Les Anglais du comptoir que Thompson  
 « avait formé près de Serico, s'étaient trouvé  
 « fort effrayés en revenant la nuit de la pro-  
 « menade ou de la chasse, *par une voix qui leur*  
 « *semblait d'abord venir de plus d'un mille, et*  
 « *qui, presque au même instant, se faisait*  
 « *entendre derrière eux*.

« Le capitaine Jobson, qui était homme  
 « sensé, n'eut pas de peine à juger que tous  
 « les prodiges d'Horey venaient de l'invention  
 « des marbuths (prêtres). Revenant pendant la  
 « nuit avec des marbuths amis des Anglais, il  
 « entendit les cris de Horey, qui ne lui paru-  
 « rent pas éloignés. Il s'avance brusquement  
 « le fusil à la main vers le diable. Le marbuth  
 « qui était avec Jobson, employa toute son  
 « adresse pour lui faire perdre ce dessein; mais  
 « lorsqu'il vit le capitaine sérieusement résolu  
 « de tirer, il l'arrêta par le bras, en avertissant  
 « un nègre qui n'était pas fort éloigné, de pren-  
 « dre garde à lui et de se jeter à terre. Jobson,

« qui entendait quelques mots de la langue des  
 « nègres, ne put se méprendre au sens de cet  
 « avis. Il alla droit au nègre, le saisit, et le  
 « traîna tremblant vers le marbuth, en lui disant  
 « *voilà un de vos diables.*

« Une autre fois, et c'est ici le fait de vue à  
 « distance, en revenant à Ponpetane, Jobson  
 « trouva sur la rive un Portugais nommé *Gas-*  
 « *per Consalvo*, qui le salua sans aucune mar-  
 « que de surprise de son arrivée inopinée, le  
 « pressa en conséquence d'aller dîner chez lui,  
 « où tout était préparé pour le recevoir. Job-  
 « son ne pouvant concevoir pourquoi il était  
 « attendu, marqua là-dessus de l'étonnement  
 « et de la curiosité. Le Portugais répondit na-  
 « turellement *qu'il avait appris le jour qu'il*  
 « *devait arriver d'un marbuth qu'il lui mon-*  
 « *tra, et qui l'avait su lui-même de Horey.*  
 « Cet éclaircissement parut d'autant plus ad-  
 « mirable au capitaine et à tous ses gens, qu'ils  
 « avaient toujours été incertains de leur dé-  
 « part, et qu'en chemin ils avaient relâché dans  
 « plusieurs ports sans être déterminés sur le  
 « temps qu'ils devaient y rester (1). »

Ainsi la vision à distance n'est pas un phé-

---

(1) Voyage de Jobson, de 1621, page 135.

nomène aussi rare qu'on aurait pu le croire. On le retrouvera dans tous les temps et dans tous les lieux.

Les convulsionnaires des Cévennes nous en fournissent plusieurs exemples. Nous allons en citer quelques traits pris du théâtre sacré des Cévennes.

On trouve, page 92, la déposition d'Elie Marcon, de Barre, faite en janvier 1707. Elle porte entr'autres choses ce qui suit. « Comme « j'étais dans le village de Ferrière, proche de « Barre, vers le mois de mai 1703, je fus soudainement saisi de l'esprit en plein midi, et « dans cet état, j'eus une vision. Dabord l'esprit me fit prononcer à peu près ces paroles : « *Je t'assure mon enfant qu'il y a un homme « qui est allé tout présentement chez un de « tes ennemis, avec qui il parle pour te livrer. « Le lieu de la demeure de cet homme est de « ton côté gauche, et il sera demain des premiers à l'assemblée. Je te le ferai connaître.*

« Incontinent l'esprit me fit voir cet homme « se promenant avec le sieur Campredon, subdélégué de l'intendant à Barre, comme si j'avais été dans la même chambre avec eux. Je les voyais et j'entendais tout ce qu'ils disaient

« distinctement et facilement, comme on le  
 « peut juger, puisque nous étions tous trois en-  
 « semble dans le même lieu. Je voyais même  
 « la femme de M. Campredon, qui allait et ve-  
 « nait, se mêlait quelquefois dans la conversa-  
 « tion. Campredon s'informa de moi au paysan,  
 « et du frère Lavalette, qui était notre ministre  
 « et principal prédicateur, lui disant que si on  
 « pouvait nous saisir tous deux, ce serait un  
 « des meilleurs moyens de rétablir la tranqui-  
 « lité dans le pays. Le subdélégué disait aussi  
 « au paysan : *Tu te feras des amis, M. l'in-*  
 « *tendant te récompensera, et M. le maréchal*  
 « *de Montrevel aussi. Tu peux compter sur*  
 « *cela ; et, en mon particulier, je te donnerai*  
 « *dix écus comptant, et je te ferai gagner ton*  
 « *procès.* Le paysan consentant à tout cela,  
 « ajouta *qu'il irait le lendemain à l'assem-*  
 « *blée, et qu'à l'issue de ladite assemblée,*  
 « *il nous suivrait, le frère Lavalette et moi,*  
 « *pour l'assurer du lieu de notre retraite, et*  
 « *qu'il en avertirait ledit Campredon, afin*  
 « *qu'il nous fit saisir.*

« Après l'opération de l'esprit, je racontai  
 « au frère Lavalette ce que j'avais vu, et ce  
 « qui me frappa si fort, que j'en ai présente-  
 « ment l'idée comme le jour même. Je lui dé-

« peignis l'homme, ses habits, sa taille, son âge  
 « et son visage. Le lendemain l'assemblée se fit.  
 « Ce fut à Aubaret, à une lieue de Barre, et  
 « comme on chantait un pseume, l'esprit me  
 « saisit soudainement, et me fit prononcer à  
 « haute voix *que celui qui nous avait vendus*  
 « *était entré dans l'assemblée.* Il me fit répé-  
 « ter tout haut, aussi en présence du traître,  
 « l'entretien qu'il avait eu le jour précédent  
 « avec M. le subdélégué. Et après que je fus  
 « revenu dans mon état naturel, mes yeux se  
 « portèrent sur le faux frère. Je le connus par  
 « l'idée que j'en avais eue dans la vision, et il  
 « était devenu si pâle dans le temps que l'esprit  
 « me faisait raconter son histoire, que toute  
 « l'assemblée l'avait soupçonné.

« Comme il ne m'avait pas été ordonné de  
 « le faire arrêter, je me proposai seulement de  
 « lui reprocher son crime, et de lui faire quel-  
 « ques exhortations après que l'assemblée se-  
 « rait séparée. Mais nous étant occupés d'affai-  
 « res particulières, il sortit et s'échappa. Le  
 « frère Lavalette et moi donnâmes donc com-  
 « mission à deux personnes qui le connaissaient  
 « de le réprimander. Ces personnes nous rap-  
 « portèrent qu'il avait avoué tout l'entretien  
 « qu'il avait eu avec Campredon, mais qu'il

« avait voulu leur persuader que son intention  
 « n'avait pas été d'exécuter les choses que le  
 « persécuteur lui avait fait promettre, et effec-  
 « tivement, cela ne m'avait pas été expliqué  
 « par l'esprit. »

Page 79, Marion étant à Nyon, avait formé un projet avec M. Flotard, touchant les secours qu'on avait proposé d'envoyer aux protestans des Cévennes. Sitôt que Marion fut de retour, il sut que le frère Daniel avait reçu cet avertissement de l'esprit en présence de plusieurs personnes, et dans le temps même que l'affaire était sur le tapis. *Si de pareils évènements, dit Marion, m'avaient été nouveaux, j'aurais dû être bien surpris d'entendre raconter le détail des particularités de cette entreprise, et principalement de certaines choses qui avaient été secrètes entre M. Flotard et moi.*

Page 90. « Un certain homme, qui avait été  
 « autrefois de ceux qu'on appelait *ancien* dans  
 « quelques-unes de nos églises, fut suborné  
 « pour trahir le frère Salomon Coudère, et le  
 « faire tomber dans une embuscade avec la  
 « troupe qu'il commandait. Cet ancien s'enrôla  
 « donc avec Salomon, et les choses s'achemi-  
 « naient bien pour le traître, parce que la

« troupe s'acheminait insensiblement d'Alais,  
 « par l'adresse de ses persuasions. Dans ces en-  
 « trefaites, comme j'étais à cinq ou six lieues  
 « de là, je fus averti par inspiration de ce qui  
 « se passait, et l'esprit m'ordonna de partir in-  
 « cessamment pour aller moi même en donner  
 « avis audit Salomon. Je partis sur le champ,  
 « et dès que je fus arrivé, l'esprit me saisissant  
 « de nouveau en présence du traître, me fit  
 « déclarer le complot qu'il avait fait avec le  
 « gouverneur d'Alais. Le malheureux, confus  
 « et tremblant, confessa la vérité de tout ce  
 « qui m'avait été révélé. »

Page 110. Dans la déposition de Jean Fage,  
 il est dit : « Comme notre troupe était entre  
 « Ners et Lascour-Crevier, le frère Cavalier,  
 « notre chef, eut une vision. Il était assis, et il  
 « se leva soudainement en nous disant ces pa-  
 « roles : *Ah mon Dieu ! je viens de voir en vi-*  
 « *sion que le maréchal de Montrevel, qui est*  
 « *à Alais, vient de donner des lettres contre*  
 « *nous, à un courrier qui les va porter à Nis-*  
 « *mes. Qu'on se hâte, et l'on trouvera le cour-*  
 « *rier habillé d'une telle manière, monté sur*  
 « *un tel cheval, et accompagné de telles et*  
 « *telles personnes. Courez, hâtez-vous, vous*  
 « *le trouverez sur le bord du Gardon.*

« A l'instant trois de nos hommes montèrent  
 « à cheval, et ils rencontrèrent sur le bord de  
 « la rivière, dans l'endroit marqué, et l'homme  
 « et ceux qui étaient avec lui, dans toutes les  
 « circonstances que le frère Cavalier avait spé-  
 « cifiées. Cet homme fut amené à la troupe, et on  
 « le trouva chargé des lettres du maréchal. »

Le convulsionnaire qui parle, suppose que c'était l'esprit divin qui, le saisissant, lui montrait ce qu'il apercevait, et lui inspirait ce qu'il disait. C'était la manière de ces convulsionnaires. Cela n'empêche pas qu'ils ne fussent de véritables crisiaques. Car des catholiques ne conviendront pas que des gens hors de l'Eglise, que des protestans fussent saisis et inspirés par le Saint-Esprit. Le principe qui leur faisait voir les objets à distance, était précisément le même que celui qui découvre aux autres crisiaques les objets éloignés. Il n'y a là rien de surnaturel.

Nous allons terminer par l'extrait d'une thèse médicale soutenue sur le magnétisme animal, à Lunden, en Suède, le 18 décembre 1818; mais l'extrait en français de cette même thèse, qui se trouve insérée dans le présent Numéro, rend inutile ce que nous en avons dit en général. Nous nous bornerons seule-

ment à ce qui regarde la vue à distance.

Anne Nilsson, jeune fille de dix-neuf ans, demeurait chez M. Richter, son maître, en compagnie d'une autre jeune fille appelée *Christine*, avec qui elle vivait dans la meilleure intelligence lorsqu'elle était éveillée, mais qu'elle ne pouvait souffrir lorsqu'elle était en somnambulisme. Sitôt donc que Christine était dans les environs de la chambre, soit dans l'étage supérieur, soit dans l'inférieur, *elle la voyait*, il fallait la faire retirer.

Le 18 août 1818, elle annonça que Christine venait à l'improviste. « Ne voyant rien  
« de pareil, dit M. Ekman, médecin, qui la  
« magnétisait, je le niai. Anne soutenait qu'elle  
« était vers la porte, laquelle étant ouverte,  
« Christine fut trouvée causant avec M. Rich-  
« ter (1). »

Elle la vit, notamment le 21 août 1818, *allant dans la place hors du jardin* (2).

Le 7 septembre suivant, « elle me rapporta  
« fort exactement, continue M. Ekman, tout ce  
« que j'avais fait pendant mon absence (3). »

(1) Pag. 52 de l'original latin déposé à la société du magnétisme.

(2) Pag. 53.

(3) Pag. 47.

Le 15, même scène. « A mon retour, elle  
« me raconta tout ce qui s'était passé, où  
« j'avais été, ce que j'avais mangé (1). »

Le 19 septembre, elle se plaignait de mau-  
vaise santé; interrogée sur la cause de cette  
mauvaise santé, elle répondit « que sur la  
« prière de M. Richter, elle était partie pour  
« Herdick, et qu'elle avait même vu dans la  
« route, Jacques, le fils de M. Richter, qui y  
« allait aussi; elle décrivit même ses habits (2). »  
Or, elle n'avait pas bougé de l'appartement.

Le 21, différentes affections paraissaient sur  
son visage. Elle avait l'air de saluer Jacques  
Richter (qui était à Herdick), et se plaindre  
de ce qu'il ne répondait pas. Elle disait « qu'en  
« effet elle avait été à Herdick, où elle avait  
« vu le fils de M. Richter, dont elle décrivait  
« les habits, la chambre, et même les person-  
« nes qui étaient avec lui (3). »

Elle parut un moment en suspens. « Alors,  
« dit l'auteur de la thèse, je lui mis en main  
« ma tabatière. Vous avez bien fait, répondit-

(1) Pag. 55.

(2) Pag. 61.

(3) *Variæ nunc in vultu videbantur affectiones, tan-  
demque Jacobum Richterum salutare videbatur, valde  
vero querebatur responsum se ab eo non tulisse.*

« elle, de m'occuper de la sorte, sans cela je  
 « repartais de nouveau; quoique les voyages  
 « ne conviennent pas à ma santé, j'ai cepen-  
 « dant beaucoup de plaisir à voyager, je vois  
 « en effet alors de bien belles choses, et que  
 « je n'avais pas vues auparavant (1). »

« Mais du moins, lui demandai-je, revien-  
 « driez-vous bien vite? Le voyage une fois  
 « commencé, répondit-elle, je ne peux pas  
 « l'interrompre (2). »

Le 28, pendant qu'elle était endormie, elle  
 m'annonça *qu'elle avait été chez moi, qu'elle  
 y avait vu ma famille et ma mère, elle  
 décrivait ses habits et ce qu'elle faisait.*  
 M. Richter, pour vérifier si elle disait la vé-  
 rité, fut chez moi, *et tout ce qu'elle avait dit  
 se trouva exact* (3).

Le 29, elle dit « qu'elle avait fait trois voya-

---

*Se hedricii fuisse narrabat ubi filium Richteri videret, cujus vestem, cubiculum, comites etiam describebat.*

(1) Pag. 62.

(2) Pag. 63.

(3) *Tandem apud me fuisse se dicebat, meos vidisse, matremque meam melmogiam nunc venisse, vestimenta ejus, idque quod nunc agebat, describens. Richter, ut rem exploraret; domum meam statim visitans vera omnia inveniebat, pag. 67.*

« ges à Herdick ; mais que , comme c'était sans  
 « ma permission , elle avait eu beaucoup de  
 « peine , mais qu'il avait bien fallu obéir à  
 « M. Richter. » Elle assurait « que M. Richter  
 « fils n'était pas à Herdick , qu'il en était ab-  
 « sent , et qu'il était allé avec plusieurs jeunes  
 « gens qui l'accompagnaient ; qu'elle n'avait vu  
 « dans la maison qu'une seule servante ; qu'elle  
 « avait également fait l'inspection de la mai-  
 « son , et qu'elle avait vu dans la cuisine une  
 « grande quantité de cuivre , ce qui était  
 « vrai (1). »

Elle assurait « que , lorsque j'arrivai à Lun-  
 « den , elle me voyait absent , ainsi que tout ce  
 « que je faisais ; qu'elle me parlait même , mais  
 « qu'elle ne recevait pas de réponse (2). »

Voilà certainement des voyages , et des  
 voyages sans quitter la chambre. Elle voit  
 tout , examine tout , les personnes , les choses ,  
 et tout ce qu'elle dit se trouve conforme à la  
 vérité.

Elle a assuré au reste , en somnambulisme ,  
*que c'était des yeux de l'esprit qu'elle voyait ,  
 et nullement de ceux du corps* (3).

(1) Pag. 67 et 68.

(2) Pag. 71.

(3) *Animo non corpore omnia se videre.* Pag. 40.

Il doit donc être démontré à présent que la vision à distance est certaine. Tout ce que nous avons rapporté à ce sujet ne peut laisser aucun doute.

Mais, encore une fois, comment s'opère ce phénomène ? Comment l'âme peut elle franchir les bornes des lieux ? Ou comment peut-elle ramener sous ses yeux les objets éloignés ? L'âme ne quitterait pas son corps impunément. D'ailleurs le somnambule n'est-il pas présent quand il répond aux questions qui lui sont faites, et qu'il décrit tout ce qu'il voit ? Rien de certain dans tout ceci que les faits ; ajoutez encore que toute vision à distance est précédée d'une espèce d'extase ou de crise, et que le système qui unit l'âme au corps est tellement troublé, que souvent toutes les fonctions sont interverties. Nous sommes obligés d'en rester là ; car qui voudrait pénétrer plus loin, courrait risque de s'égarer dans la région des hypothèses.

---

DES PRINCIPES

ET DES PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME ANIMAL,

*Et de leurs rapports avec les lois de la physique et de la physiologie.* Par M. de Lausanne, l'un des fondateurs de la Société du Magnétisme de Paris (1).

---

L'OUVRAGE de M. de Lausanne est composé de deux parties très-distinctes, formant deux volumes, dont le premier contient, d'après des mémoires authentiques écrits avant la découverte du somnambulisme, tout ce que Mesmer avait fait connaître de sa doctrine et des systèmes ou théories à l'aide desquels il avait cherché à expliquer les phénomènes du magnétisme animal, qu'il avait provoqués et observés.

Démontrer l'existence du magnétisme, en la déduisant de principes qu'il croyait certains; examiner les faits à l'aide d'une saine critique; en déduire des conséquences qui puissent jeter un nouveau jour sur l'étude de l'homme et de ses facultés: tel est donc le but de cette première partie.

---

(1) Deux vol. in-8°; prix: 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port. Paris, J. G. DENTU, 1819.

Le second volume est le fruit de l'étude des expériences et des observations de l'auteur sur le magnétisme, depuis les années 1783 et 1784, et notamment depuis la découverte du somnambulisme, provoqué par la volonté de l'homme faisant usage de ce magnétisme pour le soulagement des maux de l'humanité.

— L'emploi du magnétisme et son application à la médecine ordinaire n'ayant point encore été traité d'une manière spéciale, l'auteur s'attache particulièrement à examiner avec beaucoup de soins les avantages ainsi que les inconvéniens de ce nouveau mode de traitement. Il donne, ainsi que l'avait fait le docteur *Kluge*, en Allemagne, une classification générale des divers phénomènes magnétiques qu'il a vus ou provoqués, en les rattachant aux principes admis par lui, et qui lui servent de base. Il les expose ensuite chacun en particulier, en analysant les circonstances dans lesquelles ils se manifestent.

Les lumières que le somnambulisme peut jeter sur quelques objets de nos connaissances actuelles, sont l'objet d'un chapitre particulier dans lequel toutes les rêveries, les illusions, en un mot tout ce qui peut déshonorer le magnétisme, et éloigner les hommes ins-

truits et éclairés de son étude et de son observation, sont appréciés à leur juste valeur.

Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur l'histoire de la découverte, de la propagation, et sur les progrès successifs et actuels du magnétisme, l'auteur examine et compare les divers systèmes au moyen desquels à chaque époque où ce magnétisme s'est dévoilé où s'est accidentellement manifesté, on a voulu non seulement l'expliquer, mais encore en déduire des théories ou des croyances dont le temps et les lumières successivement acquises ont démontré l'erreur, l'insuffisance et la fausseté.

L'ouvrage est terminé par des récits d'expériences et de cures faites par l'auteur lui-même, dont il en est plusieurs de très-remarquables. Ces deux volumes, utiles à l'histoire du magnétisme animal, sont du nombre de ceux qui intéresseront tous les magnétiseurs actuels, ainsi que tous les hommes qui, amis des sciences naturelles, en désirent sincèrement l'étude et les progrès.

VARIÉTÉS.

---

*Lettre qui , écrite il y a plus d'un an , n'est parvenue que tout récemment au Président de la Société.*

Parthenay, le 24 avril 1818.

JE ne connaissais le magnétisme que par les articles critiques ou plutôt satyriques qu'en a publiés M. H\*\*\*. dans le *Journal des Débats*, quand le hasard me fit connaître l'ouvrage de M. Deleuze. Je conçus, à la lecture de cet ouvrage, la possibilité des effets; je les conçus d'autant plus facilement, que, m'étant livré dans ma jeunesse à l'étude des sciences physiques et mathématiques, je vis entre ces effets et ceux de l'électricité, du galvanisme et du magnétisme minéral, des analogies dont ensuite la lecture de M. de Puységur me donna la conviction. Je dois l'avouer, j'eus un moment d'enthousiasme pour cette découverte intéressante. Je communiquai à mon épouse

et à mes amis, mon projet d'en faire usage au profit et à l'avantage de mes semblables : tous y applaudirent et me pressèrent d'aller trouver M. Drouault, célèbre magnétiseur, près Châtelherault. Je m'y disposais, lorsque ma bonne étoile me fit rencontrer le respectable curé de Saint-Aubin, qui, ayant su ce que je projetais, vint me féliciter, et m'offrit de me faire voir chez lui tout ce que j'allais chercher chez M. Drouault. Je ne me fis pas prier : je vis et je crus. Le lendemain, j'opérai moi-même, et depuis ce temps, je n'ai cessé d'obtenir d'heureux effets du magnétisme. Je vous laisse à penser s'il est quelque puissance au monde qui pourrait aujourd'hui me détourner de l'emploi de ce nouveau moyen de me rendre utile à mes semblables.

J'entrevois cependant déjà bien des contradictions. N'ayant pas cru devoir céler à personne la précieuse découverte du magnétisme, j'en ai parlé ouvertement : je lui ait fait des partisans ; plusieurs personnes se sont même décidées à magnétiser, et ont obtenu d'aussi heureux résultats que les miens. Eh bien ! malgré cela, quantité d'autres individus se sont permis de me tourner en ridicule ; et je dois le dire à la honte des gens de leur art, ce

sont les médecins, surtout, qui, après être convenus de la réalité des effets, et les avoir vu plusieurs fois s'opérer, ont osé jeter dans le monde des doutes de leur réalité; ont nié toutes les guérisons, et qui cherchent tous les jours à persuader le public que le magnétisme n'est qu'une puérité indigne de l'attention des hommes sensés. Je n'en rendrai pas moins la santé à tous les êtres qui se confieront à mes soins : le témoignage de ma conscience et ma satisfaction intérieure, sont les seuls prix que j'en veux désormais retirer.

Parmi les malades que j'ai eu l'occasion de traiter, est une femme de quarante-trois ans, malade depuis plus de quinze ans, d'un épanchement de lait. Elle éprouvait des douleurs de tête insupportables, des maux d'estomac affreux; depuis plus de huit mois elle n'avait pu supporter l'air; une sueur continuelle l'épuisait, et une perte noire et purulente annonçait la désorganisation du système vasculaire. Et bien ! aujourd'hui, tous ces symptômes ont disparu; elle va se promener, et peut vaquer librement à toutes ses occupations habituelles; et à l'exception de sa sueur, utile au progrès de sa guérison, elle serait aujourd'hui dans un état parfait de santé.

J'ai entrepris beaucoup d'autres malades, dans le nombre desquels deux seulement m'ont paru insensibles à l'action du magnétisme : tous les autres ont été soulagés ou guéris, etc., etc.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé* ARDOUIN,

Notaire royal et Secrétaire en chef de  
la sous-préfecture de Parthenay.

---

ANNONCE.

**MÉMOIRES** pour servir à l'histoire et à l'établissement  
du Magnétisme animal. Par A. M. J. de Chastenet,  
M<sup>is</sup> de Puysegur ; 3<sup>e</sup> édition, ornée d'une jolie gra-  
vure ; 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 500 pag. Prix : 6 fr., et 7 fr. 55 c.  
*franc de port.*

A Paris, chez J. G. DENTU, Imprimeur-Libraire, rue  
des Petits-Augustins, n<sup>o</sup> 5 ; et au Palais-Royal, gale-  
ries de bois, n<sup>os</sup> 265 et 266.

Cet ouvrage était devenu très-rare depuis quelques  
années.

---



---

## TABLE

### DES MATIÈRES

Contenues dans ce 8<sup>e</sup> volume.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Observations sur le magnétisme et le somnambulisme ,<br/>écrites sous la dictée d'un somnambule ,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1  |
| <i>Suite du traitement de madame Verriot (4<sup>e</sup> et dernier<br/>mois),</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 26 |
| <i>Guérison de douleurs de tête, de spasmes, et d'irrita-<br/>tion de tout le système nerveux. Par M. P. L. B.,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 34 |
| <i>Traitemens et cures magnétiques, par M. Lamy-Se-<br/>nart, à Saint-Quentin,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 50 |
| <i>Recherches historiques sur le magnétisme animal,<br/>chez les anciens, etc. (Suite de la 2<sup>e</sup> partie. — Des<br/>oracles, et des guérisons par les songes. §. 4.) Gué-<br/>risons magnétiques, par Adrien. — Marc-Antonin<br/>rend grâces aux dieux de lui avoir indiqué en songe<br/>des remèdes qui l'avaient guéri. — Monumens élevés<br/>à Sérapis à ce sujet. — Guérisons magnétiques opé-<br/>rées par les Sages Indiens, en présence d'Apollo-<br/>nius de Thyane. — Celui-ci, à Rome, rappelle à la<br/>vie une jeune fille qu'on allait inhumer. — A Éphèse,<br/>il voit l'assassinat de Domitien, au moment même<br/>où il se commettait à Rome. — Autres exemples de<br/>vues à distance. — Divination somnambulique, les<br/>yeux fermés, sous Didius Julianus. — Hommes ver-<br/>sés dans les arts égyptiens, qui, du temps de Celse<br/>et d'Origène, chassent les démons du corps des hom-<br/>mes, et guérissent les maladies par le souffle. — Ori-</i> |    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>gène reconnaît que, de son temps, le temple d'Esculape était extrêmement fréquenté, et qu'il s'y opérait par les songes une multitude de guérisons,</i>                                                                                                                                                                                                                        | 60  |
| <i>Lettre de M. Le Lieurre de l'Aubépin, à M. Deleuze,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 93  |
| <i>Traitement de Nanon Coulon,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 94  |
| <i>Idem de Jules de Lisle,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 98  |
| <i>Guérison de Thérèse Bachelotte,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 100 |
| <i>Traitement de Manette T***,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 102 |
| <i>Idem de Manette Fontaine,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 104 |
| <i>Idem de mademoiselle de S***,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 109 |
| <i>Extrait d'une lettre de M. le docteur Wolfart, à M. Deleuze,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 141 |
| <i>Fait remarquable communiqué par M. Lamy-Sénart, d'une dame qui, dans l'état de somnambulisme, juge sa maladie incurable, et prévoit sa mort,</i>                                                                                                                                                                                                                               | 144 |
| <i>Réflexions sur le fait précédent, par M. de Puysegur,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 149 |
| <i>Relation par M. Louis d'Aubusson, de Clermont-Ferrand, de ses travaux, expériences et traitemens magnétiques,</i>                                                                                                                                                                                                                                                              | 155 |
| <i>Recherches historiques sur le magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2<sup>e</sup> partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes.) Additions sur la vision à distance. §. 6. Visions à distance chez les Lapons et les peuples du Nord. — Seconde vue ou sight. — Ce que c'est. — Fort en usage dans les montagnes d'Ecosse et les îles Hébrides,</i> | 159 |
| <i>Prescriptions somnambuliques,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 177 |
| <i>1<sup>o</sup> Cure d'une foulure à la suite d'une entorse négligée,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 179 |
| <i>2<sup>o</sup> Rhumatismes non invétérés,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 181 |
| <i>3<sup>o</sup> Engorgement du lait chez les femmes nouvellement accouchées, ou qui, après avoir nourri leurs enfans, les veulent sevrer,</i>                                                                                                                                                                                                                                    | 185 |
| <i>4<sup>o</sup> Taie nouvelle sur l'œil des enfans,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 184 |
| <i>Variétés,</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 185 |

- Thèse soutenue en Suède sur le magnétisme animal ; traduit du latin par M. le comte de Crouseillie , 189*
- Extraits et réflexions sur l'ouvrage de M. Deleuze , intitulé Défense du magnétisme animal , par P. L. B. , 214*
- Traitement et cure d'un paralysie , d'après les indications et les ordonnances d'un somnambule magnétique , par M. le marquis de Puysegur , 221*
- Récit d'une cure magnétique opérée en quinze jours , sans le secours du somnambulisme , par M. le chevalier de Gaufreteau , 257*
- Traitement et cure d'une surdité , par les ordonnances du malade lui-même , mis en somnambulisme par M. le marquis de Puysegur , 241*
- Recherches historiques sur le magnétisme animal , chez les anciens , etc. ( Suite de la 2<sup>e</sup> partie. — Des oracles , et des guérisons par les songes. ) § 7. Nouvelles additions sur la vue à distance. — Elle existe dans l'Afrique et sur les bords de la Gambie. — Elle existait parmi les convulsionnaires des Cévennes. — Thèse sur le magnétisme animal , à Lunden , en Suède , le 18 décembre 1818 , où il est question d'Anne Nilsson , jeune fille âgée de dix-neuf ans , jouissant en somnambulisme de la vue à distance , 261*
- Des Principes et des Procédés du Magnétisme animal , par M. de Lausanne , 275*
- Lettre écrite à la Société du Magnétisme , par M. Ardouin , notaire à Parthenay , 278*
- Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du Magnétisme animal , par A. M. J. de Chastenet , marquis de Puysegur , 281*